LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Le Caveau — la petite boite française où l'on mange bien.

au 2063 rue Victoria (Métro McGill) 844-1624

Vol. LXX — No 100 | Nuageux avec averses; Maximum 12. | Montréal, mardi 1er mai 1979 | Saint Joseph travailleur | 25 CENTS

Double triomphe libéral

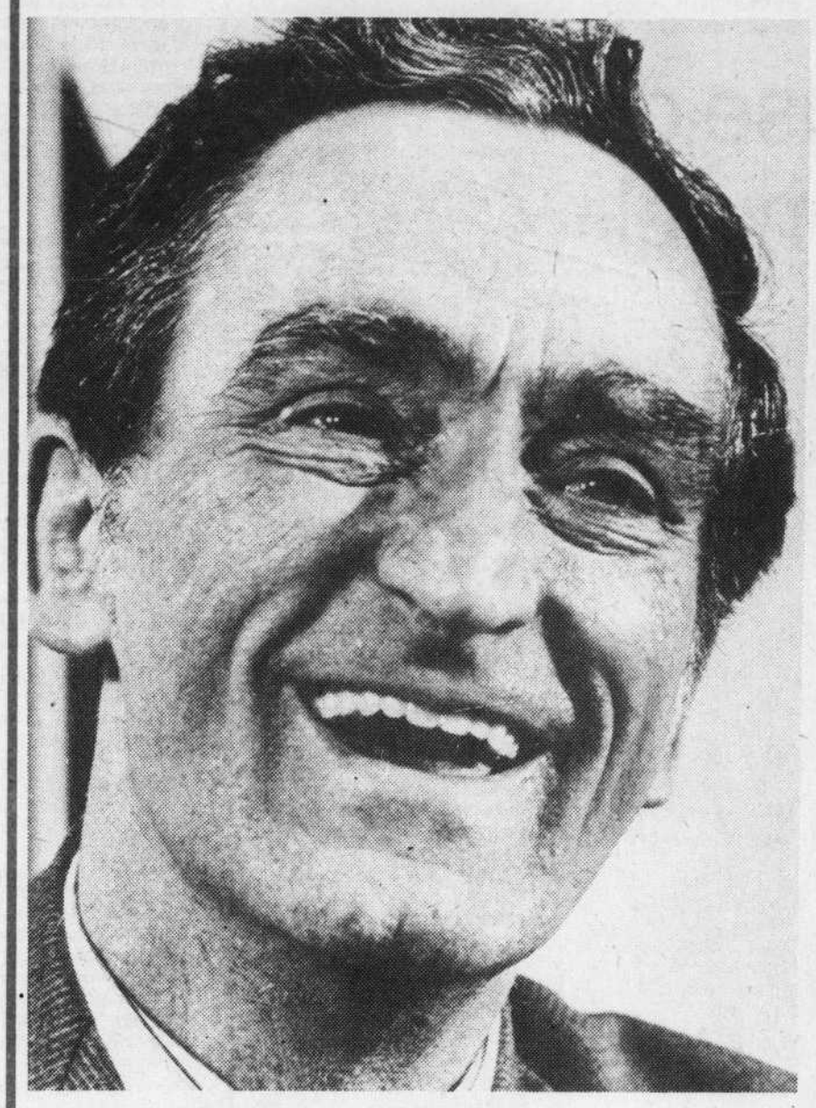

Le leader du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a été élu hier soir député d'Argenteuil à l'Assemblée nationale. (Photo Jacques Grenier)

Le balayage dans Argenteuil n'est qu'un début, lance Ryan

par Rodolphe Morissette

LACHUTE — « Notre victoire constitue la première phase d'un mouvement qui va nous amener à la direction des affaires du Québec », a lancé hier soir à Lachute le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, qui venait de triompher à l'élection partielle d'Argenteuil par près de 9,000 voix de majorité sur son adversaire du Parti québécois, le Dr Charles Roy.

Il restait encore quelques boîtes de scrutin à dépouiller au moment de mettre sous presse et la majorité de M. Ryan s'élevait à plus de 8,900 voix, soit une majorité supérieure à celle qu'obtenait dans ce comté, le Dr Zoëw Saindon (8,811) lors du grand balayage libéral de 1973 au Québec.

Le détail des résultats n'était toujours pas connu en fin de soirée hier, mais on savait que l'Union nationale et son candidat, M. André Robert, n'avaient recueilli qu'environ 2,000 voix, soit quelque 5% du nombre des électeurs inscrits (34,610).

La victoire du chef libéral tient du balayage. M. Ryan s'est classé premier

Voir page 6: Ryan

Jean-Talon a clairement rejeté l'option péquiste, clame Rivest

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Plus encore qu'un vote de non-confiance à l'endroit de l'administration gouvernementale, les résultats de l'élection partielle de Jean-Talon constitutionnelle du Parti québécois.

Voilà le diagnostic qu'a porté hier soir le candidat libéral, maintenant député du comté, M. Jean-Claude Rivest, à la lumière des résultats qui, de bureau de scrutin en bureau de scrutin ne cessaient de confirmer sa victoire éclatante sur sa rivale péquiste, Mme Louise Beaudoin.

Tard hier soir, ces résultats, qu'on ne connaîtra toutefois de manière définitive qu'aujourd'hui, accordaient une majorité de près de 6,000 voix à M. Rivest, soit la double de celle obtenue aux élections générales de 1976 par l'ex-ministre du gouvernement Bourassa, M. Raymond Garneau.

En fait, la lutte électorale dans Jean-Talon aura été infiniment moins serrée que ne le prévoyaient la majorité des observateurs politiques. Selon les derniers chiffres, non officiels cependant, le Parti libéral aura obtenu 57% des voix contre 36% pour le Parti québécois et 7% pour l'Union nationale. Le candidat du libre choix, M. Yves Beaudin, n'a à peu près rien obtenu.

Il semble que cette victoire sans équivoque des libéraux soit due en grande partie à la participation massive des électeurs qui, par cette belle journée de printemps, se sont rendus aux urnes dans une proportion de plus de 80%.

Il ne faudrait toutefois pas croire que la victoire de M. Rivest n'est due qu'au vote massif de la portion plus âgée de l'électorat. En effet, les premiers résultats indiquent que le candidat libéral a obtenu une majorité de voix dans presque tous les bureaux de scrutin du comté.

Hier soir, au quartier général du PLQ, situé dans une ancienne institution religieuse, c'était la fête. Des centaines de personnes ne cessaient de se féliciter de cette douce revanche sur le parti gouvernemental.

Appelé à présenter son successeur, l'ex-député du comté, M. Raymond Garneau, maintenant au service d'une importante compagnie d'assurances, a loué le travail des militants libéraux et s'est réjoui de ce que la majorité de M. Rivest soit aussi importante.

« Dans les officines du PQ, ont doit maintenant se poser de très sérieuses questions sur la portée véritable de la souveraineté-association », a dit celui qui fut ministre des Finances pendant six ans.

Quant au nouveau député, M. Jean-Claude Rivest, il a affirmé que le printemps était maintenant arrivé dans Jean-Talon et que le Québec était à la veille de sortir de son hiver péquiste.

« Je n'ai jamais été aussi fier d'être

Voir page 6: Jean-Talon

M. Jean-Claude Rivest

LE DEVOIR présente ses excuses et ses regrets aux lecteurs qui n'ont pu trouver leur exemplaire hier chez le dépositaire en début de matinée, et aux abonnés qui ne l'ont pas reçu à domicile. Une panne majeure des appareils de photocomposition dans l'entreprise qui compose et imprime le journal a retardé la parution de plusieurs heures et entraîné de très nombreuses erreurs typographiques. Au dernier moment, il a fallu amputer cette édition de deux pages, privant ainsi nos lecteurs d'une part importante de nos informations étrangères et sportives. Les mesures utiles ont été prises pour rétablir la situation.

519 candidats brigueront les suffrages au Québec le 22 mai

Dans les bureaux des agents électoraux, il y a eu, comme d'habitude, une ruée de la dernière heure, notamment de la part de candidats créditistes, néo-démocrates et populistes.

Dans la circonscription rurale de Labelle, le candidat rhino, Normand Calvé, a eu moins de chance. Sa nomination a été refusée, selon l'agent électoral Charles-Edouard Rochon, parce qu'il était arrivé huit minutes après la clôture des listes.

A Blainville-Deux Montagnes, trois candidats — un rhino, un créditiste et un marxiste-léniniste — se sont inscrits dans la dernière demi-heure avant la clôture. Sept candidats s'y présentent contre le libéral Francis Fox qui, en 1977, avait démissionné comme solliciteur-général, tout en conservant son siège de député aux Communes.

Dix ministres libéraux sollicitent un renouvellement de leur mandat au Québec, dont six dans la région de Montréal où, en 1974, ils avaient chacun remporté la victoire par des marges confortables de plus de 10,000 voix.

Il s'agit du premier ministre Trudeau, du ministre de la Justice Marc Lalonde dans Outremont, du ministre des Travaux publics André Ouellet dans Papineau, du ministre de la Consommation Warren Allmand dans Notre-Dame-de-Grâce, de Mme Sauvé dans Laval-des-Rapides et de Mme Bégin dans St-Léonard-Anjou.

A la clôture des nominations pour les élections fédérales du 22 mai, on enregistre au Québec un nombre record de 519 candidats, dont un grand nombre de femmes et de representants de partis du centre gauche et marginaux.

Le bureau du président des élections signale qu'en 1974 le nombre des candidats — déjà alors un record — avait été de 370.

Comme on pouvait s'y attendre les trois principaux partis: libéraux, conservateurs et néo-démocrates, ont présenté chacun des candidats dans toutes les 75 circonscriptions du Québec. Le Crédit social, qui s'efforce de bouter les libéraux hors de leurs places fortes au Québec, a présenté 73 candidats.

Voir page 6: Suffrages

À son tour, le Québec est touché par les inondations

par Gilles Provost

A son tour, le Québec commence à être touché par la vague d'inondations catastrophiques qui balaie l'ensemble du Canada et qui a nécessité la proclamation de l'état d'urgence aussi bien dans la capitale du Nouveau-Brunswick que dans plusieurs villes de l'Ontario, tandis que les autorités ont dû imposer l'évacuation de 10,000 personnes dans les Prairies et mander l'armée pour assurer l'ordre.

Même à Montréal, le niveau du lac des Deux-Montagnes monte très rapidement et il dépassait déjà d'au moins un pied la cote d'inondation hier midi. On prévoit aussi que l'Outaouais va continuer à se gonfler au moins jusqu'à demain soir à la suite des pluies des derniers jours qui viennent ajouter leurs effets à la fonte des neiges en Abitibi.

Heureusement, les glaces ont disparu depuis au moins dix jours autour de Montréal si bien qu'il n'y a plus aucun risque d'embâcle. On espère donc que les digues construite cette année à Roxboro, Pierrefonds et Sainte-Marthe sur le lac réussiront à maintenir l'élément liquide et limiter les dommages aux « abonnés réguliers », inondés à tous les ans ou presque.

Quoi qu'il en soit, la protection civile du Québec indiquait hier qu'environ 115 chalets et maisons étaient inondés a Laval, de même que 33 à Pointe-Calumet et Saint-André d'Argenteuil. On signalait aussi des maisons inondées à Terrebonne (île du Moulin) et à Boisbriand où quatre rues étaient couvertes d'eau.

Le long de l'Outaouais, 75 familles ont dû être évacuées à Mansfield et un vieux pont couvert a été en partie emporté par l'eau à Fort Coulonge. On signale en outre des dizaines de sous-sols inondés un peu partout.

En Gaspésie, des routes ont été coupées par la crue des eaux, gonflées comme ailleurs, par les pluies importantes que le sol déjà gorgé d'eau était incapable d'absorber.

La situation au Québec, même si elle est susceptible de s'aggraver aujourd'hui ou demain, apparaît bien bénigne par rapport aux véritables tragédies qu'on enregistre partout ailleurs. Hier, dans les Prairies, on évaluait à $150 millions la valeur du blé emmagasiné dans les silos en partie inondés. Au Manitoba, le premier ministre Sterling Lyon, a ordonné l'évacuation de 10,000 habitants le long de la rivière Rouge et au moins 700 membres des forces militaires ont été mis à contribution pour veiller à la bonne marche de l'opération.

On prévoit que la crue atteindra son sommet dans un jour ou deux mais les premières indications en provenance d'Emerson, aux Etats-Unis, permettent de penser que ce sommet sera un peu inférieur aux prévisions des spécialistes. Quoi qu'il en soit, la province entière est sur le pied de guerre, entassant les sacs de sable par millions aux endroits stratégiques.

En Saskatchewan, on signalait hier que le niveau des eaux a commencé à baisser sur les rivières Souris et qu'Appelle tandis que l'on observe toujours avec grande inquiétude le comportement de l'Assiniboine et des bassins des rivières Red Deer et Carrot. Au total, une vingtaine de comtés ont été inondés jusqu'à maintenant.

En Ontario, on rapportait hier des millions de dollars de dommages dans la ville de Fields, près de North Bay. Environ 60% de la population a dû être évacuée et plusieurs maisons y ont été emportées ou détruites par la crue de la rivière Sturgeon dont le flot continue à se gonfler. L'état d'urgence y a été déclaré et le gouvernement l'a désignée zone sinistrée. A certains endroits de la ville, il y avait hier plus de quinze pieds d'eau et l'élément liquide montait au rythme de quatre centimètres à l'heure.

A Iron Bridge, le niveau de l'eau a commencé à baisser hier dans la rivière Mississagi qui avait auparavant débordé par dessus le barrage de Red Rock, obligeant une vingtaine de familles à fuir leur logis.

Au Nouveau-Brunswick, l'eau du fleuve Saint-Jean a aussi atteint un niveau sans précédent, obligeant le maire de Fredericton, M. Elbridge Wilkins, à décréter l'état d'urgence hier matin. Tous les commerces et services non essentiels ont donc été fermés. Près d'une centaine de familles ont dû être évacuées des zones les plus basses et on a même assisté à des collisions entre des maisons mobiles emportées par la crue.

Plusieurs camions utilisés pour les opérations de secours ou encore pour construire des digues temporaires ont dû être abandonnés sur place après avoir été cernés par l'eau. Hier soir, certains d'entre eux étaient complètement submergés.

Heureusement, on prévoyait hier soir que la situation s'améliorerait aujourd'hui et que l'Etat d'urgence pourrait être levé à Fredericton. La population a reçu l'ordre de faire bouillir son eau avant de la consommer.

l'humeur de ce pays

Dans les Cantons, l'électeur n'est pas encore en campagne

par Rodolphe Morissette

ASBESTOS — Eu égard au scrutin fédéral du 22 mai, la région des Cantons de l'est, fière et splendide, forme la grosse boîte à surprises du Québec. Et l'une des rares de cette province qui apparaît comme le dernier bastion libéral du Canada. Six comtés, cinq points d'interrogation. Une seule quasi-certitude: Missisquoi — une certitude conservatrice.

Pour comprendre l'électorat des Cantons de l'est — et pourtant après un gros mois de campagne électorale et quelques interventions quasi militaires des chefs eux-mêmes, en avion, — reportez-vous à la Deuxième Guerre mondiale. Imaginez que l'Amérique et les alliés de l'Europe sont en guerre contre le Japon et l'Allemagne. Mais figurez-vous qu'il n'y a point de soldats. Une poignée de recruteurs des trois armées courent les rues, oui, en quête de vaillants soldats: ils distribuent drapeaux et bons de la Victoire (pas de coupons de rationnement, cependant), mais pour l'heure il y a peu de preneurs et peu de volontaires.

Les chefs se sont lancés comme coqs dans la bataille. Les sous-chefs font leur boulot à qui mieux-mieux. Mais il n'y a pour l'heure ni champs de bataille, ni armées, ni chars, comme on dit, sur le terrain...

J'oubliais: il faut imaginer aussi que le deuxième conflit mondial est télévisé. Les rues sont désertes, les comités centraux des partis sont peu fréquentés (quand ils sont ouverts); on remarque bien quelques cactus, un peu de végétation fédérale, mais dans l'ensemble, les citoyens restent chez eux pour « regarder le show à la télévision ».

Dans les Cantons — et singulièrement dans les comtés de Saint-Hyacinthe et de Richmond que nous visitions la semaine dernière (ils pourraient faire toute la différence à l'échelle du pays le 22 mai), les lecteurs ne sont pas encore en campagne. Et dire qu'ils suivent le match Clark-Trudeau à la télé, c'est déjà dire beaucoup.

Car cette élection télévisée pour l'essentiel est devenue un objet devant soi. Un objet qu'on regarde, qu'on consomme. Comme le Téléjournal, les billets de Loto, la publicité des billets de Loto et le boeuf à prix fort. « Le match est intéressant ». Mais on a l'impression que l'électeur est devenu incrédule. C'est un match qui ne le touche pas encore, lui. On est loin de Montréal, ici, psychologiquement.

Bromptonville, mardi midi. Le candidat libéral de Richmond, Me Alain Tardif, est venu serrer les mains des employés d'une petite manufacture de vêtements de sport. J'accoste l'un des patrons de l'usine, tandis que les employés affichent devant le candidat un sourire en coin. « T'sais b'en », qu'il me dit, « nous on s'en fouent: rouge, bleu, vert, noir. N'importe quelle couleur... Pas intéressé... Surtout la (politique) fédérale ».

Le candidat libéral passera ensuite plusieurs heures chez son organisateur local, M. Thériault. A 14 h, il rencontre les vieillards du foyer. « Cinq minutes après qu'il sera parti, ils l'auront oublié », me confie le maire, Dorilas Gagnon: « à l'âge qu'ils ont, nos vieux, ils ont la mémoire courte ».

Voir page 6: L'humeur

L'actualité économique

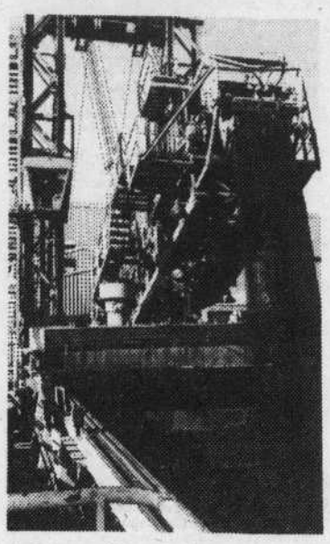

Reprise du marché mondial de l'acier

Pour la première fois depuis 1974, le marché mondial de l'acier montre des signes évidents de reprise. C'est donc une période propice à la réorganisation de l'industrie canadienne et particulièrement au Québec, où la sidérurgie d'État accumule des déficits depuis dix ans. Le marché sera à la hausse au moins jusqu'à la fin de 1980.

— pages 11 et 12

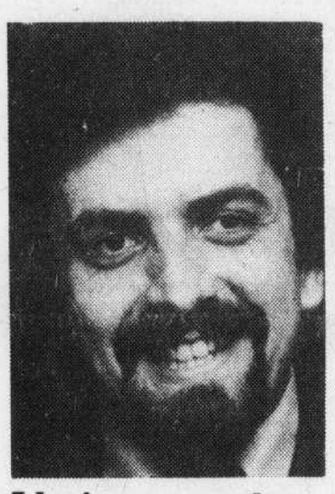

Un jeune cadre qui a réussi son mariage avec une PME

Qui est le jeune cadre de l'année, choisi récemment par la Jeune chambre de Montréal? Que pense-t-il du délicat mariage entre PME et diplômés universitaires? Pourquoi a-t-il choisi cette entreprise familiale de Rivières des Prairies, fabricant de comptoirs moulés et de comptoirs modulaires, fondée par Fernand Bélanger? Quels conseils donne-t-il à la PME et à ses banquiers?

— page 13

AU SOMMAIRE

- Clark refuse d'imposer aux provinces le respect des droits des francophones — page 2
- Broadbent se porte à la défense de Trudeau «qui n'est pas un criminel» — page 2
- La cour lance un mandat contre Lanctôt, et le retire — page 3
- Les exigences de la solidarité: un éditorial de Jean-Claude Leclerc — page 4

lundi 9 à 5h.30
mardi 9 à 5h.30
merc. 9 à 5h.30
jeudi 9 à 9h.
vend. 9 à 9h.
samedi 9 à 5h.

dussault

la grande Librairie du 8955 saint-laurent

On le fait. Mieux.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
courtier en immeuble

LES ÉLECTIONS DU 22 MAI

Clark refuse d'imposer aux provinces le respect des droits des francophones

DIGBY, N.-E. (PC) — Le chef conservateur, M. Joe Clark, ne croit pas que le gouvernement fédéral se doive d'imposer des garanties linguistiques aux provinces afin de protéger les minorités francophones.

Il a expliqué hier à un groupe d'une vingtaine de manifestants venus l'accueillir dans le petit village de Digby au cours de sa tournée électorale, qu'il est impossible pour le gouvernement central d'agir contre la volonté des gouvernements provinciaux en ce domaine.

S'il devenait premier ministre, il userait plutôt de persuasion à l'égard de ses homologues des provinces.

Selon lui, cinq provinces sont déjà disposées à intervenir en faveur de la minorité linguistique et ils se chargent de convaincre les autres d'en faire autant.

M. Clark s'est engagé, de plus, à maintenir l'aide financière fédérale pour l'enseignement de la langue seconde partout au pays.

Le leader conservateur a été accueilli à Digby, où il s'était rendu prononcer un discours à la Légion canadienne, par des protestataires arborant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: « Clark nous a abandonnés aux provinces ».

Les manifestants étaient dirigés par le président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Paul Comeau.

M. Clark a quitté l'autobus et s'est dirigé directement vers le petit groupe déjà entouré par les journalistes.

Il leur a demandé: « Avez-vous une recommandation, un rapport à faire? »

Le chef tory a écouté M. Comeau, qui a réclamé le même traitement pour les francophones hors Québec que pour les anglophones du Québec.

Les francophones ont accueilli cependant avec beaucoup de scepticisme les déclarations de M. Clark.

Interrogé par la suite, M. Comeau a souligné que le leader conservateur avait décrit l'approche idéale, mais que l'histoire canadienne avait amplement démontré que les francophones à l'extérieur du Québec ne pouvaient miser que sur la bonne foi des gouvernements provinciaux.

La FFHQ a décidé d'intervenir dans la campagne éleotorale en forçant les chefs de parti à s'engager face aux droits des francophones.

C'est ainsi que M. Comeau se déplace à travers le pays à l'intérieur d'une petite caravane.

En Nouvelle-Écosse, on dénombre toujours 40,000 Acadiens dont la langue d'usage reste le français, bien que dans la région de Yarmouth, par exemple, le taux d'assimilation atteigne 98%.

Broadbent se porte à la défense de Trudeau «qui n'est pas un criminel»

TORONTO (PC)— Le leader néo-démocrate Ed Broadbent s'en est pris à une publicité télévisée du Parti progressiste-conservateur qui présente le premier ministre Trudeau devant des juges qui le déclarent coupable de n'avoir pas réussi à empêcher la montée en flèche des prix.

La publicité politique reflète l'intégrité d'un parti, a dit M. Broadbent. Celle des conservateurs, qui est diffusée au Québec, ne laisse pas d'inquiéter.

« Je crois qu'elle pourrait faire boomerang », a dit M. Broadbent, dans une interview avec la journaliste Betty Kennedy, de la station de radio CFRB, avant de partir pour la Saskatchewan, dans le cadre de sa campagne électorale.

Selon lui, quand un adversaire politique est placé dans une situation sans défense « les gens flairent une sorte d'injustice ». « Quoi que vous pensiez de lui (Trudeau), il n'est pas un criminel. »

C'est la campagne des chefs des partis. « Les partis, le mien et tous les autres, devraient, dans leur publicité, présenter leurs chefs sous leur jour le plus favorable. Je ne vais pas dire si cela a été fait dans mon cas, ni dans celui des autres. »

Mais il a ajouté, sur le ton de la plaisanterie, que tous les Canadiens pensent de lui qu'il est « un gars très bien, pondéré, décent, réceptif, génial, et un chef dévoué ». Il en a ri ensuite, ajoutant que c'est là la description que sa mère aurait fait de lui.

Les messages télévisés du NPD, qui n'ont pas encore été diffusés, sont de M. Broadbent.

Il a précisé qu'il avait contribué à leur rédaction. « Les Canadiens pourraient en avoir assez de moi d'ici le 22 mai. » Mais, ils sauront au moins ce que je pense.

Il a décliné une suggestion d'une agence de publicité qui voulait qu'il apparaisse à la télévision en compagnie de son épouse, de ses enfants et de son chien.

M. Broadbent estime que l'amendement de la loi sur les dépenses électorales favorise le NPD sur les deux autres partis. Car, pour la première fois, le NPD peut se permettre de la publicité télévisée, tandis que les deux autres se trouvent limités dans leurs dépenses.

Ed Broadbent, alors qu'il participait à une émission sur les ondes d'une station de radio torontoise.

Le CTC en campagne

Le Congrès du travail du Canada a exigé, hier, qu'on mette fin à la surenchère dans les services médicaux et a demandé que le régime d'assurance-maladie soit étendu aux soins dentaires et aux médicaments.

Le congrès, qui représente 2,3 millions de travailleurs, a aussi critiqué fermement les gouvernements provinciaux pour les frais supplémentaires qu'ils exigent dans certains cas, sans consulter d'abord le public.

la campagne des *chefs*

HIER

Jburnée calme pour le **premier ministre Trudeau,** qui a quitté la capitale pour Winnipeg, où il a passé la nuit.

En Nouvelle-Ecosse, visitant Digby, c'était cependant au tour du chef conservateur **Joe Clark** d'affronter les pancartes de la protestation, et en français. « Clark nous a abandonnés aux provinces ». Les protestataires, une vingtaine, étaient dirigés par le président de la Fédération des francophones hors Québec, qui reproche à M. Clark d'avoir déclaré que son gouvernement, s'il était élu, n'imposerait pas de garanties linguistiques aux provinces, pour le respect des droits des minorités, préférant plutôt agir par persuasion. Puis, à Yarmouth, le brouillard était si dense que l'escale fut annulée. M. Clark s'est alors adressé à un auditoire de la radio par le truchement d'un téléphone public. L'avion l'a ramené ensuite à Toronto, où le ciel était dégagé.

Dans la ville-reine, le chef néo-démocrate **Ed Broadbent** a accordé un appui imprévu à son adversaire Pierre Trudeau, en dénonçant la propagande conservatrice télévisée qui, au Québec, « traite le premier ministre quasiment comme un criminel ». Allusion à la réclame électorale du PC qui accole à M. Trudeau une appellation rougeoyante: « Coupable ». « Ca va se retourner contre M. Clark, cette annonce-là, elle est injuste », a déclaré sur les ondes M. Broadbent.

Le chef du Crédit Social, **M. Fabien Roy,** visitait par ailleurs des petites entreprises de Saint-Joseph-de-Beauce. Il a fustigé la nouvelle politique libérale des grains de provende, abolissant les pratiques d'achat aux prix du marché courant. « Les éleveurs du Québec, dit-il, seront pénalisés. »

AUJOURD'HUI

Le premier ministre **Pierre Trudeau** passe la matinée à Winnipeg. Il visite cet après-midi North Battleford. On le retrouve à Regina en soirée, pour une assemblée. Il y passe la nuit.

Parti de Toronto ce matin, le chef conservateur **Joe Clark** visite tour à tour Georgetown, Guelph, Cambridge, Oakville, et rentre à Toronto ce soir. En tout, quatre allocutions, une rencontre avec des hommes d'affaires, une promenade en compagnie d'un candidat, Chris Soyer, de Cambridge.

Le leader du NPD, **M. Ed Broadbent,** consacre la journée à la Saskatchewan. Leroy, Humboldt, et Saskatoon. Le soir, on le retrouve en Colombie-Britannique, à Terrace, pour un rallye, dans la circonscription de Skeena.

Le chef du Crédit Social, **M. Fabien Roy,** quitte Montréal pour les alentours. Il sera à Saint-Jérôme en soirée. La journée se termine au Motel Poupardi, à Mont-Laurier.

Jean Chrétien, le seul Québécois dans «l'équipe volante»

par Claude Turcotte

TORONTO — Son rasoir dans la poche gauche pour se faire la barbe entre deux avions, le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, a fait une visite éclair dans la région de Toronto hier où il a causé devant 800 jeunes filles en mini-jupes écossaises d'un high school catholique, déjeuné avec un groupe d'hommes d'affaires d'Hamilton en plus de rencontrer la presse locale et des militants libéraux pour les encourager à travailler fort pour contenir l'inondation conservatrice hors des territoires rouges.

Dans ce tourbillon électoral, Jean Chrétien, ministre des Finances, a beaucoup de difficulté à survivre à côté de Jean Chrétien, le politicien ou le p'tit gars de Shawinigan. Il faut dire qu'à part M. Trudeau lui-même, le député de Saint-Maurice est le seul ministre du Québec à faire partie d'une équipe volante de neuf membres du Cabinet à faire campagne ici et là à travers le pays.

Les autres voyageurs sont Mme Campagnola, et MM. Andras, Cafik, Danson, Jamieson, Leblanc, MacEachen, et Whelan. Ceci n'empêche pas d'autres ministres de faire quelques sorties comme par exemple Mme Monique Bégin, qui viendra bientôt elle aussi dans l'agglomération torontoise.

Pour sa part, loin de jouer à un savant ministre des Finances, M. Chrétien préfère s'en tenir à des remarques générales sur la situation économique, sur l'importance de l'unité nationale et sur la valeur du premier ministre, "un homme parfois coloré, mais je n'aime pas les gens ennuyants", dit-il.

Lorsqu'une statistique lui échappe, M. Chrétien rappelle à son public qu'il fait sa tournée sans experts, sans dossiers compliqués et que somme toute l'important est de retenir que l'économie canadienne se porte bien, qu'à Hamilton par exemple les aciéries fonctionnent à 100% de leur capacité et que cela est du en partie au jugement du gouvernement qui a favorisé la dévaluation du dollar.

Au Saint Joseph High School dans le nouveau comté de Don Valley Est, une banlieue confortable du nord de Toronto, ce sont les étudiantes "la plupart ont droit de vote" qui ont invité le ministre à leur adresser la parole. De toute évidence, il s'agissait d'un auditoire majoritairement libéral, qui s'est esclaffé généreusement lorsque le ministre a dit: "Vous pouvez me poser des questions, je ne suis pas Joe Clark".

Mais il y avait dans cette école, où les jeunes filles portent le blazer avec l'écusson comme aux belles années des collèges classiques, assez d'opposition pour convaincre les initiatrices de cette assemblée à tenir d'autres réunions ultérieusement avec les représentants conservateur et néo-démocrate.

Certaines questions d'ailleurs semblaient sortir de la bouche de Sinclair Stevens. Ainsi celle-ci: « l'inflation a-t-elle été clouée au sol? » Une allusion bien sûr à une déclaration déjà faite par M. Trudeau.

Le ministre des Finances a rappelé que le gouvernement ne pourra jamais empêcher l'inflation qui vient de l'extérieur lorsqu'on achète des fruits ou du pétrole, mais il a reconnu finalement l'impossibilité de stopper complètement l'inflation.

Au cours de l'entretien, M. Chrétien se risque même à parler français, très lentement comme s'il donnait un cours, et les jeunes filles s'amusent, sauf quelques-unes qui disent ne rien comprendre. Mais dans l'ensemble l'assemblée a donné de bons résultats « on va parler de nous dans 800 familles », souligne-t-il en quittant l'école.

On peut noter que pour la première fois depuis très longtemps on entend parler de l'aspect religieux dans cette campagne électorale; certains chroniqueurs en effet ont semblé remarquer que les Libéraux cultivent particulièrement les catholiques au Canada anglais, qui traditionnellement ont eu tendance à appuyer leur parti alors que les protestants allaient surtout du côté conservateur.

On ne peut dire que ce facteur sera déterminant dans la présente campagne, mais le fait que la lutte soit très serrée et que les candidats ramassent les votes à la petite cuiller incite les hommes politiques à ne négliger aucun aspect.

En plus de l'hymne national joué par l'orchestre de l'école, il y a eu cette prière par une religieuse « pour l'avenir du Canada qui doit demeurer un exemple d'unité pour tous nos frères et soeurs dans le monde ». Et contrairement à ce que certains pourraient croire personne n'a ri dans l'assistance, ce qui tente à illustrer clairement que même à Toronto, cette métropole canadienne du capital, on ne pense pas seulement à l'inflation.

A Hamilton, M. Chrétien a voulu faire également une tournée très décontractée tant au cours d'un déjeuner privé avec des hommes d'affaires libéraux qu'avec la presse locale ensuite. On a demandé au ministre s'il continuait d'additionnner le coût des promesses de M. Joe Clark. Il semble bien que non; depuis son calcul qui établissait les promesses conservatrices à 7.4 milliards de dollars, il y a eu d'autres annonces conservatrices concernant la défense nationale et le transport public.

Aux journalistes, il a par ailleurs répondu espérer demeurer ministre des Finances et n'avoir pas l'intention de demander au Premier ministre de lui confier un autre ministère.

Après cela M. Chrétien est allé rencontrer deux groupes de militants libéraux d'Hamilton qui avaient sans doute besoin de réconfort.

Son chauffeur évite une collision de justesse

Roy retrouve ses Beaucerons

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE (PC) — Le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, a retrouvé ses amis, les jarrets noirs, dimanche soir et lundi, quand il a fait escale dans son comté de Beauce où il a rencontré ses électeurs et visité cinq petites et moyennes entreprises.

Il était très fier de revenir dans son patelin, parmi ceux qui, il y avait exactement neuf ans dimanche, le 29 avril, lui accordaient leur confiance en lui donnant le mandat de les représenter pour la première fois à l'Assemblée nationale.

M. Roy a parcouru beaucoup de chemin depuis ce 29 avril 1970. Il a vécu de l'intérieur les déchirements et les déboires du Ralliement créditiste de Camille Samson et Yon Dupuis, a siégé comme indépendant et s'est fait réélire en 1976 comme porte-couleur d'une nouvelle formation politique, le Parti national populaire dirigé par M. Jérôme Choquette, ex-ministre libéral.

Il a réussi à conserver la fidélité de ses concitoyens Beaucerons pendant toutes ces années troublées et il revient cette année avec un autre défi: se faire élire député fédéral en qualité de chef du Crédit social.

A en juger par l'accueil qu'il a reçu dimanche et lundi de la part de ses « ouailles », M. Roy est plus confiant que jamais de faire sa rentrée à la Chambre des Communes après le 22 mai aux dépens du député libéral sortant, M. Yves Caron.

Le chef créditiste a profité de son passage chez lui pour servir quelques taloches à son adversaire libéral, en dénonçant surtout la nouvelle politique des grains de provende du gouvernement Trudeau qui, à compter du mois d'août prochain, imposera des quotas sur le marché hors quota des grains.

Le gouvernement abandonnera ainsi une politique de 1974 qui autorisait les éleveurs de bovins ou de porcs à s'approvisionner en grains aux prix du marché en cours, mettant ainsi les éleveurs de l'Est sur le même pied que leurs collègues de l'Ouest.

Et c'est ici que le leader créditiste s'en prend à M. Caron qui, en plus d'être le député libéral sortant, agissait à titre de secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, M. Eugen Whelan.

« Parle fort Québec, c'est bien beau, a-t-il dit, en parodiant le sologan des libéraux au Québec, mais seulement en temps d'élections et tais-toi en arrivant à la Chambre des Communes ».

Ironie du sort, l'aspirant député de Beauce a vécu ses premiers moments désagréables dans sa propre région, depuis le début de la campagne, et l'un d'eux aurait pu être tragique.

Peu après avoir quitté l'école de St-Joseph-de-Beauce, après l'assemblée de dimanche soir, l'automobile dans laquelle il voyage a failli venir en collision avec un autre véhicule sur la route 173, en direction de St-Georges.

Le chauffeur filait à 70 milles à l'heure quand soudainement un automobiliste circulant en sens inverse a traversé la ligne blanche, sur sa gauche, venant face à face avec la voiture de M. Roy.

Le chauffeur a agi promptement en quittant la chaussée pour éviter de justesse l'autre automobile et longer un fossé profond en bordure de l'étroite route. Il a pu ensuite revenir sur son chemin non sans avoir provoqué des sueurs froides à M. Roy et son épouse. « La campagne électorale de M. Roy a bien failli se terminer ce soir », a dit un de ses collaborateurs, un peu plus tard à l'hôtel.

Des agences culturelles libérées

Le secrétaire d'Etat, M. John Roberts, a proposé, hier, l'adoption d'une loi garantissant l'indépendance des agences culturelles canadiennes.

Le gouvernement a été pris à partie par ses adversaires politiques et certains responsables d'agences culturelles pour avoir confié au secrétariat d'Etat tous les pouvoirs décisionnels, au lieu de laisser plus de liberté aux agences gouvernementales, comme le Conseil canadien des arts, Radio-Canada et l'Office national du film.

M. Roberts a ajouté que les activités artistiques, depuis 20 ans, ont été contrôlées par le Conseil canadien et d'autres agences gouvernementales, et qu'il devient maintenant évident que plus de ministères s'intéressent aux activités culturelles comme s'il s'agissait d'industries.

Des bourses pour des fleurs

QUÉBEC (PC) — Les municipalités qui contribueront en 1979 à fleurir l'environnement recevront du ministère de l'Agriculture du Québec une bourse et des certificats honorifiques.

C'est ce qu'a fait savoir hier le ministre de l'Agriculture, M. Jean Caron, lors d'une conférence de presse.

Pour les fins du concours, le territoire du Québec a été divisé en 14 régions, soit les 12 régions agricoles et les communautés urbaines de Montréal et de Québec.

Dans chaque région, la ville et le village qui auront le mieux embelli leur territoire avec des fleurs recevront une bourse de $1,000 et un certificat attestant leur mérite.

Pour le concours, les municipalités de moins de 5,000 habitants seront considérées comme des villages tandis que celles de 5,000 habitants et plus entreront dans la catégorie des villes.

Le jury sera formé de représentants de la Fédération des sociétés d'horticulture, de la Fédération d'horticulture ornementale, du Jardin botanique de Montréal et du ministère de l'Agriculture.

Selon M. Caron, ce type de concours, organisé depuis longtemps dans certains pays d'Europe, « a contribué énormément à améliorer l'environnement urbain en stimulant l'usage de plantes comme élément de décoration et en faisant prendre conscience aux citoyens de l'importance des espaces verts dans leur milieu ».

Le ministre a indiqué que le concours était un complément aux Floralies internationales qui auront lieu pour la première fois en Amérique, à Montréal, du 17 mai au premier septembre 1980.

Le cardinal Léger rentre

YAOUNDE (d'après AFP) — A la veille du départ du Cameroun du cardinal Léger, qui vient de passer 11 ans au service des handicapés; Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé, a célébré une messe dimanche matin en la cathédrale de Yaoundé.

Dans une déclaration à la presse, le cardinal Léger a indiqué qu'il regagnait Montréal pour la célébration, le 25 mai prochain, de ses 50 années de sacerdoce. « Après 50 ans de service près d'un même patron, a-t-il dit, on ne peut que lui offrir ses respects et son coeur, et se préparer à le rejoindre, puisque les prêtres quittent ce monde, en moyenne entre 70 et 75 ans ».

CALGARY $199.

Nos vols ABC partent le samedi soir à dater du 23 juin pour une, deux ou trois semaines. Six, huit ou dix semaines aussi disponibles sur quelques départs. Réservez au moins 30 jours à l'avance. Places selon disponibilités. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connait nos conditions.

Avions de Nordair opérés par Suntours Ltée avec approbation de la Commission Canadienne de Transport selon la réglementation des vols ABC. Dépôt non remboursable de $25. requis. Taxe de Transport du Canada en plus. Detenteur d'un permis du Québec

Vacances Sunflight Inter Villes

Fine Cuisine Familiale d'Eté

par Henri Bernard

3 Cours

Chacun de 3h30 avec livret et repas peut être pris indépendamment

BAR B Q CAMPING
30 Avril, 1, 2 ou 3 Mai

BAR B Q GASTRONOMIQUE
7, 8 ou 9 Mai

SALADES CHAUDS-FROIDS ET ASPICS
14 ou 15 Mai

RENSEIGNEMENTS - MENUS
843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard
2015 de la Montagne
Suite 610, Montréal

Fiducie du Québec

dépôts garantis

10 1/4

• Dépôt initial minimum $1 000
• Intérêts payés annuellement, 4 ans et 5 ans

Taux sujet à changement sans préavis.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

Pour information:

Complexe Desjardins (514) 281-8840

extérieur sans frais 1-800-361-6840

La Fiducie du Québec . . . pour un choix de modes d'épargne

desjardins

Nettoyage sur place
Tapis mur à mur

Épargnez 25% du prix régulier, cette semaine seulement!

Appellez immédiatement et épargnez!

Nettoyage de tapis, draperies et meubles.

Notre specialite: Nettoyage de tissus problematiques que d'autres refusent de nettoyer.

«On sait faire depuis 1908»

LA COMPAGNIE DE NETTOYAGE CANADA CARPETTES
3939 ouest, Jean-Talon coin Lucerne
342-1230

LE DEVOIR

PAGE 3

Montréal, mardi 1er mai 1979

La licence tv de R-C renouvelée pour 3 ans seulement

OTTAWA (PC) — Le réseau de télévision de langue française de Radio-Canada doit augmenter ses efforts afin de rejoindre tous les francophones, surtout ceux qui vivent hors Québec, améliorer sa programmation dite régionale pour permettre une « expression continue de l'identité canadienne » et enfin respecter ses engagements afin que d'ici 1980, environ 80% des émissions diffusées aux heures de grande écoute soient de contenu canadien ou de grande qualité.

C'est ce qui ressort des recommandations formulées, hier à Ottawa, par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui a accepté de renouveler les licences des réseaux de télévision et de radio de Radio-Canada et de la CBC.

Les licences sont traditionnellement accordées pour une période de cinq ans, mais le CRTC a fait savoir que les permis des réseaux de télévision, de langues française et anglaise, ne resteraient en vigueur que jusqu'au 30 septembre 1982.

Par contre, le CRTC a accepté de renouveler les licences des réseaux anglais et français de radio tout en faisant l'éloge de ce service.

« La Société Radio-Canada a réussi à créer un réseau de radio différent, original, varié et utile, dont la programmation offre un service équilibré qui renseigne, éclaire et divertit », peut-on lire dans le rapport de quelque 70 pages.

Selon le CRTC, le réseau de télévision de Radio-Canada devrait accorder plus d'attention à l'acheminement et à l'échange d'informations culturelles et régionales en vue de « permettre une expression continue de l'identité canadienne. »

Tout en reconnaissant l'expansion du service francophone de Radio-Canada, le Conseil note qu'il ne s'agit pas d'une consolation pour les populations qui sont actuellement privées de services ou mal desservies.

« Culturellement isolées, souvent menacées par un taux élevé d'assimilation, on peut comprendre que celles-ci puissent sembler sous-estimer l'effort de Radio Canada », explique-t-il

Le CRTC déplore le fait que la plupart des émissions produites au Canada en langue française, proviennent de Montréal et que le sujet soit souvent traité « dans une perspective montréalaise » par des invités ou commentateurs de cette région.

Comme les ressources et moyens de production du service français de Radio-Canada ne sont pas comparables au service anglais qui dessert une population plus importante, le CRTC se demande s'il ne serait pas souhaitable qu'une plus grande collaboration existe entre les deux services. Il indique que le service français pourrait avoir accès, sur une base continue, aux séquences ou aux films d'archives qui sont utilisés par le service français.

« La Société Radio-Canada pourrait étudier la possibilité d'utiliser le matériel jugé utile à l'explication d'un phénomène ou problème dans une optique, disons à titre d'exemple, franco-manitobaine », souligne le CRTC dans cette recommandation.

Le Conseil a invité Radio-Canada à la suite d'une suggestion en ce sens de la Fédération des francophones hors Québec, de considérer la création d'un comité consultatif sur la radiodiffusion et les minorités de langues officielles.

Ce comité permettrait « une meilleure compréhension des groupes intéressés et une meilleure planification des priorités à la satisfaction des parties en cause. »

De plus, le CRTC demande à Radio-Canada de s'assurer que ses politiques et critères d'embauche pour son personnel hors Québec, ne donnent pas « l'impression » d'être un obstacle à l'embauche des gens locaux et que les programmes de formation permettent de doter les stations régionales d'un personnel représentatif de la région.

Enfin, selon le CRTC, le poste CFHA à Edmonton, en Alberta, doit desservir uniquement la population de langue française et cesser d'être un poste multiculturel.

De la moto-cross sur le mont Royal ? «Pourquoi pas!» s'est dit Marc Béliveau, qui a profité du temps splendide d'hier pour «déambuler» allègrement sur les hauteurs montréalaises. (Photo Jacques Grenier)

Les chargés de cours de l'UQAM décident de reprendre le travail

par Gilles Provost

Admettant sa défaite, l'assemblée générale du syndicat des chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a décidé hier de mettre fin à sa grève et de reprendre le travail pour quatre semaines supplémentaires.

La rage au coeur, les syndiqués ont quand même décidé de demander aux tribunaux l'annulation du jugement d'arbitrage qui les prive de leur droit de grève en vertu de la Loi 45. Bien plus, tirant parti le mieux possible de l'invraisemblable imbroglio juridique dans lequel ils se débattent, ils tenteront même de négocier des conditions de travail plus avantageuses pour la fin de la session universitaire.

Pour leur part, les étudiants aussi réunis en assemblée générale hier soir semblaient bien décidés, au moment de mettre sous presse, à ne rien faire qui puisse compromettre davantage la session d'hiver. Ils ont pourtant dénoncé avec véhémence les modalités retenues par la Commission des études ainsi que le jugement qui frappe les chargés de cours. Enfin, ils gardent espoir d'amoindrir encore les inconvénients nombreux que représente pour eux une telle fin de session improvisée.

Tout le reste du personnel de l'université (professeurs, administrateurs, employés de soutien ou d'entretien) était déjà au poste hier matin et les cours devraient donc reprendre sans problème majeur aujourd'hui. La quasi-totalité des étudiants ou du personnel enseignant devrait être à leur poste.

Du côté des chargés de cours, la situation juridique paraît des plus confuses puisque leur contrat d'engagement se terminait ce matin même à minuit. Légalement, le « maintien des conditions de travail antérieures à la grève », tel que prévu par la loi, voudrait donc dire qu'ils ne sont plus des employés de l'UQAM et qu'ils n'ont donc pas à reprendre le travail...

Très consciente de cette conclusion absurde, la direction du syndicat a cependant déconseillé hier à ses membres de s'engager dans une telle direction, avouant bien clairement qu'elle ne possède plus le « rapport de force » nécessaire à la poursuite de la bataille. Une telle directive ne serait même pas respectée, a-t-on avoué, et l'assemblée l'a formellement rejetée.

Plusieurs ont même affirmé sans conteste que le syndicat serait incapable de déclencher une nouvelle grève si jamais les tribunaux accédaient à sa demande de bref d'évocation et redonnait le droit de grève légal.

L'imbroglio juridique ouvre aussi la voie à toutes sortes de solutions, les uns soutenant par exemple qu'ils n'ont pas été engagés vraiment jusqu'à une date précise mais plutôt jusqu'à la fin de la saison d'hiver. « Si l'université décide qu'il suffit de quatre semaines pour terminer cette session et si nous donnons les cours requis, le respect du contrat exige que nous recevions le plein salaire prévu pour une session, comme s'il n'y avait pas eu grève », ont soutenu quelques-uns sans que les « experts juridiques » présents ne puissent désavouer cette exégèse.

Finalement, on a retenu une voie mitoyenne entre ces deux interprétations, après d'interminables débats: le syndicat considérera qu'il s'agit vraiment d'un nouveau contrat pour ses membres et il tentera d'en négocier les clauses pour que la rémunération totale soit équivalente à celle prévue à l'origine pour une session complète.

Chose certaine, il y a là place pour la négociation puisque l'université a déjà fait savoir qu'elle est disposée à payer aux chargés de cours un montant forfaitaire équivalent à la moitié du salaire perdu pour tenir compte du travail supplémentaire que représente le réaménagement des cours du mois prochain.

Les syndiqués ont aussi dénoncé vertement la Loi 45 adoptée par le gouvernement actuel et particulièrement la clause qui les a privés de leur droit de grève et de négociation dans la bataille contre la direction de l'UQAM.

Du coté étudiant, on a protesté dans le même sens mais en s'inquiétant surtout du surcroît de travail qu'implique une telle fin de session « abrégée » qui se prolonge à une période de l'année où ils prévoyaient occuper des emplois d'été. On insiste surtout pour que les cours soient tous maintenus (même si un chargé de cours refusait de signer un nouveau contrat comme l'université lui en reconnaît le droit) et pour que les étudiants qui ne peuvent terminer leur session puissent obtenir remboursement de leur frais de cours.

L'université se dit prête à envisager de tels remboursements dans des « cas spéciaux », étudiés au mérite et à sa discrétion mais suggère une formule qui permettrait de terminer les cours déjà commencés à la prochaine session.

Débrayages à la SAQ

Afin de manquer le 1er anniversaire de leurs négociations et également la fête des travailleurs, plusieurs centaines d'employés de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec (S A Q) débrayeront aujourd'hui.

Selon un communiqué de leur syndicat, les bureaux de la Société des alcools du Québec, aussi bien à Montréal qu'à Québec seront désertés par leurs employés, de même que tous les magasins des régions de Montréal, Québec, Hull, Trois-Rivières, Sherbrooke, des Laurentides, des Cantons de l'Est, de Saint-Hyacinthe, Drummondville et des Bois-Francs.

CSN, FTQ et CEQ refont l'«unité» à l'occasion de la fête du 1er mai

par Louis-Gilles Francoeur

Les trois grandes centrales syndicales québécoises, la CSN, la CEQ et la FTQ ont décidé de fêter ensemble cette année, du moins à Québec et à Montréal, la fête des travailleurs. D'importantes manifestations populaires doivent souligner aujourd'hui cet événement.

L'an dernier, la FTQ avait fait bande à part et organisé à Montréal et en province des manifestations séparées. Il semble donc que les différends idéologiques et les séquelles des durs maraudages des derniers années ont été relégués à l'arrière-plan cette année et c'est dans un esprit « d'unité » que le Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) a décidé d'amorcer le rapprochement au niveau des « régionales ».

La CSD, pour sa part, n'a jamais participé officiellement aux festivités des trois autres centrales à l'occasion de cette fête d'inspiration socialiste. Au Québec, la fête du 1er mai a été remise à l'honneur depuis 10 ans seulement, après avoir donné lieu au début du siècle à des manifestations importantes. Il semble présentement que cette fête soit en train d'éclipser peu à peu celle de la première fin de semaine de septembre, reléguée au rang de congé saisonnier.

La fête du 1er mai a donné lieu cette année à de nombreux messages, des trois grandes centrales, des évêques, de la Ligue des droits et libertés, du ministre de l'Immigration, voire des employés du théâtre du Nouveau-Monde, qui en ont profité pour demander au public de respecter leur piquet de grève.

D'autres noms et organismes s'ajouteront à cette liste aujourd'hui.

Le lecteur pourra prendre connaissance en première page du supplément publié aujourd'hui dans LE DEVOIR des messages des présidents de la CSN et de la CEQ.

M. Norbert Rodrigue, qui sera aujourd'hui sur la ligne de piquetage dressée devant la Reynolds Aluminium, a axé son message sur « l'emploi et les libertés » alors que son collègue de la CEQ, M. Robert Gaulin, met l'accent sur la nécessité de « l'unité dans l'action » syndicale.

Le slogan retenu par le CRIM est par contre légèrement différent: toutefois, le thème « Défendons nos droits et libertés » recoupe les mêmes préoccupations.

Les exécutifs des trois centrales, qui avaient laissé à leurs troupes au niveau de chaque région le soin de « fêter » ou non ensemble, ne se sont pas entendus sur un thème commun.

L'Assemblée des évêques du Québec a de son côté émis une déclaration dans laquelle elle s'intéresse tout particulièrement au chômage chez les jeunes. Le lecteur trouvera sur ce sujet un texte distinct dans cette page.

Enfin, le ministre de l'Immigration du Québec, M. Jacques Couture, a tenu à exprimer sa « solidarité » avec les travailleurs québécois et en particulier avec les « travailleurs immigrants ». M. Couture a rappelé que ces travailleurs « vivent parmi nous dans des conditions souvent bien difficiles » et il a appuyé « les millions de travailleurs de par le monde, surtout ceux qui vivent sous des régimes répressifs, qui font obstacle à leurs droits fondamentaux d'association et de liberté de parole ».

Les trois présidents du CRIM, MM. Marcel Perreault du Conseil du travail de Montréal (FTQ), Gérald Larose, du Conseil central de Montréal (CSN) et Rodrigue Dubé, de l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) ont précisé que cet organisme, à l'origine du rapprochement entre les trois centrales dans les annés 1970, avait à nouveau l'intention d'oeuvrer ouvertement à l'unité du mouvement ouvrier.

Le représentant de la CEQ a appuyé les propositions du dernier congrès du Conseil du travail en vue de mise en place au Québec d'un pacte de non-maraudage entre les trois centrales. Le président du Conseil central de Montréal a dit de son côté qu'il était prêt à appuyer toute action concrète de rapprochement entre les trois groupes, soulignant que les gestes de solidarité entre syndicats d'allégeance différente ne se sont pas résorbés en dépit du « froid » enregistré au niveau des cimes syndicales...

Le CRIM veut aujourd'hui mettre de l'avant les revendications des travailleurs québécois sur le droit au travail, le droit de s'organiser en syndicats, les droits de négocier et de faire la grève.

À ces thèmes, repris par chaque centrale, s'ajoute le dossier des droits et des libertés. Une véritable opération anti-infiltration policière verra le jour aujourd'hui par la publication et la distribution à 35,000 exemplaires d'un dossier sur la présence de la police dans l'action syndicale. Selon la CSN, ce dossier publié conjointement par elle-même, la CEQ, la Ligue des droits et libertés ainsi que la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal, contient « de nombreux cas inédits » d'infiltration policière.

Les exemplaires de cette brochure seront distribués lors des manifestations du 1er mai à travers le Québec.

A Montréal, la manifestation populaire débutera à 19 heures au parc Molson, à l'angle des rues Iberville et Beaubien, pour se terminer au Centre Paul-Sauvé où se tiendra une fête de solidarité.

D'autres manifestations auront lieu dans 19 autres villes du Québec. A certains endroits, elles sont « unitaires »; à d'autres endroits, elles ne le sont pas. Dans certaines villes, les manifestations seront remplacées par des soupers ou des soirées de solidarité. Le lecteur trouvera la liste de ces fêtes en page 6 du supplément du 1er mai.

De son côté, la Ligue des droits et libertés (LDL) a pris fait et cause pour les travailleurs non syndiqués, soulignant que la récente loi sur les conditions minimales de travail « n'améliorera en rien, ou presque, les conditions de travail des non-syndiqués » parce qu'elle n'impose pas la journée de huit heures ou la semaine de 40 heures et qu'elle ne reconnaît aucune sécurité d'emploi, ni journées de maladie, ni ancienneté. Elle est jugée d'autre part « discriminatoire » parce qu'elle ne protège en rien les employés domestiques et agricoles.

Selon la LDL, faciliter la syndicalisation des non-syndiqués, par des amendements appropriés au Code du travail, constitue une bien meilleure solution puisque ce sont les travailleurs eux-mêmes qui s'occuperaient ensuite de la promotion de leurs intérêts grâce à un cadre législatif adapté à notre système économique.

Au moment de mettre sous presse, la FTQ n'avait pas encore divulgué le message du 1er mai de son président, M. Louis Laberge.

Les évêques du Québec lancent un appel pour les jeunes en chômage

Dans son message à l'occasion du 1er mai, l'Assemblée des évêques du Québec lance un appel à tous les Québécois pour qu'ils s'attaquent au chômage des jeunes.

« En toute justice, il faut dire que les jeunes ne choisissent pas d'être chômeurs. C'est une situation qu'ils subissent », affirment les évêques québécois.

La situation est connue et les données sont accablantes: un chômeur sur deux est jeune, 26% des finissants du secondaire n'ont pas d'emploi, 40% des finissants du programme professionnel court sont en chômage, 60% des finissants au secondaire et 30% des diplômés des cégep ne se placent pas dans leur ligne de formation. D'ici 10 ans, 700,000 jeunes tenteront de se trouver une situation sur le marché du travail.

Avant qu'ils aient terminé leurs cours, les jeunes vivent déjà des situations dramatiques de concurrence entre eux, de discrimination et d'insécurité, soulignent les évêques.

« Force nous est d'interpeller à la fois la société et les communautés chrétiennes pour qu'elles abordent avec vigueur ce troublant problème avec des solutions techniques comme avec une charité inventive ».

Le message est essentiellement constitué d'interrogations adressées à tous ceux qui, par une prise de conscience, pourraient modifier une situation que les évêques qualifient de « plaie ».

Aux enseignants, les évêques demandent s'ils ont le courage de décrire franchement aux étudiants les possibilités d'emploi; aux associations professionnelles et aux syndicats, le message pastoral invite à plus de souplesse dans les normes sur les surnuméraires afin de favoriser l'intégration des jeunes travailleurs; aux employeurs, les évêques demandent s'ils sont prêts à faire des sacrifices plus onéreux avant de fermer une usine enfin, aux gouvernants,

Voir page 6: Les évêques

AUJOURD'HUI

A compter de 9 h, et jusqu'à 17 h demain, réunion des maires des capitales et métropoles francophones du monde, à l'hôtel de ville de Québec.

■

A 8 h 45, colloque du Centre des dirigeants d'entreprise sur les relations de l'entreprise avec ses publics, à l'hôtel Bonaventure; droits d'entrée.

■

A 19 h, soirée d'information sur le Hatha-Yoga, source de relaxation et de bien-être, au centre Le Lotus, 7373 rue Lajeunesse.

■

A 20 h, café-rencontre d'Ahuntsic sur le choix de lecture, au 10515 rue Esplanade.

■

A 19 h 30, soirée d'information sur la nutrition, au YMCA de Saint-Laurent, 1745 boul. Décarie.

■

A 14 h, la clinique mobile de dépistage du cancer. Cytologie Québec est à l'hôtel de ville de Charlemagne.

■

A 10 h, exposition d'objets d'art et de livres africains, au Centre communautaire de l'Université de Montréal, 2332 rue Edouard-Montpetit.

■

Les cliniques itinérantes de la Croix-Rouge sont à l'école Jean XXIII de Repentigny, de 14 h 30 à 20 h 30, et à la compagnie Northern Télécom de Lachine, de 9 h 15 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h.

La cour annule un mandat contre Lanctôt

La Cour supérieur du Québec a annulé hier le mandat d'arrestation émis plus tôt dans la journée contre Jacques Lanctôt qui est accusé de l'enlèvement, en 1970, de l'attaché commercial britannique James Richard Cross.

La Cour supérieure a annulé le mandat d'arrêt quand Lanctôt s'est présenté en cour, hier, pour connaître la date de son procès. Le mandat avait été émis du haut du banc parce que l'ex-felquiste ne s'était pas présenté à sa comparution plus tôt dans la matinée. Le procureur de la Couronne, Me Pierre Verdon, a expliqué par la suite que Lanctôt ne s'était pas présenté en raison d'un malentendu au sujet de l'heure de sa comparution.

La prochaine comparution de Lanctôt a finalement été reportée au 30 août. La cour fixera alors la date de son procès sous les chefs d'accusation suivants: conspiration, enlèvement, séquestration et extorsion. On s'attend à ce que le procès se déroule à l'automne.

L'ex-felquiste, aujourd'hui âgé de 33 ans, a mis fin à huit années d'exil volontaire d'abord à Cuba puis en France, lorsqu'il est revenu au Canada, en janvier dernier, pour faire face à la justice canadienne dans l'affaire Cross.

Rappelons par ailleurs que Lanctôt a récemment accordé une entrevue à Radio-Québec à propos d'un livre intitulé **Rupture de ban**, qu'il vient de publier chez l'éditeur Victor-Lévy Beaulieu. Une des conditions de sa remise en liberté était qu'il n'accorde aucune entrevue. La cour se penche actuellement sur cette affaire.

La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire

LE MARDI, 1er MAI 1979

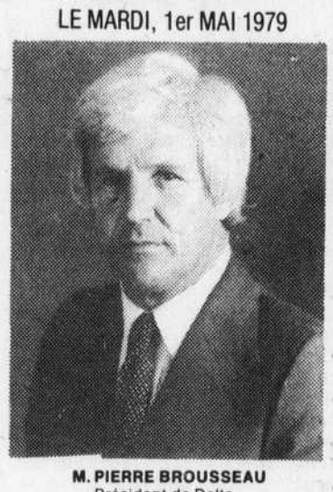

M. PIERRE BROUSSEAU
Président de Delta - des Gouverneurs Inc.

"Delta - des Gouverneurs: les plans d'avenir"

Hôtel Windsor 12h30

Le public est admis
Billets à l'entrée $10.
Renseignements: **866-2861**

Centre de bioéthique
Institut de recherches cliniques de Montréal

110 ouest, avenue des Pins, Montréal H2W 1R7

SYMPOSIUM
NORD-AMÉRICAIN

"HUMAIN" ET "PERSONNE":
CONCEPTS NORMATIFS
POUR LA PRISE
DE DÉCISION DANS
LA BIOMÉDECINE
CONTEMPORAINE

Organisateurs:

M. E. Keyserlingk
Commission de réforme du droit du Canada
Dr David J. Roy
Centre de bioéthique
Institut de recherches cliniques de Montréal

les 10 et 11 mai 1979.

Hôtel Loews La Cité
3625, avenue du Parc
Montréal, Québec

Le symposium se fera sous forme de tables rondes composées de 32 panelistes de l'Amérique du Nord avec la participation du public.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec:

Mad. Electa Baril
(514) 842-1481 poste 256

COLLOQUE
SUR
LA RÉVISION DU CODE CIVIL
3 et 4 mai, Hôtel Méridien, Montréal

Ce colloque offre à tous les juristes l'occasion:

- de s'informer sur les innovations et réformes proposées par le projet de Code civil
- de réfléchir sur l'harmonisation des éléments anciens et nouveaux du Code civil ainsi que sur l'impact de ces innovations et réformes sur la pratique du droit
- d'intervenir dans la mise en oeuvre finale du Code civil.

Frais d'inscription: **$150.00**
(comprenant documents de travail, déjeuner, bar-buffet et actes du colloque)

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
Me André Poupart
C.P. 6128, Montréal
H3C 3J7
Tél.: 343-6967

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

Les exigences de la solidarité

A l'occasion de la fête du premier mai, l'épiscopat du Québec a tenu à exprimer son attachement à la classe ouvrière. Le comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques a voulu en particulier attirer l'attention sur l'un des problèmes les plus graves et les plus répandus actuellement et qui risquait de trouver peu d'écho dans les festivités du 1er mai, le chômage qui sévit chez les jeunes, instruits ou pas, et auquel jusqu'à maintenant on a trop répondu par des expédients.

A la même occasion, LE DEVOIR accueille dans ses pages un cahier spécial préparé par le mouvement syndical. Ce n,est pas là non plus simple écho à l'actualité. En vertu de ses objectifs fondamentaux, le journal publié par Henri Bourassa entendait dès le départ, suivant un programme social datant de 1904, « rechercher la solution du *problème social* dans l'application des principes catholiques tels qu'exposés par Léon XIII et dans l'établissement des oeuvres syndicales et coopératives ».

Le progrès industriel et social a apporté depuis le début du siècle bien des changements dans la condition ouvrière et dans l'histoire sociale et syndicale du Québec. Le développement des centrales syndicales, des organisations coopératives, du secteur public et parapublic nous oblige à faire un bilan largement positif. Néanmoins, bien des acquis restent fragiles, et surtout nombre de travailleurs, à vrai dire la majorité, sont loin d'avoir les moyens de protection sociale requis pour survivre dans une société comme la nôtre.

Aussi, même s'il y a lieu de « fêter » aujourd'hui, il importe de s'arrêter, dans l'esprit historique du 1er mai, à la condition faite à la majorité des travailleurs.

A l'appel du Comité régional intersyndical de Montréal, les syndiqués de la FTQ, de la CSN et de la CEQ sont invités à célébrer les « gains » qu'ils ont remportés ces dernières années en matière de santé au travail, de niveau de vie et de sécurité d'emploi. Même si tous sont invités à cette célébration, maints chômeurs, maints salariés ne jouissant d'aucun de ces gains syndicaux éprouveront peut-être un sentiment d'aliénation, de frustration, voire d'hostilité. Il est en effet devenu bien difficile de parler aujourd'hui de « l'ensemble de la classe ouvrière » et surtout de l'inviter globalement « à la solidarité ».

Qu'on le veuille ou non, le mouvement syndical, comme du reste le mouvement coopératif, est devenu l'un des pouvoirs sociaux en place, et ses progrès ne se sont pas accomplis sans servitudes ni contradictions déplaisantes. Entre la force et la richesse de certains syndicats et le dénuement lamentable de certains travailleurs, la différence n'est pas seulement frappante; elle est scandaleuse. Les avantages et les avances pris par les uns par rapport aux autres, les cloisons établies chez nous tant dans le secteur public que privé entre diverses catégories de travailleurs, notamment les « manuels » par rapport aux cols blancs, entre les hommes et les femmes, entre les « jeunes » et les autres, en viennent à rendre aveugles mêmes les plus généreux et les plus « ouverts ». Il en découle trop souvent une solidarité à sens unique qui ne saurait mener bien loin.

La solidarité se mesure aux moyens qu'on prend pour la rendre effective et efficace. Si la fête du premier mai organisée par les centrales syndicales doit être une fête des travailleurs, non des seuls syndiqués, il en découle des obligations, des changements, des options fondamentales qui devront être durables.

Or le plus grand objectif, le plus grand défi qui se soient posés à ceux qui visent l'avancement de « l'ensemble de la classe ouvrière », c'est bien ceux de l'organisation et de la représentation de tous les travailleurs. Si les syndiqués qui sont bien organisés ont de la difficulté à progresser et même à conserver les gains acquis au fil de leur histoire, on peut imaginer sans peine le sort des autres. Certains, une minorité, n'ont pas besoin de la loi ni des syndicats pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. D'autres cependant, et ils sont encore la majorité, doivent s'en remettre à des lois et à des mécanismes d'inspection et de protection qui n'en sont guère. Au reste, chez les bien nantis comme les plus démunis, dans le monde du travail comme dans la société en général, la lutte contre l'arbitraire demeure une nécessité permanente et fondamentale.

On a tenté de suppléer chez nous à l'absence de syndicalisation ou aux faiblesses de l'organisation des travailleurs, dans la construction par exemple, par divers moyens légaux et par des organismes de tutelle ou d'assurance sociale. Tout en réclamant des mesures semblables, meilleures et plus nombreuses, les syndicats ont néanmoins prétendu, et avec raison, que rien ne saurait remplacer la prise en charge de leur sort et de leur avenir par les travailleurs eux-mêmes. On a reproché, souvent encore avec raison, aux gouvernements mêmes « favorables », de ne guère faciliter les choses dans ce domaine. Le syndicalisme n'a pourtant jamais attendu dans son histoire la faveur des pouvoirs en place pour naître, agir et se développer. C'est du reste à ce signe qu'on reconnaît souvent les syndicats forts.

Aussi ne faudrait-il pas que les lacunes et retards législatifs servent d'alibi aux immobilismes syndicaux. Même avec les meilleures conditions juridiques, les centrales ne seront pas placées dans une position progressiste à cet égard si elles étaient parmi les travailleurs non protégés les mêmes divisions, les mêmes rivalités, les mêmes détestables maraudages que ceux qui leur ont coûté et leur coûtent encore si cher parmi les syndiqués. On a vu du reste l'an passé, précisément à la fête du premier mai, où menaient ces déchirements, ces calculs et ces méfiances. La manifestation d'aujourd'hui veut être unitaire. Il faudra qu'elle ait des suites si elle ne doit pas être une imposture après avoir été un échec.

D'aucuns ont pensé résoudre ce problème et les contradictions intersyndicales en favorisant la formation d'une centrale unique. Les conditions qui prévalent maintenant, notamment la situation politique, auront rendu cet objectif plus illusoire encore. Au reste, une centrale unique ne saurait mettre fin aux conflits de juridiction qui opposent régulièrement des syndicats « frères », sans parler de la concurrence des associations « indépendantes ». Une étape préalable s'impose, à supposer que l'unification devienne un jour souhaitable et réaliste: c'est le rapprochement et la concertation entre les centrales. Soumise à des vicissitudes chroniques, cette solidarité entre les centrales ne pourra devenir réelle que si un pacte historique est conclu entre elles, tant pour leurs membres que pour les perpétuels oubliés.

Pareille manifestation de maturité et de leadership ne peut être provoquée artificiellement. Trop de 1er mai ne devraient pas cependant s'écouler avant qu'on la célèbre.

Jean-Claude LECLERC

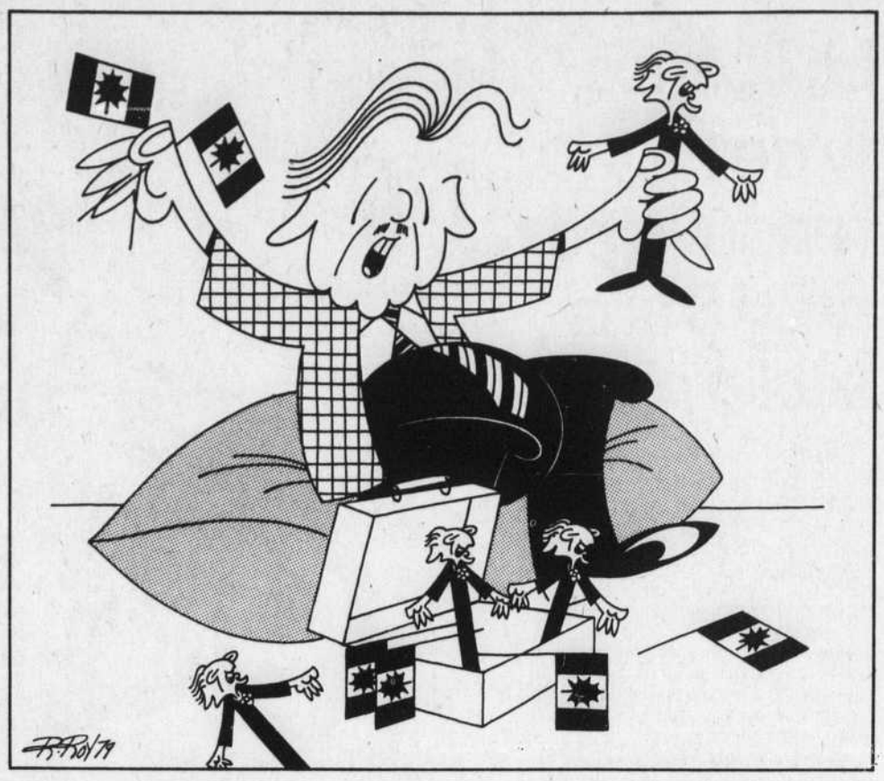

LETTRES AU DEVOIR

■ Deux poids, deux mesures

(Lettre adressée à M. René Lévesque, premier ministre du Québec)

Les membres de notre communauté demeurent stupéfaits devant le refus du ministère provincial de l'Immigration d'accorder une subvention (après maintes demandes), généralement offerte aux différentes communautés ethniques demeurant au Québec.

Après l'étude des réponses du ministère de l'Immigration à nos demandes, et à travers les déclarations des différents responsables du gouvernement, nous croyons que l'attitude du ministère de l'Immigration envers nous n'est pas conforme à votre politique, et nous pensons que le ministère de l'Immigration a, envers quelques groupes ethniques, une politique de deux poids deux mesures. Ce que nous qualifions de favoritisme et de tactique électorale rentable. Nous avons constaté à plusieurs reprises que la position de ce ministère vis-à-vis des petites communautés est passive, et cela peut-être à cause: a) du poids électoral peu interessant que représentent ces communautés; b) d'une position plus attentive et plus favorable aux immigrants issus d'une société occidentale. Est-ce leur valeur culturelle et monétaire (bagage technologique, capitaux investis) qui les avantage par rapport aux immigrants qui viennent de pays généralement sous-développés?

À travers cette politique, le ministère de l'Immigration est poussé à investir plus d'argent, plus d'effort et d'attention pour séduire les groupes ethniques les plus intéressants. Est-il nécessaire de mentionner que les trois communautés nord-africaines n'ont reçu jusqu'ici aucune invitation aux différentes réunions destinées aux communautés ethniques (sauf une invitation aux représentants tunisiens, pour la réunion du trente janvier dernier).

J'espère, monsieur le premier ministre, que notre lettre attirera votre attention sur les problèmes des petites communautés.

Bedoui SADOK
Président de la Communauté tuniso-canadienne de Montréal
Montréal, le 13 avril 1979

■ Qui pleurera Idi Amin Dada ?

La baudruche s'est dégonflée. Le régime dadaïste s'est écroulé. Le maréchal-président à vie avait fait rire. Il avait surtout massacré: un demi-million d'Ougandais selon les dernières estimations. Son peuple, las de servitude, l'a abandonné. Son armée, dont il disait qu'elle était « l'épée de l'Islam », s'est enfuie. Il ne restait plus que les Lybiens et les Palestiniens. Mais eux aussi ont fui.

Qui donc pleurera Idi Amin Dada?

Sûrement pas le peuple d'Ouganda qui a accueilli ses libérateurs avec des fleurs. Les chefs d'État d'Afrique noire n'ont pas levé le petit doigt pour l'ex-président de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Les Soviétiques et les Polonais qui le soutenaient militairement l'ont laissé choir.

Idi Amin Dada qui s'était engagé à défendre la « cause de l'Islam » à fond, qui avait proclamé la Djihad en choeur avec Khomeiny, Khadafi et Arafat, s'est finalement trouvé seul face à son destin de pantin politique. Son régime ne tenait qu'avec les subventions des pétro-dollars lybiens. Khadafi et Arafat avaient bien juré de défendre leur vassal et menacé la Tanzanie d'écrasement. Mais voilà: les troupes palestino-lybiennes se sont « effoirées » devant l'armée tanzanienne et les résistants ougandais. Khadafi et Arafat se le feront rappeler lorsque leurs discours arrogants inciteront encore la Ligue arabe à la guerre sainte. C'est en Egypte que la crédibilité des deux « hyper-durs » sera au plus faible. L'Égypte se souvient dans sa chair et dans son âme des guerres meurtrières contre un Israël déterminé à survivre: elle aura du mal à prendre au sérieux les velléités guerrières de Khadafi et Arafat qui ont plié lamentablement devant l'armée tanzanienne et les résistants ougandais.

Non vraiment personne ne pleurera Idi Amin Dada, si ce n'est Khadafi, Arafat et leurs commis. Dada n'était que discours et massacre ubuesques. Célébrons maintenant la libération de ce peuple ougandais opprimé et méprisé. Souhaitons aussi que l'aventure dadaïste serve de leçon à l'impérialisme arabe en Afrique.

Albert DERHEM
Montréal, le 23 avril 1979.

■ Les médias et le nucléaire

Au lendemain de Harrisburg, la plupart des éditoriaux concluaient que les milieux intéressés par l'énergie nucléaire effectuaient une « censure » de l'information. A mon avis, les médias ont une part de responsabilité dans cette « censure »; ne serait-ce qu'à cause de « l'hésitation » des personnes informées suite à des expériences négatives avec certains représentants des médias.

Pas plus tard que la semaine dernière, deux de mes collègues ont été interviewés sur des problèmes relatifs au nucléaire. Ils voulaient faire leur part pour informer le public sur des événements d'actualité. Ils ont pris le temps d'expliquer ce qu'ils savaient, du mieux qu'ils pouvaient. Dans ces deux cas, une sorte de « censure » a remplacé la vérité.

Le premier cas, consistait à expliquer à une correspondante d'un réseau national de télévision, le problème des générateurs de vapeur de Gentilly 2. Le spécialiste répondit aux questions qui lui étaient posées devant les caméras. Non contente de manque de « spectaculaire » des propos factuels du spécialiste, la correspondante ignora l'entrevue. Ce soir là, elle « résuma » elle-même le problème en le qualifiant de non-sécuritaire plutôt que strictement non-économique, comm le lui avait amplement expliqué le spécialiste. Incidemment ce même soir, un poste local à Trois-Rivières, a jugé bon de présenter une entrevue semblable sur le sujet, avec ce même spécialiste.

Dans le deuxième cas, l'ingénieur fut carrément moins fortuné. Il avait fait visiter la centrale à un journaliste de la presse écrite anglophone et quelle ne fut pas sa surprise de voir le vendredi suivant sa photo en première page, accompagnant un article sensationnel dans lequel on lui faisait dire qu'il ne croyait pas que la centrale était sécuritaire.

Il serait faux de prétendre que toutes les expériences avec les médias sont aussi négatives. La plupart des journalistes ne recherchent pas le « sensationnel à tout prix », mais les pièges de la déformation des faits et des dires devront être évités, si l'on a vraiment à coeur l'information du public.

Mon humeur ainsi que celle de mes collègues suite à ces incidents, est bien exprimée dans deux extraits d'un discours qu'Alexandre Solzhenitsyn, Prix Nobel en litérature, adressait aux finissants de la prestigieuse Harvard en juin 1978.

« ... Parce qu'une information instantanée et crédible doit être livrée, il devient nécessaire de recourir aux conjectures, aux rumeurs et aux suppositions pour remplir les vides, et rien de tout cela n'est jamais rectifié, ils resteront tout le temps dans la mémoire des lecteurs. Combien de jugements empressés, superficiels et immatures sont exprimés chaque jour, trompant les lecteurs, sans aucune vérification La presse (les médias en général) peut simuler l'opinion publique et même mal l'éduquer...

« ... L'empressement et la superficialité constituent le mal psychique du 20e siècle, et plus qu'ailleurs, ce mal se reflète dans la presse. Celle-ci s'arrête aux formules sensationnelles ».

L'énergie nucléaire fera dorénavant l'objet d'une attention accrue de la part des médias. En soi cela est bien, car il est indispensable que le public soit adéquatement informé dans tous les domaines qui concernent son bien-être. Mais, pour aider à lever le voile de « censure », le défi ne se pose pas uniquement aux spécialistes. Les journalistes et les éditorialistes devront faire preuve de beaucoup plus de diligence pour ne pas tomber dans les pièges décrits par Solzhenitsyn...

Ainsi pourrions-nous tous mieux servir notre collectivité...

Jean CHINIARA, ing.

■ Un excellent choix d'émissions

(Lettre adressée à Radio-Canada).

Les responsables de la programmation à Radio-Canada télévision se sont surpassés cette année en présentant à l'horaire de la Semaine Sainte le film « Jésus de Nazareth » et au jourd de Pâques la messe de la Résurrection directement de la splendide cathédrale de Valleyfield.

La foi des chrétiens de langue française a été bien servie par la télévision de l'État et je tiens à remercier les responsables et les encourages à continuer à nous procurer d'autres émissions aussi bien faites: remplies de beauté, de fraicheur et de signification.

Un téléspectateur satisfait,
Yvan BENOIT

Val d'Or, le 16 avril 1979.

ACTUALITÉ

«En plein vingtième siècle»

par André Patry

Le retour, par la remontée de l'islam, à des interdictions et des châtiments dont nous avions perdu le souvenir suscite parmi nous une réprobation très compréhensible et un étonnement qui l'est beaucoup moins. Une question revient constamment: « Comment peut-on encore, en plein vingtième siècle, amputer le voleur et lapider l'adultère? »

Il y a, dans cette interrogation naturellement généreuse bien que parfois suspecte, un relent d'ethnocentrisme que la mémoire de nos gloires défuntes alimente insidieusement. Nous croyons encore, comme nous le pensions jadis, que le monde entier vit à l'heure de l'Occident, c'est-à-dire à celle du vingtième siècle. Mais que signifie en vérité cette chronologie qui, faisant tout remonter à la venue du Christ, partage les événements et juge les hommes suivant des critères dont tant de peuples n'ont jamais éprouvé les mérites sinon d'une manière caricaturale, à l'époque où les Européens venaient leur imposer, pour des fins qui leur étaient personnelles, des institutions et des règles dont ils avaient su jusque-là se passer, et souvent avec bonheur?

Derrière cette notion d'une ère contemporaine qui, surmontant tous les siècles, serait riche des expériences du passé, se dissimulent peut-être deux idées que l'observation des faits ne rend guère soutenables, si ce n'est qu'avec de grandes précautions: à savoir que le passage d'une génération à l'autre s'accompagne d'un progrès certain et que la civilisation chrétienne est, depuis deux mille ans, l'artisan par excellence de cet avancement.

Trop de témoignages militent en faveur de l'évolution pour qu'il soit encore possible d'en contester la réalité. D'abord apparus en Afrique ou au Proche-Orient, ou dans ces deux régions à la fois, les hommes, pendant des milliers de siècles, ont marché à tâtons vers une lumière toujours plus généreuse qui, en les éveillant aux choses de l'univers, les a confondus, puis abandonnés à des superstitions dont nous continuons de supporter les cruels égarements.

Dans leur course vers l'inconnu, les peuples et les nations ont suivi, à des rythmes distincts, un cheminement qui a accentué leurs différences et couvert la terre de leurs oeuvres, les unes solidaires, les autres contradictoires. Mais à aucun moment depuis l'aube des civilisations on a vu, dans l'ordre moral, un progrès qui confirmât de façon irréversible la liberté et la dignité de tous les êtres humains.

Certaines pages de l'histoire antique, égyptiennes et chinoises, démontrent que les hommes n'ont jamais cessé de célébrer les mêmes vertus et de se livrer aux mêmes vices; et quand on considère la montée humaine à travers le temps, on ne constate de progrès véritable que dans un seul domaine: celui du savoir. Même si bien des connaissances se sont perdues, et parmi les plus précieuses, il faut admettre que les hommes ont maintenant acquis des certitudes scientifiques qui les placent au seuil d'un monde inédit. Ce sont ces connaissances que l'Occident répand aujourd'hui avec une prodigalité peut-être suicidaire. Mais, comme on l'a déjà écrit, « science sans conscience n'est que ruine de l'âme »; et c'est ainsi que le reste du message chrétien ne passe guère. La raison de cet échec est connue. « On juge l'arbre à son fruit », rappelait le Seigneur. Les fruits de presque toutes les religions se sont révélés amers; et ceux du christianisme, véhiculés jadis par les conquérants espagnols, les commerçants britanniques et les administrateurs français, mûrissent toujours mal.

En fait, à côté d'une humanité qui progresse rapidement sur le plan scientifique et technologique, il y en a une autre qui tantôt avance, tantôt stagne, et tantôt régresse, suivant qu'elle rejette ses vieux démons, qu'elle les néglige ou qu'elle les retrouve en les confondant parfois avec Dieu.

Il n'y a donc, strictement parlant, de vingtième siècle que pour ceux qui, par conviction ou par habitude, voient dans la venue du Christ l'événement capital de l'histoire. Et encore là, cette division du temps, comme toutes les autres, a quelque chose d'arbitraire, puisqu'on ne peut rattacher la civilisation chrétienne au seul message évangélique. En effet, parmi les préceptes que le christianisme a enseignés au monde dans l'intention de le transformer, il y a ceux qu'il n'a pas inventés puisque les Juifs et les Grecs en prônaient déjà le respect, et ceux qu'il n'a pas retenus parce que leur observance heurtait les penchants les moins avouables de la plupart des hommes.

Six siècles avant l'ère chrétienne, les Japonais s'étaient donné un premier empereur: ils vivent donc au vingt-sixième siècle. Six siècles après notre ère, les Arabes ont reçu le Coran: ils se considèrent donc en plein quatorzième siècle. Tous les peuples ajoutent à leur calendrier officiel celui des nations chrétiennes; mais c'est pour des raisons pratiques qu'ils le font et non parce qu'ils tiennent l'avènement du christianisme pour le plus grand moment de l'histoire.

L'unification du monde dans laquelle nous sommes maintenant engagés aboutira peut-être un jour à rendre contemporains à tous égards les peuples de la terre, en les soumettant notamment à une même morale. Mais nous sommes encore loin de cet instant, qui pourrait bien, d'ailleurs être sinistre.

Pendant longtemps encore, c'est la même humanité, toujours partagée entre l'idéal de la justice et la tentation de la cupidité, qui s'offrira aux hommes; et chaque fois qu'elle s'abandonnera à ses passions démentes, des voix s'élèveront pour la fustiger et la mettre en garde contre ces dieux infantiles, nés de ses vieux fantasmes, qu'elle croit servir en assouvissant ses appétits les plus bas.

■ Propos d'actualité

Il est noble d'être disposé à comprendre chaque homme, à analyser chaque système, à donner raison à ce qui est juste; mais cele ne signifie nullement perdre la certitude de sa propre foi ou affaiblir les principes de la morale, dont l'absence se fera vite sentir dans la vie de sociétés entières en y provoquant, entre autres, ces déplorables conséquences.

(Jean-Paul II, encyclique Redemptor Hominis.)

le 22 mai

Les promesses modernes

par Jean-V. Dufresne

A la belle époque, avant que la télévision ne vienne compliquer les choses, les candidats devaient, entre autres qualités, posséder tout le talent d'un vendeur de brosses Fuller ou de produits Familex.

D'ailleurs, le porte à porte n'était pas, comme aujourd'hui, grossier prétexte à un mini-reportage télévisé pour le bulletin de 10 h 30: porte qui s'ouvre, madame ou monsieur qui apparaît, les sourires, la poignée de mains, la porte qui se referme, l'escalier qu'on redescend. Et qu'on remonte.

Non. Les candidats avaient un produit à vendre, et un vrai, et ils accompagnaient leur visite d'un petit dépliant du genre de ceux qui vantent les mérites de l'aspirateur électrique. C'était le programme du parti, une énumération concise, mais fidèle, point par point, de tout ce que l'aspirant entendait réaliser s'il était élu. Et le programme tout entier tenait dans quelques feuilles brochées. On pouvait s'y fier, et c'étaient les mêmes promesses, du début jusqu'à la fin de la campagne.

Aujourd'hui, sous l'influence de la télévision, les programmes de partis ressemblent plutôt à un roman-feuilleton. Tranche par tranche. C'est que, pour soutenir deux mois durant l'intérêt d'une campagne devenue extrêmement coûteuse, les stratèges sont contraints d'étaler leurs promesses suivant un dosage savant qui les conduira, pensent-ils, graduellement, d'une semaine à l'autre, jusqu'à la toute veille du scrutin. Et ce n'est qu'alors, lorsqu'il ne reste plus de temps pour réfléchir aux promesses, que l'électeur aura enfin pris connaissance de l'ensemble des engagements promis.

Il ne faut donc pas s'étonner si, d'élections en élections, le nombre des indécis ne fait qu'augmenter. Ce n'est pas que les candidats d'aujourd'hui possèdent moins de convictions politiques qu'autrefois. Mais ils doivent les dispenser parcimonieusement, au compte-gouttes, hantés qu'ils sont par une panne sèche électorale.

Ainsi, de sondage en sondage, le pauvre électeur qu'on interroge ne peut-il risquer une opinion que sur la foi des renseignements avares et incomplets que les candidats lui auront communiqués.

Sans doute l'électeur pourrait-t-il se faire une bonne idée de son candidat au tout dernier jour de la campagne, pourvu qu'il ait colligé dans un cahier à feuilles mobiles chacune des promesses qu'on a fait miroiter devant lui durant deux mois. Avouez que c'est un travail de bénédictin.

Et là encore, à supposer qu'il l'ait fait, il arrive toujours au dernier sprint que les partis, eux-mêmes influencés par des sondages erronnés au départ, ont l'habitude d'imaginer des promesses auxquelles ils n'avaient jamais songé en début de campagne. Ce sont les tactiques de dernière heure, des engagements le plus souvent irréfléchis, dont on espère seulement que les électeurs les auront aussi vite oubliés le lendemain du vote, que les candidats eux-mêmes.

Heureusement pour les uns et pour les autres, la véritable campagne se passe au petit écran, et chacun peut alors mesurer la valeur d'un parti au seul mérite des critères les plus familiers: Grand-papa, A cause de mon oncle, ou Les soirées canadiennes.

Il me semle, à ce propos, si ma mémoire est fidèle, qu'il existait jadis à la télévision une émission qui s'appelait « Coupable ou non coupable? ». On imaginait un procès, l'accusé était dans le box, le procureur chargeait, la défense défendait, le juge jugeait. C'était vite tranché, à une demi-heure l'émission, mais on respectait les formes de la défense pleine et entière.

Aussi, lorsque j'ai vu la première réclame de la propagande conservatrice, samedi soir, durant le hockey, qui accusait Trudeau de tous les maux — qui le condamnait, plutôt — sans lui donner droit de réplique, je me suis demandé si, après tout, on ne devrait pas revenir à la belle époque. C'était moins spectaculaire, sans doute, mais c'était plus honnête.

Quand on en est réduit à imiter le bruit d'une grille de pénitencier pour convaincre des électeurs, on est sérieusement à court de promesses.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $65. par année; six mois: $36; trois mois: $24. À l'étranger: $70. par année; six mois: $38; trois mois: $27. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Le président du Conseil de presse invite les journalistes à la rigueur

par Aimé Gagné

M. Aimé Gagné a prononcé dimanche sa première allocution en sa qualité de nouveau président du Conseil de presse du Québec. Il s'adressait à l'assemblée générale de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, réunie en congrès annuel à Montréal. Dans les premières minutes de son discours, M. Gagné rend hommage à la mémoire de M. Jean-Marie Martin, premier président du Conseil de presse, décédé en novembre 1976.

Pourquoi ai-je accepté la présidence du Conseil? Je dois vous avouer que j'ai longuement hésité avant de l'accepter. La tâche m'apparaissant tellement exigeante et lourde que je ne croyais pas être en mesure de l'assumer, d'autant plus que j'avais fait valoir mes droits à la préretraite à l'Alcan afin de jouir un peu plus de la vie. Cependant, je me suis rendu compte que j'étais enoore trop jeune, à soixante ans, pour « dételer », et que j'avais encore un coup de collier à donner pour le Québec, et cette fois-ci pour une cause que j'ai toujours eue à coeur autant que la francisation des milieux de travail — soit le droit du citoyen à l'information.

Egalement, j'ai constaté que, par ma présence, je pouvais aider la Fondation pour le Conseil à recueillir les fonds dont le Conseil a besoin pour jouer pleinement et efficacement son rôle.

Ce rôle, c'est avant tout d'assurer le droit du public à la liberté d'information, le droit du public à une information honnête et complète sous toutes ses formes, de même que la protection de la liberté de presse.

Or, ce dont nous parlons là, c'est d'un droit sacré. Et c'est largement cet aspect fondamental de nos libertés démocratiques qui m'a persuadé d'accepter la présidence à temps partiel du Conseil de presse. Je ne pouvais pas me dérober au devoir moral de servir le public par le truchement du Conseil — et d'autant moins qu'on m'invitait à travailler en équipe.

Depuis le décès de M. Martin, les membres du Conseil avaient appris à travailler en collégialité. On m'a demandé de continuer dans cette voie. Voilà pourquoi, lorsque j'ai accepté l'offre du comité de gestion du Conseil j'ai demandé que ma nomination soit entérinée à l'unanimité par les membres du Conseil. Je tenais à mettre tous les membres à contribution.

En temps que président à temps partiel, il m'apparaît important que les tâches soient distribuées entre tous les membres et c'est bien ce que j'entends faire. S'il est vrai qu'un organisme s'identifie la plupart du temps par celui qui préside à ses décisions, il n'est pas écrit qu'il doive tout monopoliser. C'est la dernière des choses que j'entends faire.

Lorsqu'on m'a approché, bien sûr, une question fondamentale s'est posée: y a-t-il danger d'un conflit d'intérêts entre mes fonctions à la Commission d'Appel de Francisation des Entreprises et celles du Conseil de presse? Ni ceux que j'ai consultés ni moi-même ne percevons cette possibilité d'un conflit d'intérêts dans l'exercice des deux fonctions. Si, par impossible, oe conflit aujourd'hui imprévisible allait quand même se produire, il va de soi que je devrais abandonner, à regret, la présidence du Conseil de presse. Mais ne nous soucions pas outre mesure de cette hypothèse, et pensons plutôt au pain qu'il y a sur la planche du Conseil de presse. Et il y en a en quantité.

Au premier plan des préoccupations du Conseil figure la rigueur professionnelle de la discipline journalistique. Ici, aucune innovation. Il s'agit d'une condition fondamentale de l'existenoe d'une presse libre et intègre, ce qui en fait le souci quotidien du Conseil de presse.

Partons d'abord du droit du citoyen à l'information. Puis, notons que ce droit présuppose une probité professionnelle évidente chez les praticiens de tous les médias, de même que chez les médias eux-mêmes comme entreprises. Et nous constatons que, de ces deux facteurs, découle la liberté de la presse. Nous avons là trois éléments indissolubles: un droit démocratique du citoyen, une profonde conscience professionnelle chez les entreprises d'information et leurs journalistes, et enfin une presse libre.

Selon l'optique de chacun, il est possible d'intervertir l'ordre dans lequel ces trois objectifs du Conseil se présentent à l'esprit, mais ils n'en demeurent pas moins interdépendants.

Une autre façon d'exprimer cette pensée serait de dire que le public a le droit d'exiger une presse libre, ce qui sous-entend des journalistes et des organes d'information soucieux de leurs responsabilités sociales.

J'irai même jusqu'à avancer que ces journalistes, que ces organes d'information devront en tout temps subordonner leurs propres intérêts professionnels à leurs responsabilités sociales. Je ne suis pas sans réaliser que ce n'est pas chose facile, humains que nous sommes, mais par contre comme on dit en latin: it is a *must*. Autrement, je ne donne pas cher pour l'avenir de la liberté de la presse au Québec. Et au risque de me répéter, je dis que cette liberté passe avant tout par la rigueur professionnelle à la fois des journalistes et des organes d'information. C'est sur ce point et sur ce point seul que le public jugera éventuellement à la fois les véhicules et les artisans de l'information s'il veut s'assurer une libre circulation de l'information. Et c'est à la lumière du jugement qu'il passera finalement que la presse demeurera libre ou sera brimée au Québec. Il m'apparaît donc que le monde de l'information n'a d'autres choix que la pratique d'une très grande rigueur journalistique. Bref, selon moi, une étanchéité parfaite doit s'établir dans le domaine de l'information entre les responsabilités sociales et les intérêts professionnels des uns et des autres.

Dans une démocratie comme la notre, il peut sembler que cette façon de voir ne pose aucun problème. Et pourtant... Je répète: et pourtant!

La liberté est constamment menacée d'érosion. Il arrive parfois qu'au nom de cette même liberté, des groupes bien intentionnés, des organismes dont la bonne foi est reconnue, mais qui sont en mesure d'exercer de l'influence ou de l'autorité, peuvent dérégler le mécanisme délicat de la liberté. Dans le cours normal des choses, ce danger n'apparaît pas toujours nettement au public.

Mais ce sont des gens comme vous, spécialisés dans l'information, qui peuvent le mieux discerner les signes avant-coureurs de l'opinion, vous devinez les intentions et les intérêts de certains groupements, et vous êtes à même de déceler la portée possible ou probable d'un geste ou d'une attitude. Quelqu'un a déjà dit que la liberté se gagne au jour le jour. Cela ne veut-il pas dire qu'elle peut aussi se perdre au jour le jour?

Nous vivons à une époque où le public érpouve de plus en plus le besoin de se renseigner sur à peu près tout: économie, écologie, politique, enseignement — et quoi d'autre encore! Aussi, la liberté de l'information est à la base même de toutes les autres libertés. Qui attente à la liberté de la presse menace la liberté tout court. Cette pensée doit conserver sa valeur de principe, au Conseil de presse. Elle demeurera bien vivante, chez moi, tout au long de mon achat; elle sera même mon leitmotiv.

J'en arrive enfin au programme d'action que je me suis fixé. Dans l'immédiat, je dois me soucier d'assurer la pérennité du Conseil. En termes concrets, cela veut dire en premier lieu des ressources financières qui permettent un renforcement du secrétariat, puis un programme d'information élargi.

Les ressources financières, il nous faudra en recueillir une large part dans le grand public car, que nous le voulions ou non, l'argent est le talon d'Achille du Conseil de presse.

Effectivement, dès 1974, la « Fondation pour le Conseil de presse » avait été instituée. A cette Fondation, l'État provincial a déjà contribué deux versements de $100,000 par suite d'un engagement pris en 1975 de verser $500,000 en cinq ans. Or, le reste des subventions gouvernementales ne viendra qu'à la condition que la Fondation recueille une somme équivalente auprès d'autres sources. En ce moment, la Fondation dispose donc d'un fonds de $200,000, auquel votre Fédération professionnelle des Journalistes du Québec a ajouté $5,000. Je profite de cette occasion pour vous dire un grand merci.

Or, la Fondation pour le Conseil de presse va prochainement faire campagne pour recueillir $500,000 auprès de tous les milieux de la société, y compris les associations professionnelles et les entreprises; et je suis déterminé à l'appuyer de toutes mes forces. J'ai déjà abordé cette question, avec M. Lauren Picard, président de la Fondation, et j'espère ardemment que nous aurons ce demi-million — le Conseil de presse du Québec a droit — à des ressources humaines et matérielles plus conformes à ses besoins.

J'ai aussi parlé d'un programme d'information élargi. Celui que j'ai à l'esprit assurerait une vulgarisation systématique des renseignements en provenance du Conseil, comme notamment ses décisions. Cette vulgarisation est essentielle si nous tenons à intresser le public à tous les paliers. C'est là un souci personnel chez moi et, j'en suis sûr, chez tous mes collègues du Conseil.

Enfin, des ressources financières suffisantes nous permettraient d'avoir un président permanent qui consacrerait l'entier de son temps au Conseil de presse. Je n'en ai encore parlé à personne du Conseil, mais je juge que c'est là une nécessité indiscutable, nécessité à laquelle il n'a pas été pourvu depuis le décès de Jean-Marie Martin. Un conseil de presse de l'importance du nôtre — et de la qualité du nôtre, qualité jugée supérieure par la revue du Commonwealth Press Union — un tel conseil, il me semble, mérite un président à plein temps.

J'en arrive à la question — toujours d'actualité — des règles qui doivent guider le comportement des entreprises de presse et de leurs journalistes. Cette question a toujours préoccupé le Conseil de presse du Québec, comme vous savez. Il vient de terminer un travail sur cette question et des exemplaires vous ont déjà été remis.

Il y a quatre ans, le Conseil abordait l'étude de cette question d'un code d'éthique, à la suite du mandat inscrit dans ses lettres patentes. L'étude a été longue et approfondie. Entre autres choses, elle a porté sur la pertinence même d'un code de déontologie. En outre, le Conseil a tenu compte du fait que des codes d'éthique avaient été adoptés par l'Association canadienne des éditeurs de quotidiens et par celle des Hebdos régionaux. Mieux encore: la création même du Conseil de presse du Québec témoigne de la volonté des associations d'entreprises de presse de donner au public une information de qualité.

Cependant, après l'étude de tous les codes relatifs à la presse, le Conseil en est venu à la conclusion de ne pas codifier les pratiques professionnelles de ses membres, mais de retenir plutôt la formule britannique, qui ne comporte pas de code, mais qui s'inspire plutôt de précédents et de décisions prises au fur et à mesure que des cas se présentent. A la longue, de cette manière, une jurisprudence finit par s'établir. C'est déjà le cas au Québec.

Selon le Conseil de presse, cette formule souple comporte plus d'avantages pour assurer l'observance d'une éthique de l'information tout en écartant les inconvénients d'un code formel et rigide.

Et pour terminer, ce n'est sûrement pas à vous que j'ai à souligner l'influence que le Conseil de presse exerce déjà et qu'il pourrait exercer encore davantage à l'avenir.

Je n'ai pas à vous rappeler que le Conseil exerce une autorité qui est uniquement morale, qui n'est donc pas coercitive, comme par exemple celle du Barreau sur ses membres. Même si elle est simplement morale, cependant l'autorité du Conseil de Presse, comme je l'ai dit tantôt, est en voie de tisser graduellement une jurisprudence dont le public s'inspire pour réclamer notre intervention.

Et c'est bien là que réside la force du Conseil, dans son autorité morale, autorité qui inspire le respect tant des entreprises d'information et des journalistes que le respect du public en général.

LIBRE OPINION

Le bilinguisme pernicieux

par Gaston Laurion

Militant péquiste depuis la première heure, M. Laurion est professeur à l'Université Concordia.

Depuis l'adoption de la Loi 101, l'usage veut, dans les milieux nationalistes, que l'on affiche un optimisme sans réserve sur l'avenir de notre langue. On a l'impression que les droits du français au Québec ont échappé au danger et que nous sommes sortis de l'ornière bilinguisante dans laquelle la Loi 22 tendait à nous enliser. Les porte-parole de la SSJB-M se déclarent satisfaits, et nous dormons tous « dans la chaude lumière » qui émane de l'Office de la langue française. Certes la Loi 101 nous a permis d'effectuer un immense bond en avant. Les comités de francisation semblent accomplir leur oeuvre au sein des entreprises. Les nouveaux arrivants, pas plus que les Québécois non anglophones, ne peuvent désormais envoyer leurs enfants à l'école anglaise. L'affichage s'unilinguise et notre paysage urbain change progressivement. Ces acquisitions sont précieuses et il y a lieu de s'en féliciter, mais il y a peut-être lieu également de constater que la loi comporte des lacunes, que, dans certains domaines, elle semble impuissante à enrayer la faveur acquise par le bilinguisme (1) et que les « marchands anglais » (2), toujours forts de leur importance économique et comptant sur notre manque de vigilance ou sur le laxisme de la Commission de surveillance, se refusent à l'application de certains articles.

L'unilinguisme anglais

Dans de nombreux cas, l'unilinguisme anglais continue à s'étaler, chez nous, avec ou sans l'assentiment de la loi. Récemment, au cours d'un procès qui se déroulait en français, un témoin s'est exprimé en anglais sans que le demandeur puisse obtenir du juge les services d'un interprète aux frais de l'État. Cette situation est d'ailleurs courante aux Petites créances, où certains juges répondent en anglais à un intervenant qui s'exprime dans cette langue. Il y a quelques jours, j'ai dû renvoyer deux fois un colis qui me venait de la maison Birks. la première livraison, et cela en contravention avec l'article 57 de la Loi 101, la facture était imprimée et libellée en anglais. la seconde, on avait retapé un libellé en français sur du blanc à effacer, mais l'imprimé restait le même. Finalement, à la troisième, j'ai dû signer une facture libellée en français, mais imprimée en bilingue. Qu'y a-t-il de mal là-dedans, demanderont certains? Eh bien! il y a que l'anglais tout seul, c'est très bien au Québec, mais que le français tout seul, c'est insuffisant. Dans un autre domaine, bien public celui-là, les rues de l'île de Montréal ne se sont toujours pas débarrassées de leurs « aveniou », street, crescent, west, east, etc. Impuissance? ou lacune de la loi? je ne saurais dire. Malgré tout, je suis porté à croire que l'unilinguisme anglais est devenu tellement outrageant qu'il ne présente pas de très graves dangers là où il s'attarde: la rage qu'il soulève sert d'antidote.

Le bilinguisme

Le bilinguisme ne produit pas une réaction aussi salutaire que l'anglais seul; il demeure pernicieux dans la mesure même où il paraît nous respecter. On a assez dit pourtant, du temps de la Loi 22, les dangers du bilinguisme généralisé, qui ne peut constituer qu'une étape vers l'unilinguisme anglais. Durant le long combat que nous avons dû mener contre cette loi, le Mouvement Québec français n'a cessé d'en dénoncer le caractère bilinguisant. Où en sommes-nous, sur ce point, avec la Loi 101?

Tout le chapitre III sur la langue de la législation et de la justice fait présentement l'objet d'une contestation en Cour suprême et il y a tout lieu de croire que le bilinguisme y obtiendra gain de cause puisque l'article 133 de l'AANB n'a pas été abrogé par le législateur québécois. Nous pouvons sans doute escompter d'heureuses retombées politiques d'une telle issue, mais, en attendant, le bilinguisme a toujours cours devant les tribunaux québécois, et ce n'est pas demain que le domaine des lois et de la justice se francisera intégralement.

Dans tous les cas où la loi permet l'utilisation d'une autre langue que le français, elle ajoute une formule du genre « le français doit apparaître d'une manière au moins aussi évidente que l'autre langue » (articles 60 et 91, par exemple), ce qui signifie qu'il est sur un pied d'égalité avec cette autre langue et, donc, que le bilinguisme continue son règne puisque, dans la plupart des cas, cette langue sera l'anglais. Nous avons déjà mentionné la question des factures bilingues: elles pullulent chez nous même si l'article 57 exige que « les formulaires de demande d'emploi, les bons de commande, les factures, les reçus et quittances (soient) rédigées en français ». Car, comme la loi n'interdit nullement l'utilisation d'une autre langue pour ces documents, l'anglais reste légal à côté du français. Il ne serait d'ailleurs pas sans intérêt de relever les cas où, l'anglais n'étant pas interdit par la Loi 101, le bilinguisme demeure permis.

J'ai mentionné, plus haut, la facture bilingue de la maison Birks, mais il y a plus alarmant puisque l'Hydro-Québec, une régie de l'État, persiste à nous facturer ses services en bilingue. Pas étonnant, dans ces conditions, que Bell Canada agisse de même. Les seules factures en français que je reçoive me viennent de la société Sunoco, dont le siège social se trouve à Toronto.

L'affichage commercial, dans d'innombrables magasins d'alimentation — en dehors de Steinberg qui est l'objet d'on sait quelles pressions de la part des anglophones — et dans un nombre incalculable de boutiques, se fait en bilingue et contrevient ainsi à l'art, 58 de la loi. Les programmes de concert, à Montréal, sont toujours bilingues. Même la Réglementation de la Charte de la langue française est sortie en bilingue des presses de l'Éditeur officiel. La signalisation routière, en contravention avec l'article 29, n'est toujours pas intégralement francisée. Enfin les fameuses enveloppes pré-adressées en bilingue, qui constituent le comble du ridicule puisqu'un facteur québécois connaît sans nul doute le français, n'ont pas cessé d'être à la mode. Le bilinguisme atteint jusqu'à notre prononciation: le shampooing *Halo*, qui se disait autrefois comme bonjour, se prononce maintenant *hèlo* avec une h aspirée. Ce mode de prononciation à l'anglaise s'étend même à des mots de langue française comme l'abréviation du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) que l'on prononce MIR, dans la publicité télévisée du fédéral et chez les ministres et députés du Parti québécois. Notre paysage sonore, si l'on peut dire, est aussi pollué que le visuel.

Les effets psychologiques

Demandons-nous quels sont les effets psychologiques de cette pollution linguistique. La conséquence subliminale de l'omni-présence de l'anglais avec ou sans le français, dans notre vie quotidienne, c'est que notre langue se présente à nous comme inadéquate. Et si notre langue est inadéquate, nous-mêmes, nous sommes inadéquats. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, qu'il demeure si difficile et long de persuader le peuple québécois qu'il peut gérer ses affaires lui-même et qu'il n'a pas besoin de la Confédération pour assurer son niveau et sa qualité de vie?

Hélas! tout se passe comme si nos élites étaient profondément colonisées: elles ne croient pas vraiment aux vertus et à l'efficacité du français et, n'y croyant pas, elles prétendent se sauver toutes seules — en apprenant l'anglais et en prônant l'importance de cette langue, sans se soucier outre mesure de ce qu'il adviendra de la masse de notre peuple. Jadis les Québécois « bien » épousaient des Anglaises, parlaient anglais à la maison, et envoyaient leurs enfants à Loyola et à McGill. C'est à leur imitation que nos compatriotes de fortune plus modeste commencèrent, avant la Loi 101, à inscrire leurs enfants dans les écoles anglaises pour qu'ils deviennent bilingues et réussissent matériellement mieux qu'eux. Les nationalistes nantis d'aujourd'hui agissent-ils dans un esprit bien différent lorsqu'ils réclament, dans certain congrès régional du Parti québécois, que l'anglais soit enseigné le plus tôt possible dans les écoles? Pourtant les enquêtes sérieuses qui ont été menées sur l'enseignement de langues étrangères concourent à prouver que c'est au secondaire que celui-ci doit commencer. On entend même le raisonnement suivant, qui apporte une indication de plus de l'immense confusion psychologique dans laquelle nous a plongés l'esprit du bilinguisme: « s'il est mauvais d'enseigner une langue étrangère au primaire, comment peut-on humainement exiger que les anglophones du Québec apprennent le français dès ce niveau? » On ne comprend pas que, pour les anglophones comme pour tous ceux d'ailleurs qui, au Québec, ne sont pas de langue française, il s'agit, en apprenant notre langue dès l'école primaire, d'éviter un préjudice plus grave que celui que leur cause l'apprentissage précoce d'une langue étrangère, à savoir l'incapacité de devenir un citoyen à part entière dans une société à majorité de langue française. C'est sans doute à cause de nos élites de peu de foi que, dans leurs discours sur la nécessité d'améliorer l'enseignement du français au Québec, nos dirigeants péquistes éprouvent le besoin d'ajouter un couplet sur l'importance de l'anglais. Il va de soi qu'il demeurera toujours souhaitable d'apprendre des langues étrangères, ne serait-ce que pour mieux connaître la sienne par voie de comparaison, mais cet apprentissage doit se faire en temps et lieu, jamais au détriment de la langue maternelle et sans en faire une nouvelle religion bilinguisante.

Cet esprit du bilinguisme qui encombre notre culture jette la confusion à la moindre occasion. Qu'on se souvienne de la récente querelle sur le mot STOP et de toutes les inepties qui se sont dites à ce sujet. Alors que notre ministre des Transport avait pris une sage décision, voilà que notre premier ministre le désavoue, et encore aux États-Unis, ce qui indique assez bien que le choix à faire relève de la culture et non de la linguistique. Ceux qui, dans les quartiers de langue anglaise de Montréal, biffent en ce moment le mot ARRÊT sur les panneaux le savent fort bien, autant que ceux qui autrefois mettaient de la peinture surle mot STOP. Ce n'est pas à coup de dictionnaire *Robert* ou en invoquant l'usage international que l'on règle ce genre de question, mais, comme l'a fait remarquer M. Jacques Boulay, dans un article du DEVOIR dont j'oublie la date, en tenant compte autant de raisons métalinguistiques que de facteurs linguistiques.

Quand donc nous débarrasserons-nous

Voir page 6: Bilinguisme

«Voici 18 ans, les premiers coopérants/volontaires du Suco assumaient leur tâche internationale. Depuis lors, près de 2500 concitoyens ont posé des jalons de coopération qui demeurent toujours indispensables à la solidarité et à la jonction des peuples d'Afrique ou d'Amérique latine et du nôtre. Le Suco constitue un authentique trait d'union de solidarité sur le terrain. J'invite tous les nôtres à le soutenir financièrement.» ***Solidairement, Marc Favreau***

Parmi ceux qui appuient également la campagne 1979:

Fernand Seguin, commentateur scientifique
Émile Legault, c.s.c.
Gilles Vigneault, poète chansonnier
Prof. Fernand Dumont, sociologue
Jean Fortin, sec. gén. AQOCI
Paul Bélanger, dir. gén. ICEA
Ambroise Lafortune
Édith Butler, chansonnier
André Mailhot, p.d.g. Centraide
Mgr Adolphe Proulx, évêque de Hull
Antonine Maillet, auteur
Guy Bisaillon, député
Jean-Claude Leclerc, éditorialiste
Simon Cliche, trésorier CEQ
Jean-Marie Gagnon, v. doyen F. Adm U. Laval
Claude de Mestral, pasteur
Clémence Desrochers, comédienne
Paul Lacoste, recteur U.M. prés. AUCC
Alcide Ouellette, météorologue
Yvon Deschamps, humoriste
Jean-Louis Roy, dir. CECF U. McGill
Fernand Daoust, syndicaliste
Louise Colette, imprésario et réalisateur
Micheline Sicotte, v.-prés. CEQ
Jean-Louis Roux, dir. TNM
Paul Piché, chansonnier
Pierre Vadeboncoeur, écrivain
Louis-Edmond Hamelin, rec. U. Qué. T.-R.
Robert Gaulin, Prés. C.E.Q.
André Raynault, ex-prés. Cons. Écon. Canada, député
Prof. Jean Bérard, géologue, Poly.
G. Raymond Laliberté, Fac. Éduc. U. Laval
Prof. Robert Garry, géographe
Julien Major, v.-prés. C.T.C.
Me Georges Lebel, UQUAM
Mgr Jean-Marie Lafontaine, évêque Mtl.
Gérard Barbin, p.d.g. Radio-Québec
Gaston Pineau, recherche Éduc. Perm. U. de M.
Gérard Aubry, dir. adj. Inst. de Coop. Int. Un. Ottawa.
René Leduc, MAIQ
Guy Bourgeault, doyen Éduc. Perm. U. de M.
Dr Paul David, dir. Inst. Cardiologie
Alfred Rouleau, prés. administrateur
Pierre de Bellefeuille, journaliste, député
Maryvonne Kendergi, musicologue, prés. CCM et SMCQ

SUCO

Le SUCO, organisme non-gouvernemental de coopération travaille en:

● SANTÉ PRÉVENTIVE ● AGRICULTURE
● COOPÉRATIVES ● TECHNOLOGIE APPROPRIÉE
● DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

POSEZ UN GESTE TANGIBLE — CONTRIBUEZ A LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU SUCO

_____ Numéro de votre compte _____
NOM DE VOTRE BANQUE OU CAISSE

_____ _____ 1979

_____
ADRESSE DE VOTRE BANQUE OU CAISSE

Payez à l'ordre: **Service Universitaire Canadien Outre-Mer (SUCO)** $_____
4824 Côte des Neiges, Montréal, Qué. H3V 1G4

la somme de: _____ / _____dollars

_____

Je désire un reçu pour fin d'impôt ☐
Je désire recevoir le bulletin de liaison du SUCO ☐

Nom _____

Adresse _____

_____ *Code postal* _____

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆Ryan

dans presque tous les bureaux de votation, tandis que le Dr Roy était en tête dans sept sur 180 bureaux. M. Ryan dominait largement même dans la moitié ouest du comté, où les observateurs avaient estimé que le Parti québécois avait quelque force. Dans la présumée « forteresse » péquiste de Papineauville, M. Ryan affichait une avance de quelque 200 voix.

Le candidat du Parti du libre choix a manqué littéralement de décoller, ne récoltant pas 1% des voix. Ainsi, M. Ryan receuillait environ 64% des suffrages exprimés. Voilà qui met fin à la dégringolade continue du vote libéral dans Argenteuil depuis le scrutin de 1970. Quant au Parti québécois, dont le vote avait progressé d'une manière continue depuis la même année, pour obtenir 30% des suffrages exprimés en 1976, il paraît avoir atteint un sommet hier dans Argenteuil.

Une majorité libérale aussi considérable était assez inattendue de la part des lieutenants organisateurs du parti, qui, à 19 heures, prévoyaient une majorité libérale d'environ 6,500 votes. On a pu se rendre compte que la ville où réside et agit comme conseiller municipal le candidat du Libre choix, M. Gordon Nesbitt, n'a pas voté à 50%, contrairement aux autres villes et villages du comté, qui, d'après les chiffres empiriques receuillis hier, se sont présentés aux urnes à plus de 70%.

Dès 20 h 30, le président de l'élection a octroyé l'élection au candidat libéral, qui s'est amené 45 minutes plus tard dans la salle paroissiale de l'église Sainte-Anasthasie de Lachute où l'attendait une foule délirante de plusieurs centaines de partisans libéraux.

Remerciant ses électeurs, M. Ryan a souligné le geste, « libre et indépendant, du député libéral Zoël Saindon, qui démissionnait en décembre dernier pour céder le comté à son chef. L'une des premières remarques de l'élu fut de semoncer les journalistes qui avaient « négligé de se présenter sur le terrain » et manqué de prédire une majorité si impressionnante. Voilà pour eux « une grande leçon de modestie et d'humilité ».

Le chef libéral a expliqué sa victoire par l'usage d'« une méthode ancienne, à laquelle le Parti libéral a décidé de revenir et qui consiste à aller vers les citoyens partout où ils sont ». Il a lancé « à tous les amis libéraux du reste du Québec » que les méthodes qu'il préconise depuis qu'il dirige cette formation politique et que certains partisans avaient pu mettre en doute, sont les bonnes. « Voici nos méthodes et leurs fruits », a-t-il affirmé.

M. Ryan, qui considère que les comtés d'Argenteuil et Jean-Talon (où la victoire libérale fut aussi retentissante hier soir) comme « très représentatifs du Québec », estime que « ce verdict en dit long sur le gouvernement Lévesque et ses orientations ». Aux anglophones du comté (quelque 24%) il a dit que sous un régime libéral ils ne seraient plus comptés comme « des citoyens de deuxième classe ». Il a sommé le chef du gouvernement péquiste d'annoncer dans les plus brefs délais des élections partielles dans Beauce-Sud et Prévost, comtés laissés vacants par M. Fabien Roy et feu Me Jean-Guy Cardinal.

Enfin, M. Ryan a encouragé les partisans de l'Union nationale et du Ralliement des créditistes à se joindre aux libéraux, un parti « large et tolérant, capable de les acceuillir », pour éviter que ne se répète « l'erreur de parcours » que fut le scrutin du 15 novembre 1976. Il faisait allusion au fait que la présence accrue de l'Union nationale à cette élection n'avait contribué qu'à diviser le vote et à faire triompher « par accident » maints candidats péquistes.

Du côté des péquistes la tristesse était grande et c'est plutot le dépit qui régnait au Club de golf municipal où ils étaient réunis. Le Dr Charles Roy, dont c'était la troisième défaite, après celles de 1970 et de 1973, s'est dit très inquiet de l'avenir de l'industrie, du commerce et du tourisme dans le comté. Il avait offert ses services à ses concitoyens, a-t-il dit, mais devant leur refus, il s'est montré satisfait de pouvoir se consacrer désormais à sa famille, non sans se promettre de continuer à travailler pour le Parti québécois.

Le candidat de l'Union nationale, M. Robert, a déclaré quant à lui que l'élection était en fait « une victoire de tous les citoyens d'Argenteuil », mais qu'il se promettait, avec son parti, de « surveiller le nouveau député. »

M. Ryan devrait faire son entrée à l'Assemblée nationale d'ici une semaine, le temps que soient réglés les détails légaux usuels, comme l'assermentation du nouveau député.

◆Suffrages

Par rapport à 1974, néo-démocrates et créditistes ont présenté 8 candidats de plus. Les 147 autres se présentent sous diverses étiquettes, telle celle du Parti rhinocéros, du Dr Jacques Ferron, dont le but avoué est de tourner en dérision les élections fédérales.

Alors qu'en 1974 les candidats « Rhinos » étaient au nombre de 14, ils sont maintenant 59, parmi lesquels on retrouve Daniel Bouffard, Rodrigue Tremblay, André Martineau, Jacques Marcotte, Sonia Côté et Francis Gourd.

Malgré le désaveu des dirigeants du Parti québécois, l'Union populaire présente 69 candidats dans le but avoué d'aller défendre aux Communes la thèse de l'indépendance du Québec.

Le jeu des homonymes n'est pas absent de la liste des candidats. Ainsi, un nommé Pierre Trudeau, conservateur, se présente contre Mme Jeanne Sauvé, ministre des Communications, avec quatre autres candidats, dans la circonscription de Laval-des-Rapides.

Dans celle de Mont-Royal, le ministre Trudeau aura contre lui six candidats, dont le Dr Jacques Ferron, du Parti rhinocéros et David de Jong, conservateur et féroce adversaire de la politique linguistique du Parti libéral. Toutefois, il ne semble pas que ces candidats soient en mesure de réduire sensiblement les 26,554 voix que le premier ministre avait obtenues en 1974.

Trois partis de gauche, susceptibles de gagner des voix dans la classe moyenne, présentent chacun un candidat qui porte — O ironie — le nom de Bourgeois: Sylvie Bourgeois, se présente è Duvernay sous l'étiquette marxiste-léniniste; Pierre Bourgeois, défend les couleurs NPD à Dollard et Ida Bourgeois à Richmond.

Lors des élections de 1974, les libéraux avaient enlevé 60 circonscriptions au Québec, tandis que les conservateurs devaient se contenter de trois et les créditistes de 11. Dans la récente refonte de la carte électorale, le Québec a gagné un siège de plus qu'en 1974.

Parmi les candidats de tous les partis, les femmes sont au nombre de 82, alors qu'en 1974 il n'y en avait que 45. La majorité se présente au nom du centre gauche et des partis marginaux. Le NPD, pour sa part, en présente 19, les « rhinos » 12 et l'Union populaire 10.

La représentation féminine du Parti libéral au Québec — au nombre de 6 — prend un poids particulier par la présence en son sein de deux ministres: Jeanne Sauvé, des Communications et Monique Bégin de la Santé et du Bien-Etre.

Dans certaines circonscriptions, deux ou trois femmes sont en lice. Mme Bégin, à Laval-des-Rapides, aura à se battre contre quatre femmes, représentant, toutes, des partis marginaux, et deux hommes représentant, l'un les conservateurs et l'autre les créditistes.

En dehors de Montréal, le ministre des Finances, M. Jean Chrétien se présente dans la circonscription de St-Maurice au nord-ouest du Québec tandis que le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, se présente dans la circonscription de Langelier, dans la ville de Québec.

Une lutte plus serrée semble devoir attendre M. Marcel Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale, dans la circonscription du Lac St-Jean et son collègue des Approvisionnements et des Services, M. Pierre DeBanés, à Matapédia-Matane.

Fabien Roy, nouveau chef créditiste, dont les positions nationalistes québecoises lui ont valu l'appui discret du PQ, se présente dans la Beauce, circonscription fédérale qui comprend la région avec laquelle il s'est familiarisé à l'époque où il était député provincial.

Les créditistes n'ont pas oublié leur défunt leader Réal Caouette. Son fils Gilles et son cousin Armand, se présentent, respectivement, dans les cirsconscriptions de Témiscamingue et de l'Abitibi dans le nord-ouest du Québec.

Les vieux routiers conservateurs Roch LaSalle et Heward Grafftey se représentent, le premier à Joliette et le second à Mississquoi. Nouveau venu du Parti conservateur, Peter Blaikie, qui s'est distingué par sa lutte contre la législation linguistique du PQ, se présente à Lachine, dans la région de Montréal.

Son ancien collègue de la carrière juridique, Donald Johnston, se présente sous l'étiquette libérale à St-Henri-Westmount, dans Montréal. Louis Desmarais, ex-président de Canada Sternship Ltd, se présente dans Dollard, à la place de l'ancien ministre libéral Jean-Pierre Goyer.

L'aile québecoise des communistes présente 19 candidats, dirigés par Sam Walsh, dans Montréal-St-Denis et sa femme, Jeannette, à Trois-Rivières, les marxistes-léninistes ont inscrit 51 candidats.

◆L'humeur

Le maire attend la visite du candidat à l'hôtel de ville. Il a nettoyé son bureau, son panier à rebuts est fin plein. « Ici, c'est mort, mort, mort », qu'il me dit. « Les gens vont commencer à y penser (à la campagne fédérale) deux semaines avant l'élection. I' se passe rien ». Finalement Me Tardif arrive, très en retard. Le maire reste très discret, tandis que le candidat fustige LE DEVOIR, « qui a bien changé (— en pire) depuis que Claude Ryan est parti » — Il est moins libéral? risque-t-on, pour faire la oonversation. « Il est moins impartial », réplique le candidat. « D'ailleurs, je me fais un devoir de ne pas lire les journaux durant la campagne. Pour ne pas être biaisé ». Le maire rigole. Le candidat fait mine de s'étonner que le maire de Brompton soit à son bureau chaque après-midi. Il lui chante la pomme, ou presque. Le maire rigole encore plus.

Quand le candidat est parti, le maire Gagnon, qui siège à Brompton depuis 19 ans sans adversaire, remarque: « Ils viennent tous ici comme s'ils allaient gagner. Mais ça fait peur, à quel point on n'entend pas parler de l'élection... »

Brompton, Saint-Denis, Saint-François-Xavier, Windsor, Richmond, Danville, Asbestos... On en n'entend pas parler en effet. Tandis que les chefs de partis sillonnent le ciel canadien et poussent des pointes ici et là sur le terrain, suivis d'une armée de relationnistes et de conseillers, de caméramen et de journalistes, les électeurs de Richmond (et des comtés voisins) regardent pour l'heure « le show à la TV ». Il n'y a manifestement personne ici qui est prêt à « chausser » les gants de boxe sur l'unité nationale — « l'unité quoi? » — ou pour les pouvoirs aux provinces ou sur les détails du programme de Joe Clark.

A l'autre extrémité du comté, à Asbestos, la plus grosse ville de la circonscription (8,500 âmes), tout le monde est « extrêmement politisé », comme chacun dit ici, mais la campagne fédérale « n'a vraiment pas commencé. » Dans deux semaines, on verra, dit-on. A la Johns-Manville, du reste, on pense grève beaucoup plus qu'élection cette semaine.

Depuis l'expansion de la Ligne nationale de hockey — « les games sont plus plates » — les citovens des Cantons ont repris goût à la politique. Mais il y a ici « une pénurie d'enjeux ». Vendredi dernier, le sénateur Jean Marchand, président du Parti libéral du Canada, section Québec, responsable de la contre-campagne créditiste au Québec et ancien héros de la grève d'Asbestos de 1949, est venu lancer la campagne du candidat Alain Tardif vendredi dernier: « Je viens à Asbestos comme les Arabes vont à La Mecque ».

Mais Asbestos n'est plus La Mecque, 30 ans plus tard. C'est assurément la plus grosse ville du comté, mais le comté de Richmond, c'est la campagne, majoritaire, qui élit son député. Asbestos aime bien Alain Tardif, mais elle ne le connaît que peu. « Il est gêné ». Dans la ville, il n'y a pas de grand enjeu agricole. Il n'y a pas de chômage et la chute du dollar canadien n'empêche personne de rouler en grosse voiture. La ville est tout le contraire de tout le reste du comté: c'est une ville portative. On construit à tour de bras et on démolit aussi vite. L,hôtel de ville, une construction récente, se retrouvera « sur le bord du trou (de la mine dans quelques années ». Mais ça ne fait rien : on est habitué ici à transporter ses pénates avec soi.

Le reste du comté, c'est tout à fait autre chose. Windsor travaille à la Dominion Tar et Brompton, à la Krueger. Les syndiqués d'Asbestos, de Windsor et de Brompton ne font corps avec personne. Il n'y a que des problèmes personnels. « Comme d'habitude, Richmond sera à contre-courant le 22 mai », répète-t-on partout. Cela pourrait signifier une première victoire libérale depuis belle lurette... Mais comme le candidat conservateur n'est là que pour la forme, la partie sera très serrée entre conservateurs et néo-créditistes.

◆Jean-Talon

Québécois et Canadien », a dit M. Rivest, paraphrasant les paroles du premier ministre, M. René Lévesque, au soir des élections générales de 1976.

Quant au chef parlementaire de l'opposition, M. Gérard-D. Lévesque, il a affirmé que cette double victoire libérale n'était que le prélude de ce qui arrivera lors du référendum et des prochaines élections fédérales.

« Amenez-les vos élections partielles dans Prévost et Beauce-Sud. Amenez-le, votre référendum, a lancé le leader libéral.

Selon lui, cette victoire décisive de son parti est un « non » sans équivoque à l'indépendance du Québec et une victoire de tout le peuple québécois.

L'enthousiasme était évidemment beaucoup moins grand au Parti québécois, surtout que le premier ministre, M. René Lévesque, avait déclaré samedi dernier que cette élection constituait un test de première importance pour son administration.

La candidate, Mme Louise Beaudoin, dont c'était la deuxième défaite en autant de tentatives, a accepté les résultats avec dignité. Bien que déçue, elle attribue ses déboires au fait que les gens de la région de Québec ont désiré conserver un porte-parole de l'opposition dans la région, le comté de Jean-Talon étant le seul comté libéral de la région de la capitale.

Ce qui fait surtout mal au Parti québécois, c'est d'avoir obtenu moins de votes qu'en 1976, même si les électeurs semblaient satisfaits de la performance gouvernementale et que le parti avait consenti des efforts sans précédent dans le comté.

Chez le PQ on s'interroge notamment sur la qualité d'un organisation qui, il y a encore quelques jours, prédisait une victoire certaine.

Cependant, le ministre Claude Morin est resté imperturbable et a affirmé, sans sourciller, que cette élection ne constituait ni un test pour le gouvernement ni un mini-référendum.

L,autre grand parlant de ce scrutin est certes l'Union Nationale et son candidat, M. Grégoire Biron. Le parti aura obtenu à cette élection environ 7% des voix, soit 3% de moins que lors des élections de 1976.

Hier soir, le chef du parti, M. Rodrigue Biron, a affirmé que les électeurs de Jean-Talon avaient tenu un référendum sur la question constitutionnelle et a dit craindre que les Québécois demeurent insensibles aux thèmes de son parti tant que la question nationale n'aura pas été résolue.

◆Les évêques

Suite de la page 3

à ceux qui prennent des décisions dans les entreprises, le message des évêques demande quels choix conscients et consciencieux sont fait entre des développements technologiques ultra-rapides et les changements gradués favorisant le maintien de l'emploi et le recyclage.

« Nous nous adressons aussi aux jeunes: ils sont pour une part considérable responsables de leur propre avenir. Ils ont un pouvoir de revendication, mais aussi un pouvoir de création », peut-on lire dans le message du 1er mai.

« Les premiers responsables de leur vie, ce sont les jeunes eux-mêmes. Par leurs travail, leur solidarité, leur identification des problèmes économiques, sociaux et humains causés par le chômage, ils peuvent oontribuer à la transformation des structures et des mentalités qui s'exercent à leur désavantage ».

Enfin, les évêques demandent aux aînés en général s'ils sont prêts à renoncer à certains privilèges pour faciliter l'intégration des jeunes sur le marché du travail. Ils soulignent la situation de ceux qui, pour des avantages matériels, occupent un second emploi ou s'accaparent toutes les occasions de faire du temps supplémentaire et préviennent ainsi la création de nouveaux emplois.

◆Bilinguisme

Suite de la page 5

de cet « anglais - absolument - nécessaire - pour - gagner - sa - vie - dans - le contexte - nord - américain » et pourrons-nous concevoir un Québec où toutes les langues étrangères, et non plus seulement l'anglais, seront librement apprises?

La Loi 101 contribue certes à nous faire évoluer dans le sens de la fierté et de la conviction que notre langue est adéquate dans la vie courante, sans avoir besoin d'être accompagnée de l'anglais, mais il reste beaucoup à faire pour nous dégager de nos schèmes bilinguisants. Par ailleurs, même sur le plan juridique, la partie n'est pas encore gagnée: les résistances à la loi ne sont pas vaincues et il faut penser à en améliorer certains articles, à en combler les lacunes, à préparer notre peuple, car c'est souvent lui qui résiste, à une francisation plus poussée. Notre « Etat français » nous ne l'avons pas encore. Nous ne l'obtiendrons que lorsque l'ensemble des nôtres parviendra à le concevoir comme possible et souhaitable dans cette Amérique du Nord de langue anglo-américaine. A défaut d'atteindre à ce résultat, la Loi 101 n'aura constitué qu'une étape de plus sur la voie de la bilinguisation.

Notes

(1) Etre bilingue ce n'est pas uniquement posséder parfaitement deux langues, comme nous le dit le dictionnaire, mais l'état de celui qui, en plus de sa langue maternelle, a été obligé d'apprendre une seconde langue bien précise. Il y a toujours un élément de contrainte dans le bilinguisme.

(2) Ce sont ceux qui s'opposèrent à l'Acte de Québec (1774) qui faisait de notre pays une terre juridiquement française.

Les victoires libérales

Du pareil au même, commente Lévesque

Commentant la victoire de MM. Claude Ryan et Jean-Claude Rivest aux élections partielles d'Argenteuil et de Jean-Talon, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque a déclaré hier soir que « c'est... du pareil au même: deux libéraux démissionnaires sont remplacés par deux députés du même parti ».

Le chef du gouvernement estime qu'il n'y a « rien là qui soit pas démocratiquement compréhensible, sauf que l'opposition a, de nouveau, exploité au maximum... toutes les ressourses déprimantes de la peur ».

« C'est, a-t-il ajouté, la recette que l'ensemble des Québécois a rejetée en 1976. Quand viendra le moment, par respect d'elle-même, nous sommes convaincus que la majorité la rejettera de nouveau.

« En attendant, nous devons de tout coeur féliciter les candidats et remercier les électeurs qui ont maintenu solidement, dans ces deux comtés, une position qui est celle de la dignité collective et de l'espoir national. »

Désaffection à la FNC au profit des Métallos

Le Syndicat des métallos (FTQ) a déposé une requête en accréditation au nom des 60 travailleurs des Editions Nordiques Inc., une filiale de Quebecor, dont les employés étaient jusqu'ici affiliés à la Fédération nationale des communications (CSN).

Ce groupe est formé de journalistes, de publicistes, de travailleurs d'atelier et de techniciens.

Le coordonnateur des métallos sur la Côte-Nord, M. Lawrence McBrearty, a précisé que les employés des Éditions Nordiques avaient quitté la FNC et la CSN « parce que cette centrale ne permettait pas aux travailleurs de vivre une vie syndicale de façon démocratique et qu'elle ne représentait pas l'opinion de ses membres. »

Les Editions Nordiques publient un hebdomadaire régional dont le tirage atteint près de 20,000 exemplaires. Le Syndicat des métallos est l'un des mieux organisés sur la Côte-Nord et l'attrait de services directs aurait contribué à la décision des employés des Éditions Nordiques.

En même temps que la FNC enregistrait des pertes sur la Côte-Nord, cette fédération de la CSN obtenait l'accréditation des employés des quatre cinémas de la compagnie France-Film, au Complexe Desjardins. Le nouveau certificat d'accréditation émis par le ministère du Travail touche les 11 employés de ces quatre cinémas. D'autres syndiqués de la FNC sont en conflit dans un cinéma de France-Film, à Valleyfield.

La FNC, qui regroupait à l'origine une majorité de journalistes, regroupe aujourd'hui de nombreux autres corps de métier, soit des syndiqués des communications électroniques, des employés de laboratoire, des musiciens et des travailleurs de l'industrie du cinéma.

Éruption volcanique à Sumatra: 60 morts

DJAKARTA (AFP) — Au moins 60 personnes ont trouvé la mort et 19 autres sont protées disparues à la suite de l'épuption hier d'un volcan dans l'ouest de Sumatra, en Indonésie.

Le volcan Nérapi (2991 mètres) est entré en éruption hier matin en projetant de la lave et des pierres sur cinq villages voisins, ont indiqué par téléphone des fonctionnaires en poste dans la grande île indonésienne.

Soixante corps ont été dénombrés et ce matin les sauveteurs continuaient les recherches pour trouver les 19 personnes manquantes, victimes probablement d'un glissement de terrain.

Les victimes ont été affreusement mutliées et certaines même décapitées par les pierres projetées par l'explosion.

Le bilan du cataclysme pourrait s'alourdir considérablement, les sauveteurs n'ayant pas encore atteint tous les villages tohchés.

Chemins de fer: cinq accords

(d'après CP) — Les cinq syndicats représentant les 50,000 employés de soutien des compagnies de chemin de fer canadiennes ont ratifié à 59% les propositions de leurs employeurs. Les contrats de travail ont été signés hier.

Ces cinq syndicats font partie d'un front commun regroupant 11 groupes d'employés de chemin de fer. La plupart des projets de contrats sont l'objet de scrutins à l'échelle du pays. Le vote secret, dont les résultats ont été dévoilés hier, avait débuté en mars.

Les 40,000 employés de chemin de fer, les conducteurs de locomotives et les mécaniciens poursuivent toujours leur vote, dont les résultats seront annoncés dans quelques semaines. Les résultats préliminaires permettent déjà d'envisager le rejet des projets de convention soumis par les employeurs. Ce serait le cas notamment des machinistes et des électriciens.

Les aliments ont monté moins rapidement en mars

OTTAWA (PC) — Les prix du boeuf, du porc et du café ont baissé au cours du mois d'avril, entraînant ainsi un ralentissement de la montée des prix des produits alimentaires, a annoncé hier la Commission de lutte contre l'inflation.

Les prix des aliments en avril ont été de 18.3% plus élevés que ceux du mois correspondant de l'année précédente, indique le rapport mensuel de la commission. En mars, il signalait une hause moyenne de 21.7% par mois pour une période de 12 mois.

Selon le rapport de la commission, une famille de quatre personnes dépensait, en avril, $60.17 par semaine pour son alimentation, contre $59.64 en mars.

L'indice des prix des produits alimentaires fixé à 100 en 1974, avait atteint 161.1 le 20 avril, soit 61% de plus que cinq années plus tôt.

Le prix du boeuf a fléchi de 3.5% par rapport au mois précédent. La commission attribue cette baisse au fait que certains consommateurs achètent moins de viande. La baisse de la demande par rapport à l'offre a contraint les détaillants à baisser les prix.

Le prix du porc a baissé de 3.7% par rapport au mois de mars. Et, cela est surtout dû au fait que les éleveurs ont augmenté leur production. Les prix des boissons, notamment les boissons gazeuses, le café et le thé, ont cédé 0.2% conformément à une tendance amorcée il y a plusieurs mois.

La volaille a augmenté de 0.8%, les oeufes de 0.4%, les céréales et les produits de boulangerie 0.9%, les produits laitiers 1%, les fruits frais 2.9% et les légumes frais 0.2%

Selon les calculs de la commission, une famille de quatre personnes a dépensé en avril pour sa nourriture une moyenne hebdomadaire de $57.86 à Saint-Jean-de-Terre-Neuve; $54.56 à Charlottetown; $51.78 à Halifax; $54.23 à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick; $49.53 à Québec; $50.40 à Montréal et Ottawa-Hull; $52.43 à Toronto; $54.68 à Winnipeg; $55.31 à Regina; $54.21 à Edmonton $56.14 à Vancouver. $71.25 à Yellowknife et $70.23 à Whitehorse.

Le CCRT et les grèves chez Bell

Le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) a ordonné hier aux 16,000 techniciens de Bell Canada de mettre fin à leurs grèves rotatives, en marche depuis 15 jours.

L'ordonnance émise par le CCRT précise que toute grève du genre serait illégale. Les nombreux techniciens qui ont participé jusqu'ici au mouvement, voulaient par ce geste accélérer le processus de négociation.

Les ordonnances de ce type, lorsqu'elles sont émises, donnent habituellement lieu à des injonctions, un mécanisme actuellement fort contesté par les milieux syndicaux.

Le CCRT a précisé pour sa part que les recours disponibles en vertu du code féréral, soit la conciliation et le rapport de médiation, n'ont pas été épuisés par les deux parties et qu'en conséquence, personne n'a acquis le droit de grève ou de lock-out.

AU FIL DES MOTS

Les hommes et les heures

par Louis-Paul Béguin

Une nouvelle fantaisie de la science de la statistique nous impose depuis quelque temps un mot composé qui se prête mal à l'interprétation. Que ce mot reste dans son domaine serait encore ce qui pourrait arriver de mieux à la langue française. Et à la langue anglaise qui l'a inventé: man-hour. Il s'agit en effet de heure-homme, avec ou parfois sans trait d'union.

J'ai finalement mis la main sur une définition: unité de mesure de l'exécution d'une tâche représentant le travail d'un homme pendant une heure.

Au pluriel (heures-hommes), on est en présence d'un rapport, d'un produit: nombre d'heures par nombre d'hommes. Alors que dans kilomètre-heure, heure reste invariable, car c'est toujours le nombre de kilomètres pendant UNE heure, notre fameux heure-homme se met au pluriel, dans un tableau par exemple. On veut indiquer un quotient cette fois, et 400 heures-hommes peuvent signifier le travail accompli par 10 hommes pendant 40 heures, ou de 20 hommes pendant 20 heures. L'important, dans le tableau est le nombre d'heures. On trouve aussi jour-homme, mois-homme.

Et les femmes? Le mot homme a sa valeur précise d'être humain. Mais étant donné qu'on a tendance en ce moment à éliminer le mot homme quand on veut parler de l'être humain de l'un ou de l'autre sexe, il va falloir penser à changer ce mot composé. D'aucuns ont proposé *année-personne*. Passons.

Je rappelle que grammaticalement, deux noms formant un mot composé prennent la marque du pluriel tous les deux: *choux-fleurs, bornes-fontaines*. Mais naturellement hôtels-Dieu, sauf dans les coins de la Terre ou le pluralisme divin est encore vénéré.

Pour *kilomètre-heure*, on a demandé, après examen de la question par les associations de normalisation (AFNOR) de dire *kilomètre par heure*. Toutefois, on dit et on écrit: *passager-kilomètre*. Ce qui n'est guère brillant. Ni rassurant pour la clarté de la langue.

1er mai

par la PC et l'AP

Il y a 19 ans aujourd'hui, le 1er mai 1960, le pilote américain Francis Gary Powers était abattu à bord de son Lookheed U-2 au-dessus de l'Asie centrale, en territoire soviétique. Sauvé grâce à son parachute et fait prisonnier, il fut libéré en 1962 en échange pour un espion russe condamné aux Etats-Unis.

1970 — Les Américains pénètrent profondément au Cambodge pour détruire les repaires vietnamiens;

1963 — La Nouvelle-Guinée hollandaise passe sous la tutelle de l'Indonésie et prend le nom d'Irian Jaya;

1961 — Premier détournement d'un avion américain vers Cuba;

1956 — Cessez-le-feu entre Israë et le Liban.

1950 — Début des travaux de $95 millions de l'oléoduc reliant l'Alberta à Sarnia, en Ontario;

1925 — Chypre devient colonie britannique;

1896 — Le chah d'Iran Nasir-Oud-Din est assassiné;

1885 — Premier éclairage électrique dans les rues d'Ottawa;

1862 — Pendant la Guerre civile, les nordistes prennent la Nouvelle-Orléans aux confédérés sudistes;

1819 — La liberté de la presse est accordée en France;

1707 — Union de l'Angleterre et de l'Écosse sous le nom de Grande-Bretagne;

1517 — Émeutes à Londres où des apprentis attaquent les étrangers. 60 émeutiers seront pendus.

Nucléaire: le Conseil des sciences prône la sévérité

OTTAWA (PC) — Un document que vient de publier le Conseil des sciences du Canada recommande une réglementation plus sévère de toutes les activités reliées à l'énergie nucléaire.

Le dossier intitulé *An Overview of the Ionizing Radiation Hazard in Canada* signale qu'une agence de surveillance centrale accessible au grand public devrait être mise sur pied pour vérifier et réglementer tous les aspects de l'exposition de l'homme aux radiations.

Présentement, la Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) est la seule autorité habilitée à réglementer l'industrie nucléaire du Canada.

M. John Bason, le conseiller technique qui a coordonné la rédaction du document, est d'avis que la CCEA ne devrait pas avoir le pouvoir de réglementer l'industrie nucléaire parce ce qu'elle est aussi l'organisme qui accorde les permis.

« Cette situation semble être à l'origine de conflits d'intérêts, a-t-il dit. On a l'impression qu'on soupçonne la commission de coucher dans le même lit que les partisans de l'énergie nucléaire. »

Au lieu de recommander que l'on donne plus d'autorité à la commission, M. Basuk suggère que la division de la protection contre les radiations du ministère de la Santé se voie confier plus de pouvoirs pour contrôler les risques de radiation.

« Nous devrions prendre cette division du ministère de la Santé et lui donner des dents », a-t-il expliqué au cours d'une entrevue.

M. John Basuk, conseiller auprès du Conseil des sciences du Canada. (Photolaser CP)

Le congrès du MNQ tirera un «coup de canon» pré-référendaire

par André Tardif

Le premier président du nouvel État suisse du Jura, M. Rolland Béguelin, participera au prochain congrès du Mouvement national des Québécois (MNQ), qui se déroulera au début de juin prochain à Rouyn, sous le thème « Prends ton pays en main ».

C'est ce qu'a révélé hier, en conférence de presse, M. Claude Rochon, président du MNQ, un regroupement des sociétés Saint-Jean-Baptiste, en précisant que M. Béguelin, qui sera au Québec à compter du 21 mai à l'invitation de l'organisme, agira comme personne-ressource sur la question de la future constitution québécoise.

Selon, M. Rochon, ce congrès, avec tous les congrès régionaux qui le précéderont, donnera le premier coup de canon de la phase décisive de l'action préréférendaire du MNQ et de ses 150,000 membres affiliés.

« Et je mise beaucoup, a-t-il dit, sur les retombées de ces congrès pour nous aider à tenter de sortir le débat de l'atmosphère dramatique (ou dramatisée), négative et partisane où voudraient le maintenir les adversaires du Québec. »

Le thème du congrès ainsi que de l'action pré-référendaire de l'organisme est illustré par une affiche représentant une carte géographique du Québec, « solidement et sereinement prise en main, complètement aussi — le Labrador y est », a précisé le président du MNQ.

« Nous souhaitons qu'elle serve pendant les prochains mois non seulement à identifier toutes nos sociétés affiliées et leurs activités préréférendaires, mais aussi à rallier le plus grand nombre possible de Québécois prêts à assumer leur maturité et à prendre leurs responsabilités comme n'importe quel adolescent normal qui devient adulte. »

M. Rochon a aussi annoncé qu'une centaine de délégués du MNQ assisteront, fin août, à la 5e Conférence des communautés ethniques de langue française, qui se tiendra dans le Jura. M. Béguelin est d'ailleurs secrétaire général de cet organisme, tandis que le président actuel du comité permanent est Me Alain Généreux, de Joliette, prédécesseur de M. Rochon.

Il a également dévoilé que la Médaille d'argent du MNQ, sa plus haute décoration, avait été attribuée au compositeur-interprète, poète, romancier et dramaturge Félix Leclerc, qui la recevra incessamment.

Au sujet de l'action pré-référendaire du MNQ, M. Rochon a dit qu'elle se précisera, se raffinera et s'intensifiera au cours des prochains mois, et qu'à cause des échéances « qu'on sent de plus en plus proches », les membres du MNQ devront, peut-etre écourter la pause de l'été.

« Quand tous les Québécois seront tombés en amour avec le Québec, rien ni personne — surtout pas cet invraisemblable ménage à trois avec Ottawa qu'on voudrait nous voir prolonger — ne pourra enlever le Québec aux Québécois. Le MNQ va veiller sur cette flamme, l'entretenir, la nourrir et l'aviver », a-t-il conclu.

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

Annie Leclerc répond à Alfred Rouleau

Le déclin de la natalité ne doit pas être imputé aux femmes

par Marie Laurier

L'écrivain français Annie Leclerc ne croit pas qu'il soit juste de mettre sur le dos des femmes la responsabilité de la dénatalité dans les pays occidentaux, mais bien plutôt sur une société hostile aux enfants.

L'auteur de *Parole de femme* répliquait ainsi, hier, aux propos tenus dimanche soir par M. Alfred Rouleau, président d'honneur du congrès de l'Association des centres de services sociaux qui se déroule jusqu'à demain au Méridien.

Dans son allocution qui donnait le coup d'envoi à ces assises qui réunissent 800 spécialistes de l'enfance et de la jeunesse en difficulté, le directeur du Mouvement Desjardins soulignait l'allure dramatique de la dénatalité qu'il a attribué en grande partie aux Québécoises, invitant ces dernières à réfléchir sur les conséquences de l'avortement qui prive le Québec de potentiel humain.

Bien connue pour ses prises de position dans les mouvements féministes en France, et même au Québec, notamment à travers ses oeuvres littéraires les plus récentes, Annie Leclerc a fait la mise au point suivante: « Les féministes ne refusent pas d'avoir des enfants et elles n'ont rien contre les enfants, bien au contraire. Et je trouve injuste que l'on fasse porter aux femmes la responsabilité de la chute impressionnante de la natalité. Les raisons sont multiples et les gouvernements, entre autres, devraient s'interroger sur le manque de goût que nous ressentons à nous reproduire. Ils y trouveraient sans doute les véritables motifs de notre attitude, car c'est la société qui est hostile aux enfants. »

Invitée à titre de professeur de philosophie, et aussi de mère de famille, à parler de l'éducation des enfants, Annie Leclerc a exhorté un auditoire attentif, qui l'a longuement applaudie, à réfléchir sur la dualité conflictuelle qui existe chez les parents entre leur soif d'autorité, bien légitime, et leur désir de rendre les enfants heureux et libres.

Soulignant que les adultes des générations antérieures n'avaient pas à se poser tant de questions puisqu'ils devaient former des soldats pour défendre la patrie et des femmes qui allaient devenir épouses et mères de soldats, la philosophe reconnaît que cette discipline militaire est disparue mais que l'on a rien trouvé pour la remplacer. « On nous demande maintenant de donner aux jeunes une société différente que celle qui nous fait mal à nous, a-t-elle dit, alors que nous n'avons pas encore appris, comme adultes, à être heureux et à nous occuper de nous-mêmes. »

Annie Leclerc, auteur de «Femme de parole».

Cette affirmation a provoqué de nombreuses réactions dans la salle et plusieurs ont exprimé leur vive admiration à l'endroit de Mme Leclerc qui a osé parler des parents comme des êtres humains capables d'établir des rapports de confiance avec leurs enfants. « Nous aurions intérêt à nous présenter plus nus devant nos enfants, a commenté la conférencière, pour qu'ils aient accès à notre authenticité et notre volonté de bonheur. Cessons donc de nous sentir déchirés constamment entre notre soif d'autorité et notre désir de vouloir laisser vivre nos enfants, de telle sorte que nous projetions un reflet plus réaliste de ce que nous sommes vraiment. »

Mme Leclerc s'est aussi interrogée longuement sur la façon dont les parents devraient envisager la formation sociale et affective des jeunes, reconnaissant que l'essentiel se joue dans les relations familiales, cet axe étant toutefois rétréci faute d'y associer les ancêtres et les membres de la communauté environnante.

Sans proposer de recette ni de solution unique à cette problématique, la philosophe a fustigé les nombreuses consignes qui asservissent les femmes dans toutes les circonstances de leur vie, quand elles sont enceintes, nouvelles mères ou éducatrices: « On nous dit quoi faire et comment faire dans des discours, des livres, dans les médias d'information et ces consignes sont de nature à nous angoisser à défaut de nous y conformer et je trouve cela extrêmement déplorable. »

Toutes ces consignes finiront par se retourner contre leurs destinataires, a poursuivi Mme Leclerc, qui favorise plutôt de la souplesse, de la fantaisie et un amour de soi-même plutôt que de se confiner sans cesse dans un rôle exclusif de parents. Ces derniers devraient aussi retrouver le sens de la fête, des occasions de retrouvailles pour célébrer avec la communauté les événements qui parsèment la vie des adultes et des enfants. « Nous ne sommes plus, hélas, que des parents et des travailleurs solitaires, fait remarquer Mme Leclerc. Nous avons perdu le sens de la fête, ce qui explique que nous percevions nos enfants comme des êtres éternellement jeunes: nous avons peur de les voir nous échapper. »

Cette allocution a fourni une ample réflexion aux participants de ce congrès qui poursuit ses travaux de façon intensive. Des ateliers portent sur l'enfant vis-à-vis de la famille, de l'école, de l'immigration, de la consommation, de la sexualité, du réseau des affaires sociales, des loisirs, de l'ordre social et des valeurs.

A l'heure du déjeuner, une réception marquait le lancement du Fonds Charles-Coderre, qui permettra à des étudiants en droit de présenter des recherches sur ce que devrait être une Charte des droit des enfants. M. Jean Rouillard, juge en chef du Tribunal de la famille, a expliqué les règlements de ce concours en présence de nombreux représentants de la magistrature du Québec. Me Charles-Coderre, décédé en 1977, fut un des pionniers du droit social au Québec et on veut ainsi reconnaître sa contribution dans ce domaine.

Au programme du congrès aujourd'hui, en plus des ateliers, une table ronde sur la situation de l'enfant québécois à laquelle participe, entre autres, M. Camille Laurin, ministre d'Etat au Développement culturel.

Pour les châtiments corporels

LONDRES (AFP) — Le Syndicat des instituteurs de Grande-Bretagne a voté, jeudi, à une grande majorité, en faveur du maintien des châtiments corporels dans les écoles.

Le débat qui a précédé, à Londres, ce vote, a été houleux.

C'est ainsi qu'à un délégué qui venait de déclarer que les châtiments corporels étaient nécessaires « pour maintenir la discipline », un de ses collègues a vivement rétorqué que « de telles pratiques constituaient de la part des enseignants un aveu d'échec ».

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

Lettre ouverte au Ministre des Finances du Québec

OBJET:
LA FISCALITÉ
DES PARTICULIERS
AU QUÉBEC.

Monsieur Jacques Parizeau
Ministre des Finances
Hôtel du Gouvernement
Québec, Qué.

Monsieur le Ministre,

Votre discours à l'Assemblée nationale sur le budget de 1979-1980 nous a profondément déçus. Il n'est pas dans nos propos aujourd'hui de faire l'analyse détaillée du budget. Nous voulons seulement relever les propos que vous avez tenus sur les sujets qui avaient été, l'an dernier, les principales sources de préoccupations du milieu que nous représentons directement, et votre façon de traiter ces milieux.

Que ce soit par notre organisme, par d'autres organismes représentant à divers titres le milieu des affaires ou par des contacts directs entre des chefs d'entreprise et vous-même, la direction des entreprises du Québec a été à peu près unanime, depuis un an, à réclamer deux choses à propos du budget de l'État: premièrement, une réduction véritable des impôts pour l'ensemble des contribuables; deuxièmement, un usage moins excessif du principe de la progressivité des taux d'imposition dont l'effet, combiné à celui de l'inflation, est désastreux principalement pour les contribuables dont les revenus bruts sont élevés.

Les impôts et l'inflation

Selon vos prévisions, l'inflation en 1979 pourrait être de 8%. Cela signifiera donc une augmentation nominale des impôts d'au moins 15% (7% en valeurs constantes) pour le contribuable moyen. Malgré l'augmentation des exemptions personnelles annoncée pour 1980, un taux d'inflation du même ordre produira encore une augmentation d'environ 10% pour le contribuable moyen (environ 2% en valeurs constantes), alors que vous en parlez comme si vous « donniez » (selon vos propres mots) des revenus nouveaux à la majorité des contribuables.

Pour les contribuables qui se situent au haut de l'échelle, les mesures annoncées cette année aggravent la situation créée par la non-indexation des tables d'impôts, et par le recours excessif au principe de la progressivité des taux d'imposition. Pourtant, la démonstration qui vous a été faite à maintes reprises du caractère régressif d'une telle fiscalité au point de vue du développement économique est si probante que, dans vos rencontres avec les représentants du milieu des affaires, vous n'avez pas cherché à la contredire. Au contraire, vous avez semblé toujours prêter une oreille attentive à vos interlocuteurs et leur avez clairement donné espoir que la situation serait corrigée dans les prochains budgets. De son côté, votre collègue, M. Bernard Landry, déclarait sur les tribunes publiques, à plusieurs reprises au cours de 1978 et au début de 1979, qu'il était conscient des difficultés que la fiscalité causait pour le développement économique et il s'engageait à intervenir afin de corriger cette situation dans l'avenir.

Sus aux hommes d'affaires...

Vous comprendrez, monsieur le ministre, que nous ayons maintenant le sentiment d'avoir été manipulés. Non seulement votre budget aggrave la situation antérieure, mais vous affichez de plus une attitude difficilement acceptable envers ceux que vous aviez accueillis avec l'air de les considérer comme des interlocuteurs sérieux. Sans prendre la peine de démontrer en quoi l'argumentation qui vous a été présentée est fausse, vous la rejetez du revers de la main. Toutes ces personnes que vous avez « écoutées » en 1978, ne vous auraient rien présenté qui mériterait considération:

> *« À tout considérer, dites-vous, je ne pense pas qu'il y ait, dans toute l'argumentation des milieux d'affaires qui a duré longtemps, matière suffisante pour modifier les positions que j'avais adoptées. »*

Les analyses des milieux d'affaires, rien de sérieux dans tout cela, dites-vous. « En somme, on a fait beaucoup de bruit » pour rien.

Et comme s'il y avait un malin plaisir pour vous à dire que les économistes du milieu des affaires ne connaissent rien, vous réaffirmez, sans aucune argumentation, une thèse qui avait fait l'objet d'une analyse précise dans notre mémoire d'octobre dernier, analyse qui en montrait pourtant de façon claire la fausseté. « Et sa maison à Montréal lui coûte moins cher qu'à Toronto », dites-vous. Ce que vous ne dites pas, c'est que la maison de Toronto représente aussi un meilleur investissement tandis que les impôts payés en plus ne comportent aucune « valeur de rachat »!

Cela ne vous suffit pas. Vous qualifiez les propos tenus par le milieu des affaires d'une façon à la fois méprisante et démagogique: « la révolte des bien nantis à laquelle on assiste depuis un an ». À quoi vous opposez les nobles idéaux d'un « gouvernement social-démocrate », toute opposition à certaines décisions d'un tel gouvernement étant, à votre point de vue, méprisable objectif « de droite ».

Effets d'une fiscalité trop lourde

À cet égard, nous désirons simplement vous rappeler des considérations générales contenues dans notre mémoire de mars 1979 au premier ministre sur les conséquences d'une fiscalité trop lourde frappant surtout les revenus les plus élevés:

> *« Les conséquences de cet état de fait n'affectent pas seulement les hauts salariés, comme le laisse croire une analyse à courte vue. Elles affectent directement l'épargne des particuliers et des sociétés, puis le potentiel d'investissement et, à moyen terme, le développement économique. (...) Au total, l'opération risque fort d'avoir un effet négatif sur le taux d'épargne et la formation de capital. Certains économistes américains croient même actuellement que, dans cette opération, un État se joue un mauvais tour, car ils prévoient que le rétrécissement de la base économique imposable, passé un certain seuil, pourrait diminuer le rendement réel des impôts malgré l'élévation des taux d'imposition. »*

Justement, malgré la progressivité des tables d'impôts en 1978, vous devez constater dans votre discours sur le budget que le rendement des impôts sur les particuliers a été, en 1978, inférieur de $140 millions à vos prévisions. Cet indice, s'il est insuffisant à lui seul pour tirer une conclusion définitive, montre en tout cas que les choses semblent évoluer dans le sens que nous avons prévu, c'est-à-dire dans le sens contraire de vos propres prévisions.

Le régime d'épargne-action

Enfin, vous mettez l'accent sur la possibilité de récupérer une partie des impôts excessifs, en utilisant un nouveau régime d'épargne-action permettant à tout particulier de soustraire de son revenu, en plus de ses contributions aux régimes enregistrés de retraite, d'épargne-retraite et d'épargne-logement, ses achats nets de nouvelles actions d'entreprises québécoises. L'ensemble de ces déductions pourra atteindre 20% du revenu gagné sans toutefois excéder $15,000. Ainsi, le cadre qui gagne $50,000 pourrait avoir un retour d'impôt de $1,873, s'il place $10,000 dans le régime d'épargne-action, dites-vous. Il paierait encore $710 d'impôt de plus que son collègue ontarien. Mais ce calcul est fallacieux. Le cadre qui gagne $50,000 en brut ne reçoit guère plus de $25,000 en net, le reste allant à peu près entièrement dans les coffres des pouvoirs publics. Et vous lui proposez de prendre 40% de ses revenus nets pour les placer dans un régime d'épargne-action. Il lui restera $15,000 net par année, plus $1,873 de retour d'impôt, pour assurer son train de vie! Une telle hypothèse n'est-elle pas absurde à sa face même? Selon un tel calcul, le cadre du Québec devrait se satisfaire de vivre avec environ $17,000 de revenus nets par année quand, en Ontario, il pourrait disposer de plus de $27,000!

Vous jouez avec les chiffres, sans trop vous préoccuper de leur signification concrète. Et pourtant, vous accusez le milieu des affaires de vous avoir présenté des analyses chiffrées qui ne méritent pas considération!

Vous balayez du revers de la main toutes les représentations faites par le milieu des affaires. Vous pouvez, avec cela, obtenir un succès facile dans l'immédiat vis-à-vis d'un auditoire qui n'a pas analysé toutes les implications de vos politiques fiscales. Pour notre part, nous avons le sentiment d'avoir été trompés et nous restons convaincus que le prix de vos décisions récentes sera élevé pour l'ensemble des contribuables. Cependant, dans la première partie de votre discours sur le budget, après avoir décrit les mornes prévisions économiques pour 1979, vous faites appel au milieu des affaires pour qu'il retourne la situation à l'avantage de tous. « Une meilleure performance des manufacturiers, un déblocage des investissements » nous permettraient, dites-vous, « d'atteindre un rythme de croissance analogue à celui de 1978 » et pourraient même faire « baisser enfin, de façon significative, le niveau du chômage ». « La réponse va venir, bien sûr, des hommes d'affaires eux-mêmes », concluez-vous.

Et pourquoi donc, monsieur le ministre, face à vos attitudes et à vos propos, face à votre refus de prendre en considération nos représentations répétées et justifiées, les « hommes d'affaires eux-mêmes » répondraient-ils positivement à votre invitation?

Bien vôtre,

Le Président
Pierre Côté

24 avril 1979

Grave tension Hanoi-Pékin

PÉKIN (d'après AFP et Reuter) — Attaques et contre-attaques verbales se multiplient entre Pékin d'une part et Hanoï et Vientiane de l'autre tandis que, dans la capitale chinoise, le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, est prêt à proposer ses « bons offices » pour régler le différend qui s'envenime.

« C'est un parfait mensonge »: le ministre chinois des Affaires étrangères, M. Huang Hua, a ainsi qualifié les accusations laotiennes dénonçant la menace chinoise sur le Laos, lors d'un entretien hier avec M. Waldheim, en voyage officiel à Pékin depuis dimanche.

Jeudi, Vientiane dans une note aux Nations unies, avait accusé Pékin d'occuper une partie du territoire limitrophe de la Chine sur une trentaine de km de profondeur dans la région de Ban Muong Nang, province de Nam Tha.

Hier, le Laos est revenu à la charge: le premier ministre Kaysone Phomyhane a déclaré à Vientiane: « Les impérialistes et les réactionnaires de Pékin en complicité avec les bandits et les exilés Lao ont tenté de déstabiliser le Laos ».

« Mais, a-t-il affirmé, le Laos, le Vietnam et le Cambodge sont plus unis que jamais pour mettre en échec « l'expansionnisme chinois ». De son côté, Hanoï a fait valoir la « légitimité » de sa présence au Laos: le ministre des Affaires étrangères, M. Nguyen Duy Trinh, a, dans interview à l'agence vietnamienne d'information (AVI) rappelé le traité signé à ce sujet entre les deux pays en juillet 1977.

Ces problèmes sont au centre des conversations de M. Waldheim à Pékin. Les Chinois, souligne-t-on, souhaitent que l'ONU oblige Hanoï à se retirer du Cambodge et du Laos car ils soupçonnent Hanoï de vouloir constituer une « fédération indochinoise ».

Pékin a dénoncé en outre hier une recrudescence de l'« expulsion » par Hanoï des résidents chinois du Vietnam vers la Chine, détonnateur il y a un an de la querelle sino-vietnamienne.

L'agence Chine nouvelle a rapporté hier que les autorités vietnamiennes avaient « accru leurs efforts pour persécuter et expulser » les Chinois et que quelque 10,000 réfugiés chinois, avec parmi eux quelques citoyens vietnamiens, « ont été conduits en Chine à travers la frontière » sino-vietnamienne entre le 1er et le 19 avril derniers.

L'agence a lancé cette accusation parmi plusieurs autres reproches visant à démontrer la « mauvaise foi » de Hanoï dans les négociations. Quelque 160,000 Chinois du Vietnam avaient regagné la Chine au printemps dernier, avant que Pékin ne décide à la mi-juillet de fermer la frontière aux réfugiés « expulsés » par le Vietnam.

D'autre part, des renforts de troupes vietnamiens font mouvement vers la frontière khméro-thai, où les Khmers rouges tentent de réorganiser leur défense dans les massifs boisés qui bordent cette frontière, indiquait-on de source militaire informée hier à Bangkok.

Dix mille Khmers rouges se sont retranchés dans le Phnom Malay l'un de ces massifs, au sud du poste-frontière d'Aranyaprathet (330 km à l'est de Bangkok) pour arrêter l'avance vietnamienne et permettre au gros des unités khmères rouges de rejoindre les Cardamones à une cinquantaine de kilomètres plus au sud, indique-t-on de même source.

Selon les observateurs militaires, les blindés vietnamiens pourraient contourner les Khmers rouges en traversant le territoire thaïlandais, comme les partisans l'ont eux-mêmes fait pour échapper à l'avance ennemie.

Mme Margaret Thatcher a de quoi être songeuse devant l'érosion de l'avance des conservateurs selon les sondages d'opinion. (Photolaser AP)

Iran: la fête du 1er mai est un test pour la gauche

TÉHÉRAN (d'après Reuter et AFP) — Manifestations politiques contre cérémonies religieuses: les mouvements de la gauche iranienne veulent faire du 1er mai un test pour leurs forces et leur popularité.

Dans la capitale iranienne où les portraits de Lénine disputent devantures et fenêtres des maisons aux photos de travailleurs en prières, le parti révolutionnaire islamique organisera cependant la manifestation la plus importante. Le défilé sera coupé de séances de prières et un message de l'ayatollah Khomeiny sera diffusé. En revanche, tous les mouvements de gauche, à l'exception d'un seul, organiseront leurs propres réunions politiques près de l'université.

Le seul mouvement qui ait décidé de soutenir la manifestation islamique est le parti Tudeh (pro-soviétique) le mieux organisé des mouvements de gauche.

Après avoir joué un rôle important dans le renversement de la monarchie, les partis de gauche avaient opté pour la réserve. A l'approche du 1er mai, ils sont cependant sortis de leur discrétion pour se lancer dans un intense travail de propagande. Ils ont décidé d'organiser des manifestations dans la plupart des grandes villes de province y compris à Mahabad (Azerbaldjan occidental) où se sont déroulés la semaine dernière de violents affrontements.

La domination islamique à Téhéran où chacun des deux camps organisera des manifestations séparées aux itinéraires distincts, paraît exclure des heurts dans la capitale. Mais la forte influence ouvrière travaillée par la propagande gauchiste, dans des villes industrielles comme Tabriz (nord-ouest), Arak (centre-ouest), ou Badan et Khorranchahr (sud-ouest), et le fait qu'un grand nombre de militants de gauche soit encore fortement armé, peuvent être à l'origine d'incidents.

Quant au gouvernement, il a annoncé que le premier mai « n'est pas une fête officielle », et il ne patronne aucune manifestation.

L'ultime effort que déploieront les deux camps, islamique et de gauche, est de récupérer le monde du travail, à un moment où la stagnation de l'économie iranienne accroît un mécontentement que les religions tentent d'apaiser, et la gauche d'exploiter.

Le résultat de cette rivalité sera, pense-t-on, d'accentuer encore la polarisation de la société iranienne. Laminées par le raz-de-marée islamique depuis la révolution, écartées du pouvoir, les forces de gauche ont vu depuis un mois dans le premier mai une occasion de se rassembler et de s'affirmer.

Elles ont préparé de longue date l'événement: Téhéran est recouvert de milliers de tracts et d'affiches invitant « les travailleurs » à manifester leur « progressisme » et leur soutien aux quelque trois à quatre millions de chômeurs.

Les dirigeants religieux, pour lesquels la fête du travail a un relent marxiste et syndical déplaisant, paraissent avoir été pris de court. Ce n'est qu'il y a deux jours que, alertés par l'ampleur des manifestations prévues par les organisations rassemblant les « fedayines » (marxistes autonomes), le conseil des syndicats ouvriers, les fédérations des enseignants, des étudiants et instituteurs, l'association des ouvriers chômeurs ou licenciés, ils ont mis à la hâte sur pied une grande manifestation.

Partant de cinq points de la ville, des cortèges feront jonction à 9 h 30 locales sur la place Fawzieh (est de Téhéran) pour un meeting de masse entrecoupé de lectures du Coran, de prières collectives, et d'un discours de l'économiste Bani-Sadr: sous l'égide du « parti de la république islamique ».

Par ailleurs, tous les civils kurdes azaris (Turcs) qui avaient été fait prisonniers lors des affrontements de Naghadeh (ouest de l'Iran) ont été libérés, a annoncé hier la radio iranienne. Les échanges d'otages, qui étaient environ six cents des deux côtés, avaient commencé il y a plusieurs jours. Ils ont eu lieu sous la supervision de la gendarmerie et des membres des « comités » de Téhéran qui assurent l'ordre dans la région, a précisé la radio.

La libération de tous les prisonniers était prévue par l'accord signé samedi par les représentants des communautés kurde et azarie de Naghadeh. Les violents combats de Naghadeh, qui avaient éclaté le 20 mars lors d'un meeting organisé par le parti démocratique du Kurdistan iranien (PDI), avaient fait environ trois cents morts dans la ville et les villages voisins.

Callaghan: Maggie au pouvoir, une catastrophe

LONDRES (d'après Reuter et AFP) — La campagne pour les élections britanniques est entrée dans sa semaine décisive. Les électeurs voteront jeudi, et les dirigeants politiques des deux principaux partis accentuent leurs attaques à l'égard de leur rival respectif et tentent de rallier à leur cause les « indécis ».

Mme Margaret Thatcher, chef de file des conservateurs que les sondages donnent toujours sensiblement en tête, a déclaré hier qu'elle n'avait nullement l'intention de modifier en quoi que ce soit sa stratégie ou son discours politique durant les dernières heures de la campagne. Elle a affirmé que son parti remporterait jeudi une « splendide victoire ».

Dans un discours prononcé hier soir à Chatham, dans le sud-est de l'Angleterre, le premier ministre britannique, M. James Callaghan, a prédit de son côté une catastrophe nationale si le parti conservateur parvenait au pouvoir. Les conservateurs à la tête du pays, ce serait, pour le premier ministre, « la valse des étiquettes dans les magasins, une réduction des emplois, davantage de grèves, et la loi du plus fort ».

M. Callaghan a répété qu'il ne laisserait pas son parti tomber aux mains des « extrémistes » de gauche, mais il a également dénoncé un autre courant extrémiste, celui existant selon lui dans l'entourage de Mme Thatcher: « Sir Keith Joseph, l'un des proches conseillers de Mme Thatcher, est l'une des personnalités politiques les plus extrémistes que je connaisse », a-t-il notamment déclaré. Il a ajouté qu'il resterait à la tête du parti travailliste quel que soit le résultat des élections.

Le député conservateur, M. William Whitelaw, a prédit par ailleurs que si M. Callaghan était reconduit dans ses fonctions de premier ministre, il serait victime de la gauche et de son âge (le premier ministre est âgé de 67 ans).

Dans une longue interview accordée à la presse, Mme Thatcher a avoué qu'elle avait travaillé très dur dans le seul but de devenir premier ministre et qu'elle se sentait parfaitement apte à assumer la fonction. Interrogée sur sa voix quelque peu "bourgeoise", "Maggie" ainsi que l'appellent les Britanniques, a répondu: "Les gens qui me traitent de snob me mettent très en colère".

Les dirigeants conservateurs ont le sentiment d'avoir effectué ces dernières années une percée dans l'électorat ouvrier et M. Jim Prior, porte-parole du parti pour les relations industrielles, a affirmé que les tories étaient parvenus à faire taire "le mensonge selon lequel un gouvernement travailliste est seul capable de travailler avec les syndicats".

Selon les sondages, les conservateurs disposeraient encore de 3 à 11,5 pour cent de voix d'avance sur les travaillistes. Un tel écart, qui s'explique par le choix des échantillons d'électeurs et le nombre de personnes interrogées (de mille à deux mille, selon les sondages), peut faire varier considérablement le nombre de sièges des conservateurs aux Communes.

Avec 3 pour cent seulement d'avance, les tories ne disposeraient que d'une majorité de quelques sièges aux Communes. Avec 11,5 pour cent, ils en auraient une centaine. C'est une des conséquences du scrutin majoritaire à un seul tour.

Mais tous les sondages concordent pour signaler une remontée des intentions de vote en faveur du parti libéral. Il recueillerait maintenant 10 pour cent de voix soit 2,5 pour cent de plus qu'il y a une semaine. Cette remontée pourrait être dangereuse pour les conservateurs dans la mesure où ce sont plutôt leurs électeurs potentiels qui se tourneraient vers les libéraux que des électeurs travaillistes.

Téhéran rompt avec Le Caire

LONDRES (Reuter) — Conséquence du renversement de la monarchie et de la signature du traité de paix israélo-égyptien, l'Iran a rompu hier, à l'initiative de l'ayatollah Khomeiny, ses relations diplomatiques avec l'Égypte. Le Caire a répliqué par une mesure analogue.

Seize pays arabes ont déjà rompu leurs relations avec l'Égypte et l'Iran devient le premier État non arabe à le faire. L'Égypte est le troisième pays avec lequel le nouveau régime de Téhéran a rompu ses relations après l'Afrique du Sud et Israël.

La décision iranienne suit la visite à Téhéran du numéro deux libyen. Le commandant Abdel Salam Jalloud. A cette occasion, le nouveau régime avait réaffirmé sa condamnation de la « trahison » du président Anouar Sadate envers l'Islam. L'Égypte est le premier pays à avoir accueilli le chah lors de son départ d'Iran, le 16 janvier. Mais elle avait reconnu le régime mis en place par l'ayatollah Khomeiny.

Ohira s'efforcera de rassurer Washington

WASHINGTON (AFP) — Le nouveau premier ministre du Japon, M. Masayoshi Ohira, est arrivé hier à Washington pour s'efforcer de resserrer avec les États-Unis des relations compromises par la question brûlante des échanges commerciaux nippo-américains.

Dans les milieux officiels américains et japonais, on considère que ce « sommet » est le plus important entre les dirigeants des deux pays depuis le « sommet » Sato-Nixon en 1972.

Avant même son arrivée, M. Ohira a multiplié les déclarations apaisantes, soulignant qu'il ne voulait pas « politiser » la question des échanges et qu'« une coopération amicale avec les États-Unis devait rester la clé de voûte de la politique étrangère du Japon ».

Mais en même temps, M. Ohira annonçait à Tokyo qu'il était décidé à ne pas faire de nouvelles concessions aux demandes américaines pour que le Japon réduise son excédent commercial avec les États-Unis (environ dix milliards de dollars en 1979).

De son côté, M. Robert Strauss, représentant du président pour les négociations commerciales internationales, réaffirmait dimanche dans une interview que les négociations avec le Japon étaient « dans l'impasse », sans toutefois « être rompues ».

Au Congrès, l'idée que le Japon ne fait pas tout ce qu'il pourrait faire pour réduire le déséquilibre des échanges, devenu chronique depuis trois ans, commence à se répandre. Le leader de la majorité démocrate au Sénat, M. Harry Byrd, a déjà évoqué la possibilité d'éventuelles « représailles » si le Japon ne fait pas de nouvelles concessions.

Dans les entretiens qu'il aura demain à la Maison-Blanche avec le président Carter et au département d'État avec le secrétaire d'État, M. Cyrus Vance, le premier ministre japonais s'efforcera sans doute de faire passer au second plan la question des échanges en mettant l'accent sur la convergence des politiques étrangères des deux pays.

Le Japon constitue un allié privilégié des États-Unis en Asie, où le président Carter s'efforce de réaffirmer la présence américaine maintenant que le traumatisme vietnamien s'estompe. Cette alliance est favorisée par les bons rapports que les États-Unis et le Japon ont avec la Chine: le Japon avait signé un traité de paix et d'amitié avec Pékin quelques mois avant que Washington reconnaisse le régime de la Chine continentale.

Le Japon partage aussi l'appréhension des États-Unis à l'égard d'une présence soviétique croissante dans le Pacifique. Le gouvernement japonais a manifesté l'intention de consacrer une part plus importante de son budget à la Défense.

M. Ohira a également les moyens de manifester sa bonne volonté en coopérant avec les États-Unis dans l'effort de reconstruction économique du Proche-Orient après la signature du traité de paix israélo-égyptien.

On indique de source diplomatique japonaise à Washington que cette question figurera dans les conversations. Le président égyptien, M. Anouar Sadate, est invité à se rendre au mois de juin à Tokyo, rappelle-t-on.

Le Japon et les États-Unis n'ont rien négligé pour faire de ce « sommet », le premier réunissant MM. Carter et Ohira, une réussite. Le président Carter fera à son tour une visite officielle au Japon à la fin du mois de juin, en préalable à sa participation à la réunion, à Tokyo, des chefs d'État et de gouvernement des grands pays industrialisés.

SALT: Carter avertit Moscou que toute violation menace la détente

WASHINGTON (Reuter) — Le président Carter a averti l'URSS hier au cours d'une conférence de presse, que toute violation du traité SALT-2, menacerait la détente et pourrait dégénérer en confrontation nucléaire.

Le président américain qui tente d'obtenir du Sénat la ratification du traité dont la préparation est pratiquement terminée, a cependant déclaré qu'il ne doutait pas de l'aptitude des États-Unis à s'assurer que l'URSS respecterait le traité. Il a rappelé que le secrétaire à la Défense, M. Harold Brown, avait indiqué que les problèmes de renseignement créés par la perte de deux stations d'écoute et de contrôle en Iran seraient surmontés avant un an.

M. Carter a souligné qu'il ne soumettrait pas un tel projet au Sénat s'il n'était pas convaincu que son respect puisse être vérifié à tout moment.

« Bien sûr, il ne faut pas négliger un autre facteur, a-t-il ajouté. Si le seul but de l'URSS est d'avoir un document pour le violer notre problème sera considérablement aggravé ».

Devant les journalistes convoqués à la Maison-Bwanche, le président américain a par avance lancé un avertissement à l'URSS, affirmant que toute violation du traité pourrait avoir des « conséquences très graves ».

« Il faut cependant tenir compte des facteurs raison et stabilité, » a-t-il ajouté. « Les Soviétiques savent que toute violation du traité pourrait signifier la fin de nos bonnes relations, bases de la détente (...) et dégénérer en confrontation nucléaire ».

Le président américain s'est dit convaincu du soutien du Sénat mais a précisé que si celui-ci refusait de ratifier le traité, la Maison-Blanche n'engagerait pas les États-Unis dans une nouvelle course aux armements.

Abordant ensuite la situation au Proche-Orient, il a manifesté sa désapprobation devant l'installation de nouvelles colonies israéliennes de peuplement en Cisjordanie.

« Le gouvernement israélien sait parfaitement que nous considérons que l'installation de colonies de peuplement dans cette région est contraire aux lois internationales et constitue un obstacle à la paix », a-t-il dit.

« J'espère que le gouvernement israélien réprimera toute tendance, inspirée par la Knesset ou spontanée et sans soutien, officiel à établir de nouvelles colonies. Mais il existe une limite à ce que nous pouvons faire pour imposer notre volonté à une nation souveraine », a ajouté le président Carter.

Interrogé sur la récente libération de deux espions soviétiques en échange de cinq dissidents détenus en URSS, il a déclaré que durant six mois de négociations les États-Unis avaient rejeté plusieurs offres soviétiques avant de donner leur accord à un échange. Il a précisé que le gouvernement américain n'oubliait aucun des autres dissidents encore en détention.

Le président s'est déclaré favorable à l'extension rapide du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée à l'Union soviétique et à la Chine afin que les relations des États-Unis avec ces deux pays puissent s'améliorer grâce au développement des échanges commerciaux.

Le 1er mai, c'est notre fête, fêtons-la ensemble

STCC
Le Syndicat des Travailleurs en Communication du Canada (CTC).

SPGQ
JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

PARTICIPONS DANS L'UNITÉ AUX CÉLÉBRATIONS DU 1er MAI POUR

• LE DROIT AU TRAVAIL ET À LA SÉCURITÉ D'EMPLOI
• L'INDEXATION ABSOLUE POUR TOUS
• LA DÉFENSE DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES
•

Syndicat de Professionnels du Gouvernement du Québec

1er MAI

En ce premier mai, le Ministère du travail du Québec tient à rendre hommage aux quelques 2,000,000 d'hommes et de femmes du Québec qui, oeuvrant dans divers domaines de notre vie économique, constituent notre plus grande ressource.

Bonne fête à tous!

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail

Jaime Roldos, nouveau président équatorien

QUITO (AFP) — Le jeune avocat populiste Jaime Roldos, 39 ans, a été élu dimanche soir président de la république avec une forte majorité, selon les résultats officieux diffusés par le service gouvernemental d'information.

Un véritable raz-de-marée populiste — plus de 65 pour cent des suffrages — l'a porté à la tête du pays et marque ainsi la victoire des forces populaires. Jaime Roldos, originaire de Guayaquil, la grande métropole économique du sud du pays, parachève ainsi la percée électorale qu'il avait entamée au premier tour de ces présidentielles en juillet dernier.

Jaime Roldos avait plus d'un demi million de voix d'avance sur son adversaire hier, alors que un million et demi de suffrages pour les élections à la présidence avaient été dépouillés sur un total d'un peu plus de deux millions d'électeurs inscrits.

La victoire du jeune avocat appuyé par "la Concentration des forces populaires" se double d'une victoire tout aussi écrasante à la Chambre des représentants qui compte 69 sièges.

Son parti (23 sièges) et celui de la gauche démocratique (16 sièges) sont d'ores et déjà assuré de la majorité absolue, alors que le parti conservateur en aura probablement plus de sept et le parti social-chrétien de M. Sixto Duran Ballen, le rival malheureux de centre-droite à la présidence, ne paraît pas devoir en remporter plus de deux ou trois.

Plusieurs dirigeants politiques siégeront à la Chambre, notamment M. Assad Bucaram, leader de la "Concentration des forces populaires" et beau-père de M. Roldos, ainsi que M. Rodrigo Borja, leader de la gauche démocratique et ancien candidat à la présidence.

Selon les derniers résultats, M. Roldos obtenait 61,95 pour cent des voix et M. Duran Ballen 27,73 pour cent. Les résultats définitifs seront connus fin mai mais ils révèlent déjà l'influence prépondérante du populisme et l'écrasement des partis traditionnels, conservateurs, libéraux, etc.

Ce résultat, dont l'importance a surpris, correspond au désir de changement du peuple équatorien, victime de sérieuses inégalités sociales, qui a pu en toute liberté fixer son choix sur un homme nouveau. C'est un candidat jeune, élu par des jeunes (la moitié de l'électorat participait pour la première fois à une élection) qui sera le 10 août le nouveau chef du gouvernement équatorien.

M. Jaime Roldos, ancien président de l'Union syndicale des étudiants de Guayaquil, est l'idéologue du parti de la concentration des forces populaires (CFP), la formation politique la plus importante et la mieux organisée de l'Équateur, pays caractérisé par son absence de structures politiques qui connaît depuis neuf ans la dictature. Dans une campagne électorale particulièrement active, il a exposé inlassablement son programme en 21 points et a su convaincre de la nécessité d'un changement politique.

La junte militaire qui gouverne depuis janvier 1976, avait promis de réorganiser la vie politique et d'instaurer une démocratie constitutionnelle. Le triumvirat a dans un premier temps fait adopter par référendum, en janvier 1979, une nouvelle constitution définissant les pouvoirs du nouveau chef de l'État et les attributions de la nouvelle assemblée nationale comprenant 69 députés.

Le gouvernement populiste qui dirigera l'Équateur à partir du 10 août prochain a l'intention de procéder à des nationalisations dans certains secteurs économiques comme le secteur pétrolier, l'énergie, la fabrication des armes et la sidérurgie.

Jaime Roldas Aquilera, nouveau président de l'Équateur. (Photolaser AP)

Une solution interne est en vue en Namibie

WINDHOEK (AFP) — Un premier pas en direction d'une solution interne sera pris aujourd'hui, en Namibie lorsque l'Assemblée constituante formée avec le soutien de l'Afrique du Sud se dotera de pouvoirs législatifs qu'elle n'avait pas jusqu'à présent.

Une motion en ce sens a été déposée, hier à Windhoek, à l'Assemblée par l'Alliance démocratique de la Turnhalle (DTA), le principal parti soutenu par Pretoria, qui dispose de la majorité des 50 sièges.

La motion demande le changement de nom d'Assemblée constituante en Assemblée nationale, dotée du pouvoir d'introduire une législation devant être promulguée par le juge Marthinus Steyn, l'administrateur général sud-africain du territoire.

Le texte déposé par la DTA prévoit également que l'Assemblée — élue en décembre au cours d'une élection considérée comme « nulle et non avenue » par les Nations unies — passe de 50 à 65 membres, pour accueillir les représentants de « partis politiques authentiquement démocratiques » non représentés actuellement.

Il s'agit, estiment les observateurs, du Front national namibien et de la SWAPO-démocratique, une faction dissidente du principal mouvement nationaliste noir, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain.

Cette motion de la DTA, qui confirme son désir d'aller de l'avant pour aboutir à une solution interne excluant le mouvement de guérilla SWAPO, va toutefois moins loin que ce que le président du parti, M. Dirk Mudge, menaçait de faire. M. Mudge était, en effet, en faveur de la formation d'un gouvernement intérimaire. Il a vraisemblablement dû renoncer, soulignent les observateurs, parce qu'il n'a pas pu obtenir le soutien des autres formations politiques opposées à la SWAPO.

Soweto: procès des «émeutiers»

JOHANNESBOURG (AFP) — Un juge sud-africain a trouvé coupables de « sédition », hier, dix jeunes hommes et une jeune fille âgés de 18 à 23 ans, accusés d'être responsables des émeutes anti-apartheid dans la cité africaine de Soweto, près de Johannesbourg, en 1976 et 1977.

Le juge H. Van Dyk, du tribunal de Kempton Park près de Johannesbourg, rendra sa sentence cette semaine après de nouvelles interventions de la défense, mais les observateurs estiment que les principaux accusés seront condamnés à des peines de prison. L'accusé numéro un est M. Sechaba Montsitsi, 23 ans, président du conseil représentatif des étudiants de Soweto (SSRC) jusqu'à son arrestation en juin 1977.

Le juge a défini la sédition comme « tout rassemblement illégal ayant pour but de défier, de perturber ou d'attaquer le gouvernement ou ses organes ». Il a estimé que pour prouver la sédition, il ne fallait pas nécessairement avoir commis ou envisagé des actes violents mais qu'il suffisait de prouver l'« intention de défier la loi et l'autorité », rejetant ainsi les arguments de la défense affirmant que les accusés n'avaient pas eux-mêmes commis de tels actes.

Les accusés seraient coupables d'avoir inspiré les émeutes anti-apartheid de l'été 1976 dans la cité noire de Soweto par une manifestation de 20,000 étudiants opposés à l'introduction obligatoire de la langue afrikaans dans l'enseignement.

Parmi les actes reprochés aux accusés figurent certains qui ont été commis après leur arrestation, courant 1977, mais le juge a justifié ceci en soulignant qu'ils les avaient inspirés par leurs actions

Au cours du procès, l'accusation a fait comparaître plus de 100 témoins à charge afin de prouver que le mouvement étudiant était d'essence révolutionnaire et que la philosophie de la « conscience noire » dont ils se réclamaient recherchait la « confrontation » avec l'Etat.

L'ONU déclare «nulle et non avenue» l'élection rhodésienne

NATIONS UNIES (d'après AFP et Reuter) — Le Conseil de sécurité des Nations unies, par douze voix et trois abstentions, a réaffirmé que les élections qui viennent de se dérouler en Rhodésie sont « nulles et non avenues », et a demandé à tous les États de s'abstenir de reconnaître leur résultat et de continuer à appliquer les sanctions contre le régime de Salisbury. La France, le Royaume-Uni et les États-Unis se sont abstenus dans le vote.

Par ailleurs, le président Carter a déclaré hier qu'il continuait à étudier soigneusement le déroulement et les conséquences des élections rhodésiennes de la semaine dernière.

Il a déclaré au cours d'une conférence de presse que la position des États-Unis était toujours la suivante: les élections doivent impliquer toutes les parties désireuses de prendre part au vote ou d'être candidates à des fonctions officielles.

Le président a ajouté qu'il attendra que le nouveau gouvernement rhodésien soit officiellement mis en place sous la direction du premier ministre élu, l'évêque Abel Muzorewa, pour décider si les élections dans le pays remplissent les conditions fixées par les États-Unis pour une levée des sanctions économiques contre la Rhodésie.

De son côté, le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Pik Botha, a déclaré que son pays n'envisagerait de reconnaître la nouvelle administration rhodésienne issue des élections qu'une fois qu'il sera assuré qu'elle est viable et en mesure de « maintenir la stabilité politique interne ».

Enfin, les présidents de Zambie, de Tanzanie et du Mozambique ont étudié ce week-end lors de leur rencontre à Maputo, une nouvelle stratégie défensive pour faire face aux nouveaux raids rhodésiens qu'ils prévoient à la suite des élections rhodésiennes, indique-t-on de source officielle zambienne. On ne précise pas en quoi elle consiste.

Le Rwanda et le Burundi respirent enfin

La route Kampala-Kenya rouverte

NAIROBI (Reuter) — Dix-neuf jours après la chute de Kampala, les force de libération ougando-tanzaniennes ont atteint la frontière kenyane sans rencontrer de résistance, desserrant l'étau qui asphyxiait depuis des mois, non seulement l'économie exsangue de l'Ouganda, mais également celles du Rwanda et du Burundi. Elles ont été accueillies triomphalement par les Kenyans et Ougandais massés de l'autre côté de la frontière.

Les forces de libération ont également fait leur entrée dans les villes orientales de M'Bale et Tororo et n'ont plus qu'à nettoyer les dernières poches de résistance de l'armée en déroute de l'ancien régime dans le tiers septentrional du pays. De source kenyane on indique que l'on peut franchir la frontière sans encombre et que la route de Kampala est maintenant sûre.

La réouverture de l'axe vital reliant la capitale ougandaise au port kenyan de Mombasa va apporter une bouffée d'air aux économies ougandaise, rwandaise et burundaise que les combats des derniers mois avaient amenées à un seuil critique en les privant de cette traditionnelle voie d'importation et d'exportation. Dans le nord de l'Ouganda où se sont retranchés les derniers vestiges de l'armée d'Idi Amin Dada, on signale l'apparition d'épidémies et de pénuries de carburant et de vivres.

Les autorités de Khartoum indiquent que 25,000 réfugiés ont franchi la frontière soudanaise et que 10,000 autres s'apprêtent à le faire. Partisans et soldats d'Amin ont également fui en grand nombre vers le Zaire, dit-on de source ougandaise. A Kinshasa, on annonce que des responsables zairois et une délégation du Haut-Commissariat des Nations-Unies aux réfugiés vont se rendre prochainement dans la région pour évaluer les besoins de ces réfugiés.

Enfin, de l'aveu même d'un diplomate libyen qui a joué un rôle dans la mise sur pied de l'opération, plus de la moitié du corps expéditionnaire libyen envoyé en Ouganda pour tenter d'y maintenir le régime moribond d'Idi Amin Dada a été mis hors de combat, apprend-on de source diplomatique à Nairobi.

La Libye avait envoyé 2,000 miliciens mal entrainés, qui croyaient livrer une guerre sainte contre une minorité chrétienne cherchant à usurper le pouvoir dans un pays musulman. Cent cinquante d'entre eux ont été tués, deux cent cinquante ont été portés disparus — probablement exécutés — quatre cents ont été faits prisonniers et sans doute emmenés en Tanzanie et trois cents autres ont été blessés, a confié, dit-on de même source, ce diplomate libyen. Les blessés et les autres survivants ont été rappatriés par avion, ainsi que de nombreux corps, peu avant la chute de Kampala.

Gouvernement d'union nationale formé au Tchad

YAOUNDE (Reuter) — Un gouvernement d'union nationale, présidé par M. Mohamed Chaoua, chef de la « 3e Armée » du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) a été formé à N'D-jamena, rapporte la radio tchadienne. Ce gouvernement remplace le conseil d'Etat provisoire que présidait Goukouni Queddei, chef de l'aile principale du Front, qui devient ministre de l'Intérieur. Le chef des « forces armées du nord » et ancien premier ministre, M. Hissène Habré, prend le portefeuille de la Défense.

Le gouvernement, qui comprend 21 ministres et secrétaires d'État, fait une place au sud en la personne du général Negy Dgogo. Nommé chef de l'armée au plus fort des affrontement avec les forces de M. Habré à N'D-jamena en février et mars, le général est adjoint au premier ministre. Celui-ci, également chef de l'État, a été formé en France.

COURS D'ÉTÉ 1979

SUJETS: deux sessions présentées parallèlement

1. INVITATION PRATIQUE À LA LECTURE DE LA BIBLE
LES LIVRES SAPIENTIAUX (3 crédits)
- du 3 au 20 juillet;
- aux origines de la sagesse en Israël: les plus anciens florilèges de proverbes (Pr 10, 1-22, 16; 25-29); réflexion et contestation chez les sages, Job et Qohélet; la sagesse israélite en milieu hellénistique; la sagesse parle d'elle-même (Pr 1-9).
- responsables: A.-M. Brunet, o.p., P.-E. Dion, o.p. G.-D. Mailhiot, o.p., Fr. McNicoll, f.d.l.s.

2. L'EXPÉRIENCE DE DIEU - APPROCHES ET TÉMOINS (3 crédits)
- du 3 au 20 juillet
- les cheminements des premières communautés chrétiennes; Saint Augustin, de l'inquiétude au repos; expérience spirituelle et culture contemporaine.
- responsable: G. Côté, o.p., M. Gourgues, o.p., J. Marcoux, o.p.

À QUI S'ADRESSE CETTE SESSION D'ÉTÉ?
Ces cours sont destinés aux laïcs, religieux et religieuses, prêtres désireux soit de s'initier à une lecture plus méthodique de la Bible (les livres sapientiaux) ou encore de réfléchir sur un point important de leur foi (l'expérience de Dieu). La méthode employée, le ton des exposés se situent à un niveau de formation universitaire, plus précisément au niveau du premier cycle d'études en théologie.
INSCRIPTION: avant le 10 juin, si possible.
RENSEIGNEMENTS: s'adresser au secrétariat du Collège.

COLLÈGE DOMINICAIN DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE
96, avenue Empress, Ottawa, Ont. K1R 7G2
Tél.: (613) 233-5696

appelez le no. 1

Ne faites aucun compromis.
Nous soignons avec amour les moquettes, tapis et draperies des montréalais depuis plus de 70 ans.
C'est pourquoi nous sommes la compagnie de nettoyage la plus grande et la plus fiable à Montréal.
Appelez Denise.
Demandez-lui un estimé gratuit.

Nettoyage de tapis, draperies et meubles.

Notre spécialité:
Nettoyage de tissus problématiques que d'autres refusent de nettoyer.

«On sait faire depuis 1908»

LA COMPAGNIE DE NETTOYAGE CANADA CARPETTES
3939 ouest, Jean-Talon coin Lucerne
342-1230

Avis aux étudiants

1. La décision du Conseil d'arbitrage, le jeudi 26 avril dernier, de rédiger la convention collective liant l'Université et le Syndicat des chargés de cours a automatiquement mis fin à la grève en cours.

2. La Commission des Études a adopté les mesures pédagogiques suivantes:
   a. La session sera complétée du 1er au 28 mai 1979;
   b. Les cours reprennent dans les locaux et selon les horaires habituels;
   c. Les départements et les familles sont responsables de l'application des mesures relatives à la reprise et à la consolidation de la session d'hiver 1979.

3. Les étudiants peuvent être remboursé s'ils ont à annuler, suivant la procédure des cas spéciaux, leur inscription à la session d'hiver 1979.

4. La période de modification de la note I (incomplet) a été étendue.

5. L'UQAM a entrepris les démarches en vue d'éviter que les étudiants ne subissent de préjudice dans l'application du régime d'aide financière pour 1978-79 et 1979-80.

6. Les directeurs de programmes fourniront l'information sur demande.

Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: **dix ans de réalisations**

IL SUFFIT D'AIMER

Objectif
$600,000
1-15 mai

John C. McMillan
Président général

Faites parvenir votre contribution à:

L'ARMÉE DU SALUT
CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

1255, rue University,
suite 627
Montréal H3B 3V9
Tél. 861-6304

ARMÉE DU SALUT

CONTRIBUEZ À LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION ANNUELLE

Liste des candidats dans les 75 circonscriptions du Québec

Voici la liste des candidats du Québec aux élections fédérales du 22 mai, compilée par la Presse Canadienne. La mise en candidature officielle a eu lieu hier.

Légende: L — Liberal; PC — Progressiste-Conservateur; NPD — Nouveau Parti démocratique; CS — Crédit social; Comm — Communiste; Marx-len — Marxiste-Léniniste; Ltre-Libertaire, UP — Union Populaire, Rhino — Rhinocéros; Ind — Indépendant; □ — député à la dissolution du dernier Parlement.

ABITIBI (CS 2,859)

□ Armand Caouette (CS)
Judith Desjardins (UP)
Jean Létourneau (Marx-Len)
Jean-Jacques Martel (PC)
Doris St-Pierre (Rhino)
Ronald Tétrault (L)
Maurice Vaney (NPD)
Nungak Zebeedee (Ind)

ARGENTEUIL (L 7,192)

Antoine Bédard (CS)
Jacques Côté (Marx-Lén)
Robert Gourd (L)
Georges Kirby (PC)
Thérèse Gardner Pelletier (NPD)
Lucie Poirier (UP)
Michel Rivard (Rhino)

BEAUCE (L 4,168)

Marcel Baron (UP)
Paul-André Busque (PC)
□ Yves Caron (L)
Michel Chrétien (Rhino)
Fabien Roy (CS)
Raymond-Philippe Roy (NPD)

BEAUHARNOIS-SALABERRY (L 7,104)

Georges Boulanger (CS)
Gilles Gagné (NPD)
Réal Gindras (Rhino)
Martine Godard (UP)
□ Gérald Laniel (L)
Roland Philie (PC)

BELLECHASSE (CS 1,981)

JEan Beaudoin (UP)
Marie-Claude Chênevert (Rhino)
Jean Deschênes (PC)
Guy Dupuis (NPD)
□ Adrien Lambert (CS)
Jean Richard (L)

BERTHIER-MASKINONGE (L 4,748)

Ginette Cardinal (Marx-Lén)
Fernand Giroux (PC)
Richard Leclerc (NPD)
Camil Schmidt (CS)
Jean Maillé (UP)
□ Antonio Yanakis (L)

BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES (L 11,969)

Claude Dicaire (Rhino)
□ Francis Fox (L)
Carmen Paquin-Houle (CS)
Richard Kendall (Ltre)
Normand Labrie (NPD)
Guy Rainville (UP)
François DeSales Robert (PC)
Christian Tardif (Marx-Lén)

BONAVENTURE-ILES-DE-LA-MADELEINE (L 7,024)

Rémi Bujold (L)
Gilbert Carbonneau (PC)
Huguette Gauthier (NPD)

CHAMBLY (L 9,299)

Ginette Boutet (Marx-Lén)
Raymond Dupont (L)
J.-A. Fernand Gagné (UP)
Jacques-René Jourdenais (CS)
Jean-Guy Savage (PC)
Dominique Vaillancourt (NPD)
André-Lazare Varin (Rhino)

CHAMPLAIN (L 4, 179)

Gérard Lamy (PC)
Gilles Leycuras (Rhino)
Claude L'Hériault (CS)
□ René Matte (Ind)
Denis Tousignant (NPD)
Michel Veillette (L)

CHARLESBOURG (L 11,934)

□ Pierre Bussières (L)
Jean-Bernard Jobin (NPD)
Henri Laberge (UP)
Robert B. Lafrenière (PC)
Louis Leclerc (CS)

CHARLEVOIX (L 3,454)

Gabriel Yvan Gagnon (CS)
Margo Kaszap (UP)
Normand Laforce (NPD)
□ Charles Lapointe (L)
Paul-André Tremblay (PC)

CHATEAUGUAY (L 8,669)

Ginette Bourdon (NPD)
Guy Cousineau (UP)
Cherloque Georges Duchesne (Rhino)
Jean Lachaine (CS)
Yves Longtin (PC)
□ Ian Watson (L)

CHICOUTIMI (L 5,821)

Eric Blackburn (Rhino)
Marcel Dionne (L)
Jean-Marc Lavoie (PC)
Michel Milette (UP)
Marc St-Hilaire (NPD)
Magella Tremblay (CS)

DRUMMOND (L 587)

Robert Biron (CS)
Normand Blanchette (Rhino)
J.P. Ginchereau (Marx-Lén)
Patricia Lamarre (NPD)
Paul Lavigne (PC)
Yvon Pinard (L)
Marc Rochefort (UP)

FRONTENAC (L 4,657)

Gaston Beaudoin (UP)
Jean-Louis Béland (CS)
Georges-Henri Cloutier (PC)
□ Léopold Corriveau (L)
Robert Couillard de Lépinay (Rhino)
Daniel Nolen (Marx-Lén)
Martel Vaillancourt (NPD)

GASPE (L 4,277)

Paul Arsenault (PC)
□ Alexandre Cyr (L)
Denise Imbeau (UP)
Armand Preston (CS)
Jean-Paul Rivard (NPD)

GATINEAU (L 13,003)

André Beaudry (NPD)
René Bergeron (PC)
André Côté (UP)
René Cousineau (L)
Gérard Croteau (CS)
Christine Dandenault (Marx-Lén)

HULL (L 19,704)

Pierre Cantin (Rhino)
René Côté (UP)
□ Gaston Isabelle (L)
Michel Legère (NPD)
Pierre Soublière (Marx-Lén)
Jean-Paul St-Amant (PC)
Jean Tessier (CS)

JOLIETTE (PC 6,192)

Alfred Blouin (CS)
Roger Canana (L)
Robert Forget (PC)
André Grenouille Hallé (Rhino)
□ Roch LaSalle (PC)
André Pesant (Marx-Lén)
Jacques Trudeau (NPD)

JONQUIERE (L 9,275)

Jean-Maurice Coulombe (CS)
Gaston Dion (PC)
Ginette Fillion (UP)
Jacques Hubert (NPD)
□ Gilles Marceau (L)
Alain-Arthur Painchaud (Rhino)
John Joseph Welsh (Marx-Lén)

KAMOURASKA RIVIERE DU LOUP (L 4,053)

Charles-Eugène Dionne (CS)
□ Rosaire Gendron (L)
Jean-Noël Lagacé (Ind)
Claude Langlais (PC)
Andrée-Constance Lapierre (Rhino)
Marc Lord (NPD)

LABELLE (L 1,832)

□ Maurice Dupras (L)
Willie Kofman (NPD)
Claude Lavoie (UP)
Jean Léveillé (CS)
Paul Ménard (Marx-Lén)
Guy Racicot (PC)

LAC ST-JEAN (L 6,104)

Jean-Denis Bérubé (NPD),
Philippe-Auguste Bouchard (CS)
Oswald Fleury (PC)
Marc Harvey (Rhino)
□ Marcel Lessard (L)
Guy Tremblay (UP)/L

LANGELIER (L 18,896)

Claude Demers (Comm)
Maurice Gagnon (UP)
Jacques Goulet (Marx-Lén)
□ Gilles Lamontagne (L)
Raymond Lavoie (NPD)
Jean Lefebvre (Rhino)
Paul Michaud (PC)
André Simoneau (CS)

LAPRAIRIE (L 15,521)

Chamberlain David Beaulieu (Ltre)
Jean-Claude Bohrer (NPD)
Pierre Deniger (L)
Jocelyne Ethier (Marx-Lén)
Christian Labelle (UP)
Jacques Cinq-Cennes Marcotte (Rhino)
Maurice Roy (CS)
Jacques Vasseur (PC)

LEVIS (L 9,118)

Richard Allard (Marx-Lén)
Paul Biron (UP)
Gérard Dionne (NPD)
Roland Garneau (PC)
André Godbout (CS)
Raynald Guay (L)

LONGUEUIL (L 15,603)

Yves Boyer (Marx-Lén)
Robert-S. Daoust (CS)
Louis Denoncourt (UP)
Simonne Monet-Chartrand (Rhino)
□ Jacques Olivier (L)
Georges Perrier (PC)
Jean-Pierre Vaillancourt (NPD)

LOTBINIERE (CS 10,129)

Jean-Guy Dubois (L)
□ Richard J. Anelle (CS)
Jean-Denis Lavigne (NPD)
Ronald Robichaud (PC)
Réal Turgeon (UP)

LOUIS-HEBERT (L 20,589)

Jean Daoust (NPD)
□ Dennis Dawson (L)
Linda Forgues (Marx-Lén)
Henri Gariépy (CS)
Maxime Langlois (PC)
Michel Tremblay (UP)

MANICOUAGAN (L 10,704)

André Maltais (L)
Carole Noël (NPD)
Denise Patry (PC)
Michel Rémillard (UP)
Paul-Henri Tremblay (CS)

MATAPEDIA-MATANE (L 4,670)

□ Pierre de Bané (L)
Pierre Demers (UP)
Joseph-Marie Lévesque (PC)
André Noël (NPD)
Roland Paquin (CS)

MEGANTIC-COMPTON STANSTEAD (L 2,603)

Claude Gosselin (PC)
Robert Huberdeau (UP)
Henry Latulippe (CS)
Murray Dale Powell (NPD)
□ Claude Tessier (L)

MISSISQUOI (PC 5,427)

Roland Cordeau (CS)
Marcel Forand (UP)
□ Heward Grafftey (PC)
Gertrude Lefebvre-Drouin (NPD)
Gisèle Noël (L)

MONTMORENCY (L 8,609)

Jean Bédard (Marx-Lén)
□ Louis Duclos (L)
Lucien Gauvin (UP)
Diane Lemieux (NPD)
Conrad Ouellet (CS)
Carol St-Pierre (PC)

MONTREAL-BOURASSA (L13,512)

Victor-Lévy Beaulieu (Rhino)
Jacques Bergeron (UP)
Raymond Cloutier (Ind)
Suzanne Dagenais (Comm)
Pierre Daumery (Marx-Lén)
Daniel Piotrowski (NPD)
J. Raymond Rochon (PC)
Carlo Rossi (L)
Gérard Rougeau (CS)

MONTREAL-DOLLARD (L 20,264)

Pierre Bourgeois (NPD)
Louis R. Desmarais (L)
Marc A.R. Guindon (UP)
Richard B. Holden (PC)
Nicolaos Kotsornithis (Comm)
Paul Lévesque (Marx Lén)
Hugh Rowe (Ltre)
Lucien St-Laurent (CS)
René Verrier (Rhino)

MONTREAL-DUVERNAY (L13,557)

Sylvie Bourgeois (Max-Lén)
François Chagnon (CS)
□ Yes Demers (L)
Jacques Grenier (Comm)
Pierre Hamel (Rhino)
Marcel Lavigne (UP)
Richard Morin (PC)
John Shatilla (NPD)

MONTREAL-GAMELIN (L 13,965)

Marc Blouin (Marx-Lén)
Jean-Guy Daoust (CS)
Danielle Dubois (NPD)
Marie Filleque Ferron (Rhino)
Leo A. Larocque (UP)
Robert Letendre (PC)
□ Arthur Portelance (L)

MONTREAL-HOCHELAGA-MAISONNEUVE (L 6,644)

André Aubry (CS)
Daniel Bouf-Bouf Bouffard (Rhino)
Réginald Reggie Chartrand (UP)
Pierre Chénier (Marx-Lén)
André Coutu (PC)
Michel Dugré, Danielle Ferland (Comm)
Marie-Ange Gagnon-Sirois (NPD)
□ Serge Joyal (L)
□ Jacques Lavoie (Ind)

MONTREAL-LACHINE (L 8,758)

Peter Blaikie (PC)
□ Rod Blaker (L)
James E. Boby (Ltre)
Carmen Dion (UP)
Pierre-Jean Lafleur (Marx-Lén)
Buff Normand (NPD)
Georges Raby (Rhino)
Gordon C. Simons (CS)

MONTREAL-LASALLE (L 16,149)

Olive Grégoire-Bergeron (UP)
Claude Brunelle (Marx-Lén)
□ John Campbell (L)
Gaston Côté (NPD)
Michel Totoune Dumais (Rhino)
John Holmes (CS)
Keith W.M. MacLellan (PC)

MONTREAL-LAURIER (L 7,432)

Gérard Baillarger (CS)
David Berger (L)
Jean-Pierre Bourdouxhe (NPD)
Sonia Côté Chatouille (Rhino)
Guy Desaultels (Comm)
Bernard Deslières (Marx-Lén)
Lucie Desrosiers (UP)
Yvon Lanthier (PC)

MONTREAL-LAVAL (L 17,946)

Jean Bonnier (Rhino)
Pierre Charbonneau (Marx-Lén)
Jean-Louis Léger (PC)
Madeleine Piquette-Bédard (CS)
□ Marcel Roy (L)
Lorraine Vaillancourt (NPD)
Yves Scofield (UP)

MONTREAL-LAVAL-DES-RAPIDES (L 18,525)

Marc Bélanger (Marx-Lén)
François Lachapelle (UP)
Pierre Yvan Laroche (NPD)
Jean-Luc Roualdes (CS)
□ Jeanne Sauvé (L)
Pierre Trudeau (PC)

MONTREAL-MERCIER (L 11,271)

Guy Caron (Rhino)
Jacques Coutu (PC)
Montserrat Escola (Comm)
Céline Hervieux-Payette (L)
Lise Lajeunesse (CS)
Jean-Guy Martel (UP)
Elizabeth Chase Chapdelaine (NPD)
Serge Patenaude (Marx-Lén)

MONTREAL-MONT ROYAL (L 26,554)

David DeJong (PC)
Jacques Ferron (Rhino)
David Johnston (Comm)
Laflèche Trudeau (CS)
□ Pierre Elliott Trudeau (L)
Robert Verrier (Marx-Lén)
David Winch (NPD)

MONTREAL-NOTRE-DAME-DE-GRACE (L 13,640)

□ Warren Allmand (L)
Gus Callaghan (NPD)
Lou Miller (PC)
Gilles Rainville (UP)
Valère Rioux (CS)
Michel St-Laurent (Rhino)
Larry Tansey (Marx-Lén)

MONTREAL-OUTREMONT (L 18,481)

Serge Beauchemin (Rhino)
Claire Brisson (NPD)
Philippe Chartrand (CS)
Henriette Guérin (PC)
Fred Haight (Ind)
□ Marc Lalonde (L)
Gaétan Spooner (UP)
Jocelyne Rioux (Comm)
Robert Wallace (Marx-Lén)

MONTREAL-PAPINEAU (L13, 307)

Raymond Beaudoin (Ind)
Claire Demers (Comm)
Michel Gauthier (Marx-Lén)
Jacques Hurtubise (Rhino)
Claudy Mailly (PC)
□ André Ouellet (L)
Albert Paiement (CS)
Jean A. Richard (NPD)
Jean St-Amour (UP)

MONTREAL-ROSEMONT (L11,302)

René Denis (Ind)
Marcel Julien (NPD)
André Kishka (UP)
□ Claude-André Lachance (L)
Bernadette LeBrun (Comm)
Francine Lévesque (Rhino)
Francine Tremblay (Marx-Lén)
Léon Vellone (PC)
Emery Whalen (CS)

MONTREAL-ST-DENIS (L 15,692)

David Bernstein (PC)
Richer M. Francoeur (CS)
Panagiotis Macrisopoulos (Marx-Lén)
Richard Marcille (NPD)
Diane Martin-Lelièvre (UP)
□ Marcel Prudhomme (L)
Rodrigue Chocolat Tremblay (Rhino)
Samuel Walsh (Comm)

MONTREAL-ST-HENRI-WESTMOUNT (L 8,630)

Robert Couture (Marx-Lén)
Claude de Mestral (NPD)
Bernard Finestone (PC)
Robert Gervais (UP)
□ Donald Johnston (L)
William MacDonald (Ltre)
André Nono Martineau (Rhino)

MONTREAL-ST-JACQUES (L 6,583)

Arnold Auguste (Marx-Lén)
Robert Champlin (Ltre)
Jean Chevrier (PC)
Michel Balthazar-Deschamps (Rhino)
Claire Durand (Comm)
□ Jacques Guilbault (L)
J. Alfred Lévesque (CS)
Patricia Métivier (Ind)
Serge Rainville (UP)
David-André Rowlé (NPD)

MONTREAL-ST-LEONARD-ANJOU (L 18,530)

Carole Lalancette Deschamps (NPD)
□ Monique Begin (L)
Luciano Corragio (PC)
Alice Derome (UP)
Carole Commandeur Laloux (Marx-Lén)
Réal Ménard (CS)
Joanne Noël (Rhino)

MONTREAL-STE-MARIE (L 2,641)

Marcel Chaput (UP)
André Gagnon (Marx-Lén)
François Straight Favreau (Rhino)
Jean-Pierre Juneau (NPD)
Jean-Claude Malépart (L)
Lydia Morand (Comm)
André Payette (PC)
Gaston Pleau (CS)

MONTREAL-ST-MICHEL (L 14,714)

Vittoria Bronzati (Comm)
François Yo Gourd (Rhino)
Thérèse Killens (L)
Bernard L. Longpré (UP)
John Mitchell (CS)
Jean-Louis Pozza (PC)
Filippo Salvatore (NPD)
Serge Tremblay (Marx-Lén)

MONTREAL-VAUDREUIL (L 14,878)

Lorne Brown (NPD)
Jérôme Chaput (UP)
□ Hal Herbert (L)
Claude Lévesque (Ltre)
Claude Simard (Rhino)
Diana Togneri (PC)
Mario G. Turbide (CS)

MONTREAL-VERDUN (L 12,438)

Denis Faubert (NPD)
Denis Gervais (Comm)
Mary-Lou Gutscher (Ltre)
Raymond Marchessault (UP)
Lucien Marien (CS)
Catherine Messier (Rhino)
John Oss (PC)
Mary Saul (Marx-Lén)
Raymond Savard (L)

PONTIAC-GATINEAU-LABELLE (L 7,696)

Gaston Beauregard (Rhino)
Ida Brown (NPD)
Rita Jones (CS)
□ Thomas Lefebvre (L)
Vianney LeHouiller (UP)
Sant Singh (PC)

PORTNEUF (CS 2,265)

Renée Brisson (NPD)
Réjane Bujold (Rhino)
Armand Caron (PC)
Louis-Dona de O'Hara-Gingras (UP)
Roland Dion (L)
Bernard Lapointe (CS)

QUEBEC-EST (L 14,123)

Benoit Carrier (NPD)
J. Wilfrid Dufresne (PC)
□ Gérard Duquet (L)
Michel Fafard (Rhino)
antoine Makdissi (UP)
Claude Moreau (Marx-Lén)
Roland Savard (CS)

RICHELIEU (L 8,829)

Jean-Serge Baribeau (Rhino)
Mario Bellavance (Marx-Lén)
Rolland Cousineau (UP)
Claude Gervais (PC)
André Hébert (CS)
Jean-Louis Leduc (L)
Madeleine Martel (NPD)

RICHMOND (SC 2,360)

Guy Baillargeon (UP)
Ida Bourgeois (NPD)
Denis Beaudoin (CS)
Roger Bibeau (PC)
Fern Prince (Rhino)
Alain Tardif (L)

RIMOUSKI (L 2,677)

□ Eudore Allard (CS)
Jean Brisson (PC)
Renaud Guénette (Rhino)
Eva Lachance-Côté (L)
Nicolas Lavoie (UP)
Guy Poulin (NPD)

ROBERVAL (CS 3,319)

Raymond Archambault (UP)
Georges-Henri Bouchard (L)
Jacques Brunet (PC)
□ Charles-Arthur Gauthier (CS)
Pierre Marion (Rhino)
Jacques Ouellet (NPD)

ST-HYACINTHE (PC 5,628)

Mario Bousquet (Rhino)
Louis de Kindere (UP)
Claude Dubois (Marx-Lén)
Grégoire Girard (PC)
Serge André Lemoyne (Rhino)
□ Marcel Ostiguy (L)
Raymonde Parent (CS)
Richard Sylvestre (NPD)

ST-JEAN (L 6,861)

Monique Davignon (Marx-Lén)
Paul Desrochers (PC)
Lionel-C. Laporte (UP)
Jean-Paul Lasnier (CS)
Paul-André Masse (L)
John P. McMillan (Rhino)
Todd Sloan (NPD)

ST-MAURICE (L 14,791)

Normand Beaudoin (Marx-Lén)
Roger-Armand Charbonneau (PC)
Pierre Chenard (UP)
Jean Chrétien (L)
Robert Des Champs (NPD)
Pierre-André Hamel (CS)

SHEFFORD (CS 55)

Murielle Audette (CS)
Denis Boissé (NPD)
Léon Boulanger (Ind)
Lyse Dumouchel (Rhino)
Jean LaPierre (L)
Gilles Maillé (UP)
□ Gilbert Rondeau (Ind)
Gérald R. Scott (PC)

SHERBROOKE (L 11,506)

Jacques Blanchette (CS)
Yves Comtois (PC)
Louis Davignon (Marx-Lén)
Michel English (UP)
Yves Lawler (Comm)
Roger Mullen (NPD)
Alphonse Ouellet (Ind)
□ Irenée Pelletier (L)
Dianne Jeanne D'Arc Ross (Rhino)

TEMISCAMINGUE (CS 11,837)

Germain Boudreau (NPD)
□ Gilles Caouette (CS)
Fernand Deschamps (Marx-Lén)
Normand Grimard (PC)
Marcel Lortie (UP)
Raymond Paquin (Rhino)
Henri Tousignant (L)

TERREBONNE (L 10,984)

□ J. Roland Comtois (L),
André Cousineau (Marx-Lén)
Jean-Marie da Silva (Rhino)
Roland Francis (NPD)
Réal Godin (UP)
Georgette Grenier (CS)
Louis-Rhéal Tremblay (PC)
Gaétan Trudel (Comm)

TROIS-RIVIERES (L 13,093)

Léopold Alarie (CS)
Roland Auger (NPD)
Alain Beaupré (Rhino)
Lise Ethier (Marx-Lén)
Gilles Gervais (Ind)
Roland Julien (PC)
□ Claude-J. Lajoie (L)
J. Gilles Marier (UP)
Jeannette Walsh (Comm)

VERCHERES (L 11,826)

André Campeau (CS)
Armand Lefebvre (PC)
□ Bernard Loiselle (L)
Gilles Maillé (UP)
Christiane Robidoux (Marx-Lén)
Micheline Ruelland (NPD)
Damien Tremblay (Rhino)

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Buck Rogers" 13 h 10, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25.
ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Midnight Express" 19 h 10, 21 h 20.
AVENUE, 1224 Avenue Green Westmount (937-2747) — "Love at first bite" 19 h 00, 21 h 00.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Desires within young girls" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Teenages sex kitten" 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 05.
BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Doux, dur et dingue" 13 h 25, 17 h 30, 21 h 35. "L'inévitable catastrophe" 15 h 20, 19 h 30.
BIJOU, "5030 Papineau (526-9131) — "Evelyne" 13 h 25, 16 h 15, 19 h 05, 22 h 00. "Fantaisies pour couples" 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 25.
BONAVENTURE I, Place Bonaventure, (861-2725) — "China syndrome" 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
BONAVENTURE II, "Good luck Miss Wyckoff" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Appelez-moi docteur" 19 h 30. "L'autre côté de la montagne" (2e partie) 21 h 15.
BROSSARD II, "L'express de minuit" 19 h 00, 21 h 30.
BROSSARD III, "L'inévitable catastrophe", 19 h 30. "Doux, dur et dingue" 21 h 30.
CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Pain et chocolat" 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Appelez-moi docteur" 13 h 00, 16 h 25, 19 h 55. "L'autre versant de la montagne" (2e partie) 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40.
CHAMPLAIN II, "Le retour" 12 h 15, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30.
CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Elga fille d'esclave" 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15 "Filles aux corps brillants" 14 h 30, 17 h 15, 20 "Une fille cousue de fil blanc" 19 h 30, 21 h 30.
CHÂTEAU II, "Proie de l'auto stop" 14 h 55, 18 h 15, 21 h 30. "Dernier arrêt de train de nuit" 13 h 15, 16 h 30, 19 h 45.
CINÉMA DE PARIS, 896 Ste-Catherine O. (861-2996) — "Halloween" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CINÉMA 70 ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) "Vas-y maman" 19 h 30 "Diabolo menthe" 21 h 15.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — Cinéma d'animation. 19 h 30. "Moderato Cantabile" (de Peter Brook, France — Ital-e 1960) 21 h 30.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Coming Home" 18 h 55, 21 h 10.
LA CITÉ II, "Murder by Decree" 18 h 50, 21 h 05.
LA CITÉ III, "Hurricane" 19 h 00, 21 h 05.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — Relâche.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Coming Home" 19 h 00, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Le pion" 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS II, "Une histoire simple" 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS III, "Adolescentes devant le plaisir" 13 h 05, 15 h 20, 17 h 35, 19 h 50, 22 h 05, "Main douces, lèvres chaudes" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS IV, "Le témoin" 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 20.
COTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "The deer hunter" 20 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES II, "The promise" 19 h 00, 21 h 00.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "L'express de minuit" 19 h 00, 21 h 30.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Va voir maman... papa travaille" 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN II, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Va voir maman... papa travaille" 19 h 30, 21 h 30.
DORVAL I, 260 Dorval (631-8586) — "The champ" 19 h 10, 21 h 25.
DORVAL II, "Coming home" 19 h 05, 21 h 20.
DORVAL III, "Love at first bite" 19 h 00, 21 h 00.
DECARIE SQUARE I, Centre Decarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Buck Rogers" 19 h 15, 21 h 15.
DECARIE SQUARE II, "China syndrome" 18 h 45, 21 h 00.
ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Le cavaleur" 19 h 15, 21 h 30.
ÉLYSÉE II, "Robert et Robert" 19 h 15, 21 h 30.
GREENFIELD I, 519 Taschereau Greenfield Park (691-6129) — "Quand la panthère rose s'en mêle" 19 h 10, "Sarah" 21 h 00.
GREENFIELD II, "Marie-Anne" 18 h 15, 19 h 50, 21 h 25.
GREENFIELD III, "Hurricane" 19 h 00, 21 h 05.
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Beyond all limits" 12 h 00, 15 h 00, 17 h 40, 20 h 20, "Sexpert" 13 h 35, 16 h 15, 18 h 55, 21 h 35.
JEAN-TALON, 4255 est Jean-Talon (725-7000) "Le retour" 18 h 30, 21 h 00.
KENT, 6100 Ouest Sherbrooke (486-9707) — "Norma Rae" 19 h 00, 21 h 05.
LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "The champ" 19 h 25, 21 h 35.
LAVAL II, "Le ciel peut attendre" 19 h 15, 21 h 15.
LAVAL III, "Préparez vos mouchoirs" 18 h 00, "122 rue de Provence" 19 h 50.
LAVAL IV, "La carapate" 19 h 30, 21 h 30.
LAVAL V, "Marie-Anne" 18 h 15, 20 h 00, 21 h
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Doux, dur et dingue" 21 h 20, "L'inévitable catastrophe" 19 h 15.
LAVAL-ODÉON II, — "Appelez-moi docteur" 20 h 00, "L'autre versant de la montagne" (2e partie) 18 h 15, 21 h 40.
L'IMPRÉVU, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — "Sacco et Vanzetti" (Projections spéciales à l'occasion du 1er Mai, journée internationale des travailleurs) 14 h 00, 16 h 00, 19 h 00. En bas: "Celebration at big sur" 20 h 30, (entrée libre).
LOEWS I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "The Champ" 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00.
LOEWS II, — "Love at first bite" 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
LOEWS III, — "Superman" 12 h 55, 15 h 35, 18 h 15, 21 h 00.
LOEWS IV, "Ashanti" 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20.
LOEWS V,— "Coming Home" 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.
LONGUEUIL I, Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Opération fin du monde" 19 h 20, "La route sauvage" 21 h 10.
MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "Les diables" 19 h 00; "Orange mécanique" 21 h 00.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Opération fin du monde" 20 h 00, "La route sauvage" 18 h 30, 21 h 35.
MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Hurricane" 19 h 00, 21 h 10.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "La grande cuisine" 19 h 00, "Doux, dur et dingue" 21 h 10.
MONTENACH II, — "Amour, passion et violence" 19 h 30, "La trappe aux filles" 21 h 15.
OMÉGA I, Place K-Mart, Longueuil (463-3330) — "Le cynique" 19 h 30, "L'ombre d'un tueur" 21 h 20.
OMÉGA II, — "Fantaisies pour couples" 19 h 30, "Evelyne" 20 h 50.
OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "L'oeuf du serpent" (d'Ingmar Bergman, USA, RFA, 1977) 19 h 15, 21 h 30.
OUIMETOSCOPE II, — "J.A. Martin, photographe" (de Jean Beaudin, Québec 1977) 19 h 00, 21 h 00.
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "F.I.S.T." (en français) 18 h 45, "Les cols bleus" et "Un homme et son boss" 21 h 30.

LE DEVOIR

CAHIER 7

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Montréal, mardi 1er mai 1979

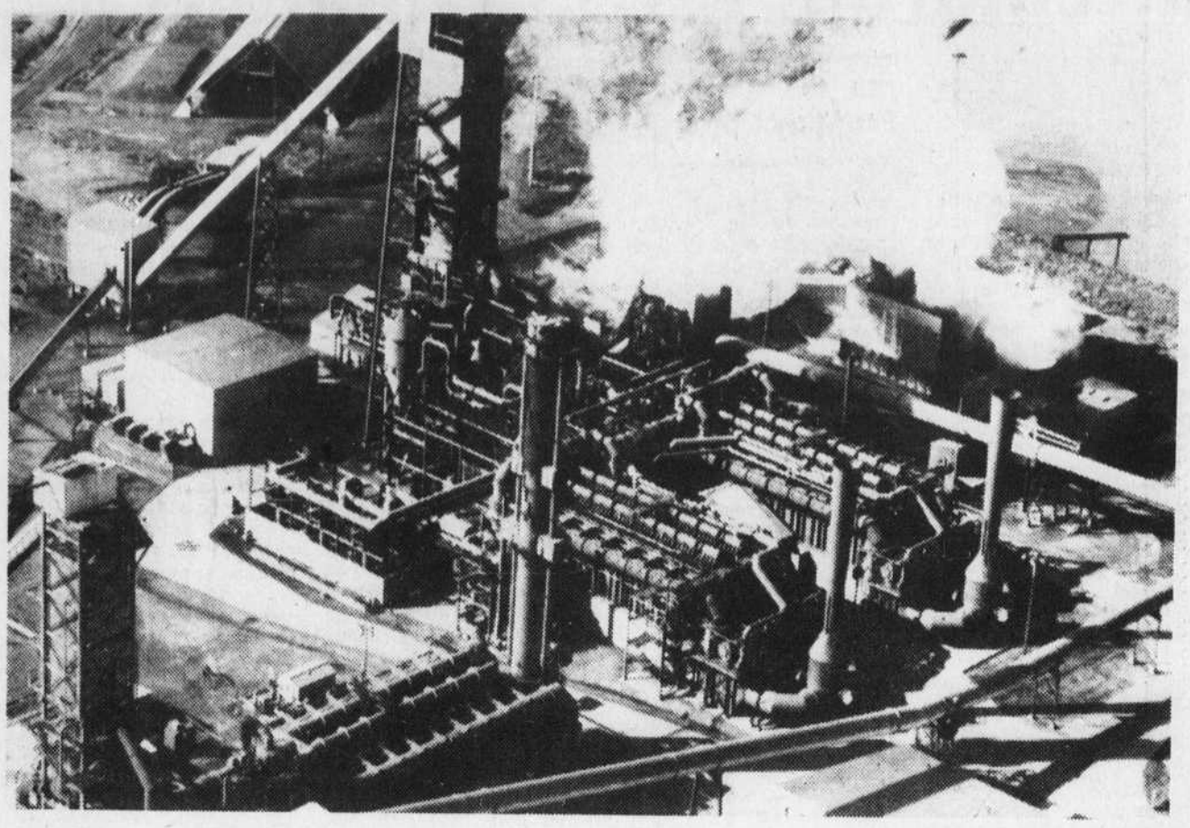

Reprise du marché mondial après cinq ans de récession

par Françoy Roberge

Pour la première fois depuis 1974 le marché mondial de l'acier a enregistré une hausse réelle de consommation durant les premiers mois de 1979. Les ventes d'acier pourraient atteindre cette année, après une dure récession de quatre ans la quantité totale de 730 millions de tonnes.

En 1974, les ventes mondiales en incluant l'URSS et d'autres pays du bloc communiste avaient atteint 709 millions de tonnes métriques. Mais peu après, c'était la débâcle.

Dès 1975, les principales sidérurgies du monde connaissaient la mévente. Pour cette seule année, les aciéries britanniques affichaient des pertes de $1 milliard, Finsider perdait $800 millions en Italie, et les géants français Unisor et Sacilor perdaient $700 millions.

Même en 1975, les trois grands de l'acier au Japon affichaient des pertes consolidées de $500 millions.

Pourtant, les aciéries nippones continuèrent de tourner presque à pleine capacité jusqu'en 1977. Mais durant les années 1975 et 1977, les pays du Marché commun et les États-Unis multiplièrent les attaques contre ce qu'ils décrivaient en termes assez directs comme le dumping japonais.

Les États-Unis ont depuis perfectionné un système de protection contre le dumping sur le marché de l'acier. Le marché commun a de son côté adopté un plan de protection connu sous le nom de Plan d'Avignon.

"Trigger" price et Plan d'Avignon ont permis de rétablir un certain équilibre dès 1978.

Mais le Marché commun a dû fermer de nombreuses installations désuètes, surtout en France et dans le Bénélux. Au total de 1974 à 1979, 16 aciéries ont fermé leurs portes à l'intérieur de l'Europe des neuf et 90,000 ouvriers de l'acier ont été mis à pieds sur un total de 785,000 en 1974

Donc, la CEE a subi à la fois une diminution de 11% de l'emploi sidérurgique et des pertes qui s'élèvent de 1974 à 1978 à $6 milliards.

L'industrie sidérurgique européenne fonctionne depuis à 75% de sa capacité, tout comme l'industrie nipponne qui a du compter presqu'exclusivement sur son marché intérieur pour garder sa sidérurgie en activité.

Les États-Unis ont également perdu en cinq ans près de 65,000 emplois dans le secteur de l'acier. La période de récession a forcé les grands de l'acier à consolider leurs actifs et fermer les installations désuètes. C'est ce qu'ont fait les plus grands comme US Steel et Bethlehem Steel en mettant la clé sur la porte de près d'une vingtaine de laminoirs trop âgés.

Quelques producteurs sont disparus, tandis que d'autres ont fusionné leurs forces (Youngstown et Jones and Laughlin, par exemple).

En 1978, le marché nord américain dans son ensemble était de nouveau rentable, mais non sans qu'il ait fallu sacrifier nombre d'emplois. Après avoir investi $100 milliards dans la sidérurgie depuis le début du siècle, le monde de l'acier devra se préparer à investir $50 milliards d'ici à 1984 aux Etats-Unis seulement.

L'effort de modernisation en Europe sera du quart de cette somme, parce qu'une forte partie de la capacité de production européenne est actuellement inemployée. Et même après avoir fermé non seulement des usines, mais à toutes fins utiles des villes complètes et des régions entières, des pays comme la France se trouvent encore légèrement sur équipés, même s'il importe de moderniser et de diversifier encore leur sidérurgie.

L'industrie de l'acier est une de celles qui nécessitent les mises de fonds les plus importantes. Le vieillissement des installations, faute de révision technologique régulière appuyée de fonds importants finit par être presque mortel.

C'est essentiellement ce problème qui est survenu en Europe au cours des cinq dernières années. Peu de grands projets, chantiers maritimes en perdition, marchés d'exportation complètement fermés par l'impitoyable concurrence japonaise et la présence américaine, introduction de l'aluminium dans la fabrication mécanique, autant de facteurs qui ont semé la désolation dans la plupart des grandes régions sidérurgiques d'Europe.

Aux États-Unis, le marché de l'automobile et le rafraîchissement technologique ont assuré un marché plus stable.

Enfin, au Canada l'industrie sidérurgique a fait la preuve qu'elle était au plan de la rentabilité la plus solide et la plus stable du monde.

Au plan de la stratégie, l'industrie canadienne a toujours compté presque exclusivement sur la capacité interne de son marché. Prudence et retenue dans l'investissement ont amené l'industrie sidérurgique canadienne à limiter l'accroissement de capacité de façon à être légèrement à la remorque du marché plutôt que de le précéder.

En période de surchauffe du marché, il se trouve toujours de plus grands producteurs pour suffire au marché canadien. En période de ralentissement, le marché intérieur demeure toujours celui où la concurrence est la plus facile.

Tant au Canada qu'aux États-Unis et notamment dans le cadre du pacte de l'automobile, le Canada, surtout après la chute du dollar, s'est trouvé en position très concurrentielle. Entre 1974 et 1978, alors que la production mondiale a subi un pourcentage d'inactivité de 15% (incluant le bloc communiste) ou de 22% dans le reste des pays occidentaux le Canada a gardé en moyenne seulement 4% de sa capacité inemployée.

Les principaux producteurs canadiens Stelco, Dofasco, Algoma, Ivaco ont même accumulé entre ces années des bénéfices totaux excédant $500 millions tout en effectuant des investissements de $2,5 milliards.

Aujourd'hui, le marché canadien a repris une allure de croisière avec des expéditions de 14.6 millions de tonnes d'acier produites en 1978 (capacité de 15.9m).

On prévoit en 1979 une hausse globale des expéditions canadiennes d'acier de 4 à 5%.

Le relevé mensuel des premiers mois de 1979 indique une tendance de 9% de hausse de consommation. Mais les indicateurs économiques laissent prévoir que la forte croissance économique enregistrée aux Etats-Unis fléchira au cours de l'été, pour reprendre des dimensions très modestes à l'automne.

La plupart des fabricants canadiens comptent largement sur le marché de l'automobile où de nouveaux procédés de laminage permettent de concurrencer l'aluminium.

L'industrie canadienne a d'ailleurs joué un rôle de pionnier dans une certaine mesure pour l'innovation technologique de plusieurs types de procédés comme la coulée continue, le fourneau à oxygène et les procédés de réduction directe employés par Sidbec.

Un spécialiste du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec estime que l'industrie de l'acier au Canada est souvent en tête du peloton pour l'innovation. Sinon elle réagit vite et se classe au second rang au monde ou au pire au troisième rang.

Au Québec, le marché de l'acier a changé peu à peu de structure depuis les années 1950.

En 1950, le marché québécois représentait 32% du marché canadien et produisait à peine 4% de l'acier canadien. En 1978,

Suite à la page 12

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

10 1/4%

Intérêts versés annuellement. Période de 3 ans. Dépôt minimum $500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Demandez le poste 2000

Sept-Îles: 968-1830 Chicoutimi: 549-6490 Alma: 668-3391 Rimouski: 724-4106 Rivière-du-Loup: 862-7286 Québec: 688-0630 Lévis: 833-4450 Trois-Rivières: 379-7230 Montréal: 866-9641 Outremont: 739-3265 Hull: 771-3227 Ottawa: 238-4900

DIAMENT & ASSOCIES évaluation - expropriation

MARIUS DIAMENT e.a.,
MARCEL AUDISIO e.a.,
RENE BOIVIN e.a.,
GERMAIN GENEST e.a.,
PAULYNE GUAY e.a.,
ALBERT MONTY e.a.,

Evaluation municipale, résidentielle, commerciale et industrielle.

Expropriation, gain de capital.

Montréal, Québec, Matane, Rivière-du-Loup, St-Jean-Port-Joli
1-800-463-5183 - Siège-Social: Québec (418) 692-4214

Depuis que M. Tremblay utilise une ligne privée avec Paris (téléphone, facsimilé, transmission de données, 24 heures sur 24), son style de vie s'est amélioré, mais son handicap reste toujours le même. *Téléglobe Canada met le monde à votre portée.*

Teleglobe Canada

Nul n'est besoin, pour avoir à la main toutes les informations, de payer cher pour tout un centre de traitement des données...
Il ne suffit que d'en payer LE PRODUIT!

Pourquoi vous payer le luxe de toute une chaine d'ordinateurs, en plus du temps et des services informatiques auxiliaires, ceci, en vidant vos goussets, quand un simple programme conçu en fonction de vos besoins suffirait à vous donner un accès instantané aux dernières informations dont vous pourriez avoir besoin?

Les abonnés aux services de SNC Computation ne paient *qu'un seul* tarif mensuel, un point, c'est tout! Vous en voulez pour votre agent? Donnez-nous un coup de fil!

Jean De Petrillo
(514) 282-9511

SNC

SNC Computation Ltée

1, Complexe Desjardins, C.P. 39
Succursale postale Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1B2
(514) 282-9511

Les pertes de Sidbec en 78 atteindront les $33 millions

par Françoy Roberge

Après avoir subi des pertes de $36 millions en 1976, et de $28 millions en 1977 la sidérurgie d'état du Québec, Sidbec devra de nouveau afficher lors de son prochain rapport annuel des pertes atteignant $33 millions.

Ces pertes d'opérations représentent le fruit de problèmes de rodage, notamment dans la filiale Sidbec Normines qui a produit en 1978, malgré la grève prolongée des ouvriers de la Côte Nord, près de 2 millions de tonnes métriques de boulettes de fer.

On prévoyait dès l'été dernier que Sidbec encourrait des pertes que l'on évaluait alors à $28 millions.

Le déficit imputable aux opérations des aciéries elles-mêmes compte pour environ la moitié de ce total, selon certaines informations obtenues par LE DEVOIR. Une bonne partie des pertes imprévues de Sidbec serait imputable à la vente forcée à prix réduit de boulettes de fer produites dans le cadre des opérations de Sidbec Normines au lac Fire au concentrateur du Lac Jeaninne et aux installations de Gagnon.

Partenaire à 51% de Normines avec British Steel (40%) et Québec Cartier (9%) Sidbec doit absorber à elle seule 51% de la production du complexe qui doit produire en bout de ligne six millions de tonnes de boulettes de minerai.

Mais la sidérurgie d'État n'utilise actuellement que 1.5 million de tonnes de minerai ou un peu plus, et elle doit maintenir certains contrats d'approvisionnement antérieurs.

Cela force donc Sidbec à vendre une bonne partie du minerai produit sur le marché international qui était passablement saturé jusqu'à la fin de 1978. L'entreprise perd donc une somme importante sur chaque tonne de minerai produite en surplus, jusqu'à ce que sa propre capacité de transformation soit passée à près de 3 millions de tonnes.

Ce plan prévoit un investissement gouvernemental qui pourrait atteindre $480 millions en 1984, pour doubler la capacité de production de Sidbec, mais surtout pour lui permettre d'affirmer sa présence dans les secteurs de la transformation secondaire qui font la force des concurrents canadiens du puissant lobby de l'acier, Stelco, Dofasco, Ipsco, Ivaco et Algoma, notamment qui produisent tous de forts pourcentages de produits semi-finis.

Sidbec quant à elle, espère s'implanter solidement dans le domaine de la tréfilerie et estime avoir déjà perdu de nombreux marchés à cause de son retard à diversifier sa production de seconde ligne.

En 1978, en dépit d'un déficit majeur, Sidbec croit avoir connu une année intéressante, versant en salaires au moins deux fois le déficit escompté.

La production quant à elle a atteint une valeur de $270 millions, soit une hausse de 50% sur l'année 1977 où les ventes étaient de $179 millions. Dans le secteur des produits finis, Sidbec a accrû ses ventes de 70%, ce qui fait dire à M. Michel Pelletier, vice-président aux communications et aux relations extérieures qu'il est dommage que Sidbec n'ait pas pu se diversifier davantage jusqu'à maintenant.

« On a toujours persisté à verser l'argent au compte-goutte. Même si les sommes semblent importantes quand on parle de $30 millions ou de $100 millions, on ne se rend pas suffisamment compte qu'il est très onéreux de créer dans le secteur de la sidérurgie. »

Depuis 1975 en effet, Stelco a investi $2 milliards et retiré des profits de $400 millions de ses usines canadiennes.

Enfin, souligne-t-on, certains pays gardent leur sidérurgie active non pas à coûts de millions, mais de milliards, parce que c'est une industrie fondamentale à l'infrastructure économique.

Quoiqu'il en soit, Sidbec devra encore cette année rendre des comptes à une commission parlementaire, pour expliquer que depuis 10 ans, elle a tenté de rôder des opérations disparates et nécessité des investissements frôlant déjà le milliard pour des actifs liquidables nettement inférieurs.

Déjà les représentants des deux principaux partis d'opposition è Québec MM André Raynauld et Rodrigue Biron, notamment ont fait écho de déficits anticipés de $40 millions et réclamé rien de moins que la tête du Pdg de Sidbec M. Jean-Paul Gignac.

Du côté ministériel, on semble nettement plus favorable à la jeune sidérurgie qui a le grand malheur de croître dans le seul pays du monde où l'acier a toujours rapporté des dividendes à presque toutes ses concurrentes.

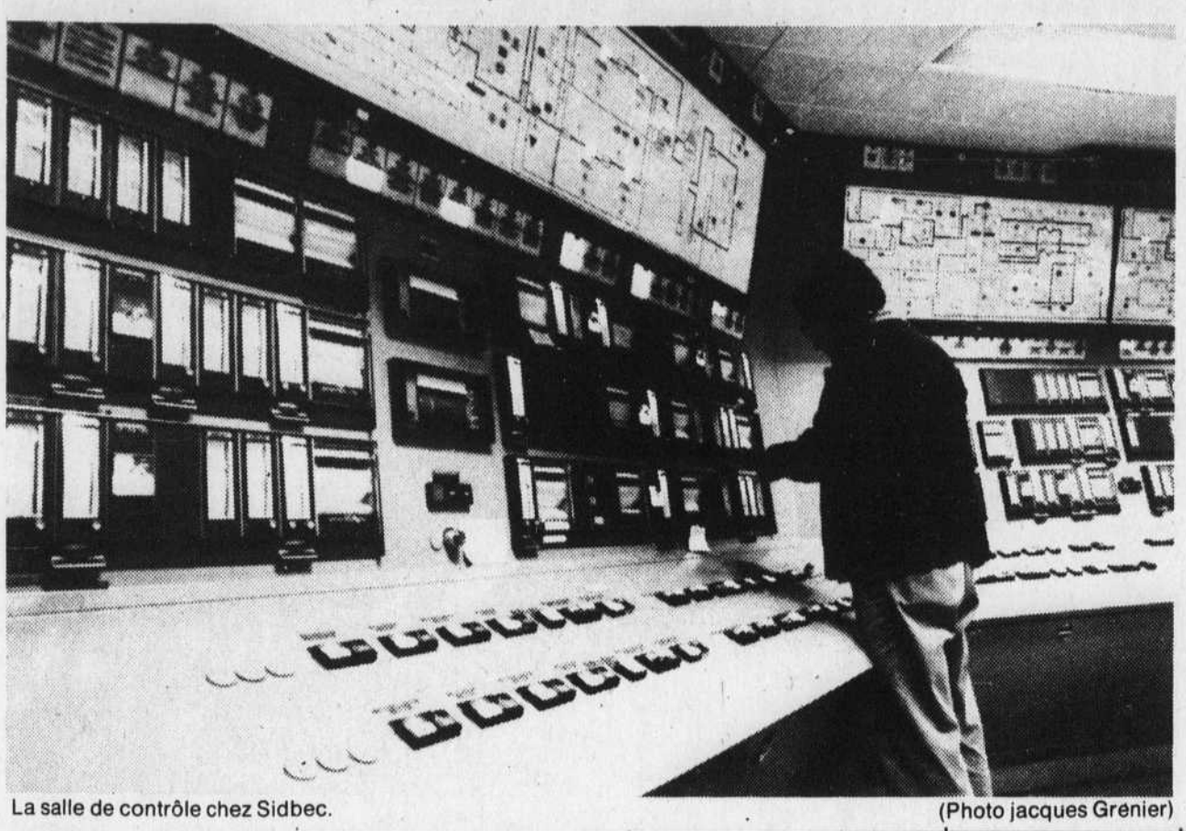

La salle de contrôle chez Sidbec. (Photo jacques Grenier)

◆L'acier

Suite de la page 11

Québec consomme 20% de l'acier canadien et en produit 10%.

Les principaux projets du monde de l'acier au Canada sont de mettre au point de nouvelles gammes d'aciers spéciaux pour l'automobile et de décrocher des contrats dans le secteur de l'énergie.

Les pipe-lines et gazoducs viennent en tête de liste suivis de près par les raffineries et les usines d'extraction (sables bitumineux).

Dans ces domaines, la sidégurgie québécoise qui n'est pas encore diversifiée dans la transformation industrielle hautement spécialisée (pièces mécaniques et pièces de grandes dimensions comme tôles de navires ou de carénage et tuyaux de gros diamètre), ne peut compter sur une part sérieuse du marché, sauf celui des tuyaux de moyennes et petites dimensions pour les gazoducs.

C'est pourquoi la Sidérurgie d'Etat songe à diversifier sa production par un plan quinquennal d'investissement transmis il y a quelques mois au gouvernement du Québec. Elle pourrait ~~vendre~~ durant plusieurs années l'équivalent de la moitié de sa production annuelle d'aujourd'hui sous forme de tuyaux de gazoducs.

Sidbec, à l'instar les autres fabricants canadiens qui la décrivent « comme une entreprise qui ne rapporte pas, une entreprise d'État » compte profiter des deux années qui viennent pour atteindre une problématique rentabilité.

LACHANCE, BERTRAND, BENOIT & LAVIGNE LTÉE
7000 AVENUE DU PARC, MONTRÉAL, QUÉ. H3N 1X3 • TÉL. (514) 279-7281
COURTIERS D'ASSURANCES
JEAN-LOUIS BENOIT
ANDRÉ BERTRAND
GUY LACHANCE
MAURICE R. LACHANCE
ROBERT LACHANCE
J. CLAUDE LAVIGNE

Alfred Dallaire INC.
SALONS FUNÉRAIRES

NOMINATIONS

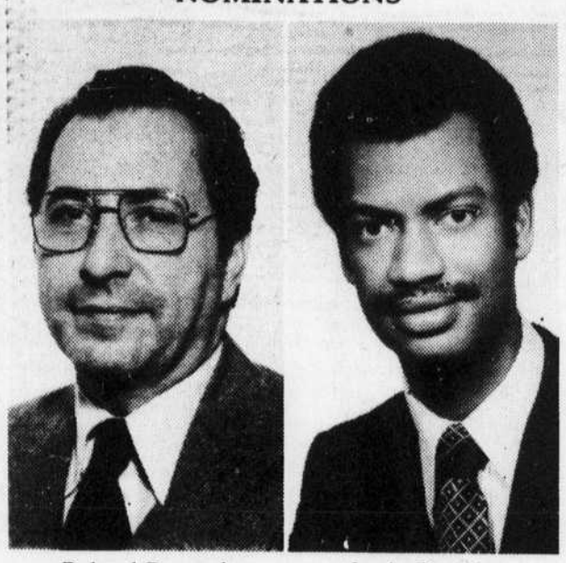

Roland Durand — Lesly Romain

Monsieur Paul-Émile Légaré, président de ALFRED DALLAIRE INC., annonce que le conseil d'administration a nommé monsieur Roland Durand au poste de directeur général et vice-président sénior de la compagnie, ainsi que monsieur Lesly Romain au poste de vice-président des finances et vérificateur de la compagnie.

Bien connu dans le milieu funéraire pour y avoir oeuvré pendant quinze ans, monsieur Durand a auparavant occupé les postes d'agent coordonnateur des services et d'adjoint administratif au vice-rectorat de l'Université de Montréal; d'attaché au président et secrétaire-trésorier de la corporation immobilière Place Desjardins, responsable de la réalisation du Complexe Desjardins; de directeur de la location commerciale de Place Desjardins Inc. et finalement, de directeur du service de développement immobilier de la Société des Alcools du Québec.

Monsieur Romain, C.G.A., est diplômé en sciences comptables (Hautes Études Commerciales). Il a auparavant occupé les postes de chef-comptable d'Atlific Inns Inc. (siège social de Holiday Inns) et de comptable chez Val Royal Lasalle Ltée.

LE SABAYON
LE CHOIX DE ZORBA
JUSQU'À 3 A.M.
MANGEZ, BUVEZ, DANSEZ À LA GRECQUE
Célébrez le dîner grec: agneau tourne-broche
Cuisine grecque et continentale. Mets délicieux: Assiette Athénienne, Mousaka, Filet Mignon, Scampi, Steak au Poivre Flambé, Shish Kebab. Vous savourerez le café Sabayon flambé.
Dîners d'hommes d'affaires
288-0373 ou 288-3872
Ouvert 11 a.m. à 3 a.m.
666 ouest, rue Sherbrooke (coin Université)

ca
ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC
Corporation professionnelle d'exercice exclusif régie par le Code des professions
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone : (514) 288-3256

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Société affiliée - Gagné, Vaillancourt & Associés.

AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C.C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A.
Robert Moreau, M.S.C.C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700, Montréal H2P 2T4, 382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601, Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl. 284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents Montréal - Québec
C.C. Bismuth, C.A. — C.W. Bissegger, C.A.
T.R. Burpee, C.A. — M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A. — L.J. Carrière, C.A.
M.G. Chamberland, C.A. — J.P. Delisle, C.A.
M.M. Domanski, C.A. — G. Fréchette, C.A.
S.R. Gagné, C.A. — R. Germain, C.A.
G. Gingras, C.A. — J.P. Graveline, C.A.
R.E. Lavoie, C.A. — G. Limoges, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Peacock, C.A. — R. Pearl, C.A.
W.J. Smith, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à: St-Jean (T.-N.), Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham, Ville Mont-Royal, 341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
MONTRÉAL-OTTAWA
C. Blatt, C.A.
J. Dolnik, C.A.
S. M. Hopmeyer, C.A.
R. Landori-Hoffmann, C.A.
I. Tobenstein, C.A.
J. F. Witkowski, C.A.
3901, rue Jean-Talon ouest, suite 214, (514) 731 7851

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie, Suite 2220, (514) 866-9911, Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512, Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde.

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest, Suite 810 — 861-9081, Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde.

ERNST & ERNST
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, LLangley, Vancouver, Victoria et dans les principales villes du monde.
1200, avenue McGill College, Suite 1100, Montréal, Québec, H3B 4G7, 871-8901

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie, Montréal H2M 1L8 — 384-1430

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life, Montréal H3B 2V6, 514-866-4375

GRIGNON, DE PALMA, POIRIER & ASSOCIÉS
Société Nationale CAMPBELL SHARP
Comptables Agréés
3730 est, boul. Crémazie, Montréal, Québec, H2A 1B4, 376-5010
715 Carré Victoria, Montréal, Québec, H2Y 2J1, 845-7211

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600, Montréal H2Y 1N3, 845-9253
Bureaux: Montréal, Repentigny, Iles de la Madeleine

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke, Suite 1400, 288-0988

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 1W6, (514) 871-9792

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300, Montréal H2Y 1W4, 844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
2, Complexe Desjardins, Bureau 2800, C.P. 153, Montréal H5B 1E5, Tél.: 281-1555
Société nationale Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax.
Affiliation internationale "FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & BRUNEAU
Comptables Agréés - Chartered Accountants
1155 Dorchester ouest, Montréal, P.Q. H3B 3T9, (514) 871-8630
National MacGILLIVRAY & CO.
Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1 Complexe Desjardins, Montréal, Téléphone 281-1850
Bureaux: Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts
Firme nationale: Ward, Mallette & Co.
Affiliation internationale
Binder, Seidman & Co.

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1, (514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C.C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C.C.A.
Robert Houde, B.A.C.A.
Guy Quimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C.C.A.
André Montgrain, L.S.C.C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921, Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
225, rue Notre-Dame ouest, Montréal, Québec H2Y 1T4, Téléphone (514) 844-4442
Bureaux à Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Siège social 1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010, Montréal, Québec - H3A 2R7, (514) 288-0766

PETRIE, RAYMOND & CIE. Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham, Suite 100, Mont-Royal, H3P 3C8, Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
1200 McGill College, Montréal, Qué. H3B 2G4 — 879-9050
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc, Suite 301, Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ième étage, La Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal H4Z 1G9, Québec, (514) 878-2691
350 est, boul. Charest, Québec G1K 3H5, Québec, (418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Iles, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Matane.
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal, Qué. H4Z 1H8, (514) 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes
Représentation dans le monde entier
2500-630, Boul. Dorchester O., 866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Régina, Saskatoon, North Battlefor, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burhaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde.
1, Place Ville-Marie, 861-8531

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun H4G 1N3
55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4, 769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David A. Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Moton S. Spector, C.A. — Marvin H. Tafler, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A. — Gérald A. Slan, C.A.
Jeffrey L. Payne, C.A. — Norman Daitchman, C.A.
Brahm D. Levine, C.A. — Morrie L. Fogelbaum, C.A.
Lawrence M. Chandler, C.A. — Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A. — Robert H. Zittrer, C.A.
4115 Sherbrooke ouest, Westmount, Qué. 933-1112

Cette annonce ne doit pas être considérée comme une offre au public des titres mentionnés ci-dessous. Une telle offre sera faite par voie de prospectus seulement dans les provinces où une commission de valeurs mobilières, ou autre organisme similaire, aura accepté le dépôt dudit prospectus.

Nouvelle émission

$30,000,000

NU-WEST DEVELOPMENT CORPORATION LTD.

Débentures 11½% à fonds d'amortissement, série F

A être datées du 23 mai 1979 — Échéant le 31 mai 1999

Droit de remboursement anticipé au choix du détenteur

Le détenteur de toute Débenture série F aura le droit de demander que Nu-West Development Corporation Ltd. lui rembourse par anticipation la valeur nominale de cette Débenture série F le 31 mai 1989. Cette demande ne peut être faite qu'après le 30 septembre 1988 mais avant le 30 novembre 1988.

Prix: 100

Des copies du prospectus peuvent être obtenues des soussignés et de tout autre courtier pouvant légalement offrir ces titres dans cette province.

Greenshields Incorporée — **Richardson Securities of Canada**

Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée — **Midland Doherty Limitée** — **Pitfield Mackay Ross Limitée**

Wood Gundy Limitée — **Merrill Lynch, Royal Securities Limitée** — **Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitée**

Pemberton Securities Limited — **Houston Willoughby Limited** — **Peters & Co. Limited**

Tassé & Associés, Limitée

Le jeune cadre de l'année vit un mariage réussi avec une PME

par Marie-Agnès Thellier

Proclamé récemment « Jeune cadre de l'année » par la Jeune Chambre de Montréal, Bernard Beausoleil vit un mariage réussi avec une PME depuis sa sortie de l'école Polytechnique en mai 1976.

Le mariage diplômé universitaire-PME avait été préparé par une utile période de fiançailles: durant l'été 1975, Bernard Beausoleil avait comme étudiant effectué un stage chez Fernand Bélanger Ltée, une entreprise fabricant des comptoirs moulés à Rivière des Prairies.

Un programme du Ministère de l'industrie et du Commerce du Québec cherche ainsi à apprivoiser les entrepreneurs souvent réticents à recruter du personnel doté de diplômes universitaires et les étudiants souvent tentés par les politiques de formation interne des grandes entreprises.

« J'avais le choix entre les mains. Au cours d'un séminaire de génie industriel à Polytechnique, sur « le leadership », la moitié des industriels invités nous conseillaient de démarrer dans une grande entreprise spécialisée, l'autre moitié dans une PME générale. J'ai trouvé un défi intéressant dans la PME, d'autant plus que chez Fernand Bélanger il n'y avait pas de cadres universitaires », explique Bernard Beausoleil rencontré récemment.

Le « jeune cadre de l'année » n'a pas eu à regretter son pari sur la PME puisqu'entré il y a trois ans comme ingénieur de projet chargé d'agrandir l'usine, il devenait l'année suivante ingénieur d'usine en charge de la machinerie avant d'être nommé directeur de l'usine au printemps 1978 et en décembre suivant vice-président exécutif de la compagnie et de ses succursales.

L'entreprise de Rivière des Prairies, c'est d'abord l'oeuvre d'un homme, Fernand Bélanger, qui, vers 1962, se lançait dans des contrats sur les chantiers de construction. Il était alors spécialisé dans les applications de plastique laminé sur les comptoirs de cuisine. Le premier pari a été pris en 1966-67 lorsque l'entrepreneur passait à l'échelle industrielle pour la fabrication de comptoirs moulés, une innovation au Canada.

Depuis dix ans, l'usine a été agrandie quatre fois et, avec leurs 400 comptoirs par jour, les établissements Fernand Bélanger figurent parmi les gros manufacturiers canadiens à côté de deux ou trois concurrents torontois. Ils emploient environ 75 personnes dont 60 à Rivière des Prairies et une quinzaine dans les trois succursales des « centres du comptoir moulé » des Galeries d'Anjou, de Saint-Jérôme et de l'Estrie. Par ailleurs, la compagnie a un programme d'affiliation avec une trentaine de marchands en rénovation.

Selon Bernard Beausoleil, la force de son patron est son ouverture aux innovations, grâce à ses voyages réguliers en Europe, qui est en avance sur l'Amérique du Nord dans ce domaine. Le prix attribué au Jeune Cadre de l'année permettra à Bernard Beausoleil de se rendre compte lui aussi des améliorations techniques possibles et des nouveaux produits. Il visitera en effet des entreprises européennes dans son domaine, voyage payé par Air-Canada et $1,000 offerts par le MICQ. Il rejoindra Fernand Bélanger à l'exposition mondiale de la machinerie à bois qui se tient à Hanovro à la mi-mai.

La compagnie Fernand Bélanger cherche aussi à faire evoluer la conception des cuisines dans la construction domiciliaire, en proposant des comptoirs modulaires. Elle étudie toutes possibilités d'exportation, après avoir déjà réalisé des contrats à Trinidad et Tobacco. Pour cela, il lui faut proposer des comptoirs prêts à monter à l'étranger, expédiés en pièces détachées. Après avoir testé ces « kits » sur les vanités de salle de bain, il se peut que les comptoirs puissent être bientôt exportés.

« La FMM doit sortir et innover car elle est plus rapide que la grande entreprise pour s'adapter et lancer des produits nouveaux », explique Bernard Beausoleil, très satisfait de sa formation de « généraliste » en section génie industriel de Polytechnique. « On nous disait: « vous savez un peu de tout et vous êtes bons a rien » mais cette flexibilité est très intéressante sur le marché du travail. Les industriels sont tentés par un gars plus polyvalent », remarque le cadre.

Compagnie privée, Fernand Bélanger Inc. ne semble pas avoir eu de difficultés majeures pour financer ses expansions successives et le rythme de croissance de 30% par an du chiffre d'affaires ces dernières années. « Le financement des entreprises passe surtout par l'éducation du leader, de l'entrepreneur, pour mieux utiliser ses capitaux et pour utiliser les possibilités de financement proposées un peu partout », estime M. Beausoleil.

Le cadre souhaiterait cependant un appui plus constant des banquiers envers les PME, notamment des banques québécoises qui n'ont pas toujours l'esprit assez ouvert pour s'embarquer et dont les gérants suivent mal les affaires de la PME et prennent panique lorsqu'ils se réveillent, » condamnant trop vite l'entreprise à la faillite.

Un autre problème inhérent à la PME est celui de la relève, de la succession du créateur, spécialiste du « One man Show ». Après des années de direction solitaire, M. Fernand Bélanger s'est entouré, depuis l'entrée de Bernard Beausoleil, de quelques cadres: gérant des ventes, ingénieurs.

« Tous les universitaires ne peuvent s'intégrer à une PME où il y a constamment des problèmes de croissance et d'organisation. Cela prend quelqu'un de malléables, de flexible, d'adoptable, qui ne recherche pas sa sécurité avant tout. L'avancement plus rapide compense l'insécurité relative, pense le jeune cadre de l'année.

Par ailleurs, des avantages fiscaux appréciables sont offerts aux entreprises qui acceptent d'interesser a l'entreprise les cadres susceptibles de prendre la relève de l'entrepreneur. Les cadres peuvent maintenant tenter de contrer la tentation classique de l'homme d'affaires québécois: la retraite anticipée en Floride après avoir vendu son entreprise, souvent à des intérêts américains. La PME devient plus tentante, même pour des séjours plus longs qu'un simple apprentissage au travail d'« homme-orchestre ».

Bernard Beausoleil a été choisi au terme d'un concours lancé en février dernier par la Jeune Chambre de Montréal. Le candidat devait être âgé de 21 à 30 ans et compter plus de deux ans d'expérience. Les quatre finalistes sélectionnées provenaient de quatre sortes d'entreprises: PME, grande entreprise, entreprise liée au mouvement coopératif et entreprise lancée par le cadre. Choisi après une entrevue et la présentation de textes sur trois thèmes différents, le jeune cadre de l'année a été couronné pendant le dîner annuel de la Jeune Chambre début avril.

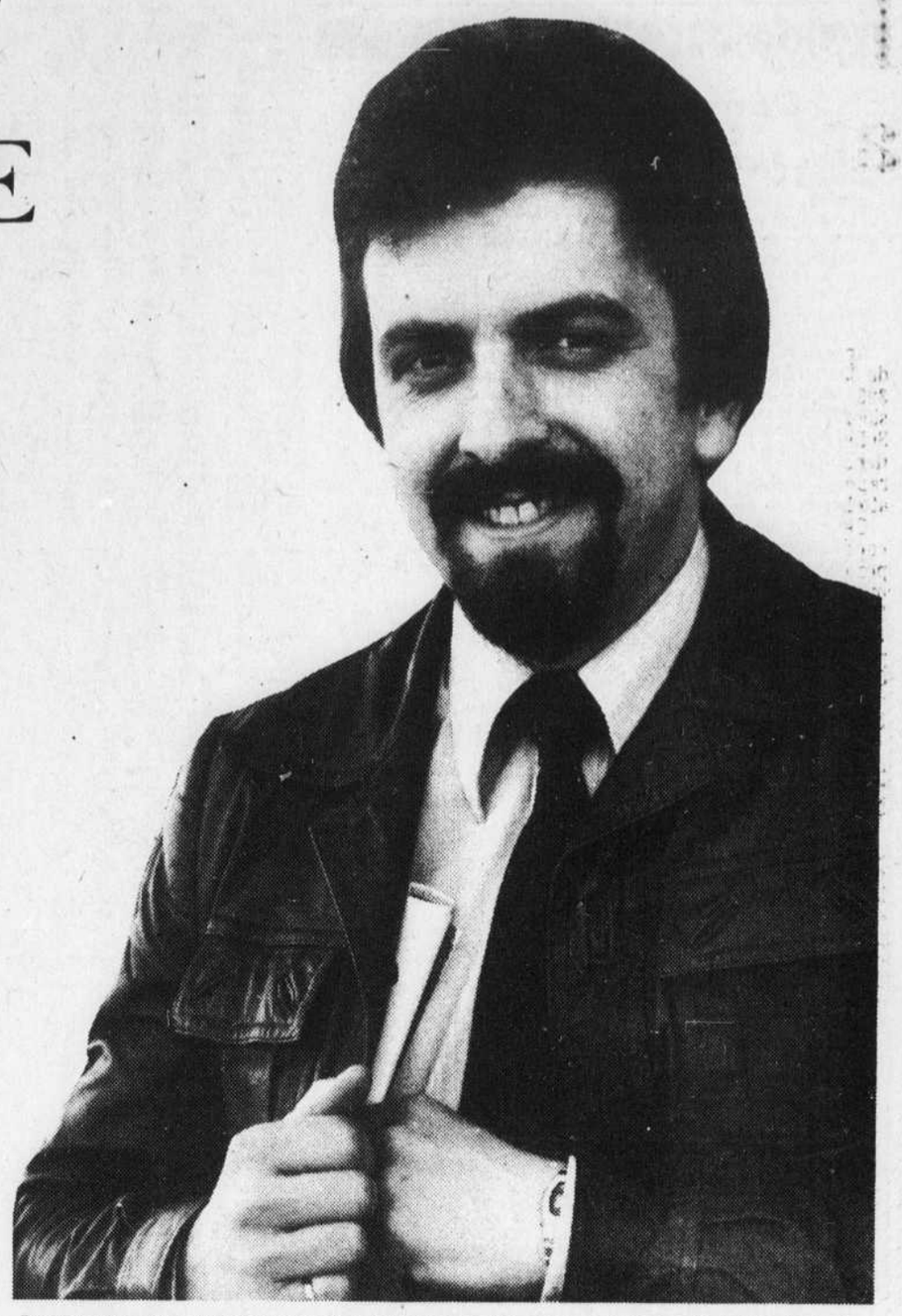

Bernard Beausoleil, le jeune cadre de l'année, a 29 ans, un diplôme de Polytechnique et trois ans d'expérience dans une PME en pleine expansion dont il est depuis quelques mois vice-président exécutif. (Photo Jacques Grenier)

fiscalité / La perte du titre d'un placement d'entreprise

par Yves Séguin

Cette chronique sur l'impôt est une collaboration spéciale de l'Association Québécoise de planification successorale. Elle paraît chaque semaine le mardi. Cette semaine M. Yves Séguin, avocat et fiscaliste chez Normandin, Séguin & Associés, comptables agréés, traite du prélèvement des impôts.

Cette chronique sur l'impôt est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification successorale. Elle paraît chaque semaine, le mardi. Cette semaine, M. Yves Séguin, avocat et conseiller en fiscalité chez Normandin, Séguin & Associés, comptables agréés, traite de la déduction d'une perte au titre d'un placement d'entreprise.

La loi fédérale de l'impôt permet depuis le premier janvier 1978, de déduire du revenu de l'année, la moitié d'une perte au titre d'un placement d'entreprise.

La loi fédérale de l'impôt pas encore cette déduction, mais une déclaration ministérielle de M. Parizeau, en date du 7 novembre dernier, confirme l'intention du gouvernement d'amender la loi sur les impôts du Québec afin de permettre cette déduction.

Au cours du mois de juin, un projet de loi sera déposé, avec effet rétroactif au premier janvier 1978. Les contribuables du Québec qui ont réalisé une perte au titre d'un placement d'entreprise pourraient donc en réclamer la déduction immédiatement, étant donné l'imminence et la rétroactivité du projet de loi.

D'ailleurs, le sous-ministre du Revenu du Québec a confirmé le droit des contribuables de réclamer cette déduction.

La perte au titre d'un placement d'entreprise désigne une perte résultant de la disposition d'une action du capital-actions d'une corporation privée ou d'une créance due par une corporation privée.

La corporation doit être privée et sous contrôle canadien. De plus, le contribuable ne doit pas détenir plus de 50% des actions de la corporation.

Toutefois, en cas de faillite, la perte sera admise même si le contribuable a un lien de dépendance avec la corporation.

La perte déductible correspond à la moitié du montant de la perte.

En règle générale, une perte de nature capitale est déductible du revenu de l'année seulement jusqu'à concurrence de $2,000 au fédéral et de $1,000 au Québec.

La déduction d'une perte au titre d'un placement d'entreprise n'est pas restreinte à ce plafond. Ainsi, la moitié de la perte est entièrement déductible de tout revenu gagné dans l'année.

Si le montant de la déduction de la perte au titre d'un placement d'entreprise excède le revenu de l'année, l'excédent peut être reporté contre le revenu d'autres années, selon les règles applicables aux pertes non en capital.

Cela signifie que l'excédent de la perte sur le revenu d'une année peut être reporté contre le revenu de l'année antérieure ou contre le revenu des cinq années suivantes.

Donc, la perte peut être reportée pour une période d'au plus 7 ans.

Lorsqu'un contribuable désire reporter la perte dans l'année antérieure, il doit produire une déclaration amendée dans l'année de la perte.

La perte au titre d'un placement d'entreprise doit être déduite lors du calcul du revenu et non lors du calcul du revenu impossible. Ainsi, si la perte déductible est plus élevée que le revenu de l'année, le calcul du revenu imposable est alors inutile.

Toutefois, un contribuable peut planifier le report des pertes sur plusieurs années. Il n'est pas obligé de réclamer le maximum de la déduction à chaque année.

Les contribuables qui ont réalisé des pertes sur des actions ou des créances dans des corporations privées devraient donc réclamer leur déduction dans la déclaration de cette année, ou tout au moins dans une déclaration amendée. Les contribuables du Québec également.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI 5 ANS

10 1/4 %

*Intérêts payables annuellement. Intérêts reinvestis annuellement: 10%. Intérêts trimestriels: 10%. Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et à la Société d'assurance-dépôts du Canada.

*Taux sujet à changement sans préavis.

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à: (514) 281-1818

FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

Une compagnie du groupe Prenor • 85 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal H2X 3P4

Dubreuil·Lefebvre·Roy inc.

Courtier en Vie, Rentes et Bénéfices marginaux

Jean-Pierre Lefebvre, Président
Benoît Daigneault, Vice-Président

385 rue Sherbrooke est, bureau 700
Montréal H2X 1E3 — télex 05-24677 — tél. 288-1204

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA, EN COLLABORATION AVEC LE SECRÉTARIAT DE LA PETITE ENTREPRISE, INVITE LA PME À PARTICIPER AU COLLOQUE SUR LES POSSIBILITÉS DE SOUS-TRAITANCE

LE MERCREDI 2 MAI 1979, HÔTEL REINE ELIZABETH
SALLE MARQUETTE, MONTRÉAL

08h30 Inscription

09h00 Exposés
M. J.M. DesRoches, Sous-ministre des Approvisionnements
M. A.W. Allan, Sous-ministre adjoint
M. J. Ouellet, Vice-président principal, Canadair Ltée.
M. M.J. Bundock, Président, Eastern Paper Box and Tube Limited.

12h30 Déjeuner-causerie
Pierre De Bané, Ministre, Approvisionnements et Services Canada.

14h15 Ateliers
Discussions ouvertes entre des représentants de la PME, les grandes compagnies et des associations industrielles, dans les secteurs suivants:
AÉROSPATIALE
CONSTRUCTION NAVALE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT
ÉLECTRONIQUE
FOURNITURES ET MATÉRIEL DE BUREAU

UNE PÉRIODE DE QUESTIONS SUIVRA CHACUN DES EXPOSÉS.

Pour vous inscrire, téléphonez aux numéros suivants:
Montréal (514) 283-2430
(514) 283-4802
Ottawa (819) 997-3050
Québec (418) 694-3151
Mont-Joli (418) 775-8849

Canada

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

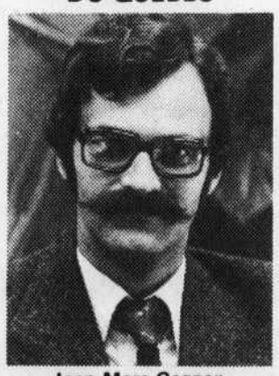

Jean-Marc Gagnon

Le président du Conseil d'administration des Presses de l'Université du Québec, M. Louis Brunel, annonce la nomination de M. Jean-Marc Gagnon à titre de directeur général des Presses de l'Université du Québec.

Directeur et rédacteur en chef du magazine QUÉBEC SCIENCE depuis 1972, le nouveau directeur général des Presses de l'Université du Québec sera chargé de mettre en place la nouvelle politique de publication des Presses de l'Université du Québec orientée davantage sur la vulgarisation et la diffusion du savoir scientifique québécois, tout en poursuivant la publication d'œuvres originales.

Les Presses de l'Université du Québec publient les magazines QUÉBEC SCIENCE et SCIENCE FORUM, les revues VOIX ET IMAGES et LOISIRS ET SOCIÉTÉ, ainsi qu'une vingtaine de livres annuellement.

Les bureaux de M. Gagnon sont situés au 2875, boulevard Laurier, à Sainte-Foy.

La Peugeot 604 SL 1978

"$____!!!"
(RABAIS)

Une voiture aussi prestigieuse ne dévoile pas un tel rabais.

Passez nous voir. Vous verrez par vous-même combien nous avons réduit le prix de certains modèles 1978, tout en laissant tout le luxe de leur équipement:

Moteur 6 cylindres à arbre à cames en tête
Suspension aux 4 roues indépendantes
Freins à disque assistés aux 4 roues
Phares et codes à iode
Contrôle intérieur de la hauteur du faisceau des phares
Direction assistée à crémaillère
Glace AV et AR motorisées à double commande AV et AR
Glaces teintées
Pneus Michelin radial
Lunette AR chauffante
Climatiseur 4 saisons avec soufflerie à 3 vitesses
Montre électrique
Sécurité "enfants" aux portes AR
Radio AM-FM stéréo avec 4 haut-parleurs
Accoudoirs de portes AV et AR
Accoudoir central AR escamotable
Sièges AV à dossiers inclinables en position couchette

On ne juge jamais mieux que par soi-même.

PEUGEOT

Tout modèle Peugeot offre une garantie d'un an, kilométrage illimité ainsi qu'une garantie de 36 mois contre les perforations dues à la corrosion.

Roger Automobiles Ltée, 4269 ouest, rue Ste-Catherine, (514) 932-2925
Biarritz Automobiles Ltée, 10825, boul. Racette, Montréal-Nord, (514) 323-1900
Auto Grand Tourisme Inc., 1740, boul. Labelle, (514) 331-6554
Renault Longueuil, 465 ouest, boul. Curé-Poirier, Longueuil, (514) 677-6361

Vous pouvez aussi commander au Canada n'importe quelle Peugeot pour livraison outre-mer (161 pays).

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Pétroles en vedette

La Bourse de Toronto, emplie de rumeurs d'une nouvelle offre de mainmise sur Brascan, a atteint un haut record. L'indice composé termine en avance de 1.85 et marque 1,484.31.

Le groupe de la gestion fait un bond de près de 52 points. Les pétrolières montent de 13.24 à 2,256.76, les industrielles de 3.92 à 1,220.42 et les financières de 0.95 à 1,210.42. Mais les minières baissent de 1.13 et se retrouvent à 1,255.21.

Au total, les gains l'emportent sur les pertes par 222 contre 200 et 223 autres valeurs conservent leurs positions de vendredi dernier. Le volume des transactions comprenait 3.88 millions d'actions et, au marché des options 4,233 contrats ont été négociés.

L'arrêt des transactions a été ordonné à l'ouverture du marché sur les titres Abacus Cities, Imperial General Properties, et Q.M.G. Holdings, ces sociétés devant faire une déclaration.

Parmi les industrielles échangées à la séance, Aquitaine monte de 2 1-4 à $33 3-4, Home Oil de 1 3-4 à 57, Asbestos Corp. de 1 1-4 à 43 1-2, Genstar de 1 1-4 à 45 et Husky Oil de 1 à 58 1-2.

Norcen Energy Resources tombe de 1-4 à $20 1-2, Noranda Mines A de 1-8 à 43 1-4 et Riley Datashare de 10 cents à $1.95.

Dans le secteur minier, Sigma Mines Quebec avance de 1 à $43, Dome Mines de 1-4 à 113 1-4, Gulfstream Resources de huit cents à 82 cents. Hudson Bay Mining abandonne 1 1-4 à $20 3-4 et McIntyre Mines 1-2 à 45 1-2.

Enfin parmi les pétroles, Chieftain Developments progresse de 2 1-2 à $41 3-4, Canadian Superior Oil de 2 à 17 et Ranger Oil de 1 3-8 à 24 1-4. Scurry Rainbow perd 1 à $32 et Total Pete 1-8 à 35 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	1300	299	290	291	— 9
Aey Gin w	4000	$5½	5¼	5½	+ ¼
Abitibi	26'90	$37½	17⅛	17⅛	— ¼
Abitbi 7½p	300	$49¾	49½	49¾	— ½
Abitbi 10	870	$55	54½	55	+ ¾
Acklands	100	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Action Trd	1000	84	83	83	— 2
Adanac M	1350	164	160	164	+ 4
Affon Min	1500	$16¾	16½	16¾	+ ¼
Agnico E	7550	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Agra Ind A	1300	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Akaitcho	1200	75	75	75	+ 2
Albany	1200	58	58	58	
Alt Energy	3910	$24	23⅜	23½	— ½
Alta G F	1450	$7½	27½	27½	— ⅛
Alta G 9.76	1980	$27¾	27½	27¾	+ ¼
Alta G 7.60	525	$25⅜	25⅜	25⅜	— ¼
Alta G 6⅜	4500	$28¼	28	28	
Alcan	19800	$41	40½	41	+ ⅜
Alcan pr	100	$28	8 28	28	+ 1
Algoma St	7680	$30¼	30	30¼	+ ¼
AStel p	900	$27⅛	27	27⅛	+ ⅜
Aluin 4 pr	z50	$16⅜	16⅜	16⅜	
Almin 4½ p	100	$39	39	39	+ ¼
Alum 3rd p	100	$27½	27½	27½	
Am Bonza	13025	$19	18½	18⅞	+ ¼
Am Larder	5500	38	35	37	— 2
Am Eagle	3500	270	266	270	
Am Leduc	7100	28	27	27½	+ ½
Andres W A	250	$5¾	15¾	15¾	+ 1
Ang CT 4½	200	$27¾	27¾	27¾	
Ang CT 315	250	$39	39	39	+ ½
Ang U Dev	6000	425	420	420	— 5
Aquitaine	54586	$33¾	31¼	33¾	+2¼
Args 260 p	z20	$34⅜	34⅜	34⅜	
Argus B pr	200	$34¼	34¼	34¼	+ ¼
Argus C pr	z76	$15	15	15	
Asamera	19400	$18½	18⅛	18¼	+ ⅛
Asbestos	18815	$49½	48	49½	+1¼
Asoc Porc	1000	140	140	40	
Atco A	20300	$22¼	21¼	22	+ ¾
Ato Hard A	480	$12½	12½	12½	
BP Can	1780	$23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
Banister C	8750	$11¾	11⅜	11½	— ⅜
Bank Mtl	26810	$24¾	24¼	24⅝	+ ⅜
Bank N S	3021	$23¼	23⅛	23¼	
Bankeno	7700	286	276	280	—10
B Cdn Nat	3980	$15¾	15⅜	15¾	
Barbecon	2300	$15½	15½	15½	
Barex	z500	9½	9½	9½	
Bary jeepl	5000	125	125	125	
Bathrst p	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
Baton B	z75	$13½	13⅜	13½	
Bell Canad	40545	$22⅜	22⅜	22½	— ⅛
Bell A pr	z28	$66¾	66½	66¾	
Bell C pr	z75	$30½	30½	30½	
Bell D pr	z10	$67	67	67	
Bell 2.28	800	$34⅛	34	34	— ¼
Bell 1.80	600	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅛
Beth Cop A	z10	$16¾	16¾	16¾	
Bi Hawu	z400	15	15	15	
Blakwod A	1700	$6½	6½	6½	— ⅛
Bombr	700	$12¼	11⅞	12¼	+ ¼
Bonza O	11704	$6¾	6⅝	6¾	— ⅛
Boots A pr	100	$30	30	30	+ 3
Border C	1500	360	360	360	
Bovis Cor	5500	67	66	66	— 1
Bow Valy	14675	$28	27¼	28	+ ⅜
Bow-m pr	z20	$42	42	42	
Bralor Res	10535	$12¼	11¾	12	+ ½
Bramalea	23900	$17⅜	17	17¼	— ¼
Brscn A	539792	$25⅞	24	25⅜	+1½
Brenda M	2050	$17¼	17⅛	17¼	+ ⅛
Bright A	200	$19⅞	19⅞	19⅞	+ ⅜
Brinco	4240	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
BCFP	7473	$21⅛	20⅞	21	— ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BCFP pr	100	$42½	42½	42½	— ¼
BC Pack B	100	$78	78	78	+ 2
BC Phone	5693	$17¾	17½	17⅝	— ¼
BCPh 4.84	100	$15⅜	15⅜	15⅜	— ½
BCP 7.04 p	600	$23½	23½	23½	
Brunswk	18206	$7⅛	6⅞	7	—
Budd Auto	2700	$9	9	9	
Budd A w	2000	100	100	100	
CC Yachts	1700	320	300	320	+15
CAE A	6000	$28⅞	28	28½	+ ½
Cad Frv	51480	$15⅜	15¼	15¼	+ ⅛
Cad Frv A	1050	$10½	10½	10½	
Cal Pow A	4685	$44¾	44¼	44¼	— ¼
Cal P 7 p	z10	$98½	98½	98½	
Cal P 7½ p	205	$101¾	101¾	101¾	
Cal P 10 p	z5	$114	114	114	
Cal P 9.80	135	$110¼	110	110¼	
Calvert	95000	58	46	58	+13
Camflo	20500	$13¼	13	13	— ¼
C Chib A	3000	$6⅛	6	6	
Camp RL	250	$38¾	38¾	38¾	+ ¾
Can Cem	1250	$14	14	14	
CCe C p	100	$17	17	17	+ ¼
CDC pr B	2040	$112½	112	112½	
C Nor West	10700	$10	9⅜	10	+ ⅜
C Packrs	4315	$29¼	28¾	28¾	— ½
Can Perm	7210	$18¼	18⅛	18¼	
CS Pete	4000	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Can Trust A	5200	$27	26¾	26¾	— ⅜
C Trust 7¼	200	$21¾	21¾	21¾	
CTr w	1300	$8	8	8	— ¼
C Tung	810	$26½	26¼	26¼	— ¼
CCablesy A	975	$20⅜	20	20⅜	— ⅛
Cdn Cel	200	$9⅜	9½	9⅜	
CC Man A	100	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅜
C Curtis	13500	99	90	98	+ 8
C Formost	1100	$8⅜	8½	8⅛	— ⅛
C Hidrogas	1600	450	450	450	
C Homestd	13200	$15⅜	15⅛	15¼	+ ⅛
Cl Bk Com	8748	$27½	27¼	27¼	— ⅜
CIL	550	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
CLI Pete	1300	71	71	71	
C Manoir	1600	$7	6¾	6⅞	+ ¼
C MarConi	400	$11⅜	11⅛	11½	— ⅜
C Merrill	1200	$19½	19½	19½	+ ½
CNat R	3200	375	370	370	
C Ocdental	2872	$31⅞	31⅝	31⅞	+ ⅛
CP Inve	4285	$28¾	28⅜	28¾	+ ¼
CP Ltd	17095	$29⅞	29⅝	29⅝	
C Reserve	990	$13⅜	13	13¼	
Cdn Sup O	3885	$117	115¼	117	+ 2
Cdn Tire A	4152	$29⅞	29⅝	29¾	— ⅛
C Utilties	800	$18¼	18⅛	18¼	
C Util 4¼ p	z16	$52	52	52	
C Util 5 pr	z16	$60½	60½	60½	
CU 10¼	470	$28	27⅞	27⅞	— ⅛
C Util 9.24	200	$27¾	27¾	27¾	— ⅜
CWN G 4 pr	z30	$10⅛	10⅛	10⅛	
Canbra	400	400	40	400	+15
Candel Oil	202	$34	33½	33½	— ¾
Canray	5500	180	178	180	+ 2
Canron A	100	$28½	28½	28½	+ ⅛
Cara	7860	$12	11⅝	11⅞	+ ⅜
Carl OK	24740	$5⅜	5½	5½	— ⅛
Carl B p	100	$33½	33½	33½	+ ¼
Carma A	3050	$12	12	12	
Cassiar	5055	$10¾	10⅜	10½	— ⅛
Cassidy L	200	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Celanese	6275	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Celan 175 p	100	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
Cenex	19000	220	210	220	+ 2
Centurion	100	$6¾	6¾	6¾	
Chncir	3300	325	310	325	
Chib Kay	4000	10	10	10	— 3
Chieftan D	6866	$41¾	39½	41¾	+2½
Chieftain p	1057	$159	150	159	+10

NOMINATION au TRUST ROYAL

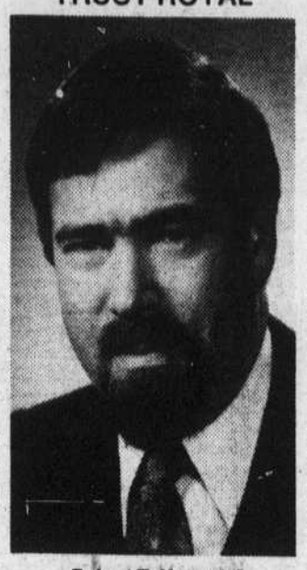

Robert T. Horwood

Le Trust Royal a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Robert T. Horwood au poste de vice-président à la Gestion des systèmes de la société mère, Trustco Royal Limitée. Monsieur Horwood était auparavant vice-président, Systèmes d'information, Royal Trust Corporation of Canada et président de Computel Systems Ltd., Ottawa, filiale du groupe Trust Royal qui offre des services informatiques.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Imasco	506	$41⅜	41¼	41⅜	+ ½
Imasco 5 p	160	$41	41	41	+2½
Imp Oil A	14462	$28⅜	28	28	— ⅜
Inco	41782	$23½	23¼	23½	
Indal	11700	$15⅛	15	15	
Indusmin	400	$20½	20½	20½	— ½
Inglis	900	$14⅛	14	14	— ⅛
Inland Gas	205	$13	13	13	+ ½
Inter-City	42875	$10¾	10	10¾	+ ¾
Inter C B w	21150	$7⅛	6¾	7⅛	+ ¼
Intrmetco	200	$14¼	14¼	14¼	— ¼
IBM	z54	$355	351½	354	
Int Mogul	5869	$6	6	6	+ ⅛
I Mogul A	300	$13⅜	13⅜	13⅜	
Int Pipe A	14718	$19⅛	18⅞	19	+ ¼
Ipsco	1550	$20½	20⅛	20⅛	— ½
Iron Bay T	2800	$6¾	6¾	6¾	
Irwin T A	1700	385	380	380	— 5
Ivaco A	550	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Ivaco 8.85	150	$52½	52½	52½	+ ⅜
J Q Res	1000	72	72	72	— 3
Jannock	1425	$23¾	23½	23¾	+ ¼
Jannock 8	225	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Jannock w	z62	$12⅜	12⅜	12⅜	
Jorex Ltd	6000	40	37	37	— 3
Joutel	18700	95	90	95	+ 2
K-Tel Intl	500	$8½	8½	8½	
Kaiser Re	19000	$19⅜	19⅛	19⅛	
Kam Kotia	4710	400	390	395	+10
Kaps Tran	12000	168	161	168	+ 8
Kelsey H	2350	$29½	29	29	— ¼
Kerr A A	6636	$9⅜	9¼	9¼	— ¼
K Anacon	z66	22	22	22	
Labatt A	4632	$21½	21¼	21⅜	— ⅛
Lab Min	620	$42½	42⅛	42½	+ ½
Lacana	2460	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Lacana w	400	380	370	370	—10
Laidlaw A	1000	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
LOnt Cem	695	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Lambd M	200	160	160	160	— 1
Laurasia	1000	28	28	28	+ 3
Lau F 2.00	z50	$38⅛	38⅛	38⅛	
Lau Fin p	z1	$14¾	14¾	14¾	
Lava Cap	1900	87	85	85	— 5
Leigh Inst	2300	$9⅞	9¾	9⅞	
Levy A pr	600	$6⅞	6⅞	6⅞	
Liberian	300	$8¼	8¼	8¼	
LL Lac	110	310	310	310	+10
Lob Co A	336	450	450	450	
Lob Co B	660	440	430	430	+ 5
Lob Co pr	z108	$29⅛	29⅛	29⅛	
Lob Ltd Ap	100	$18¾	18¾	18¾	
Lob Ltd Bp	z15	$19⅛	19⅛	19⅛	
LoChiel	6600	390	385	385	
Loeb M	500	$11⅞	11½	11⅞	— ⅛
Logistec A	1000	425	425	425	+10
MDS Helth	1900	$10¼	10	10¼	+ ⅛
MICC	16750	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅜
MICC A	425	$26⅜	26⅜	26⅜	
MICC 8⅜	200	$25	25	25	
Micc 8 p	1905	$27	26½	26½	— ¼
Maclarn A	800	$18⅛	18⅛	18⅛	+ ⅛
Maclarn B	200	$19	19	19	
Mclan H A	300	$22	22	22	
MB Ltd	12411	$23⅜	23	23⅛	— ⅜
Madeline	1400	151	151	151	— 1
Madsen	5050	99	92	99	+ 7
Magna A	700	$13¼	13¼	13¼	
MaGnason	z75	290	290	290	
Magnetcs	9100	181	172	181	+ 6
Maislin I	1000	$6	6	6	+ ¼
Maistc Wil	500	330	330	330	
M Lf Gard	200	$29½	29½	29½	+ ⅜
Mrime El A	100	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Maritime	1354	$25¾	25⅝	25⅝	
Mar T 860	400	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Mar T 940	242	$10¾	10¾	10¾	
Mark Spnc	900	$7¾	7⅜	7¾	+ ¼
Mass Fer	1941	$13	12¾	12⅞	
Mas F A	500	$20	19¾	20	
Mas F jb	3880	$20	19⅞	20	+ ⅛
Mc Adam	7500	36	35	36	— 1
Mc Intyre	1300	$46	45⅜	45½	— ½
McLaghin	1100	$10¼	10	10¼	
McLghl 9 p	500	$21¾	21½	21½	— ⅛
McLghl w	1500	495	450	495	+35
Melcor	3600	$14	13½	14	+ 1
Mentor	1100	340	330	340	+10
Mercantil	3055	$15	14¾	14¾	— ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Merland E	6500	$10½	10⅜	10⅜	
Met Str 67p	100	$15¾	15¾	15¾	
Met Trust	z17	$31¼	31¼	31¼	
Minri Res	3600	230	225	230	
Moffat A	1300	$12¼	12	12¼	
Molson A	3804	$27¼	27	27	— ⅛
Molson B	z30	$25	25	25	
Monarc W	500	87	87	87	— 4
Monenco A	272	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Mtl Trust	200	$19¼	19¼	19¼	— ¼
Moore	9484	$38⅞	38¾	38⅞	
Multi Acc	500	$8	8	8	
Muncpl S L	100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Murphy	2050	$15⅞	15¾	15⅞	+ ¼
N B Cook	300	280	280	280	
NBU Mine	4892	215	209	209	— 6
Nat Drug	650	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Nat Pete	23700	99	95	96	+ 3
Nat Trust	25475	$23	22½	22½	— ¼
Nemco	4900	273	260	262	— 3
Neomar	1000	200	200	200	
NB Tel	457	$22½	22½	22½	— ¼
NB Tel 1 85	200	$21½	21½	21½	+ ¼
NPro D	135300	85	66	73	—15

DOMTAR INC.

R.R. Pinard

La société Domtar Inc. annonce la nomination de M. R.R. Pinard au poste de président, Produits des pâtes et papiers Domtar. Monsieur Pinard, qui était auparavant vice-président administratif de ce groupe, a également été vice-président directeur général des divisions des pâtes et du papier journal de même que directeur général de la division des papiers et cartons kraft du groupe des emballages Domtar. Originaire de Trois-Rivières (Québec), Monsieur Pinard détient des diplômes des universités Laval et McGill.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
N Que Ragl	1500	233	228	233	— 3
N Senator	5000	10½	10½	10½	+ ½
Nfld LP A	550	$19¾	19¾	19¾	+ ¼
Nfld Tel	500	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅛
Nfld Te 975	z47	$21	21	21	
Nick Rim	6008	19	19	19	— 1
Noble M	1900	122	122	122	
Noranda A	19016	$43⅜	42¼	43¼	— ⅛
Norbaska	15500	42	40	40	— 1
Norcen	33007	$20⅞	20½	20½	— ¼
Norcn 150	100	$31⅜	31⅜	31⅜	— ⅜
Norlex	6000	11	11	11	+ 2
Normick P	200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Nor Ct 785p	200	$26⅜	26⅜	26⅜	
Nor Tel	3807	$44¾	44¼	44¾	+ ¼
NTecm B w	1000	$23	23	23	— ¼
Northgat	700	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Northld	26000	21½	20	20	— ½
NW Util p	450	$51	51	51	+ ¼
NS Savngs	z10	$14½	14½	14½	
Nu-Wst A	2725	$16	15⅝	16	+ ⅛
Nu-Wst B p	100	$20	20	20	
Numac	15150	$32⅛	31¼	31¾	+ ¾
Oakwood P	4600	$6⅞	6¾	6⅞	
Obrien	12000	171	165	165	— 7
Ocelot A	1200	$15½	15	15	— ⅛
Ocelot B	1500	$14⅞	14¾	14¾	
Onaping	7500	115	112	112	— 3
Os awa A	15525	$9	8¾	9	+ ⅛
Osisko	55000	32	31	31	
Oxford A	150	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
PCL Indust	2700	$6⅛	6	6⅛	— ⅛
Pac Coper	6150	198	195	195	
Pac Nth G	100	$5¼	5¼	5¼	
Pac Nth 6¾	100	$19½	19½	19½	— ½
Page Pet	13381	$15	14⅛	14½	— ⅜
Pamour A	3700	$6¼	6⅛	6⅛	
PanCan P	1650	$50¼	49¾	50	+ ½
Pango Gld	1000	47	47	47	+ 1
Patino N V	350	$24½	24½	24½	— 1
Pe Ben O	1000	215	214	214	+ 4
Peerless	350	$6¼	6¼	6¼	
Pembina	4400	$9	8¾	8⅞	
Pennant	16933	173	170	171	— 1
P Jewl	200	$14¼	14¼	14¼	— ¼
P Jewl A	26450	$15¾	15½	15¾	
Petrofina	4655	$31⅜	31⅛	31⅜	— ⅛
Petrol	1100	485	485	485	—15
PeYto Oils	6040	$11¼	11	11⅛	— ¼
Pine Point	1695	$33½	33⅛	33⅛	— ¼
Place G	5700	335	325	335	+10
Placer	8400	$26⅜	25¾	25¾	— ¼
Pominex	z100	64	64	64	
Pop Shops	4100	385	375	385	+ 5
Powr Corp	4825	$25½	25⅛	25⅛	— ⅜
Pow C 4¾	100	$32	32	32	+ ½
Prado Exp	500	50	50	50	
Prairie Oil	100	$20	20	20	+ ½
Precamb	4300	350	340	350	+15
Pre Cable	1100	$11¾	11¾	11¾	
Preston	387	$18⅝	18½	18⅜	+ ½
Prov B Can	350	$16	16	16	
Que Sturg	7500	149	148	148	
Ram	350	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Ranger	54800	$24⅞	22¾	24¼	+1⅜
Rayrock	300	205	205	205	
Realty A	100	360	360	360	—10
Redpath	300	$14½	14½	14½	
Redstone	1000	50	50	50	
Reed Pap A	1100	$10¼	10	10¼	+ ¼
R Sth A	8050	$9⅜	9¼	9½	+ ⅛
Reichhold	5040	$13⅜	13	13¼	+ ¼
Reich 7¼ p	3300	$17	17	17	
Reitman	200	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
Res Servic	7600	430	400	420	—15
Revelstk	100	$1	11	11	
Revelstk p	300	$15	15	15	+ ¼
Revnu Prp	39230	195	188	190	+ 5
Rileys D	5900	205	192	195	—10
Rio Algom	10550	$33⅛	32¾	33	— ¼
R Little	11500	295	275	285	
Rolland	400	$9¼	9¼	9¼	
Roman	2735	$26⅜	26	26⅛	
Ronyx Cor	3400	380	370	375	— 5
Rothman	300	$21½	21½	21½	+ ¼
Rothm A p	z20	$87	87	87	
Rothm 2p	1400	$17⅜	17¼	17⅜	+ ¼
Royal Bnk	8384	$40⅜	40¼	40⅝	+ ⅜
Ry Trustco	12655	$17	16½	16¾	
Russel H	1350	$15	14⅞	15	+ ⅛
St Fabien	500	16	16	16	
StL Cem A	100	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅛
Sandwell A	100	$11	11	11	— ¾
Sceptre	14500	$7⅜	6⅞	7⅛	+ ⅜
Schneid	390	$11½	11½	11½	
Schneid p B	20400	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅜
Scot Lasal	1200	265	265	265	— 5
Scot Paper	200	$11½	11½	11½	+ ¼
Scot York	5665	$7⅜	7¾	7¾	— ⅛
Scotts A	4500	$12⅜	12⅜	12¾	+ ⅛
Scurry Rn	1091	$32	31	32	— 1
Seagram	11350	$38¾	38⅜	38⅜	— ⅜
Seaway pr	300	480	480	480	
Seaway w	900	26	26	26	+ 7
Seco Cem	200	$9½	9½	9½	
Selkirk A	500	$20	20	20	— ½
Shaw Pipe	1700	$14	14	14	
Shell Can	5770	$18¾	18⅜	18¾	+ ⅛
Sheperd P	400	475	475	475	
Sherritt A	6825	$10⅞	10⅜	10⅞	— ⅛
Sigma	1435	$43	41¾	43	+ 1
Silvana Mn	6200	234	232	234	+ 3
Silvmq	z200	20	20	20	
Silverwd A	3800	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ½
Simco Eri	9900	430	420	430	
Simpsons	6007	290	285	285	— 5
Simpsn S A	2150	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ⅛
Simpsn S B	z111	$8⅜	8⅜	8⅜	
Sklar M	500	269	265	265	
Skye Res	8800	$6⅜	6¼	6¼	— ¼
Skyline H	1800	290	285	285	— 5
Slater Stl	2520	$19⅛	18¾	19⅛	+ ¼
Sogepet	1000	120	120	120	
Southm	1225	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅜
Spar Aero	4300	$11⅞	11⅜	11⅞	+ ⅛
Spar Aero p	800	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
Spooner	4500	68	65	68	+ 1
St Brodcst	700	$12⅞	12¾	12¾	
Stelco A	11449	$30⅜	30¼	30½	
Steep R	3325	395	385	390	+10
Steinbg Inc	200	$26½	26	26	— 1
Sterystm	6200	275	275	275	
Ster Trust	100	$18	18	18	+ ½
Sud Cont	7500	36	34	34	+ 1
Sulpetro B	2400	$11⅞	11¾	11¾	+ ¼
Teck Cor A	1564	$14⅜	14⅛	14¼	+ ¼
Teck Cor B	1120	$13⅜	13⅛	13⅛	
Tele Cap A	3000	$13½	13½	13½	
Teledyne	100	$9	9	9	
Tex Can	672	$62¾	62⅜	62⅜	
Texaco pr	z7	$119	119	119	
Txsglf	3315	$26	25¾	26	
Thom N A	5715	$16¾	16½	16¾	
Tombill	z100	59	59	59	
Tone Craft	1200	$9¼	9	9¼	+ ¾
Toromont	3000	365	365	365	
Tor Dm Bk	11732	$23⅞	23⅝	23⅝	— ⅛
Tor Sun	650	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Total Pet	28375	$25¾	24⅜	25¼	— ⅜
Totl Pet w	7900	$17¼	16⅜	17	
Traders A	5563	$17⅜	17½	17⅜	+ ⅛
Tr 10¼	325	$11	11	11	
Trade 7½ p	z70	$46¼	46¼	46¼	
Trader 69 w	400	460	460	460	—15
Tr C Glass	26000	$6⅞	6¾	6⅞	— ⅛
Tr Can Res	30700	285	276	280	— 2
Trns Mt A	15475	$11½	11¼	11½	+ ⅛
TrCan PL	6398	$20	19¾	19⅞	+ ⅛
TrCan D p	100	$55¼	55¼	55¼	
Treco Inc	1000	$5½	5½	5½	
Trimac A	7400	$32¾	31¾	32½	— ½
Trc 9.12	100	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Trimac wt	1200	$23½	23¼	23½	— ¼
Trinity Res	6900	$7	6¾	7	+ ⅛
Trizec Crp	z20	$19⅝	19⅜	19⅜	
Turbo Cl A	1875	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Turbo Cl B	8777	$10⅞	10½	10⅝	— ¼
Turbo Pr	200	$19⅞	19¾	19¾	— ¼
UAP A	100	$19

Dans le prolongement du gazoduc

TransCanada Pipelines prévoit construire une usine à Québec

par Michel Nadeau

La compagnie TransCanada PipeLines a apporté hier d'autres précisions quant au projet de transport du gaz naturel à travers le Québec et les provinces maritimes. Dans une soumission en plusieurs volumes déposée auprès de l'Office national de l'énergie, la filiale à 20% de Dome Petroleum indique:

Le tronçon québécois aura 1012 milles d'artères principales et secondaires. Cette section coûtera $357 millions. Le gazoduc sera prolongé jusqu'à Québec dans l'année qui suivra le feu vert donné par l'Office. Puis, au cours des trois années qui suivront, le réseau s'étendra aux régions des Cantons de l'Est, du Saguenay-Lac-St-Jean et de la vallée de l'Outaouais.

On prévoit construire une usine de liquéfaction à la Martinière, près de Lauzon en face de Québec. Cette usine pourra produire 10 MM de pieds cubes par jour. Un réservoir de 300,000 barils servira au stockage. C'est à cet endroit que sera régazéifié le gaz naturel en provenance de l'Arctique.

TransCanada révèle que le prolongement du gazoduc au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse pourrait être réalisé avant 1985. Cependant si les marchés et les politiques des pouvoirs publics s'avèrent favorables, les travaux sur les nouvelles installations pourraient débuter dès 1981. D'ici là, les Maritimes seraient approvisionnées en propane.

Le communiqué ne fait pas état de l'entente récente conclue entre la direction de TCPL et celle de Alberta Gaz Trunk (AGTL). Cette dernière compagnie avait indiqué qu'elle songeait également à déposer un projet de gazoduc. Cependant il n'est pas impossible qu'il n'y ait qu'un seul projet mis de l'avant devant l'Office national de l'énergie.

Depuis que le controle de TCPL est passé du Canadien Pacifique à Dome Petroleum. la direction de TCPL se montre beaucoup plus dynamique et l'accord récent avec AGTL indique que des perspectives nouvelles s'ouvrent chez les producteurs et transporteurs gaziers canadiens.

Selon le communiqué émis, hier, le président et chef de la direction de TCPL, M. James W. Keer dit son espoir que les documents remis permettront « une évaluation rapide par l'ONE des plans d'expansion vers l'Est du réseau. »

Le chiffre total de l'investissement — qu'on situait à $2 milliards au début — est ramené à $1.5 milliard en dollars de 1979. Ce montant ne comprend que les installations de transport et non le réseau de distribution aux consommateurs.

Le tronçon québécois s'étendrait ainsi sur 1012 milles d'antennes et de bretelles de diamètres variant entre 30 pouces et 4 pouces.

Le gazoduc se rendant à Québec sera réversible et le gaz naturel liquéfié de l'Arctique pourrait éventuellement être envoyé au centre industriel de l'Amérique du Nord.

Une partie du gaz naturel liquéfié sera expédié à Sept-Iles sur des navires ayant un tirant d'eau atteignant 25 pieds. On construira dans cette ville un terminal de stockage avec un réservoir de 150,000 barils et une capacité de regazéification de 10 MM pc/j.

TCPL a déjà trouvé un bateau citerne pour assurer le transport du gaz naturel.

En ce qui concerne l'Atlantique, la compagnie répète son intention de développer ces marchés par la vente de propane dans un premier temps.

« A la suite du prédéveloppement des marchés par le propane, l'approvisionnement en gaz naturel des distributeurs du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse commencera et, à cette fin, on se propose de prolonger l'artère principale de 20 po. à partir de la Martinière. Le conduit suivra la rive sud du Saint-Laurent sur une distance de 60 milles environ pour se diriger ensuite vers l'Est et atteindre le Nouveau-Brunswick en passant par le nord de la frontière américaine. »

A St. John, le diamètre passera à 16 pouces jusqu'à Sydney et Halifax où il tombera à 10 pouces pour ensuite rayonner dans dix-neuf centres urbains des deux provinces.

En ce qui concerne le réseau de distribution aux consommateurs, le gouvernement du Québec poursuit toujours ses études en vue d'établir une politique. Plusieurs compagnies désirent présentement offrir le gaz naturel aux consommateurs québécois. Filiale de Norcen Energy de Toronto, la compagnie Gaz Métropolitain voudrait étendre son monopole à tout le Québec alors que le groupe Inter-Cité de Winnipeg est prêt à distribuer le gaz sur le nouveau territoire. Une rumeur veut qu'un nouveau groupe, composé essentiellement de Québécois francophones, s'intéresse au projet. Le ministre délégué à l'Energie, M. Guy Joron pourrait présenter un projet précis au conseil des ministres d'ici quelques semaines.

Hier, à Toronto, le président de Alberta Gas Trunk, M. Robert Blair a déclaré que la prochaine étape, une fois construit le gazoduc entre Montréal et Halifax, était le raccordement des villes du nord de l'Ontario et du Manitoba au réseau du gazoduc trans-canadien.

« Le gazoduc du Québec et des Maritimes sera un pas important dans l'établissement d'une offre suffisante de gaz naturel à travers le Canada » a dit également M. Blair.

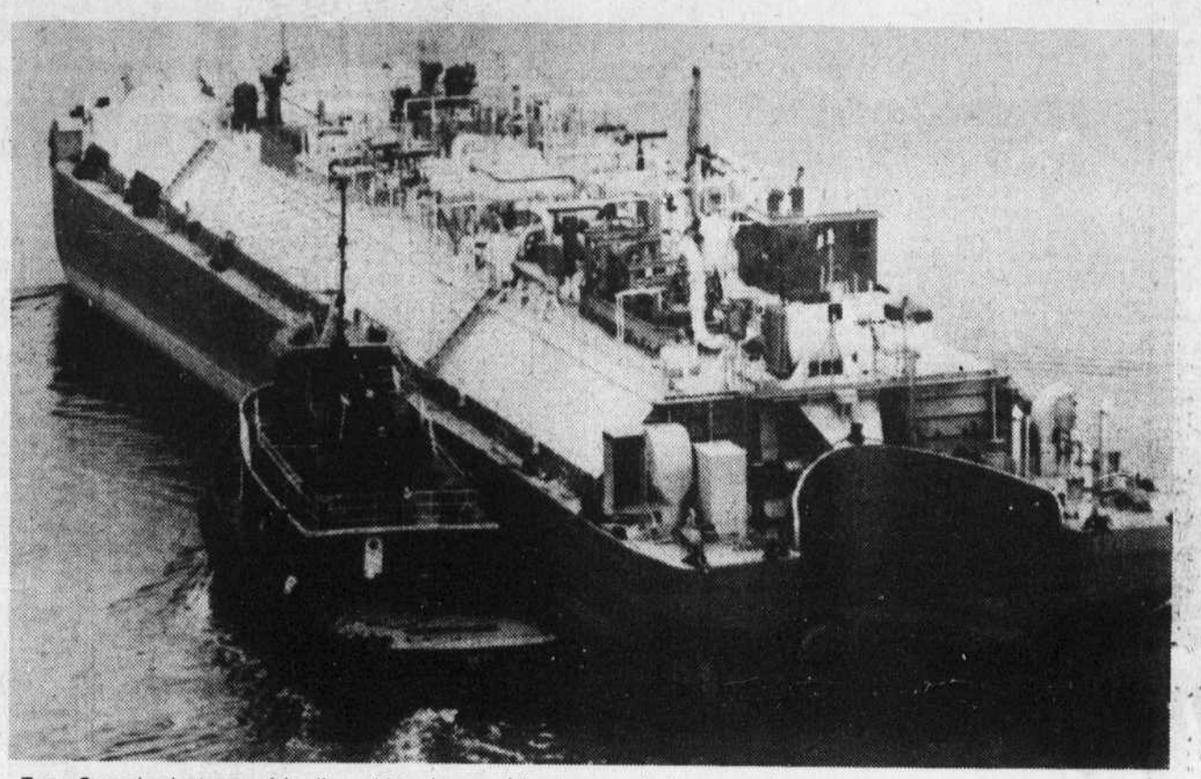

TransCanada s'est assuré la disposition de ce méthanier pour le transport de gaz naturel liquéfié de La Martinière à Sept-Îles. Ce navire cryogénique poussé par remorqueur est certifié pour un service océanique sans restriction. Ses quatre cuves en aluminium ont une capacité de 5,000 mètres cubes (environ 100 MMpc).

ICP a presque doublé ses investissements aux É.-U.

Au cours de l'an dernier, la compagnie Investissements Canadien Pacifique (ICP) a presque doublé le montant de ses immobilisations aux États-Unis. Les principaux projets de la compagnie, filiale à 82% du Canadien Pacifique, ont été réalisés dans ce pays qui compte maintenant pour 11% du total des investissements de ICP.

Hier, la direction a annoncé que des négociations étaient en cours en vue de l'acquisition d'un important producteur de sel dans le Midwest américain ainsi que dans quatre Etats du sud des USA.

A l'occasion de l'assemblée annuelle, le président sortant, M. William Moodie a dévoilé les résultats du premier trimestre qui montrent des bénéfices de $84 millions ou $1.38 par action par rapport à $26.7 millions ou 44 cents pour les trois premiers mois de l'an dernier.

Les bénéfices du secteur des métaux (Cominco) et des produits forestiers (Great Lakes Forest Products et Pacific Logging) ont plus que triplé. La filiale, Algoma Steel affiche un revenu net presque égal au double de l'an dernier.

Les pertes dans le secteur de l'hôtellerie ont été moindres. L'an dernier, les hôtels ont laissé des pertes de $15 millions notamment en raison d'un faible taux d'occupation des hôtels à Mirabel et du Château Frontenac à Québec.

Suite à l'assemblée annuelle, le vice-président exécutif M. W.J. Stenason a été désigné à la présidence de la compagnie alors que le vice-président, finances et comptabilité du Canadien Pacifique, M. Paul A. Nepveu était élu vice-président du conseil et administrateur de ICP.

Deux autres nouveaux noms sont apparus parmi les administrateurs. celui de M. Earle McLaughlin, président du conseil de la Banque Royale et M. Douglas Reekie, président et chef de la direction de CAE Industries.

M. Ian Sinclair demeure président du conseil.

En ce qui concerne la diversification géographique des opérations, la dernière entreprise acquise par ICP, le fabricant de porcelaine, Syracuse China a contribué à augmenter les bénéfices du groupe.

En 1976, ICP a fait l'achat des titres de Baker Commodities une entreprise de l'Ouest américain de transformation de sous-produits d'origine animale.

Toujours aux USA, CP Hotels s'apprête à ouvrir son premier établissement dans ce pays avec la construction en cours d'un immeuble à Philadelphie.

Marathon, la filiale immobilière, a acheté des complexes à bureaux à Atlanta en Georgie et construit actuellement des immeubles à San Francisco et Portland.

■

Le **Montreal Trust** a annoncé que son bénéfice net pour le trimestre terminé le 31 mars 1979 s'est élevé à $1,232,000, ou $0.48 par action, comparativement à $1,503,000, ou $0.58 par action, au cours de la même période en 1978.

Les revenus ont augmenté de $4,984,000, pour atteindre $37,895,000 et les dépenses sont passées de $30,661,000, au premier trimestre de 1978, à $36,592,000, pour la période correspondante cette année. L'actif global a atteint $1,041,778,000, soit une progression de $55,259,000 par rapport à la même date l'an dernier.

Le président du conseil et président, M. Paul Britton Paine, a déclaré que « bien qu'au poste honoraires et commissions, la progression demeure satisfaisante, notre bénéfice net s'inscrit en recul pour le trimestre en raison de l'effet négatif de l'élévation des taux d'intérêt, qui s'est répercuté sur nos activités d'intermédiaire financier ».

Au concours annuel de la publicité française

Dialogue/Communications reçoit le titre «d'agence de l'année»

Le XXe concours de la publicité française organisé par le Publicité-Club de Montréal a proclamé Dialogue/Communications meilleure agence de l'année.

Ce titre très convoité dans les milieux de la publicité est décerné chaque année à l'agence qui s'est mérité le plus de coqs d'or, premiers prix de chacune des catégories examinées au concours.

Dialogue/Communications a remporté cette année plusieurs coqs d'or pour différentes réalisations faites pour le compte de la Société des alcools du Québec et pour le compte de La Baie. L'agence a notamment remporté le prix de la meilleure campagne grâce à l'excellence du travail qu'elle a fait pour la SAQ; la campagne primée est celle des vins étrangers.

Plusieurs agences ont été honorées samedi soir au cours de la cérémonie de remise des coqs, au Reine-Élizabeth.

Parmi les autres commerciaux qui ont reçu des prix d'excellence, notons ceux produits pour la Fédération des producteurs de lait par l'agence du Québec Communication PNMD et ceux produits pour l'Office de commercialisation des oeufs, par l'agence McCann Erickson.

A l'issue du concours, Pierre Pelletier, vice-président et directeur de la création de Dialogue/Communications, a émis l'idée d'un concours où les consommateurs eux-mêmes donneraient les prix d'excellence, mais aussi des prix citrons.

Tout en reconnaissant au concours organisé par le Publicité-Club de Montréal des mérites évidents, comme par exemple celui de stimuler l'originalité dans la création et les qualités techniques dans la présentation des annonces publicitaires, M. Pelletier s'interroge quant à l'opportunité de sortir le concours du giron de l'industrie, milieu fermé des agences et de leurs clients, et de l'installer sur le seul terrain qui soit véritablement significatif pour la publicité, celui du consommateur.

« C'est pour le grand public que nous travaillons, a dit M. Pelletier, et c'est finalement à lui de nous dire si nous faisons bien ce que nous faisons et s'il est satisfait de la qualité de notre travail de publicitaire ». Un tel concours, selon le publicitaire de Dialogue/Communications, pourrait être administré par l'industrie en liaison avec les associations de consommateurs et les organes spécialisés dans le consommateurisme. Le public serait appelé à manifester son appréciation pour telle ou telle annonce un peu comme il le fait pour les vedettes du sport à la fin d'une saison ou pour les vedettes du spectacle.

Et, comme c'est souvent le cas lors de ces concours de popularité, le public serait invité à accorder « un prix citron de la publicité" en plus des coqs traditionnellement attribués aux meilleurs produits publicitaires. Pierre Pelletier insiste sur ce point. « L'oeuf pourri de la publicité serait un élément du concours particulièrement stimulant pour les agences de publicité car, faisait-il remarquer, s'il n'est pas très grave pour une agence de ne pas remporter le coq d'or de la meilleure campagne, il serait par contre très très fâcheux pour elle d'être connue dans le milieu et particulièrement chez les clients comme étant celle qui a produit la campagne ayant le plus déplu au consommateur. »

M. Pelletier croit qu'un tel concours stimulerait davantage l'industrie.

NOMINATION

Jean R. Halde
m.a., m.b.a.

Le Président du conseil d'administration de Métro-Richelieu Inc., Monsieur J.-Claude Messier, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Jean R. Halde, m.a., m.b.a., au poste de Président-directeur général.

Sa vaste expérience de la distribution, du marketing et des opérations des commerces de détail profitera sûrement à l'entreprise.

Compagnie représentative du dynamisme québécois en matière d'alimentation, Métro-Richelieu Inc. offre à ses quelque 550 membres détaillants des services spécialisés dans toutes les sphères de leurs opérations courantes.

Les Services financiers BCN Ltée

Raoul Asselin

Claude Fréchette

M. Raoul Asselin, président du Conseil des Services financiers BCN Ltée et premier vice-président et directeur général (Crédit) de la Banque Canadienne Nationale, est heureux d'annoncer la nomination de M. Claude Fréchette au poste de président et directeur général des Services financiers BCN Ltée, nouvelle filiale à part entière de la BCN se spécialisant dans le financement d'équipement et, particulièrement, dans le crédit-bail. M. Fréchette oeuvre depuis près de 15 ans dans le domaine; son expérience constitue un atout de taille pour la nouvelle entreprise.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

TECHNICIENS EN GÉNIE CIVIL
DESSIN ET SURVEILLANCE
INGÉNIEURS-CONSEILS

EXIGENCES:
Les candidats devront posséder un D.E.C. en génie civil avec expérience.

LIEU DE TRAVAIL:
St-Félicien (Lac St-Jean)

RÉMUNÉRATION:
Elle sera déterminée en fonction des qualifications et de l'expérience des candidats.

NOTE:
Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Victorien Desgagné, ingénieur
BOULIANNE, DUFOUR, DESGAGNÉ,
BERGERON, LAPOINTE & ASS.,
1259, boulevard Sacré-Coeur,
ST-FÉLICIEN, (Québec)
(418) 679-2750

ÉLECTRICITÉ
INGÉNIEURS ET DESSINATEURS
Intermédiaires ou seniors
Protection, distribution, sous-station, haut et bas voltage.
• Expérience industrielle ou commerciale.
M. Yves Laporte
866-5661
Les Technologies Appliquées A.T. Inc.

Les Trois Tilleuls
Restaurant Francais
Ouvert tous les jours à midi
Fermé lundi
SUR SEMAINE
TABLE D'HOTE LE MIDI
SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
(Transcanadienne sortie 112)
RESERVATIONS: 584-2231

Le SAINT JAMES

L'une des liqueurs fines les plus nobles au monde. Importé de la Martinique dans son élégante bouteille traditionnelle du 18e siècle.

(Code 154-A)
Information: 849-3674

INFORMATIQUE
PROFESSIONNELS
NOTRE INSTALLATION MVS/SE EST UNE DES PLUS GRANDES DANS L'EST DU CANADA
NOUS AVONS BESOIN DE PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ POUR PROJETS SPÉCIAUX
• Migration ACF/TCAM ACF/VTAM/NCP
• Gestion du rendement
• Applications en direct
— Programmeurs des méthodes
— Analystes de rendement
— Spécialiste tech.-opérations
— Programmeurs-analystes
— Analyste de système
— Surveillant (ordinateur)
Nous serons à Montréal les 2 et 3 mai.
Personnes intéressées, prière de communiquer avec Gilles Tremblay
Château Champlain tél.: 878-1486

UNE VENTE?
UN EXPOSÉ?
UN CONGRÈS?
AYEZ DE MEILLEURS OUTILS POUR COMMUNIQUER VOS IDÉES ET POUR SEMER L'ENTHOUSIASME!
521-0434
AudioMultivision inc.
AUDIO-VISUEL
2300 est, Sherbrooke, Montréal

Nous achetons les mobiliers de bureaux usagés
381-8861
FUTURIC
AMEUBLEMENT DE BUREAU
1401 ouest, rue Legendre
Montréal, Que.
OUVERT SAMEDI JUSQU'A MIDI

L'Hôpital St-Vincent
demande un(une)
Assistant(e) Directeur(trice) des Soins Infirmiers

L'HÔPITAL:
un hôpital chronique de 540 lits comprenant une unité de réadaptation de 50 lits.

POSITION:
sous la Direction des Soins Infirmiers, est responsable de la planification, de l'organisation, de la coordination ainsi que du contrôle des activités du service et de son personnel.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Infirmière bilingue autorisée de l'Ontario, de préférence un B.Sc.N. et au moins trois années d'expérience en administration. Les candidats(es) possédant une formation universitaire équivalente et plusieurs années d'expérience seront aussi considérés(es).

Adressez votre demande avec résumé complet le plus tôt possible aux:

Services du Personnel
Hôpital Saint-Vincent
60, rue Cambridge
Ottawa, Ontario
K1R 7A5

TÉLÉVISION

2 CBFT

8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Passe-partout
10.10 Animagerie
10.15 Minute Minoute
10.30 Magazine express:
"L'art floral" avec Gilles Domaine.
"Les bibliothèques publiques" avec France Latreille-Huvelin, de la bibliothèque municipale de St-Léonard.
11.00 Les trouvailles de Clemence
11.30 Le monde en liberté:
"Les Dogons" (Tribu des hautres terres du bassin du fleuve Niger.)
12.00 Lassie
12.30 Les coqueluches
13.30 Téléjournal
13.35 Femme d'aujourd'hui
14.30 Cinéma:
"A l'ombre des potences" (Américain 1955) Western réalisé par Ray Nicholas, avec James Cagney, Viveca Lindfors et John Derek.
16.00 Bobino
16.30 Les contes orientaux
17.00 L'heure de pointe:
Chronique du mardi: le cinéma avec Nathalie Petrowski: le livre avec Paul-André Bourque.
18.00 Ce soir
18.50 Nouvelles du sport
19.00 La vie secrète des animaux:
"Les pieuvres"
19.30 La soirée du hockey
"Montréal à Boston"
22.30 Téléjournal
23.10 Nouvelles du sport
23.20 Rencontre:
Inv.: Jean-Yves Jolif, o.p., répond essentiellement à la question "peut-on être maxiste et chrétien".
23.50 Propos et confidence:
Françoise Gaudet-Smet se raconte.
24.20 Cinéma:
"F.B.I. contre Borgia" (Américain 1966) Policier réalisé par David Lwell Rich, avec Don Murray, Inger Stevens et Barry Neilson.
2.05 Le téléjournal

10 CFTM

7.50 Horaire
7.55 Les sports au 10
8.00 Les p'tits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les p'tits bonshommes
9.00 A la bonn'heure:
"L'économie" avec Richard Johnson.
"Les voyages"
10.30 Bonjour Madame:
"Médecin de famille" avec le Dr. Maurice Lauzon: "Notre langue" avec J. Laurin.
11.15 Saturmin le petit canard
11.30 Les p'tits bonshommes
11.45 Satellipopettes
12.00 Les p'tits bonshommes
12.15 Le 10 vous informe
12.30 A vous de jouer
13.00 Personnalité
13.30 Ciné-quiz:
"Californie terre nouvelle" (Américain 1959) Western réalisé par Ted Tetzlaff, avec Pat Wayne, Yvonne Craig et Dennis Hopper.
15.30 Services à la communauté
16.00 Le monde de monsieur Tranquille
16.30 Les tannants
17.30 Parle, parle, jase, jase
18.30 Le 10 vous informe
19.00 Ma sorcière bien-aimée
19.30 Oscar et Félix
20.00 Le Saint
21.00 Spécial
"Charles Aznavour"
22.00 Tic, tac, toc
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Les sports au 10
23.10 La couleur du temps
23.20 Les incorruptibles

6 CBMT

9.00 A Thought for Today
9.10 CBC 6 Good Morning
9.15 The Friendly Giant
9.30 Quebec School Telecasts
10.00 Canadian School Telecasts
10.30 Dr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 CBC 6 Good Afternoon
12.01 Coronation Street
12.30 Search for Tomorrow
13.00 Today from Quebec
14.00 The Edge of Night
14.30 Thirty from...
15.00 The Bob McLean Show
16.00 Sherlock Holmes
16.30 Science Magazine
17.00 The Patridge Magazine
17.30 All in the family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show
19.30 Stanley cup hockey:
"Montréal à Boston"
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 The World at War
24.45 Station Closings

12 CFCF

5.30 Sign On
6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking
10.00 Ed Allen
10.30 Definition
11.00 The Community
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 McGowan and Co.
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 The Mad Dash
16.30 Family Feud
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 A CTV special —
The national fire drill
20.00 McGowan and Co.
20.30 Laverne and Shirley
21.00 Grand Old Country
21.30 Taxi
22.00 Quincy
23.00 CTV National News
23.21 Pulses
24.00 The Twelve Midnight Show
"The executioner" (Drame 1970)
24.20 Cinéma:
"Pour que les autres vivent" (Américain 1956) Drame réalisé par Richard Sale, avec Tyrone Power, Mai Zetterling et Loyd Nolan...

17 RADIO-QUÉBEC

10.00 Le marché aux images
Films documentaires
11.00 Parlez-moi
13.25 Sunrunners
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Le marché aux images
15.30 Studio I:
Talk-show avec Gilles Gougeon
16.30 L'Envers du décor:
"Vittorio, affichiste".
17.00 Le monde en guerre:
"La bombe atominque. Deuxième guerre mondiale 39-45.
18.00 La publicité au Québec
18.30 Période de questions
à l'assemblée nationale
19.30 Ciné-mardi:
"Libis rouge" (Français 1975) Film réalisé par Jean-Lierre Mocky et interprété par Michel Simon, Michel Galabru, Michel Serrault, Jean Le Pulain et Evelyne Buyle.
21.30 Les peintre naïfs:
"Les peintres naïfs d'Italie".
22.30 Les débats à l'assemblée nationale.

SUR SCÈNE

CAFE DE LA PLACE, Place des Arts — Jacques Villeret, fantaisie — monologuiste, de 19 h 30, 21 h 30. Relâche dim.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Weeds" de Beverley Lockwood. Du mar. au sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinées, mer.: 13 h 00, sam.: 14 h 00.

CENTRE D'ESSAI COVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Les Pichous dans "Rien que la mémoire" de Michel Garneau, 20 h 30. Cinéma: "La fiction nucléaire" de Jean Chabot. 18 h 10.

ECOLE NATIONALE DE THÉATRE, Monument National, 1182 St-Laurent (861-4638) — "The importence of being earnest" de Oscar Wilde. 20 h 00. Entrée libre.

EL CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) — Relâche.

L'ÉVÊCHÉ, Hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier — "He! qu'mon chum est platte!" par le Théâtre de ma blonde est au boutte. Du dim. au jeu.: 20 h 30.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Relâche.

LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — Relâche.

LA POUDRIÈRE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — "Le jeu de l'amour et du hasard" de Marivaux. La pièce sera jouée en alternance le même soir avec l'adaptation anglaise "The game of love and chance" à 19 h 00 et 21 h 00, du mar. au ven. Sam.: 18 h 30, 21 h 30.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Louisiana Red, tous les soirs de 21 h 00 à 3 h 00.

PATRIOTE DE STE-AGATHE, Ste-Agathe.

autoroute des Laurentides, sortie 83 (523-1131 ou 1-(819)326-3655. — Relâche.

PLANETARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (866-4848) — "La planète voilée", mar. jeu.: 12 h 15, 21 h 30. Mer.: 14 h 15, 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 30, 16 h 30. Dim.: 13 h 00.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Relâche.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — L'OSM, dir.: Mstislav Rostropovitch, 20 h 30. Programme: J. Brahms, S. Prokofiev.

THÉATRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "A canadian play, une plaie canadienne" de Jean-Claude Germain. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi.

THEATRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Ben-Hur" de Jean Barbeau. 14 h 30.

THEATRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — Relâche.

THEATRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.

THÉATRE D.B. CLARKE, (L'Un. Concordia) 1455 boul. de Maisonneuve (979-4341) — Les Arcadians présentent "Gypsy" d'après l'oeuvre d'Arthur Laurents, 20 h 00.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Chien Limier" d'Anthony Shaffer, Sem.: 20 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche lundi.

THEATRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7278) — L'Organisation O présente "Un M.S.A. pareil comme tout le monde", création collective, du mar. au dim.: 20 h 30.

THEATRE DU RIDEAU VERT, 4664 St-Denis (844-1793) — "La débâcle" de Jean Daigle, du mar. au sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00.

THEATRE DES VOYAGEMENTS, 5145 boul. St-Laurent (près Laurier) — "Bachelor" de Louise Roy et Louis Saia, 20 h 30. Relâche lundi. Réservations après 17 h 00 à 274-7985.

UNIVERSITE DE MONTREAL, Faculté de musique, 2375 Côtes Ste-Catherine Salle 1020 — "Le Jeu du Sépulcre" par l'atelier de Musique Ancienne, dir.: Jean-Pierre Pinson et Gerrit Tetenburg, 20 h 30.

CAFE THEATRE LE ZINC, 9 ruelle des Ursulines (694-0232) — Bernard Cimon chante Léo Ferré, 20 h 30. Relâche lun. mar.

GRAND THEATRE, 269 est, boul. St-Cyrille (643-3975) — Salle Louis-Fréchette — L'OSQ, dir.: James de Preist, soliste Miriam Fried, violoniste, 20 h 30. Programme: Mendelssohn, Bruckner.

GRAND THEATRE, Salle Octave-Crémazie — "Dede Mesure" de Jean-Claude Germain, 20 h 30, par le Théâtre du Trident. Relâche dim. lun.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613) 996-5051 — Au Studio "Madame Filoumé" de Eduardo de Filippo, 20 h 00. Relâche dim. L'orchestre du CNA, dir.: Franz-Paul Decker, invité: Donald Bell, baryton-basse, 20 h 30. Programme: Rossini, Handel Haydn, Mozart, Strauss, Godfrey Ridout.

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Théâtre — "Hamlet" de William Shakespeare, et "Equus" mis en scène par John Wood, (jouées en alternance) sem.: 20 h 00, Sam.: 14 h 00, 20 h 00. Relâche dim.

DÉCÈS

HÉTU, Jeannette Mlle, — à Montréal, le 29 avril 1979 à l'âge de 49 ans, est décédée, Mlle Jeannette Hétu demeurant au 130 rue du Chatel à Outremont et autrefois de Ste-Julienne de Montcalm. Fille de feu Hormidas Hétu et de Hermina Wolfe. Les funérailles auront lieu le mardi 1er mai. Le convoi funèbre partira de la Maison Les Frais funéraires de Montcalm, 2464 rue Cartier à Ste-Julienne, pour se rendre à L'église paroissiale où le service sera célébré à 3:00 heures. Et de là au cimetière de Ste-Julienne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROULEAU, Charles Omer — A Montréal, le 28 avril 1979 à l'âge de 77 ans, est décédé M. l'Abbé Charles Omer Rouleau, vicaire retraité de la paroisse Notre-Dame du Foyer, curé fondateur de la paroisse de Haute rive de Baie-Comeau, il laisse dans le deuil, sa soeur Thérèse Rouleau ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi, le 1er mai courant. Exposé au salon Alfred Dallaire Inc., 3254 rue Bellechasse jusqu'à midi, mardi. De midi à 14 heures réexposé à l'église Notre-Dame du Foyer où le service sera célébré à 14 heures et, de là, au cimetière de l'est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Louis Lesage C.R.

Une messe de funérailles sera célébrée le 5 mai à 3 heures p.m. en l'église paroissiale de St-Eustache à la mémoire de Me Louis Lesage, décédé à l'âge de 61 ans et incinéré en Floride le 6 avril 1979. Il était l'époux de Louise Hudon, le père de Denis (Mireille Boucher), Richard (Suzanne Armstrong) et Suzanne et le grand-père de Pierre, Sylvie et Christine. Il laisse aussi dans le deuil les membres des familles Lesage et Hudon et de nombreux parents et amis. Tous sont priésd'assister à cette cérémonie sans autre invitation.

Pile à hydrogène pour voiture

TOMS RIVER, New Jersey (AFP) — Un inventeur de Toms River, New Jersey, M. Donald Reid, cherche quelqu'un susceptible de le débarrasser dans les plus courts délais de son sous-marin volant.

L'appareil, construit en 1960 grâce aux connaissances en aéronautique et en architecture navale de cet ancien employé de la Marine américaine, a effectué 14 vols-plonges réussis avant d'être mis à l'abri dans un hangar.

M. Reid a décidé, à 67 ans, de prendre sa retraite en Floride et de brader son invention. De toute manière, il espère en recupérer quelque chose: il a attaqué le gouvernement américain en justice parce qu'il estime que le Pentagone utilise ses brevets pour construire les missiles de croisière.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS

AVIS est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 157 1D du Code Civil de la Province de Québec, que toutes les créances qui ont été vendues, cédées, et transportées par Simplex Textiles Ltd. à Aetna Financial Services Ltd. dans l'acte daté le 3 novembre, 1977 et enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2833234, ont été revendues, retrocédées et retransportées par ladite Aetna Financial Services Ltd. audit Simplex Textiles Ltd. par contrat de rétrocession daté le 18 avril 1979 et enregistré audit Bureau d'Enregistrement le 23 avril 1979 sous le numéro 2966336.
LE 24 AVRIL 1979
COMPAGNIE FINANCIERE CANADIENNE

AVIS

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que toutes les créances qui ont été vendues, cédées, et transportées par Superior Silk Mills Limited à Aetna Financial Services Limited dans l'acte daté le 3 novembre 1977 et enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2833232, ont été revendues, retrocédées et retransportées par ladit Aetna Financial Services Limited audit Superior Silk Mills Limited par contrat de rétrocession daté le 18 avril 1979 et enregistré audit Bureau d'Enregistrement le 23 avril 1979 sous le numéro 2966337.
MONTRÉal, le 24 avril 1979
COMPAGNIE FINANCIÈRE CANADIENNE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

NO: 500 12 086128 794
DAME LUCILLE LANGLOIS
requérante
-vs-
CLAUDE ANGELHART
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Claude Angelhart, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTRÉAL, le 23 avril 1979
(S) RONALD CHASSE
REGISTRAIRE
Me Hélène Leduc
6850, rue Sherbrooke est
suite 350
253-2261

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-086161-795
ESTELLE DESORMEAUX
requérante,
-vs-
ROGER FOUCREAULT
intimé

ORDRE DE LA COUR
L'intimé, ROGER FOUCREAULT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
LAVAL, le 24 avril 1979
(S) RONALD CHASSE
Registraire
Saint-Aubin, Londei, Charbonneau & Lacroix,
a/s Me Guy Saint-Aubin, avocat,
3509 boul. de la Concorde,
Suite 207,
Duvernay, Laval, P.Q.
DOM. ELU: 31 ouest, St-Jacques,
Montréal, P.Q.
a/s Linteau & Linteau, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO. 500/05-001790-797
CHARLES FOGEL,
RUBIN FOGEL,
DAME RONA FOGEL SCHATIA
Demandeurs
-vs-
MARPAULIS STEEL CORPORATION
Défenderesse
-&-
CHARLES BELANGER
Mise-en-Cause

PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse, Marpaulis Steel Corporation, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la parution de cet avis. Copies conformes du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissées à votre intention au protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal.
MONTREAL, ce 25 avril 1979.
Procureur des demandeurs.
Martin D. Bogante,
666 ouest, rue Sherbrooke,
Suite 1408,
Montréal, P.Q. H3A 1E7

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
REGION DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 500-12-085663-791
MICHELINE DESCHAMPS
requérante
-VS-
SERGE BERGERON
intimé

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, SERGE BERGERON, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie de l'action en séparation a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure, district de Montréal, à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous, de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de séparation, qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 24 avril 1979.
(S) RONALD CHASSE
Registraire de la Cour supérieure
CYR, WELDON & PARIZEAU
4281 A ouest, rue Notre-Dame
Montréal, Québec.
H4C-1R7
tél.: 937-9326
Dom. Elu:
210 ouest, St-Jacques
suite 700
Montréal, Québec
H2Y-1L9.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 avril 1979 à Crédit Lyonnais Canada Limitée de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Alva-Craft Company Limited a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 23e jour d'avril 1979 sous le numéro 2966271. Daté ce 25e jour d'avril 1979.
Crédit Lyonnais Canada Limitée.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 avril 1979 à Crédit Lyonnais Canada Limitée de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Lightsteel Gero Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23e jour d'avril 1979 sous le numéro 2966270. Daté ce 25e jour d'avril 1979.
Crédit Lyonnais Canada Limitée.

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 20 avril 1979 à WALTER E. HELLER FINANCIAL CORP. de toutes les créances présentes et futures, payable à LES PRODUITS DE CUIR PAMPA LTÉE. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 avril 1979 sous le numéro 2966550.
Le 24 avril 1979
WALTER E. HELLER FINANCIAL CORP.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON
DE CHARTE
de
C-I-L Ammunition Inc.

Prenez avis que C-I-L Ammunition Inc., constituée en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la Province du Québec la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, le 18 avril 1979.
Le Secrétaire
P.M. Gawen

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 500 04-001 352-799
DANS L'AFFAIRE DE les conventions matrimoniales entre
HAIM (aussi connu comme HENRY) SABBAH et LEONIE SUZY GRIGUER, tous deux résidant au 4610, rue Vezina, dans les cité et district de Montréal,
REQUERANTS
PRENEZ AVIS que les requérants présenteront devant la Cour Supérieure siégeant dans la Division de Pratique pour et dans le district de Montréal, à 9:30 A.M. le 13ième jour de juin, 1979, dans la chambre 2.16, une requête demandant l'homologation d'un Acte de Modification du Mariage et du Régime Matrimonial entre les requérants passé le 21ème jour de février, 1979, devant le notaire Ernest Rashkovan, sous le numéro 11,856 de ses minutes, changeant leur régime matrimonial afin d'établir un régime de séparation de biens selon l'article 1265 et seq. du Code Civil du Québec.
MONTREAL, le 12 avril, 1979
DANIEL MORRIS, c.r.
PROCUREUR DES REQUERANTS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
C.T.Q.
TRANSFERT

PRENEZ AVIS que MARCEL NUCKLE détenteur du permis portant le no. 11112-V des dossiers de la C.T.Q. s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir le transfert de son système de transport qu'il opère en vertu dudit permis, à la corporation TRANSPORT NUCKLE INC.
LES ACTIONNAIRES DE TRANSPORT NUCKLE INC. SONT:

Marcel NUCKLE	1996 actions ordinaires
Robert NUCKLE	2 actions ordinaires
Fleurette NUCKLE	2 actions ordinaires

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: 30 avril 1979
2e publication: 1er mai 1979
3e publication: 2 mai 1979
PAQUETTE & ASSOCIES
200 St. Jacques ouest,
Suite 900, Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 500-12-086452-798
JEAN JACQUES BERGERON
Requérant
-vs-
MADELEINE CYR
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée Madeleine Cyr, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ AVIS DE PLUS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.
MONTRÉAL, CE 24 AVRIL, 1979
RONALD CHASSÉ P.A.
REGISTRAIRE DES DIVORCES
Me Jean-Claude Gosselin
Avocat du requérant
450 est, Sherbrooke
Suite 809,
Montréal, P.Q.
H2L 1J8
Copie conforme
PROCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500/02-037,036-782
CITÉ DE MONTREAL-NORD, corporation municipale, légalement constituée, ayant son siège social à l'Hôtel de Ville, 4242 Place Hôtel de Ville, dans la Cité de Montréal-Nord, district de Montréal.
Demanderesse
-vs-
JACQUES D'AMPHOUSSE, résidant à Montréal, mais d'adresse inconnue.
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur Jacques D'Amphousse, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la publication.
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale, à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou défense dans les délais susdits, la demanderesse procédera contre vous par défaut et jugement sera rendu contre vous.
MONTREAL-NORD, le 27 avril 1979
RONALD CHASSÉ P.A.
Greffier
Me CLAUDE delaMADELEINE
3600 est, boulevard Henri-Bourassa
Montréal-Nord (Québec)
H1H 1J4
323-2112

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 31 août 1978 par lequel Creation Juniorama Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes comptables présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la division d'Enregistrement de Montréal le 6ième jour de septembre 1978 sous le numéro 2909141.
Banque de Montréal le 1er jour de mai 1979".

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat validé le 19 avril, 1979, par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 91553 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à International Mercantile Factors Ltd, a été enregistré le 20 avril, 1979 au bureau du régistraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2965949.
le 24 avril, 1979.
INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Stefdon Sales Inc. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, P.Q. a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 13ème jour du mois de mai 1975 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 22ième jour du mois de mai 1975 sous le numéro 2602552.
Daté à Montréal, P.Q. ce 19ième jour du mois d'avril 1979
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIERES

COUR SUPERIEURE
"En faillite"

Cour No 400-11-000047-79
Surintendant No 018668
Dans l'affaire de la faillite de:
Louis JOURDAIN, dessinateur
4291, 50e Avenue
Grand Mère, Qué.
Avis est par les présentes donné que Louis JOURDAIN, dessinateur, de Grand Mère, Qué., a fait une cession le 23e jour d'avril 1979, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16e jour de mai 1979, à 1 h 30 de l'après-midi, à l'Edifice Trust Royal, 1300, rue Notre-Dame, 2e étage, à Trois-Rivières, dans la province de Québec.
Daté de Victoriaville, Qué., ce 25e jour d'avril 1979.
JEAN ROY, C.A.,
Syndic.
Bureaux du syndic:
142, rue Notre-Dame est
Victoriaville, Qué.
G6P 3Z7

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
C.T.Q.
AVIS

Location Argo Inc., s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir le transfert du système de transport opéré par ARTHUR K. WALSH, sous la raison sociale de TRAILER POOL RENTAL (QUÉBEC) REG'D comprenant en autre tous les droits, titres, intérêts et privilèges rattachés au permis 879-DYV.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis déposée à ladite Commission dans les 5 jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 30 avril 1979.
2ème publication: 1er mai 1979.
3ème publication: 2 mai 1979.
ME FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE & ASSOCIÉS
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec

AVIS
première publication
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Modification de certains tarifs suivant l'article 2.70.1 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission, dans le cas du transport par camion-citerne de pétrole ou d'un autre type de carburant liquide ou gazeux ou d'asphalte.
Requérant: CONFÉRENCE DES CAMIONNEURS QUÉBÉCOIS INC; (au nom de ses membres participants) 1167 St-Hubert, Montréal, Québec.
Prenez avis que le requérant susmentionné a obtenu de la Commission la modification de ses tarifs comme suit:
Augmenter ses taux et frais de 8% en la division des revenus pour le trafic international, sauf pour les exceptions suivantes:
— Les item d'aluminium à 42,000lb
— Les item d'amiante à 88,000lb
— Les item de papier journal.
Suite à la décision MCR-05110-TF
Cette modification entrera en vigueur le 20 avril 1979.
Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les 5 jours de la troisième publication en formulant à la Commission une opposition à cette fin.
1ère Parution: 30 avril 1979.
2e Parution: 1er mai 1979.
3e Parution: 2 mai 1979.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
C.T.Q.
AVIS

La compagnie C. BARBER CARTAGELIMITÉE, détentrice du permis numéro 1558-V, informe par la présente la Commission des Transport du Québec de la nouvelle répartition des actions de sa corporation, à savoir

ANTÉRIEUREMENT	
Yvon Berthelet, président	50
Marc Roussille, vice-président	149
Ernest Roussille, secr. trés.	1
total	200
NOUVELLE RÉPARTITION	
Yvon Berthelet, président	100
Marc Roussille, vice-président	99
Ernest Roussille, sec. trés.	1
Total	200

Le tout conformément à la Loi des Transports.
Tout intéressé peut contester cette demande de permis déposée à ladite Commission dans les 5 jours, de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 30 avril 1979
2ème publication: 1er mai 1979
3ème publication: 2 mai 1979
Signé: Me FRANÇOIS PERREAULT
PAQUETTE & ASSOCIÉS
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec

Avis est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec, que le contrat de vente et cession exécuté le 20 avril 1979 a WALTER E. HELLER FINANCIAL CORP. de toutes les créances présentes et futures, payable à LA COLLECTION FRANCAISE une société en nom collectif de GESTION J.M.J. LTÉ et 294671 ONTARIO LTD. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 23 avril 1979 sous le numéro 2966552.
le 24 avril 1979
WALTER E. HELLER FINANCIAL CORP.
6a080

HENRI PAUL CUMMINGS demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Arnold Cummings le permis (0202566-001) et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans les régions suivantes: Fatima, Havre-aux-Maisons, Étang-du-Nord, régions (0108) (0104) (0109) et le permis (0202566-003) et le véhicule pour effectuer du transport dans les régions suivantes: Grosse Ile et Fatima, régions (0112) (0108).
Tout intéressé désirant s'opposer à la présente demande, peut le faire dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication du présent avis.
Henri Paul Cummings
1ère publication: 1er mai 1979
2e publication: 2 mai 1979
3e publication: 3 mai 1979

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR PROVINCIALE

NO: 700-02-000437-799
CORPORATION MUNICIPALE DU COMTE DE TERREBONNE, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 236, rue du Palais, à St-Jérome, district de Terrebonne.
Partie demanderesse
-vs-
GILLES PAQUETTE, d'adresse inconnue,
Partie défenderesse.
ORDONNANCE
Il est ordonné au défendeur de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de 30 jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention du défendeur, Gilles Paquette.
Saint-Jérôme, ce 30 mars 1979.
LUCIE PELOQUIN
Greffier-adjoint C.P.T.
Mes Forget, Rochon & Ass., avocats,
85, de Martigny ouest, suite 6.70,
St-Jérôme, P.Q., J7Y 3R8
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR PROVINCIALE

U
NO: 10U-02-000435-793
CORPORATION MUNICIPALE DU COMTE DE TERREBONNE, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 236, rue du Palais, à St-Jérôme, district de Terrebonne.
Partie demanderesse.
-vs-
JEAN-PAUL CASVANT, d'adresse inconnue.
Partie défenderesse.
ORDONNANCE
Il est ordonné au défendeur de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de 30 jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention du défendeur, Jean-Paul Casavant.
Saint-Jérôme, ce 30 mars 1979.
LUCIE PELOQUIN
GREFFIER-ADJOINT C.P.T.
Mes Forget, Rochon & Asso., avocats,
85, de Martiny ouest, suite 6.70,
St-Jérôme, P.Q., J7Y 3R8
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

0. 500-05-006022-790
LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
DEMANDERESSE
vs
ALAIN RICHARD
DÉFENDEUR
LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION
MIS EN CAUSE

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, M. Alain Richard, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été déposée au bureau de la Direction générale des greffes au Palais de Justice à Montréal.
Faute par le défendeur de comparaître dans les délais requis Statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 27 avril, 1979
Rénald Chassé protonotaire adjoint
Me Lucien Lachapelle, avocat
5971 rue St-Hubert,
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-000 934-773
DAME ALICE GAMACHE,
demanderesse principale,
-vs-
JOSEPH DESROSIERS,
défendeur principal,
-et-
GEORGETTE GAMACHE TREPANIER,
demanderesse en reprise d'instance,
-vs-
LES HERITIERS DE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH DESROSIERS,
Défendeurs en reprise d'instance
PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs en reprise d'instance sont par les présentes requis de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la publication de cette ordonnance.
Une copie d'une requête en reprise d'instance a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale du district de Montréal à leur intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans le délai susdit, la demanderesse en reprise d'instance procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement accueillant ladite requête en reprise d'instance.
RONALD CHASSE P.A.
GREFFIER
Mes Landreville, Bourduas,
Gaboury, Lacoste & Thiffault.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

Pauline et Jean Vanier nous font réfléchir sur notre aveuglement

par Jean Basile

CHRONIQUE DES ONDES

"Les Invités de Keith Spicer, Radio-Québec, dimanche 29 avril.

Au-delà de nos médiocrités, qui ne sont d'ailleurs pas pires que celles des autres, il est des regards et des voix qui nous redonnent la mesure des choses. Jean Vanier, le directeur de l'Arche, fait partie de ceux qui, retrouvant le courage de vivre dans les déshérités, aident chacun de nous, mieux nantis, à réfléchir sur les dons qui nous entourent et sur notre curieux aveuglement qui nous empêche trop souvent de les voir.

Lors d'un voyage en France, Keith Spicer a visité Jean Vanier et sa mère, Pauline, pour en ramener un simple et trop court entretien. La distinction de Keith Spicer, son habitude de fréquenter les grands de ce monde (pour le meilleur et pour le pire) le rendent tout à fait apte à mener ce genre de débat, malgré des erreurs de faits qu'aurait pu lui éviter une recherche un peu plus précise le nombre de livres publiés par Jean Vanier et le nombre d'enfants mis au monde par sa mère.

En réalité, la bonne attitude dans ce genre de rencontre est la discrétion. Il s'agit moins de bavarder que de faire dire. Si la confiance règne, le mot coule. Ce fut le cas; Jean Vanier comme sa mère s'ouvrirent facilement à la caméra, c'est-à-dire aux téléspectateurs qui purent, ainsi, comprendre, l'essentiel du travail entrepris par l'Arche, non seulement sur les handicapés mentaux dont s'occupe cette organisation internationale, mais sur ceux qui les assistent, car tout travail accompli passe par les autres pour revenir à soi.

Le brouhaha de nos partis politiques, le brouillamini de tous ceux qui recherchent, consciemment ou inconsciemment, la puissance, tous nos petits terroristes, n'en doutons pas, doivent voir en Jean Vanier, tel qu'il s'est présenté à nous, comme le sommet du « désengagement ». Et cet homme, qui fait tant, ne cacha guère qu'il ne croit pas aux théories, aux idéologies et moins encore aux grands mouvements politiques qui portent, toujours, une forme quelconque d'oppression. Le monnon e, ur lui, sera sauvé par la remise en harmonie des individus un par un. Ce n'est pas l'Univers qu'il faut tenter de changer mais soi-même. Le reste n'est que témoignage, et le plus banal possible, puisqu'il est bon de ne pas dire ce que l'on croit mais ce que l'on vit.

C'était donc, pour nous, l'occasion de penser à nouveau à ce grand mouvement spirituel canadien qui, on l'oublie si souvent, a une importance considérable et dont l'on peut trouver les racines les plus profondes aussi bien dans la mystique de Saint-Vincent-de-Paul, du père de Foucault que dans celle de Gandhi. Mystique de la non-violence qui n'est pas celle de la faiblesse. On pense immédiatement à André Laurendeau, à Paul-Emile Léger, aux dévots, ici nombreux et non les moindres, d'Aurobindo.

Cette émission, bien que fort discrète sur ce point et avec raison car les handicapés mentaux sont des proies faciles pour les caméras qui en montre davantage l'exotisme que la beauté et la souffrance, permit également à Jean Vanier de nous rappeler sèchement que « les gens normaux sont des gens de pouvoirs » et qu'il existe « une oppression au nom de la normalité ». Le mot final fut celui d'« écouter ».

Si Jean Vanier parla des buts de l'Arche, sa mère nous entretint du quotidien. Bien des féministes maugréeront devant certaines affirmations de cette vieille et sage dame qui assure, dans un sourire, qu'elle était la femme de Georges et qu'elle est désormais la mère de Jean ». Pour nous, qui voyons dans la femme une expression de l'espace ou se concrétise notre destin, elle nous apparut comme la force accueillante dont, en ce monde de rejet, nous avons tant besoin.

■

A propos d'une publicité

Je croyais naïvement que la publicité commerciale à la télévision avait atteint les sommets de la vulgarité et de la pauvreté d'esprit: celle qui consiste à prendre les gens pour des imbéciles dans le but de leur VENDRE ce dont ils n'ont pas besoin. Je m'étais élevé, notamment, contre une certaine publicité de compagnie de crédit profitant du temps des fêtes pour pousser les parents à emprunter. Je dois constater aujourd'hui que la publicité politique vient de remporter la palme du bas et du faux.

Sans aucune partisanerie de ma part, c'est avec dégoût que j'ai regardé, stupéfait, les annonces télévisées du Parti conservateur. Qu'elle soit grossière et manquant totalement de respect, voilà qui n'est pas nouveau et, hélas, nous sommes habitués aux insultes que se lancent députés et chefs de parti eux-mêmes. Mais elle est aussi mensongère car ce n'est tout simplement pas vrai qu'un homme, aussi contestable soit-il sous certains aspects, soit responsable à lui seul des problèmes politiques et économiques que nous traversons en ce moment. Assimiler Pierre Trudeau a un condamné de droit commun, le nommer "coupable" sur un bruit de porte de prison qui se ferme, est, pour le moins, une simplification à outrance et un acte de haine inexplicable. Utiliser de cette façon la télévision, et son pouvoir de persuasion, touche à l'irresponsabilité et nous fait craindre le pire quant à ceux qui acceptent qu'on l'emploie de cette façon.

A Canadian Play/Une plaie canadienne

Mieux vaut tard que jamais

par Jacques Larue-Langlais

A Canadian Play/une plaie canadienne, un exorcisme rituel de Jean-Claude Germain, mis en scène par l'auteur dans des décors et des costumes de Mario Davignon, des éclairages de Louise Lemieux, sur une musique de Gaston Brisson; avec Denis Bouchard, Normand Chouinard, Denise Guénette, Robert Lavoie et Guy Nadon; à l'affiche du Théâtre d'Aujourd'hui, 1297 rue Papineau, à 20 h 30, jusqu'au 3 juin — relâche les lundis.

Jean-Claude Germain, ce titan de la dramaturgie québécoise, qui « bouffe » du théâtre avec frénésie depuis une décennie comme d'autres boivent du scotch ou de la bière et nous livre, bon an mal an, ses deux ou trois créations, admet que ses préoccupations d'ordre théâtral ont pu le mettre en retard par rapport à l'évolution politique courante. Il déclarait, dans une récente interview à une collègue: « Je crois qu'il faut accepter un certain retard. Il faut faire ce qui n'a pas été fait. »

Il faut comprendre que si la dialectique servant à exposer la situation politique se met à la remorque d'un mode d'expression aussi particulier que le théâtre dont elle entend respecter les règles strictes, elle pourra sembler tirer de l'arrière aux yeux de ceux qui ont déjà fait le cheminement par une voie plus directe.

Ainsi, ce vieil ami, militant politique de longue date, rencontré à la sortie de *A Canadian play/une plaie canadienne*, était-il profondément déçu de la démonstration à laquelle il venait d'assister. « Ça aurait été bon il y a dix ans », déclarait-il sans ambages.

Pour ma part, je me réjouis de voir Jean-Claude Germain étaler sans restriction ses positions dans le débat le plus important de l'heure au Québec, celui que tranchera la consultation référendaire. Il le fait clairement et sans jouer au plus fin comme il nous y avait brillamment habitués dans son oeuvre préalable.

La chanson finale de la production du Théâtre d'aujourd'hui est d'un niveau tel qu'on s'est demandé à mes côtés s'il s'agissait de la dernière trouvaille de quelque Stéphane Venne pour la Saint-Jean-Baptiste de 79. La pièce, trop longue, insiste avec excès sur le rituel fictif d'une secte maçonnique et déprécie la cause québécoise en y associant « l'Ordre Jacques-Cartier ». Il aurait fallu clore le tout sur l'aveu d'échec de Lord Durham reconnaissant la paternité de ce Canada impossible reposant sur l'illogisme, éviter sa mise à mort même stylisée et surtout les conclusions de la secte encore une fois érigées en rituel.

Cependant, il y a du très bon Jean-Claude Germain là-dedans, tels ces dialogues en parallèle mordants et efficaces... et souvent très droles. Une nouvelle trouvaille marque à chaque coup la présentation des héritiers de Lord Durham que sont les Laurier, Saint-Laurent et Trudeau, les trois premiers ministres « canadiens-français », tous trois de mère anglophone, qui ont entretenu la logique de Durham et contribué tous les trois à perpétuer l'humiliation des Québécois en fonction d'un profond mépris à l'endroit des leurs. Les scènes où chacun de ces hommes politiques — tous quatre rendus avec une rare conviction et une bouillonnante énergie par l'excellent comédien qu'est Guy Nadon — discutent du sort du Québec, des faveurs qu'on lui accordera ou au contraire des sacrifices dont on le grèvera, constituent de sublimes moments de théâtre. Elle sont toutes entrecoupées des réactions, également dialoguées de façon fort percutante et jouées avec brio par Robert Lavoie et Denis Bouchard, de deux classes québécoises typiques tout au long de l'histoire et séparées par un fossé de plus en plus profond avec les années: le petit profiteur-organisateur - entrepreneur - parvenu - patron et le tout - nu - travailleur devenu - syndicaliste - devenu - militant.

Enfin, les habitués du Théâtre d'aujourd'hui savent la haute teneur des spectacles qui y sont coutumièrement à l'affiche et celui-ci n'échappe pas à la règle: musique appropriée de Gaston Brisson; chansons bien rendues par Denise Guénette, dont la voix de diseuse fait oublier ses lacunes en symbolique Miss Québec; excellente tenue de faire-valoir de la part de Normand Chouinard en bras droit des premiers ministres; décor de style architectural parlementaire britannique s'intégrant à des costumes ce qu'il y a de plus maçonnique; éclairages éloquents dans leur côté recherché.

Huit concerts l'an prochain

Pro Musica termine bien

par Gilles Potvin

Grâce à son imposante discographie, l'orchestre anglais qui s'est donné pour nom « Academy of St. Martin-in-the-Fields » est mondialement connu et apprécié, principalement pour son exécution d'oeuvres de la période baroque. Un octuor à cordes issu de cet orchestre accomplit présentement une première tournée nord-américaine et faisait ici ses débuts, dimanche après-midi, au théâtre Maisonneuve, au dernier concert de la saison de la Société Pro Musica.

Composé de quatre violons (Iona Brown, Malcolm Latchem, Roger Garland et Andrew McGee), deux altos (Stephen Shingles et Anthony Jenkins) et deux violoncelles (Denis Vigay et Roger Smith), l'ensemble a montré de rares qualités de précision et d'équilibre sonore tout au long de deux oeuvres majeures, le *Sextuor no 1, en si bémol majeur*, op. 18, de Brahms et l'*Octuor en mi bémol majeur*, op. 20 de Mendelssohn.

Le sextuor de Brahms est une oeuvre de jeunesse adoptant une structure classique rigoureuse mais dont les thèmes possèdent beaucoup de fraîcheur et de vitalité. Aussi s'explique-t-on difficilement le caractère sombre et austère qui a marqué l'exécution du premier mouvement. Fort heureusement, la jeune violoniste Iona Brown, chef de pupitre, a su bientôt entraîner ses collègues masculins et le jeu est devenu plus élégant et enjoué à partir des variations du second mouvement, une magnifique démonstration du savoir-faire instrumental de Brahms. Ce mouvement, ainsi que le scherzo et le rondo final, avec le thème admirable qui lui sert de refrain, ont été exécutés avec un mouvement plein d'allant et de contrastes.

Alors que Brahms s'en tient strictement à la musique de chambre, Mendelssohn se rapproche davantage de l'orchestre dans son octuor et l'usage abondant qu'il fait du trémolo donne à certaines pages une plénitude sonore inusitée. L'ensemble britannique a donné de l'oeuvre une exécution brillante et nuancée et a su donner au célèbre scherzo toute sa délicatesse.

La saison de Pro Musica s'est donc achevée de façon brillante, sous le signe de la plus grande qualité artistique toujours préconisée par sa fondatrice, Mme Gertrude Gendreau, décédée au cours de la saison qui s'achève. La société poursuivra l'oeuvre entreprise par sa fondatrice et la 32ème saison comprendra huit concerts et débutera le 14 octobre avec le Quintetto Boccherini. On entendra par la suite le Quatuor Juilliard (28 octobre), le soprano Anna Chornodolska avec le clarinettiste James Campbell et le pianiste Henri Brassard (11 novembre), le Quatuor Oxford et deux invités (2 décembre), le Trio Beaux-Arts (16 décembre), le Quatuor Borodine (3 février), la violoniste Ida Haendel et le pianiste Ronald Turini (2 mars) et le Quatuor Amadeus (13 avril).

Les concerts auront lieu le dimanche après-midi, mais se tiendront à 15 h 30 au lieu de 16 h 30.

20h00 CE SOIR
84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
tnm
CHIEN LIMIER
de Anthony Shaffer
adaptation: Jean-Louis Roux
mise en scène: Jean Salvy
décor, costumes, éclairages: Robert Prévost
avec
Jean-Louis Roux, Jean-Pierre Chartrand,
Jean-Marc Lemieux, Bernard Marleau,
Roland Rivard
Réservations: 861 0563
Billets demi-prix, une demi-heure avant le spectacle, pour les 25 ans et moins et les 60 ans et plus.

UNE GRANDE ÉPOPÉE ROMANTIQUE! POUR TOUS
ANDRÉE PELLETIER JOHN JULIANI
dans
MARIE-ANNE
PARISIEN: 12.50, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30. RIVOLI: 1.20, 2.55, 4.35, 6.10, 7.50, 9.30.
LAVAL: 6.15, 8.00, 9.45. GREENFIELD: 6.15, 7.50, 9.25.
Le PARISIEN 5 — 486 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 5 — CENTRE LAVAL 688-7776
RIVOLI 1 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
GREENFIELD PARK 2 — PL GREENFIELD PARK 671-6129

LES CINÉMAS FRANCE FILM
LE PION — VOUS SOUVENEZ VOUS DE CE PROF QUI A EU DROIT À VOS 100 MAUVAIS COUPS! POUR TOUS
desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141
un film de CHRISTIAN GION HENRI GUYBET
4e sem.
ROMY SCHNEIDER PLUS QUE PARFAITE — POUR TOUS
une histoire simple
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141
Un film de CLAUDE SAUTET
7e sem.
Le témoin — un film de JEAN PIERRE MOCKY
NOIRET SORDI — POUR TOUS
Une farce amère, cruelle et savoureuse sur la justice et l'amitié...
2e sem.
desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141

ÉLYSÉE 1 — 35 MILTON / 842-6053
JEAN ROCHEFORT-ANNIE GIRARDOT — TOUS — 7h15 9h30
le Cavaleur
un film de PHILIPPE DE BROCA
ÉLYSÉE 2 — 35 MILTON / 842-6053
"Courez voir ROBERT ET ROBERT" UN DES MEILLEURS LELOUCH, COMÉDIE DE L'ANNÉE! — TOUS — 7h15 9h30
un film de CLAUDE LELOUCH
ROBERT et ROBERT
CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRIALY
UNE ÉBLOUISSANTE COMÉDIE SUR LES SURPRISES DE LA VIE DE FAMILLE! — TOUS
ANNIE GIRARDOT
VAS-Y MAMAN
AUSSI
Frédérique avait 15 ans. Anne 13...
Diabolo Menthe
Cinéma 7e art 722 0302 3180 rue BELANGER
MAMAN 7h30 - DIABOLO 9h15

VA JOUER DEHORS
Kino-Québec

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Charles Dutoit directeur artistique
SAISON 1978-1979
1er, 2 mai
ROSTROPOVITCH
Grands Concerts
Mstislav Rostropovitch, chef d'orchestre
BRAHMS: Symphonie no 3
PROKOFIEV: Symphonie no 6
Mstislav Rostropovitch
15, 16 mai
DUTOIT
ARGERICH
Concerts Gala
Ce concert est commandité par Logistec Corporation
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Martha Argerich, pianiste
PRÉVOST: Chorégraphie 1
SCHUMANN: Concerto pour piano, opus 54
MOUSSORGSKY—RAVEL: Tableaux d'une exposition
Martha Argerich
Grands Concerts, Concerts Gala, Concerts du Maurier: Salle Wilfrid-Pelletier, mardi et mercredi 20 h 30. Billets: $3.25 à $9.75. Si disponibles à 19 heures, 100 billets à $2.50.
Concerts Esso: Salle Wilfrid-Pelletier, dimanche 14 h 30. Billets: $4.50.
Participez aux dîners symphoniques du Château Champlain. Procurez-vous "VARIATIONS", le magazine programme de l'OSM, dans les kiosques et aux concerts de l'OSM à la Place des Arts.

8e Festival international 16 mm — Montréal
16 pays participants
50 heures de nouveaux films
Aujourd'hui
Cinéma Parallèle - ad: $2.
3682 St-Laurent, 843-4725
22h.
ICI ET AILLEURS,
Jean-Luc Godard
(France)
14h30.
KOUCHIBOUGUAC,
Guy Borremans
(Québec)
Musée des Beaux-Arts
1379 Sherbrooke O. - $2.

Jon Voight Jane Fonda 14 ANS
Meilleur acteur
Meilleure actrice
"Retour" dans Coming Home
CHAMPLAIN: 12.15 - 2.25 - 4.45 - 7.10 - 9.30.
JEAN-TALON: Sem: 6.30 - 9.00; Sam. Dim.: 1.45 - 4.00 - 6.30 - 9.00.
CHAMPLAIN 2 — STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
JEAN-TALON — 4255 JEAN-TALON est 725-7000. STATIONNEMENT GRATUIT

UN FILM CHOC COURONNÉ DE 12 GRANDS PRIX INTERNATIONAUX! POUR TOUS
PAIN ET CHOCOLAT
Sem.: 5.20 - 7.25 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.10 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.30.
CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

Une Fille cousue de fil blanc
LE NOUVEAU FILM DE Michel Lang
SERGE REGGIANI et FRANCE DOUGNAC
Sem: 7.30 - 9.30 Sam.-Dim: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!
La nouvelle Boîte à Chanson À La Québécoise
En vedette 3-4-5 mai
Seule boîte d'esprit à Montréal
Venez rire avec Claude Landré
Revue des élections fédérales corrigée par Claude Landré
Pierre Trudeau déclare: Joe Clark un pantin
Trudeau vire capot
Ryan déclare: l'esprit de Dieu présent dans Argenteuil
Lévesque et Fabien Roy: Trudeau est un arrogant
Trudeau: Roch Lasalle flirt avec le P.Q.
Lévesque: je donne ma bénédiction à Fabien Roy et Corinne aussi ne les manquez pas. Landré lui ne les manquera pas
aussi: Marie-Claire auteur-compositeur, interprète bien connue dans le Vieux-Montréal
MUSIQUE DE DANSE à venir Monique St-Onge, 10-11-12 mai
50 St-Jacques est (près métro Place d'armes)
843-7775 - 845-1575

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC. présente
LA VIE PARISIENNE
Opérette de Meilhac et Halévy
75 solistes-choristes-danseurs
du CENTRE LYRIQUE DE WALLONIE
40 musiciens
Sous la direction de Robert Janssens
8 AU 12 MAI 20h
MATINÉE 13 MAI 14h
Billets: $15, $12, $9, $7. En vente à la Place des Arts et Montreal Trust PVM.
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES CARTES CHARGEX ET MASTER CHARGE
Téléphonez-nous à 935-0678
SALLE WILFRID-PELLETIER

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC. présente
LE CENTRE DE WALLONIE ET LE BALLET ROYAL DE WALLONIE
dans l'opéra-ballet
LES INDES GALANTES
CE QUE LA PRESSE EUROPÉENNE A DIT DES "INDES GALANTES"
«On touche quasi à la perfection sur les plans de la réalisation scénique et de l'interprétation musicale... UN SPECTACLE À VOIR ABSOLUMENT SI L'ON AIME LA BEAUTÉ!»
Dernière Heure, Bruxelles
«Nous sommes éblouis par la somptuosité des costumes et l'originalité des décors. La mise en scène est grandiose!»
Le Monde du Travail, Liège
«Un fête pour les yeux... une transposition moderne au charme de laquelle il est difficile de ne pas succomber.»
La Cité, Bruxelles
«Si jamais succès fut dû aux efforts d'une équipe, c'est assurément celui-ci. Avec un goût qui n'est jamais pris en défaut, Serge Creuz a réussi un véritable tour de force. Les choeurs furent eux aussi un des atouts majeurs de cette magnifique réalisation.»
La Libre Belgique, Bruxelles
«Une gageure tenue et réussie.»
Le Monde, Paris.
3-4-5 mai 20 heures
Mat. 6 mai 14 heures
Billets $25, $20, $12, $8
BILLETS EN VENTE À LA PLACE DES ARTS
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES CARTES CHARGEX ET MASTER CHARGE
Téléphonez-nous à 935-0678
SALLE WILFRID-PELLETIER

La série Canadien-Bruins

Des résultats trompeurs

Depuis sa défaite de 1-0 lors du dernier match de la saison régulière à Detroit, le Canadien de Montréal a disputé six matches en séries éliminatoires qu'il a tous remporté.

Si l'on s'en tient à ces simples statistiques, tout va bien pour le Canadien qui tente de remporter les honneurs de la coupe Stanley pour une quatrième année consécutive.

Mais il faut bien penser que tout n'est pas si simple. Lors des deux derniers matches de la série quart-de-finale contre les Maple Leafs de Toronto, le Canadien a dû jouer en période supplémentaire. Dans le dernier match de cette série, il a même vu les Maple Leafs combler un écart de quatre buts pour égaler les chances.

Il faut bien dire également que le Canadien a été chanceux de s'en tirer avec deux victoires lors des deux premiers matches de la série demi-finale contre les Bruins de Boston. Les Bruins, qui présentent une défensive étanche, avaient pris les devants au cours de ces deux matches. Jeudi dernier, un but chanceux de Guy Lafleur a permis au Canadien de se mettre en branle. Samedi, il aura fallu un but en avantage numérique pour permettre au Tricolore de se réveiller.

Ce soir, le Canadien seront à Boston pour le troisième match présenté sur la petite patinoire du Boston Garden. Les hommes de Scotty Bowman s'en sont bien tirés jusqu'à présent, mais l'histoire pourrait être différente à Boston.

Lafleur, qui sera surveillé tour à tour par Don Marcotte et Stan Jonathan, reconnait que les Bruins ont très bien joué au cours des deux premières rencontres.

« Les Bruins patinent très bien, ils présentent un jeu discipliné et il est difficile de percer leur défensive, a dit Lafleur. A Boston, nous devrons tirer beaucoup plus souvent contre la cage de Gerry Cheevers. La patinoire est plus petite à Boston et nous devrons effectuer nos passes plus rapidement ».

Le Canadien a tenu un dernier exercice hier au Forum et ni Réjean Houle ni Steve Shutt n'ont accompagné leurs coéquipiers sur la glace. Shutt a patiné quelques minutes à la fin de l'exercice et il ne sera pas de retour au jeu. « Les choses ne s,améliorent pas », a-t-il dit en parlant de son claquage.

Quant à Houle, il ne sera pas en mesure de jouer non plus contre les Bruins. « Il n'y a rien de vraiment nouveau dans mon cas, a dit Houle de sa blessure à l'aine. Je ne peux encore faire aucun effort. Je devrai patienter ».

Quant è Mark Napier, qui a connu une bonne série contre les Leafs, il devrait être en uniforme ce soir. Il se dit complètement remis de sa blessure au genou gauche.

« J'ai encore très bien patiné lors de l'exercice et je suis en parfaite forme. Ce n'est pas à moi de prendre la décision, mais je suis prêt à revenir au jeu ».

On sait que le Canadien mise beaucoup sur le travail de leurs trois défenseurs étoiles, Guy Lapointe, Serge Savard et Larry Robinson. Lapointe n'a patiné que quelques minutes hier et il avait de la difficulté à effectuer ses tirs au but.

« J'ai été blessé à la main droite samedi. J'ai reçu un coup et j'ai de la difficulté à tenir mon bâton. Ce n'est pas une blessure vraiment grave et je serai là pour le troisième match ».

Les Dodgers s'inclinent 8-4

Une maladie contagieuse frappe les Expos

par Richard Milo

Une étrange maladie contagieuse fait présentement de nombreuses victimes chez les Expos: la frappitte. Elle n'épargne personne, du plus petit au plus grand...

Hier encore, la frappitte a frappé et les Expos ont réussi 11 autres coups sûrs, dont deux circuits, trois doubles et un triple pour ainsi battre les Dodgers de Los Angeles 8-4, au Stade olympique.

André Dawson, un circuit de deux points, en sixième, et Gary Carter, un circuit en solo, en cinquième, ont dirigé l'attaque des Expos qui ont marqué quatre points à la suite de cinq coups sûrs contre le débutant et perdant Doug Rau (0-3), dès la première manche!

Les Expos ont maintenant remporté leurs six derniers matchs en cognant pas moins de 74 fois en lieu sûr pour un total de 49 points. Des six lanceurs adversaires appelés à débuter contre les Expos, les cinq pauvres gauchers lancés dans la mêlée, Rau, Randy Jones et Bob Shirley, des Padres, Bob Kneeper et Vida Blue, des Giants, ont concédé 32 coups sûrs et 24 points aux Expos en 13 manches et deux tiers.

La frappitte n'épargne personne. A commencer par Warren Cromartie, qui a égalé un record d'équipe appartenant depuis 1975 à Pepe Mangual en frappant en lieu sûr dans une 18ème partie d'affilée, en première. Il a battu le relais de l'inter Bill Russell au premier-but Steve Garvey, après deux retraits, pour ensuite marquer le premier point des Expos à la suite du double de Tony Perez. Ont suivi un double de Carter, un long triple de Ellis Valentine sur la cloture du champ centre et un dernier double de Larry Parrish contre le pauvre Doug Rau, que les Expos n'avaient pourtant pas battu depuis 1975. Il n'avait subi qu'un seul revers en neuf décisions contre les Expos...

« Faudra nous prendre au sérieux, a lancé Cromartie, à la blague, après le match. Ce n'est peut-être qu'un bon début de saison pour certains, mais pour nous, c'est significatif: nous formons une excellente équipe, un peu comme les Giants de l'an dernier que personne n'a pris au sérieux avant le mois d'août. »

Si Cromartie a profité hier de la frappitte pour augmenter sa moyenne à .369 en obtenant deux coups sûrs, l'autre « grand malade », Gary Carter, a quant à lui porté sa moyenne à .339 en obtenant un double et un circuit, son quatrième dans les cinq dernières rencontres. Il a maintenant frappé 13 coups sûrs à ses 21 dernières présences au bâton.

Une autre preuve que tous sont atteints: Steve Rogers, (2-1), a marqué le point victorieux, en deuxième, en réussissant un double dans la droite avant de croiser le marbre à la suite d'un simple de Rodney Scott.

Fort d'une avance de 5-0 contre les Dodgers en deuxième, Rogers a retiré les 12 premiers frappeurs à lui faire face avant de concéder un coup retenu bon pour un simple à Steve Garvey, sur son premier tir en cinquième. En tout, Rogers n'a alloué que sept coups sûrs et quatre points en neuf manches, un en septième et trois alors que le match n'était plus que formalité, en neuvième.

« C'est merveilleux de faire partie des Expos de 1979, a-t-il dit. L'an dernier, le club aurait attendu, sans mot dire, que la malchance s'abatte sur nous pour mettre fin à nos succès. Cette année, tous ont confiance de voir l'équipe continuer à gagner, peu importe l'adversaire. »

Si les Expos sont victimes de la frappite, les Dodgers, eux, sont sérieusement diminués par la maladie et les blessures. Entre-autres Terry Forster, leur as releveur gaucher qui n'a pas encore participé à un seul match, ainsi que Reggie Smith (.185 avant le match) et Rick Monday dont les rendements offensifs sont diminués par des blessures.

« Il est un peu tôt pour parler de mauvaise saison, a dit le gérant Tommy Lasorda, mais force est d'admettre que l'équipe ne joue pas du bon baseball.

« Quand les gars frappent, ce sont les lanceurs qui ne l'ont pas, et quand les lanceurs lancent bien, ce sont les frappeurs qui ne vont pas bien. Et il y a des jours, comme aujourd'hui, où rien ne va...

« Heureusement que les autres ne font pas mieux que nous dans notre section, a-t-il ajouté, déçu du rendement de son équipe face aux Expos.

« Quant aux Expos, je dois dire qu'ils m'ont impressionné. Attendons cependant encore un peu avant de les évaluer. Une partie contre nous ne fait pas une saison. »

Les Expos menaient 8-0 au début de la septième lorsque les Dodgers ont finalement brisé la glace, résultat d'un triple de Bill Russell et d'un sacrifice de Reggie Smith. Ils ont ensuite marqué trois points à l'aide de quatre coups sûrs en neuvième.

Los Angeles (4)	ab	r	h	bi	Montréal (8)	ab	r	h	bi
Lopes, 2b	4	0	0	0	Dawson, cc	4	1	1	2
Russell, ac	3	1	1	0	Hutton, 1b	0	0	0	0
TMartnz, ac	1	0	0	0	R. Scott, 2b	3	0	1	1
R. Smith, cd	2	0	0	1	Cash, 2b	1	0	0	0
Joshua, cd	1	1	1	0	Cromart, cg	4	1	2	0
Garvey, 1b	4	0	1	0	Perez, 1b	4	1	1	1
Cey, 3b	3	0	0	0	Macha, 3b	0	0	0	0
Thomas, 3b	1	1	1	0	Carter, r	4	2	2	2
Baker, cg	4	1	2	2	Valentin, cd	3	1	1	1
Thomsn, cc	3	0	1	1	Parrish, 3b	4	0	1	1
Yeager, r	2	0	0	0	White, cc	0	0	0	0
Oates, r	2	0	0	0	Speier, ac	2	1	1	0
Rau, l	0	0	0	0	Rogers, l	4	1	1	0
Hough, l	2	0	0	0					
Davallio, fs	0	0	0	0					
Rautzhn, l	0	0	0	0					
Total	32	4	7	4	Total	33	8	11	8

Los Angeles	000	000	103—4
Montréal	410	012	00x—8

DJ—Los Angeles 1, Montréal 1. LSB—Los Angeles 4, Montréal 6. 2B—Perez, Carter, Parrish, Rogers, Baker. 3B—Valentine, Russell. C—Carter (6), Dawson (6). BV—R. Scott. BS—R. Smith.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Ray P, 0-3	1 1/3	7	5	5	0	1
Hough	5 2/3	4	3	3	2	5
Raufzhan	1	0	0	0	2	0
Rogers G, 2-1	9	7	4	4	2	4

FPL—Par Hough (Speier).
T—2:20.
A—11,435.

Le quart Ron Calcagni remplacera Sonny Wade

Les Alouettes de Montréal ont comblé le poste de quart-arrière-adjoint en engageant Ron Calcagni, quart-vedette de l'Université de l'Arkansas, qui a signé un contrat de trois ans avec la formation montréalaise. La venue de Calcagni à Montréal met ainsi fin au suspense qui durait depuis le départ de Sonny Wade, qui a décidé de poursuivre sa carrière avec les Eagles de Philadelphie.

Les Alouettes ont courtisé quelques candidats au cours des derniers mois afin de trouver un quart capable de seconder Joe Barnes la saison prochaine. Gerry Dattilio demeure bien sûr avec l'équipe, mais la direction estime qu'il n'a pas les attributs voulus pour mener une formation durant toute une saison. L'un des candidats de prestige recherchés par les Alouettes aura été évidemment Rick Leach de l'Université Michigan. Celui-ci s'est cependant fait prier et les Alouettes ont finalement renoncé à l'engager après avoir essuyé récemment un dernier refus. Leach ne sait pas du reste s'il jouera au football dans la Ligue nationale ou s'il acceptera au contraire une offre d'une formation des ligues majeures de baseball.

Calcagni est un quart polyvalent qui peut tout aussi bien courir que passer. Son palmarès à Arkansas est d'ailleurs éloquent. Il a en effet accumulé des gains nets de 3,806 verges en saison régulière, soit le troisième meilleur total jamais recueilli à Arkansas.

De 1975 à 1978, Calcagni, qui fait six pieds et pèse 190 livres, a dirigé l'attaque des Razorbacks contre les Sooners d'Oklahoma à l'Orange Bowl, et face à UCLA au Fiesta Bowl. L'an dernier, les Razorbakcs étaient classés au 10ème rang au niveau national, et au troisième rang en 1977.

L'entraîneur des Alouettes, Joe Scannella s'est dit ravi de l'acquisition de Calcagni, soulignant en outre que le style du jeune quart s'apparente à celui de Joe Barnes, ce qui facilitera son intégration au système de l'équipe.

En raison du départ de Wade, Scannella a rappelé que les Alouettes avaient besoin d'un jeune quart de talent capable de relever Barnes à l'occasion. De plus, Scannella était à la recherche d'un quart numéro un. C'est dans cette double perspective que s'est faite l'embauche de Calcagni.

Rappelons enfin que Calcagni a déjà fait la « une » de la prestigieuse revue Sports Illustrated, ce qui, sans être un gage de succès, est une bonne référence.

Le Livre blanc sur le sport amateur

Un Conseil du sport pour une plus grande coopération

TORONTO (PC) — Le Livre Blanc sur le sport amateur au Canada, rendu public hier par l'honorable Iona Campagnolo, ministre d'État à la Santé et au Sport amateur, promet un plus grand degré d'autonomie aux organismes nationaux directeurs de sport.

Les consultations qui ont été menées depuis près de deux ans ont indiqué que les organismes nationaux directeurs de sport ont besoin d'autonomie, mais désirent tout de même l'appui continu du gouvernement fédéral si l'on veut atteindre tout le potentiel athlétique du Canada. Intitulée « Ensemble vers l'excellence », la nouvelle politique établit les domaines de participation et souligne la coopération dont devront faire preuve les organismes de sport provinciaux et nationaux etles divers gouvernements.

« L'excellence dans les sports exige un financement et une expertise technique qui ne sont pas à la portée des athlètes et de la majorité des organismes bénévoles, a dit Mme Campagnolo. Nous suggérons donc que le gouvernement et les associations sportives travaillent à l'avenir dans un nouveau cadre. Les éléments de Sport-Canada qui font actuellement partie de la direction générale de la Santé et du Sport amateur de Santé et Bien-Etre social-Canada seront transférés à un nouveau Conseil du sport et, pour établir les modalités de ce transfert, un congrès des sports sera convoqué au cours des prochains 12 mois ».

Le gouvernement fédéral a l'intention de continuer à jouer un rôle primordial dans le sport national et international et certains changements à la structure du sport au Canada assureront au développement futur une plus grande souplesse.

« Souplesse, adaptation et changement doivent devenir chose courante dans le développement du sport amateur au Canada. Le gouvernement fédéral veut prêter son concours en tant que partenaire et il ne prendra jamais seul les décisions qui affectent les organismes qu'il veut servir », dit le ministre.

Le Conseil du sport assumera la responsabilité des questions se rattachant à la participation du Canada aux rencontres sportives nationales et internationales. Il travaillera aussi étroitement avec les associations nationales de sport qui ont comme objectif la pourcréation du conseil permettra un plus grand degré de souplesse dans l'embauche et dans l'administration générale des activités sportives.

Le Livre Blanc dit aussi que les universités canadiennes pourraient jouer un rôle beaucoup plus important dans le système du sport au Canada. Il entrevoit aussi l'établissement d'un fonds national du sport.

Haltérophilie

Cinq Québécois en Angleterre

Gilles Desmarais, Raymond Derouin et Kaname Niimura du Club Montréal International ainsi que Michel Pietracupa et Luc Chagnon de St-Hyacinthe feront partie du contingent de neuf haltérophiles canadiens qui prendront part le 7 mai prochain, à Coventry, en Angleterre, à une rencontre Canada-Grande-Bretagne.

Les quatre autres représentants canadiens sont Larry Burke et Therry Hadlow, de l'Ontario, Carmen Adair de la Colombie-Britannique et Wayne Smith de la Nouvelle-Ecosse. Philippe Hedrich, de Montréal, et Ron Greavette, de Vancouver, agiront à titre d'entraineurs à cette occasion. Hedrich, du club Montréal-International, croit que les chances de l'emporter pour la sélection canadienne sont excellentes même si elle devra concéder un point puisqu'elle ne présentera que neuf leveurs au lieu de dix.

En participant à cette compétition internationale, les cinq jeunes Québécois se préparent en quelque sorte pour l'épreuve de qualification en vue des prochains Jeux pan-américains qui auront lieu à Porto-Rico au mois de juillet prochain.

Hockey sur gazon

Victoire du Canada

ROTTERDAM (CP) — L'équipe canadienne de hockey sur gazon a battu la Tchécoslovaquie 2-1, hier, dans le cadre d'un tournoi réunissant cinq équipes féminines, à Rotterdam.

Les Canadiennes sont maintenant au quatrième rang, avec une victoire et trois défaites. Les Etats-Unis dominent, n'ayant perdu aucun des quatre matchs joués.

Dana Sinclair, de Vancouver, a ouvert le pointage en première demie. Mais la Tchécoslovaquie a égalé le score, vers la fin de la deuxième demie avant que les Canadiennes ne marquent le but décisif, à trois minutes de la fin, lorsque Diane Whittingham, de Victoria, a touché le fond du filet.

COMMENT OBTENIR CINQUANTE MILLE DOLLARS ET UN PETIT CADEAU POUR VOTRE MAISON DE LA PART D'UN PARFAIT ÉTRANGER

Un autre titre tape-à-l'oeil, direz vous. Pourtant, c'est tout ce qu'il y a de plus sérieux. Ça peut vous arriver au cours d'une petite ballade durant un week end.

Puis, soudainement, vous vous verrez en train de décider de l'achat le plus important que vous n'ayez jamais eu à faire jusque là. S'il s'agit de votre première maison, vous aurez probablement besoin de plus d'argent qu'il ne vous aura été donné d'en voir et plus encore, du prêt le plus substantiel que vous n'ayez eu à contracter.

Par contre, si vous échangez votre demeure actuelle pour une maison plus grande, vous serez sans doute assez étonné du prix qu'il vous faudra payer pour améliorer votre situation par les temps qui courent.

Peut-être songez-vous simplement à rénover ou à agrandir votre maison, il se peut encore là que vous trouviez la note difficile à digérer!

En d'autres mots, pour mener à bien vos projets, vous avez besoin d'une hypothèque. Une hypothèque de vingt, quarante, soixante; qui sait de combien de milliers de dollars.

Vous aimeriez en savoir davantage au sujet de cette annonce? Dans ce cas, donnez un coup de fil aux spécialistes des prêts hypothécaires du Trust Royal. La personne que vous aurez rejointe vous écoutera attentivement, vous demandera certains détails et ne s'étonnera même pas de la somme rondelette dont vous avez besoin. Vous n'aurez alors qu'à passer à la succursale du Trust Royal pour signer les papiers. Règle générale, cette même personne communiquera avec vous le jour même ou le lendemain pour vous dire que tout est réglé. L'argent sera vôtre. Vous serez heureux. Tout comme la personne à l'autre bout du fil qui vous annoncera la bonne nouvelle.

Au sujet du petit cadeau...

Pour célébrer à sa façon le printemps, le Trust Royal offre à tous ses nouveaux détenteurs d'hypothèques, un petit cadeau pour pendre la crémaillère.

Dès que vous aurez obtenu l'argent de votre hypothèque, nos spécialistes en prêts hypothécaires (qui ne seront désormais plus des étrangers!) vous donneront avec plaisir un "nécessaire de protection du foyer de CHUBB".

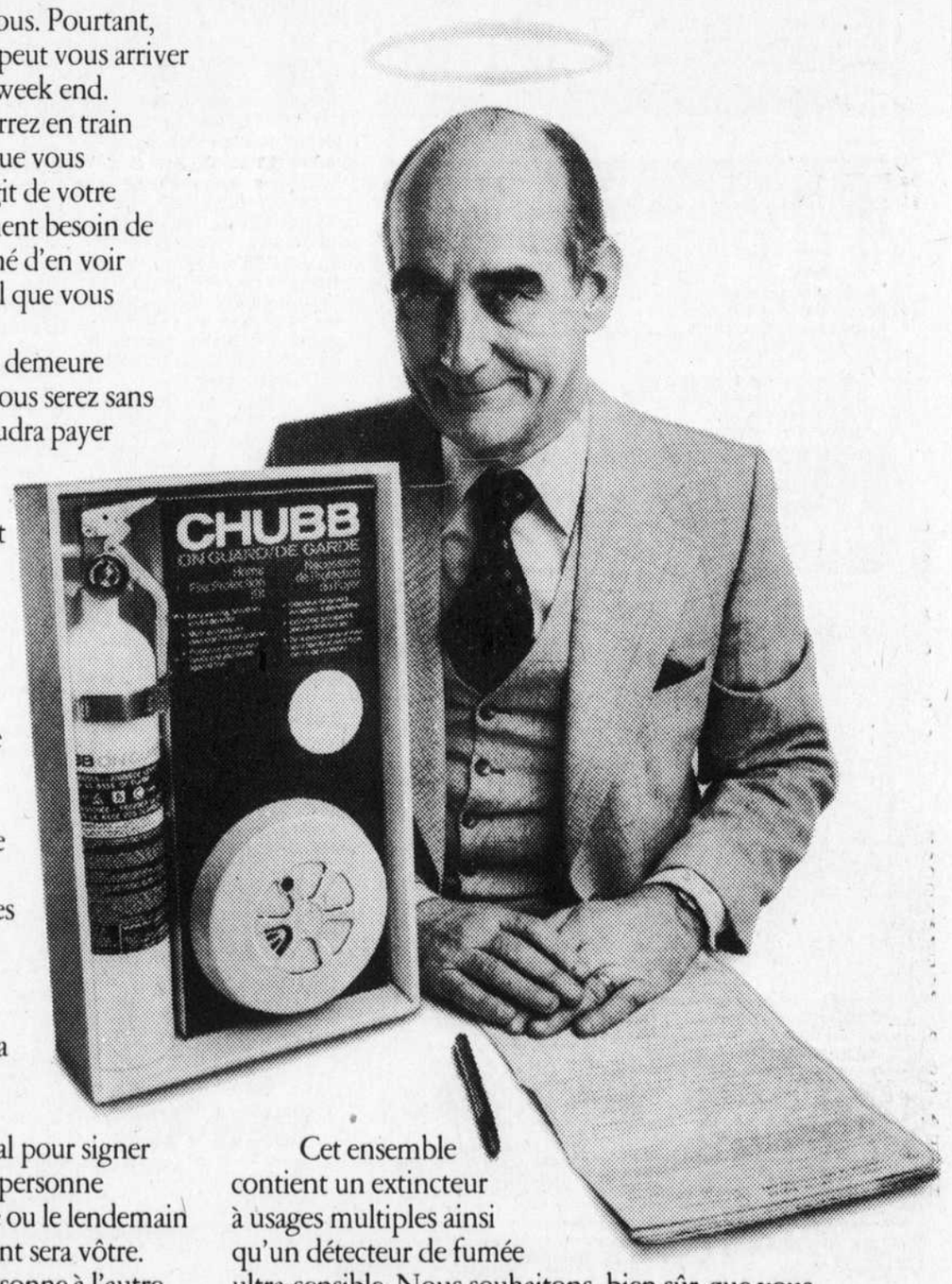

Cet ensemble contient un extincteur à usages multiples ainsi qu'un détecteur de fumée ultra-sensible. Nous souhaitons, bien sûr, que vous n'aurez jamais à vous en servir mais, mieux vaut prévenir que guérir...

Mais ce qui importe pour le moment, c'est la question d'une nouvelle hypothèque ou de l'achat d'une nouvelle maison.

Appelez-nous tout simplement ou venez discuter avec nos experts en hypothèques ou avec l'un de nos agents immobiliers du Trust Royal.

Nous sommes faits pour nous entendre.

LES HYPOTHÈQUES DU TRUST ROYAL

Bureaux à:
Montréal*, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Saguenay/Lac St-Jean et Rimouski
*17 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal.
Pour renseignements appelez 876-7760

Tennis de table

La Hongrie détrône la Chine

PYONGYANG (AFP) — La Hongrie a réussi l'exploit de détrôner la Chine en finale du tournoi masculin par équipes des 35èmes championnats du monde de tennis de table hier à Pyongyang devant 20,000 spectateurs, en s'adjugeant la finale sur le score sans appel de 5 victoires à 1.

La formation hongroise composée de Istvan Jonyer, Tibor Klampar et Gabor Gergely, déjà sacrée championne d'Europe l'an passé à Duisbourg, a constamment dominé son prestigieux adversaire qui s'est montré à cette occasion extrêmement décevant. En effet, Guo Yue-hua, Lu Qui-wei et Lizhenshi, qui avaient été choisis par l'entraîneur Li Fu-yung pour cette finale, n'ont pas été à la hauteur de la situation, privant ainsi leur pays d'un troisième titre consécutif.

Il est vrai qu'ils ont eu en face d'eux des joueurs tout à fait remarquables qui sont parmi les meilleurs du monde depuis plusieurs années. Jonyer, 29 ans, a déjà été champion du monde du simple-messieurs en 1975. Gergely, 26 ans, détient le titre individuel européen et Klampar, qui célébrait aujourd'hui ses 26 ans, a été le numéro un en ce début d'année sur le continent européen.

D'entrée, la Hongrie a pris un avantage psychologique grâce à Gergely qui a disposé en deux sets de Guo Yue-hua, considéré jusqu'alors comme le numéro un mondial. Ensuite, Jonyer aux dépens de Lu Qui-wei (deux sets), et Klampar contre, Li Zhenshi (deux sets également) n'ont éprouvé aucune difficulté pour vaincre.

Dans le quatrième simple, Guo Yue-hua a redonné espoir à l'équipe chinoise en battant Jonyer en trois set acharnés. Mais Gergely devant Li Zehenshi au terme d'un match magnifique, et Klampar face à Lu Qui-wei ont assuré la victoire à la Hongrie. Une victoire qui constitue une confirmation puisque les Magyars avaient déjà battu les Chinois en préliminaires par 5-2.

Si les Chinois ont échoué dans leur tentative de remporter un troisième titre d'affilée, les Chinoises ont en revanche réussi battant en finale les Nord-Coréennes par 3 à 1.

Zhang Deying a été à la base du triomphe de son équipe avec deux succès en simples dont un obteru aux dépens de l'idole localc, Pak Yung-Sun, détentrice du titre mondial.

Après une journée de repos aujourd'hui pour le 1er mai, les championnats reprendront mercredi avec les épreuves individuelles.

La diplomatie du «ping-pong»

Les Sud-Coréens amers

PARIS (AFP) — La diplomatie du « ping-pong » n'a pas fonctionné pour les Sud-Coréens, qui, faute de visas, comme les Israéliens, n'ont pu participer aux championnats du monde de tennis de table, qui ont lieu actuellement à Pyongyang.

« Cette mesure de discrimination politique dont nous avons été victimes est tout à fait regrettable, surtout pour nos joueurs qui se sont entraînés très durement pour ces championnats », a déclaré, hier, M. Chae Yeong-Cheol, président de la fédération sud-coréenne, de passage à Paris avec son équipe, avant de s'en retourner à Séoul mercredi. « A Genève, nous avons espéré jusqu'à la dernière minute de voir triompher le sport sur la politique, mais, en fait, vu le climat actuel, nous aurions dû nous attendre à ce refus », a-t-il ajouté.

Le président sud-coréen a également regretté d'avoir été « abandonné » par M. Roy Evans, le président de la fédération internationale, « dont la fermeté n'a pas duré » et « qui n'a pas su faire respecter les règlements aux organisateurs ». Il a reconnu que les pays occidentaux étaient bien intervenus pour transformer l'appelation des championnats du monde en "tournoi mondial"; mais "que la solidarité des pays libéraux n'avait pas été assez loin". "Les pays socialistes sont beaucoup plus solidaires. Aucun n'a accepté l'invitation de notre pays pour les championnats du monde de tir l'an dernier, ni pour le championnat du monde de basket féminin, qui se déroule actuellement", a souligné M. Chae Yeong-Chedl.

Les Sud-Coréens participeront à la plupart des grands championnats « open » prévus au calendrier, dont ceux des Etats-Unis, de Scandinavie et d'Allemagne fédérale cette année, avant de songer aux championnats du monde de 1981 en Yougoslavie.

HOCKEY

Ligue Nationale

Demi-finales

Ce soir
Montréal à Boston, 19 h 30
Islanders NY à Rangers NY, 20 h 30
Jeudi
Montréal à Boston, 19 h 30
Islanders NY à Rangers NY, 19 h 35

Association Mondiale

Demi-finales

Dimanche
N.-Angleterre 4, Edmonton 1
Winnipeg 6, Québec 2
Ce soir
Edmonton en N.-Angleterre, 19 h 30
Jeudi
N.-Angleterre à Edmonton, 22h

COUPE STANLEY

Série H

	pj	g	p	pp	pc	pts
RANGERS NY	2	1	1	0	7	5	2
ISLANDERS NY	2	1	1	0	5	7	2
Série I						
MONTRÉAL	2	2	0	0	9	4	4
BOSTON	2	0	2	0	4	9	0

ASSOCIATION MONDIALE

Série B

	pj	g	p	pp	pc	pts
WINNIPEG	4	4	0	0	30	12	8
QUÉBEC	4	0	4	0	12	30	0
Série C						
EDMONTON	3	2	1	0	16	11	4
N.-ANGLETERRE	3	1	2	0	11	16	2

BASEBALL

Ligue Nationale

Dimanche
Montréal 7, San Francisco 5
Philadelphie 4, San Diego 3
Pittsburgh 10, Houston 5
Cincinnati 5, St-Louis 1
Chicago 6, Atlanta 5
Los Angeles 8-3, New York 3-6
Hier
Montréal 8, Los Angeles 4
San Francisco à Philadelphie
San Diego à New York
Houston à St-Louis
Aujourd'hui
Lanceurs prévus
Los Angeles, Welch (2-0) à Montréal, Lee (2-0), 13 h 35
San Francisco, Knepper (1-2) à Philadelphie, Espinosa (3-0), 20 h 05
Atlanta, Niekro (2-4) à Pittsburgh, Blyleven (0-2), 19 h 35
Chicago, McGlothen (2-2) à Cincinnati, Norman (1-2), 20 h 05
San Diego, Perry (2-1) à New York, Twitchell (0-0), 20 h 05
Houston, Richard (4-0) à St-Louis, Martinez (0-1), 20 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Foster, Cin.	81	31	.383
Winfield, SD	90	34	.378
Cromartie, Mtl	80	29	.363
Griffey, Cin.	83	30	.361
Royster, Atl.	64	23	.359
Maddox, Phi.	67	23	.343
Moreno, Pit.	70	24	.343
Bonnell, Atl.	70	24	.343
Carter, Mtl	59	20	.339
Morgan, Cin.	73	24	.329

Circuits: Murphy, Atlanta, 9; Kingman, Chicago, 7.
Points produits: Foster, Cincinnati, 22. Kingman, Chicago, 20.
Lanceurs: Richard, Houston, 4-0, 1.000; Espinosa, Philadelphie, 3-0, 1.000; Ruthven, Philadelphie, 3-0, 1.000; Andujar, Houson, 3-0, 1.000; Forsch, Houston, 3-0, 1.000.

Ligue Américaine

Dimanche
Milwaukee, 3-3, Toronto 0-5
Minnesota 5, Détroit 3
Cleveland 5, Kansas City 4
Texas 10, Chicago 0
Boston 2, Californie 0
Baltimore 13, Oakland 1
Seattle 6, New York 5
Hier
Minnesota à Toronto
Milwaukee à Cleveland
Texas à Kansas City
New York en Californie
Boston à Oakland
Baltimore à Seattle
Aujourd'hui
Lanceurs prévus
Minnesota, Koosman (4-0) à Toronto, Huffman (2-1), 19 h 30
Milwaukee, Sorensen (3-2) à Cleveland, Paxton (0-1), 19 h 35
Détroit, Baker (0-2) à Chicago, Kravec (0-2), 20 h 30
Texas, Alexander (1-1) à Kansas City, Splittorff (3-2), 20 h 35
Boston, Stanley (2-1) à Oakland, Minetto, 22 h 30
New York, Tiant (0-1) en Californie, Tanana (2-3), 22 h 30
Baltimore, Martinez (1-2) à Seattle, McLaughlin (1-0), 22 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Smally, Min.	71	28	.394
Whitaker, Dét.	54	21	.389
Lemon, Chi.	80	31	.388
Cooper, Mil.	82	31	.378
Oliver, Tex.	70	26	.371
Porter, KC	65	24	.369
Bannister, Chi.	68	25	.368
Bochte, Sea.	75	27	.360
Grich, Cal	81	29	.358
Downing, Cal.	79	28	.354

Circuits: Lynn, Boston, 8; Singleton, Baltimore, 6; Cooper, Milwaukee, 6; Thomas, Milwaukee, 6; Grich, Californie, 6.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	14	5	.737	—
PHILADELPHIE	13	5	.722	½
ST-LOUIS	9	9	.500	4½
CHICAGO	8	9	.471	5
NEW YORK	7	10	.412	6
PITTSBURGH	7	11	.389	6½
Section Ouest				
HOUSTON	14	6	.700	—
CINCINNATI	11	10	.524	3½
LOS ANGELES	10	14	.417	6
SAN DIEGO	9	13	.409	6
SAN FRANCISCO	9	13	.409	6
ATLANTA	7	13	.350	7

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	13	6	.684	—
BALTIMORE	13	9	.591	1½
MILWAUKEE	12	9	.571	2
NEW YORK	10	10	.500	3½
DÉTROIT	7	9	.438	4½
TORONTO	7	14	.333	7
CLEVELAND	6	13	.316	7
Section Ouest				
CALIFORNIE	14	8	.636	—
MINNESOTA	12	7	.632	½
TEXAS	11	7	.611	1
KANSAS CITY	11	9	.550	2
CHICAGO	9	11	.450	4
SEATTLE	8	14	.364	6
OAKLAND	7	14	.333	6½

Fidrych revient au jeu

DETROIT (AP) — Mark « The Bird » Fydrich fera un retour au jeu contre les Twins du Minnesota, samedi. Le lanceur des Tigers de Detroit, choisi le joueur recrue de l'année en 1976, a été ennuyé par des maux de bras depuis près de deux ans déjà. Il en sera samedi à son premier match depuis le 17 avril 1978. Fidrych a participé à deux matches hors-concours récemment et il fut particulièrement solide face aux Reds de Cincinnati le 23 avril dernier.

■

NEW YORK (AP) — Hubert Green, vainqueur de l'omnium de la Nouvelle-Orléans, dimanche, est passé au quatrième rang des meilleurs boursiers au circuit de la PGA. Green, qui a empoché le premier prix de $45,000, a porté ses gains à $127,356. Tom Watson, premier boursier au cours des deux dernières années, conserve la tête du classement avec $232,674. Il est suivi de Lanny Wadkins, $160,183, Fuzzy Zoeller, $156,220, Green, Bruce Lietzke, $116,647, Larry Nelson, $111,122, Lon Hinkle, $110,499, Andy Bean, $99,670, Lee Trevino, $99,599, et Ray Floyd, $86,325.

■

MADRID (AP) — Virginia Wade et Sue Barker ont permis à la Grande-Bretagne de vaincre la Nouvelle-Zélande en matches de la Coupe de la Fédération, hier à Madrid. Wade, championne de Wimbledon en 1977, a disposé de Brenda Perry 6-2, 6-3, tandis que Barker a battu Christine Newton 6-0, 6-0 en 34 minutes seulement.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
• Minimum: 2 parutions

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronnée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
Chaque parution coûte 6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

APPARTEMENTS À LOUER

McGREGOR, 1530 le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2½, 4½, avec électricité, immédiatement. 484-3571, 845-3151. J.N.O.

3165 EDOUARD-MONTPETIT, 1½, 2½, occupation mai ou plus tard, $165. et plus, 739-9976, 735-2559. 21-5-79

3305 EDOUARD-MONTPETIT, 1½, 2½, occupation mai ou plus tard, $165. et plus, 739-9976, 735-2559. 21-5-79

OUTREMONT, Willowdale 190, 2½ — 3½, ascenseur, service concierge, occupation mai ou plus tard, $235. et plus, 738-5663, 735-2559. 21-5-79

OUTREMONT, 5 Vincent d'Indy, 2½ — 3½, ascenseur, service concierge, près université, occupation juin ou plus tard, $240. et plus, 737-8055, 735-2559. 21-5-79

CARTIERVILLE, coquet 2½ dans duplex, face parc, bien garni, chauffé, éclairé. Près toutes commodités. Idéal pour personne autonome. $150. par mois. Bail. 331-7484. 2-5-79

ROCKHILL, Côte-des-Neiges et Queen Mary, 3½, $250. garage disponible. 259-6418. 3-5-79

C.D.N., grand 3½ frais peint $315., occupation immédiate. 2½-4½, ascenseur, 1 ½ salle de bain $175. $275., 1er juillet, tous chauffés, eau-chaude, 739-2913. 20-5-79

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉS

POUR assister personne âgée et légers travaux domestiques. Aucun soin médical requis. Atmosphère accueillante, chambre privée, quartier tranquille (Ahuntsic). Téléphonez après 11:00 A.M. 384-3841. 3-5-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207, est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

CAUSE DÉPART ÉTRANGER. Lits, sofa, mobilier de cuisine, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, état neuf; vendus moitié prix. Téléphonez 484-7066. 3-5-79

ANTIQUITÉS

Achetons antiquités de toutes sortes — (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier — 661-4363 — 668-3879. J.N.O.

A VENDRE, des centaines de vieux meubles de tous styles, décapés, cirés, livrés, samedi, lundi et mardi, de 12 hres à 18 hres, 3910 boul. St-Laurent, 843-5477. 2-5-79

2 MAISONS pièces sur pièces, 24' x 27', 22' x 25', numérotées et démontées, $6,500 pour les 2, 435-8693. 7-5-79

ARTICLES À VENDRE

Dispendieuse collection de timbres Colonie Britannique, aussi collection France. Pour détails, écrire: Timbre Guy, C.P. 513, Station "H", Mtl. H3G 2L5. 7-5-79

Piano, concert, Yamaha, modèle G3E, 6'x4'10", par 3'4" de hauteur, 682 lb, fini ébène, presque neuf, excellente sonorité. $7,000.00 1-819-374-3458 7-5-79

AUTOS À VENDRE

AUTOBUS-CAMPER, 8 places, équipé au complet, poêle et réfrigérateur, chauffage automatique, très propre, moteur 350GMC, 5 vitesses standard, économique, $4,500. 1-(819)567-7781. 3-5-79

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre. Saison, semaine, fin semaine. (Été: piscine chauffée, terrain jeu) 256-6825, (819) 326-5836. J.N.O.

CANTONS DE L'EST, chalet au lac Massawipi, Northartley, bord de l'eau, 6 pièces, eau chaude, chauffage électrique, foyer, pour la saison, $1,700. 1(819)567-7781. 5-5-79

EN GASPESIE, maison entièrement meublée, chauffée, 4 chambres, à la semaine, bord de mer, 663-8712. 2-5-79

CHALETS À VENDRE

PINCOURT, face au bord de l'eau, chalet de 3 chambres avec quelques meubles inclus. Terrain de 8,000 p.c. avec arbres; droit de passage de 12 pieds, au bord de l'eau. Diane Julien, 457-3888. Immeubles Lefebvre, courtiers. 2-5-79

COMMERCES À VENDRE

COMMERCE DE CHAUSSURES à vendre, 22x70, avec sous-sol, jumelé à maison de 8 pièces, en affaire depuis 30 ans. Raison: retraite. 454-3142 9-5-79

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, pour PETITS & GROS déménagements, spécialités: poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Assurance complète. 725-1372. J.N.O.

Conseiller en petits déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul, 670-7729. J.N.O.

DIVERS

PRESBYTÈRE à louer dans l'est de Montréal, 10 appartements fermés, 2 chambres de toilettes, sous-sol, personnes intéressées appelez à 351-9828 ou 353-0530, références requises. 3-5-79

ÉBÉNISTERIE

JEAN-PIERRE RIVEST, ébéniste et polisseur, restauration de vieux meubles antiques et d'époques, décapage et refinitions de tous genres, travail soigné et personnalisé, 10 ans d'expérience. 656-9608, 656-5918. 3-5-79

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite: Tél.: 521-4041, 270-6361 JNO

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

À bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTREMONT, Bernard, espace pour commerce à louer, 20 X 35, 279-3752. 3-5-79

GARDERIE

GARDIENNE et aide domestique, 5 jours par semaine. 388-0620. 3-5-79

LOGEMENTS À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES. Haut de duplex, 7 grandes pièces, bien éclairées, 3 chambres à coucher, sundeck, endroit paisible, chauffé, $550. par mois. Après 6 hres 739-5898. 3-5-79

AHUNTSIC, ouest, moderne 3½, à partir de $185. 4½ $260., chauffés, eau-chaude, poêle, réfrigérateur, bâtisse insonorisée et propre. Visite tous les jours de 9h. à 9h. 10,250 Bois-de-Boulogne, 337-0416, 334-1950. 9-5-79

ST-DENIS, 7123, coin Jean-Talon, Métro, 9 pièces, chauffé, occupation 1er juillet 1979, loyer $375. 845-2156, jour seulement. 3-5-79

LOGEMENTS À LOUER

LONGUEUIL, haut de duplex, 6 ½, chauffé, libre, très propre. Références. $265.00 par mois. 677-1188. 3-5-79

NORTHMOUNT, près d'université et hôpitaux, haut de duplex, 6 pièces, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, garage. Adultes, pas d'animaux, $375. Disponible 1er juillet, 738-6431. 2-5-79

OUTREMONT, 1er juillet, Ducharme et Rockland, 3 ½ avec réfrigérateur et poêle, non-chauffé, $200. 276-4080 2-5-79

VILLE SAINT-LAURENT, 4½-5½ à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte, 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

VILLE ST-LAURENT, 3½, 4½, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 334-9358, bureau de location. 336-8308. J.N.O.

LOGEMENTS À LOUER

N.D.G. 820 p.c. sous-sol commercial, idéal pour librairie, discaire, antiquaire, etc., loyer raisonnable. G. Lacoste 489-4981. 5-5-79

3 PIÈCES, meublé, après 6 hres, 5955 Turenn 5-5-79

OUTREMONT, haut duplex, 8 pièces, 2 salles de bain, balcon, foyer, garage, $570. 271-4235 5-5-79

NOUVEAU ROSEMONT, meublé, luxueux sous-sol, $225. par mois, taxe d'eau payée. 352-2922. 7-5-79

OUTREMONT, rue paisible. Haut de duplex, très éclairé, 6½, chauffé, stationnement. 1er juillet. $475. 735-0162. 7-5-79

LOGEMENTS DEMANDÉS

Jeune couple tranquille cherohe 4 ½, équipé ou non. Ensoleillé. Prix raisonnable. Secteur Outremont, C.D.N., Rosemont. 286-1203, 655-5620. 7-5-79

LOGEMENT À PARTAGER

8½ à partager avec jeune personne mûre, grand logement rénové, très confortable, près métro, toutes commodités, $185. par mois (tout compris) 523-2220. Personnes sérieuses seulement. 3-5-79

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRES
Notre compagnie recherche des secrétaires avec 4 années d'expérience, sténo-dactylo, bilingue nous offrons travail varié et intéressant, de bonnes conditions de travail, un programme complet de bénéfices marginaux, pour entrevue, Val-Royal, **Pierre Lefebvre, 159, ouest Jean-Talon, 270-8111.** 2-5-79

INGÉNIEUR DES VENTES, dynamique, bilingue possédant ténacité, demandé par Manufacturier International en gros d'équipement. Salaire au-dessus de la moyenne, selon le succès de ses résultats. Avantages sociaux intéressants. Appelez Mme Raymond 667-4700. 3-5-79

SECRÉTAIRE DE GÉRANT DES VENTES, département meubles de bureaux. Doit avoir expérience et connaître manufacturiers. Position d'avenir pour bon(ne) candidat(e). 7035, avenue du Parc. 3-5-79

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200.00 à $600,000. 1ère 10¾% 2ème. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106, jour-soir. J.N.O.

ABAISSEMENT 10¾% 1ère, 2ème hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BROSSARD, Bung, brique, secteur "M", foyer, bien paysagé, 4 chambres. N. Bouchard 672-6450, 678-6053. MONTREAL TRUST COURTIERS 2-5-79

BROSSARD, Il faut voir pour apprécier oe bungalow, 7 pièces, 3 chambres è coucher. garage double. Appelez Lucette Brennan 672-6450, 672-3098, 465-3847 MONTREAL TRUST COURTIERS 2-5-79

STE-JULIE: Qui la voit la veut. Bungalow très coquet, 3 chambres è coucher, sous-sol pratiquement fini, décoration professionnelle. $42,000. Demandez Françoise Falardeau 653-2496 653-5607. MONTEAL TRUST, COURTIERS 2-5-79

ST-BRUNO: Bungalow tout brique, 30x46 plus garage 14', avec salle à dîner, foyer de brique, trois chambres à coucher et salle familiale. Taxes $908.71. Secteur boisé. $52,900. Demandez Françoise Falardeau 653-2496 653-5607. MONTREAL TRUST, COURTIERS 2-5-79

DORION, $66,500.00 Bungalow de briques, 4 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, salle de lavage. Construite spécialement pour le propriétaire. Taxes basses. Ginette Chamberlain, 457-3888. Immeubles Lefebvre, courtiers. 2-5-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust
ST-LAMBERT, Bungalow TRÈS PROPRE. 9 pièces, situé près d'un parc. Idéal pour jeune couple. Une occasion à saisir. N'hésitez pas. Une exclusivité de **Mme Huguette L. Godin. 672-6450, ou 672-1839.** 2-5-79

A. E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE
CHAMBLY
Très grand cottage. Occupation immédiate. En condition impeccable. M.L.S. **Raymonde Bradley 672-0321 ou 676-7367.** 2-5-79

ILE PERROT, superbe bungalow de cèdre, salon, salle à manger avec portes coulissantes donnant sur grand balcon. Grande fenêtre commerciale teintée. Chauffage électrique avec panneau de 400 ampères. Terrain: 8,500 p.c., Paysagé. Taxes moins de $860.00. Intérieur fini de cèdre traité. Ne requiert plus d'entretien. Prix: $85,900.00. Offre sérieuse considérée. Jacqueline Legault. 457-3888. Immeubles Lefebvre, courtiers. 2-5-79

St-Lambert. Cottage de construction récente. 4 chambres. Nombreux suppléments. Occ. immédiate. Roger Ménard 672-7925 670-1002 Fiducie du Québec, courtier 2-5-79

St-Hilaire — Vous aimerez tout: son style différent, son atmosphère chaleureuse avec foyer au salon, son grand terrain et ses beaux arbres, sa proximité de toutes commodités. Fabienne Boulanger 467-1578 467-1120 MONTREAL TRUST COURTIER 2-5-79

St-Charles sur Richelieu — Superbe terrain 65,000 pieds, bord du Richelieu. YVAN Boulanger 584-3456 467-1120 MONTREAL TRUST COURTIER 2-5-79

CÔTE DES NEIGES, 5795-97 Northmount, duplex 6½-7½ voisin Université de Montréal et Hôpital Ste-Justine, les deux logements peuvent être libérés pour le 30 juin 1979, prix: $72,500. Réal Gouin 866-9641 (b) ou 489-9453(r). TRUST GENERAL, COURTIER 4-5-79

BORD DE L'EAU. Oka, bungalow 7½ pièces, 2 foyers en pierre, idéal pour amateur de voiliers. 479-6100. 2-5-79

PROPRIÉTÉ À VENDRE

RIVE SUD, CANDIAC. Grand split level, parc Laurier, terrain 16,000 pi.ca., arbres matures, taxes minimes. 5 chambres à coucher, foyer naturel, garage double. Sans agent. $125,000. 632-7702. 2-5-79

AHUNTSIC
Cottage neuf style canadien en pierre
2245, boul. Gouin est, coin De Martigny, 3 étages complètement finis, 3 salles de bain, 5 chambres à coucher, 2 foyers naturels, sous-sol complètement fini, toiture de métal, super isolation, chauffage électrique, conviendrait professionnel. Occupation immédiate, faut visiter. **Appelez constructeur après 7 hres.**
678-9122
26-5-79

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

OUTREMONT et ENVIRONS, cherche logement ou maison à louer, 4 chambres à coucher, vide ou meublée. Monsieur Le Calvé, 866-8712 2-5-79

SERVICES DIVERS

Je dactylographierais des travaux concernant vos cours, vos thèses ou tout autre travail. Communiquez avec Suzanne 282-6822. 3-5-79

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058 ou 933-3673
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues gratuites sur rendez-vous. 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Montréal. H2L-1K4, 2 hres à 7res. 524-3852. J.N.O.

TERRAINS À VENDRE

OKA, magnifique terrain 62,000 pi. ca. en partie boisé, ruisseau, entouré par verger et érablière. Prix à discuter. 661-6950 après 7 hres. 7-5-79

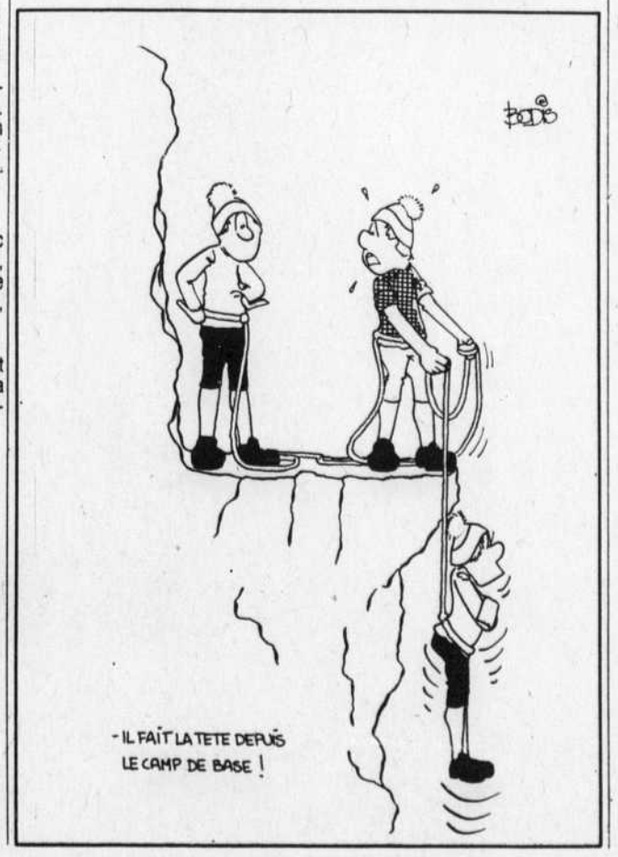

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

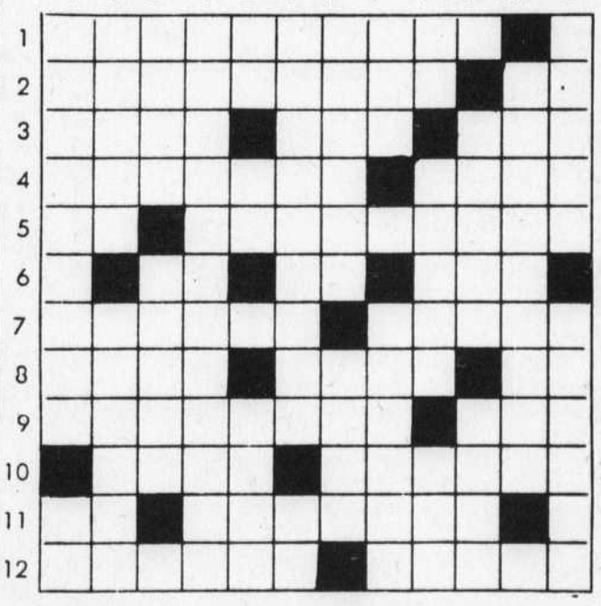

Horizontalement

1—Qui appartient à la noblesse.
2—Action de réaliser un isolement. — À lui.
3—Espace infini dans lequel se meuvent les astres. — Genre de légumineuses. — Langue, faconde.
4—Port du Maroc. — Aspire avec la bouche.
5—Erbium. — Endroit dégarni d'arbres, dans une forêt.
6—Bismuth. — Terre-Neuve. — Général américain.
7—Remual. — Gantelet dont se servaient les athlètes dans les combats du pugilat.
8—Affection contagieuse de la peau. — Ensemble des sons qui sortent de la bouche de l'homme. — Quatre.
9—Ouvrier qui réalise à la machine des pièces de forge diverses. — Familièrement.
10—Anneau de fer. — Se dit des figures dont on ne voit que le haut du corps (blas.).
11—Mesure chinoise. — Azoteux.
12—Qui est en usage. — Couper avec la scie.

Verticalement

1—Action de nickeler. — Parcouru des yeux.
2—Espèce de saule. — Corrompais.
3—Ch.-l. de c. de la Loire. — Tableau représentant l'actif et le passif d'un commerçant.
4—De façon illicite.
5—Adverbe de lieu. — Thallium. — Courbe.
6—Faite ou répétée plusieurs fois. — Tellure.
7—Cloche (poét.). — Entendre.
8—Une des Cyclades. — Chardons.
9—Radon. — Roche siliceuse très dure. — Liquide qui s'extrait des viandes.
10—Vapeur d'un liquide en ébullition (plur.). — Voiture automobile de location munie d'un taximètre.
11—Substance qui intervient dans la physiologie de l'organisme.
12—Espèce de centaurée. — Parer à ce qui peut être nuisible.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	I	N	T	I	L	L	I	S	M	E
2	R	I	V	I	E	R	E	■	F	■	O	N
3	E	N	R	E	N	E	R	A	■	L	U	T
4	E	G	A	R	E	■	O	R	R	Y	■	O
5	X	I	■	U	■	T	R	E	S	O	R	■
6	I	L	E	■	S	S	■	A	L	■	N	S
7	S	A	■	D	E	T	E	N	I	R	■	E
8	T	U	B	E	■	U	N	G	U	I	S	■
9	E	R	E	■	S	C	I	E	R	■	A	A
10	N	I	L	L	E	■	G	R	E	D	I	N
11	C	E	L	A	■	E	M	■	■	O	N	U
12	E	R	E	I	N	T	E	M	E	N	T	S

LES TRIBUNAUX

■ Jeanne Valence subira son procès le 5 septembre

Jeanne Valence, qui doit répondre à cinq accusations en rapport avec l'enlèvement du gérant de crédit Charles Marion, subira son procès à compter du 5 septembre prochain.

On se souviendra que celle-ci avait été accusée conjointement avec son mari, Claude Valence, d'avoir conspiré pour enlever M. Marion, de l'avoir effectivement enlevé et séquestré, de lui avoir extorqué un montant de $50,000 et d'avoir tenté d'extorquer la Caisse populaire de Sherbrooke-est, où l'otage était employé, d'une somme de $1 million.

Toutefois, en cours de route, le procureur de la Couronne, Me Pierre Sauvé, avait décidé de suspendre les procédures à l'endroit de Mme Valence, pour continuer seulement avec son époux.

A l'issue d'un procès de trois mois et qui avait obligé les jurés à délibérer jusqu'au lendemain du premier de l'an, Valence avait été acquitté sous quatre chefs d'accusation, mais reconnu coupable de tentative d'extorsion. Le juge Marc Beauregard l'avait alors condamné à six ans d'emprisonnement mais l'accusé en a appelé du verdict et il est maintenant en liberté provisoire.

Soulignons qu'un autre accusé dans cette affaire, Michel de Varennes, a pour sa part reconnu sa culpabilité à des accusations semblables et a écopé d'une peine de 12 ans de prison.

Enfin, deux autres accusés présumément melés à l'enlèvement de M. Marion attendent de subir leur procès à Sherbrooke. Il s'agit de Léo Chalifoux et de Louise Beaubien, l'amie de de Varennes.

L'enlèvement de M. Marion, survenu le 6 aout 1977 et qui avait duré 82 jours, est le plus long à etre enregistré dans les annales canadiennes.

■ Un avocat coupable de fraudes de $279,750

Un avocat de Longueuil, Gilles Saint-Pierre, âgé de 36 ans, a été reconnu coupable, par un jury de la Cour supérieure, de quatre accusations de fraude et de faux prétexte, totalisant $279,750, tandis qu'il a été acquitté sur deux autres accusations semblables, impliquant une somme de $100,000.

Saint-Pierre a tout d'abord été reconnu coupable d'avoir fraudé, de sommes de $42,250 et de $9,500, la firme Conteneurs Spico Limitée, de Saint-Hyacinthe, dans laquelle il avait des intérêts ou pour laquelle il agissait.

On l'a ensuite reconnu comme étant l'auteur d'une fausse déclaration pour le compte de Spico, qui a permis de soutirer un montant de $70,000 à Roynat Limitée, en plus d'une somme de $158,000 du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale.

Saint-Pierre avait en outre été accusé d'avoir obtenu, par des fausses déclarations, $100,000 de l'industriel Henri Paquin, ainsi qu'une marge de crédit importante, dans une succursale de la Banque canadienne nationale.

Au moment où le procès allait s'amorcer, en mars dernier, le procureur de l'accusé, Me Bruno Pateras, avait réussi à faire retirer une autre accusation mandant que Saint-Pierre aurait obtenu $174,000 de Roynat Limitée, toujours par de fausses déclarations.

Deux autres accusations, impliquant plus d'un million de dollars, sont toujours pendantes.

Saint-Pierre a été incarcéré dès le verdict rendu et le juge Jean-Guy Boilard lui fera connaître sa sentence cet après-midi.

■ Clarence Campbell en appel

L'ex-président Clarence Sutherland Campbell, de la Ligue nationale de hockey, en appellera de la décision du tribunal de le citer à procès, sous des accusations de conspiration, en rapport avec l'affaire des boutiques Sky Shops.

C'est son procureur, Me Harvey Yarosky, qui a fait part de cette nouvelle hier, alors que M. Campbell comparaissait devant le juge James K. Hugessen, pour connaître la date de son procès qui, s'il y a lieu, se déroulera à l'automne.

C'est la semaine dernière que le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, avait décidé d'envoyer l'accusé à son procès. Peu avant, Me Yarosky avait soutenu que le juge Luc Trudel, en février 1978, avait outrepassé sa juridiction ou même agi sans aucune juridiction, parce qu'on ne lui avait pas soumis des faits susceptibles de justifier la tenue d'un procès.

Campbell, de même que Gordon Brown, des Bahamas, et l'homme d'affaires montréalais Louis Lapointe, maintenant décédé, avaient été accusés en rapport avec certains pots-de-vin totalisant $95,000, dont aurait pu bénéficier le sénateur libéral Louis-de-Gonzagues Giguère, en échange de son influence pour la prolongation du bail des boutiques Sky Shops, à Dorval, en 1972.

Le sénateur Giguère avait également été accusé de conspiration dans cette affaire, en juin dernier, mais il avait été acquitté. Ce verdict a cependant été porté en appel par la Couronne.

— Bernard MORRIER

La Société des alcools consignera ses bouteilles

par André Tardif

A défaut de pouvoir établir dès maintenant, sans une consultation plus poussée avec les citoyens, une politique à long terme sur la situation des déchets, Environnement Québec s'attaque entretemps aux problèmes exigeants des solutions à court terme.

« Il suffit de penser aux déchets toxiques et aux éventuels déchets nucléaires pour avoir une idée de la complexité des problèmes et des hypothèses de solutions que nous devons regarder avant d'assurer la cohérence d'une politique de saine gestion des déchets », a déclaré hier le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger.

Il a expliqué que si la solution du problème nécessite des moyens importants avant que des solutions intéressantes ne soient trouvées, il faut d'abord concilier des objectifs à long terme tels que le comportement de la société, la production de l'énergie et la conservation des richesses naturelles, à des objectifs plus actuels comme la cueillette des déchets, ainsi que l'utilisation ou le remplacement des équipements existants.

Lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a fait part de quelques réalisations et où il a rendu publics certains documents traitant de récupération et de recyclage, M. Léger a aussi laissé entendre que la Société des alcools du Québec allait bientôt adopter une politique de bouteilles en consigne.

« J'aurais aimé vous annoncer aujourd'hui, en collaboration avec mon collègue à l'Industrie et Commerce (M. Rodrigue Tremblay), que la SAQ procédera à la récupération de ses bouteilles vides. Mais cela devrait se faire au cours des prochains jours », a révélé M. Léger.

Il a par ailleurs fait état de deux subventions gouvernementales, respectivement pour une expérience-pilote de cueillette sélective des déchets dans Victoriaville et la région, et pour une étude d'implantation visant le tri à la source dans Charlevoix ouest, dans chaque cas avec l'appui de fonctionnaires des Services de protection de l'environnement.

Un responsable du projet de Victoriaville a expliqué que l'objectif recherché est un renversement dans la situation de la cueillette des déchets, dont 10% seulement n'est pas recyclable. On vise y faire une cueillette hebdomadaire des déchets recyclables au lieu d'une cueillette mensuelle comme c'est actuellement le cas, limitant ainsi sensiblement celle des véritables ordures.

A Baie-Saint-Paul et environs, le projet de recherche tentera de répondre à plusieurs préoccupations, entre autres sur une méthodologie pour la cueillette sélective, l'identification des marchés pour les matières reçues, l'estimation des revenus possibles et l'élaboration d'un programme d'éducation populaire.

« Les déchets sont produits au Québec et leur volume est quantifiable, a ajouté M. Léger. Réduire ce volume est désirable, mais encore faut-il choisir entre les hypothèses en tenant compte en même temps de motifs écologiques et de motifs économiques. »

C'est dans cette optique qu'il entend élaborer une politique qui visera la réduction du volume, la réutilisation, la récupération et le recyclage des déchets plutôt que leur élimination par enfouissement.

« Il est évident qu'il faudra, dans un certain nombre de cas, penser à éliminer les déchets. Mais nous devrons, pour atteindre une véritable société de conservation, parvenir à changer les habitudes et mettre l'accent sur les bonnes priorités. »

Ce qui a amené le ministre à dévoiler le projet « poubelle du fonctionnaire », par lequel 1,000 employés de l'Environnement collecteront dorénavant tout le papier recyclable. Il prévoit même que d'ici 18 mois, le gouvernement du Québec pourra récupérer à 100%, à l'aide de paniers spéciaux, les quelque 1,900 tonnes de papier utilisé par ses fonctionnaires, taux qui est à 65% actuellement.

Il a enfin annoncé que son ministère, dans le cadre du programme d'épuration des eaux de la région de Montréal, allait consacrer une somme de $106,000 à une étude portant sur la qualité de l'eau potable dans la région métropolitaine.

Pour une éthique de l'information

C'est en s'inspirant de précédents et de décisions rendues, constituant ainsi une certaine jurisprudence, plutôt que par un code de déontologie que le Conseil de presse du Québec verra à la promotion des plus hautes normes d'éthique professionnelle dans la recherche, la préparation et la diffusion de l'information et de la publicité québécoise.

Telle est en substance la conclusion de la « Déclaration du Conseil de presse du Québec concernant l'éthique de la presse », rendue publique ce week-end. Ce document fait suite à l'examen d'un rapport de l'étude que le Conseil commandait sur le sujet à MM. Florian Sauvageau et Jean de Bonville, respectivement professeur en journalisme et conseiller en communication à l'Université Laval.

Selon le Conseil, la formule retenue comporterait plus d'avantages pour assurer le respect d'une éthique de l'information sans les inconvénients ou les difficultés d'application d'un code de déontologie formel et rigide.

D'ailleurs, tel que mentionné dans la déclaration du Conseil, dans ce domaine peut-etre plus qu'en tout autre, l'élaboration et l'application de normes éthiques ne se limitent pas aux seuls « grands commandements » qu'on retrouve le plus souvent quand on fait l'histoire de la déontologie journalistique. Elles dépassent aussi les strictes règles de conduite professionnelle auxquelles sont soumis les membres des professions traditionnelles.

S'appuyant sur l'expérience britannique en cette matière, le Conseil de presse du Québec a déjà, depuis sa création en 1973, accumulé une jurisprudence abondante. Il tirera de temps à autre de ces décisions des déclarations de principes qui constitueront les règles qui doivent guider le comportement de la presse dans la recherche et la diffusion de l'information.

En outre, ces déclarations compléteront d'autres initiatives du Conseil destinées à développer la vigilance des responsables de l'information au Québec et l'intérêt du public pour une information complète et authentique, inspirée d'un constant souci d'intégrité professionnelle.

Mgr Lavoie en prison

QUEBEC (PC) — Mgr Raymond Lavoie, candidat du NPD dans Langelier, préfère aller en prison plutôt que de payer une amende de $42 pour une infraction au règlement de la circulation.

Pour ne pas nuire à sa campagne électorale, Mgr Lavoie a demandé au juge de retarder son emprisonnement jusqu'après les élections fédérales.

Pour avoir passé sur un feu jaune, Mgr Lavoie est passible de huit jours de prison. C'est cette infraction commise le 9 mars dernier qui lui a valu une condamnation de la Cour municipale du Québec.

« Si je ne peux pas entrer au Centre de détention d'Orsainville comme aumônier, je vais y aller comme prisonnier », a déclaré Mgr Lavoie au cours d'une entrevue. C'est pour lui la seule façon de retourner au Centre de détention de Québec depuis qu'il a été remercié de ses services par le ministère de la Justice.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
"MITA"
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION ● LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

PLOMBERIE
ANDRÉ LAVOIE LTÉE
ENTRETIEN - RÉNOVATION
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Service d'entretien préventif
525-2923
BUR.: 1658 LAURIER EST
MONTRÉAL

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
625, Ave du Président Kennedy
Montréal - 845-7126

TAILLEUR
HOMMES ET DAMES
TISSUS DE QUALITÉ
FAÇONS - RETOUCHES
CHARLES LICHA
400 ouest, boul. de Maisonneuve
Suite 1009
Montréal
845-1466

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

GENDRON LEFEBVRE
GROUPE-CONSEIL PLURIDISCIPLINAIRE
1 PLACE LAVAL, SUITE 200, LAVAL, QUEBEC
H7N 1A1 (514) 384-1260
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
●INVENTAIRES, COMPILATIONS CADASTRALES, CARTOGRAPHIE
●PLANS DE MISE EN VALEUR DES SOLS AGRICOLES.
●SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE ZONES AGRICOLES, URBAINES ET INDUSTRIELLES.

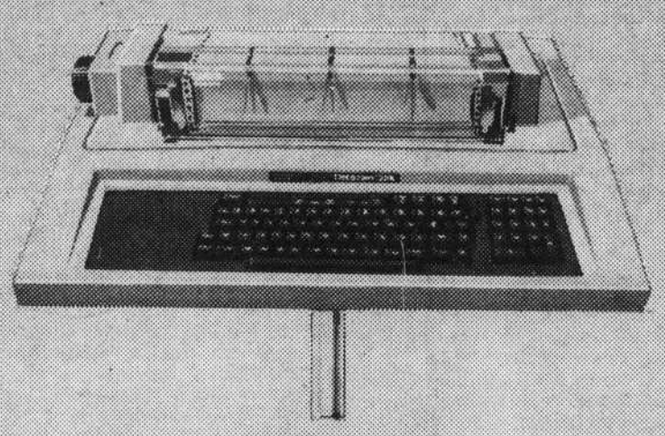

REPRÉSENTANT COMMERCIAL DU GCI
Parce qu'il connaît votre entreprise et comprend vos besoins, il peut vous proposer le système qui vous convient le mieux.

RÉSEAUX SOPHISTIQUÉS DE DONNÉES
Le GCI met à votre disposition des réseaux tels que Dataroute et Datapac, qui sont à l'avant-garde dans le monde entier.

CONCEPTION ET INGÉNIÉRIE DES SYSTÈMES
Que vous choisissiez de l'équipement régulier ou sur commande, notre équipe ne vous livrera votre système qu'après l'avoir soigneusement construit, vérifié et perfectionné.

GROUPE DE SOUTIEN COMMERCIAL
Ce groupe produit les guides d'entretien complet de votre système particulier.

SYSTÈME INTÉGRÉ DE VÉRIFICATION
Ce système note automatiquement l'historique du fonctionnement de votre équipement. Ses difficultés peuvent donc être décelées, anticipées et éliminées.

INSTALLATION ET MAINTENANCE
Une équipe spéciale installera votre système, avec ses terminaux, le mettra en marche et assurera par la suite son bon fonctionnement.

CENTRES D'EXPLOITATION DES SYSTÈMES
Ces centres surveillent le flux des données d'un point à l'autre du Canada. Ils corrigent souvent des problèmes avant même qu'ils se révèlent à vous.

CONSEILLERS EN INFORMATIQUE
Des conseillers spéciaux apprennent à votre personnel à faire fonctionner votre système d'une façon complète et progressive. L'adaptation de vos employés se fait donc en douceur.

GROUPE DES SUPPORTS TECHNIQUES DE DONNÉES
On l'appelle aussi le Groupe DATEC. C'est notre équipe de super-dépanneurs qui, à l'aide d'ordinateurs, s'occupent des problèmes les plus complexes.

SESSIONS D'ÉTUDE POUR LA CLIENTÈLE
Ces aperçus généraux de l'évolution de l'informatique ou études approfondies vous garderont à la fine pointe de l'actualité informatique.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL DU GCI
Nos employés peuvent toujours vous donner un excellent rendement, car nous les tenons sans cesse au fait des plus récentes techniques.

APPELEZ-NOUS AU ZÉNITH 33 000

RECHERCHES BELL-NORTHERN
Pour rester à la fine pointe du progrès technique, nous pouvons compter sur l'une des meilleures équipes de recherche du monde. Nous n'hésitons jamais à y faire appel.

Au GCI, vous obtenez bien plus que de l'équipement.

Le Groupe des communications informatiques
Bell Canada
Réseau téléphonique transcanadien